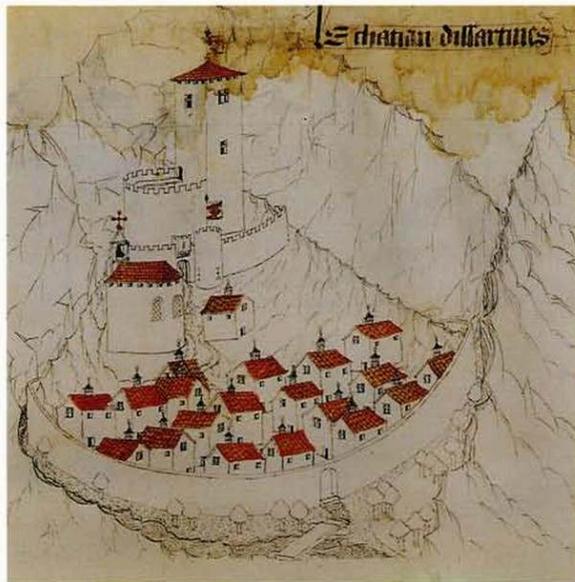


# DARA

Documents  
d'Archéologie  
en Rhône-Alpes



## LE CHÂTEAU D'ESSERTINES

LOIRE

Sous la direction de  
**FRANÇOISE PIPONNIER**



Alpara

---

# Le Château d'Essertines

Loire

Françoise Piponnier (dir.)

---

DOI : 10.4000/books.alpara.1668  
Éditeur : Alpara  
Lieu d'édition : Lyon  
Année d'édition : 1993  
Date de mise en ligne : 2 juin 2016  
Collection : DARA  
EAN électronique : 9782916125275



<https://books.openedition.org>

## Édition imprimée

EAN (Édition imprimée) : 9782906190122  
Nombre de pages : 180

## Référence électronique

PIPONNIER, Françoise (dir.). *Le Château d'Essertines : Loire*. Nouvelle édition [en ligne]. Lyon : Alpara, 1993 (généré le 09 juin 2023). Disponible sur Internet : <<http://books.openedition.org/alpara/1668>>. ISBN : 9782916125275. DOI : <https://doi.org/10.4000/books.alpara.1668>.

---

Ce document a été généré automatiquement le 9 juin 2023. Il est issu d'une numérisation par reconnaissance optique de caractères.

© Alpara, 1993  
Licence OpenEdition Books

## RÉSUMÉS

Juché dès le tournant des XI-XII<sup>e</sup> s. sur un éperon rocheux aux pentes vertigineuses, dominant le cours d'un torrent montagnard, le château d'Essertines a constitué pendant tout le Moyen Âge une défense rapprochée de Montbrison, capitale des comtes de Forez. Sa situation, ses enceintes et bon nombre des objets mis au jour par la fouille soulignent sa vocation militaire. L'exploration archéologique a redécouvert les bâtiments qui se sont succédé au cœur de la forteresse, les traces des incendies qui les ont ravagés, et maints témoignages de la vie que menaient entre leurs murs les officiers de la châtelainie et les membres de la garnison.

# SOMMAIRE

## *Remerciements*

### *Préface*

Jean-Marie Pesez

### *Chapitre 1. Le site*

Françoise Piponnier

Le site d'Essertines-Basses

Les recherches

### *Chapitre 2. Un château dans les Monts du Forez : l'apport des documents*

Françoise Piponnier

Les défrichements

Pouvoir comtal et luttes d'influences

Les forteresses montagnardes

La fin de l'âge des châteaux

### *Chapitre 3. La stratigraphie*

Bruna Maccari-Poisson et Jean-Michel Poisson

La cour - zone A

La tour - zone B

Conclusion

### *Chapitre 4. Les édifices castraux*

Françoise Piponnier et Jean-Michel Poisson

Analyse des murs

La seconde enceinte

Les ensembles bâtis

### *Chapitre 5. Le mobilier céramique*

Danièle Alexandre-Bidon

Typologie des céramiques

Les objets céramiques de cuisine ou de table

Les petits objets céramiques autres que culinaires

Objets céramiques à usage militaire

Les céramiques architecturales : les tuiles

Chronologie du mobilier céramique : approche d'une évolution

Approche ethnographique de la céramique

L'artisanat

Conclusion

### *Chapitre 6. Les vestiges osseux*

Corinne Beck-Bossard

La tour

L'espace entre la tour et la courtine

La faune à l'intérieur de chaque phase

Ostéométrie

Conclusion

### *Chapitre 7. Le verre*

Yves Gourgousse

Les formes ouvertes

Les formes fermées

La verrerie en Forez : les premières estimations

**Chapitre 8. Les objets et leurs fonctions : métaux, os et pierre**

Bruna Maccari-Poisson

La vie administrative

Les armes et le costume militaire

Ferrure et harnachement du cheval

L'habillement

Les jeux et les loisirs

L'outillage et les ustensiles

Les serrures et l'ameublement

La construction

**Chapitre 9. Les trouvailles monétaires**

Jean-Michel Poisson

Les espèces monétaires

Les fonctions de la tour

**Chapitre 10. Vie du château, vie au château**

Françoise Piponnier

Les temps obscurs du premier château

La forteresse comtale

Le château du XIV<sup>e</sup> siècle

Survie et désertion

**Bibliographie****Crédits d'illustration**

# Remerciements

---

- 1 Les auteurs de ce volume tiennent à remercier tous ceux qui, à titre amical ou dans le cadre de leurs fonctions, ont encouragé et facilité leurs recherches, à l'E.H.E.S.S. (Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales), au C.I.H.A.M. (Centre Interuniversitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales), au Centre Rhônalpin de Documentation sur le château médiéval, au Service Régional de l'Archéologie et dans les instances nationales.
- 2 Ils tiennent à exprimer leur gratitude envers tous les participants aux campagnes de fouilles et particulièrement envers ceux qui leur ont prêté un concours précieux pendant de nombreuses années. Ils se souviennent avec reconnaissance de l'accueil sans réticence qui leur a été réservé à Essertines, dès la première année, en particulier au Bourg, au Chevallard et aux Gouttes.

# Préface

Jean-Marie Pesez

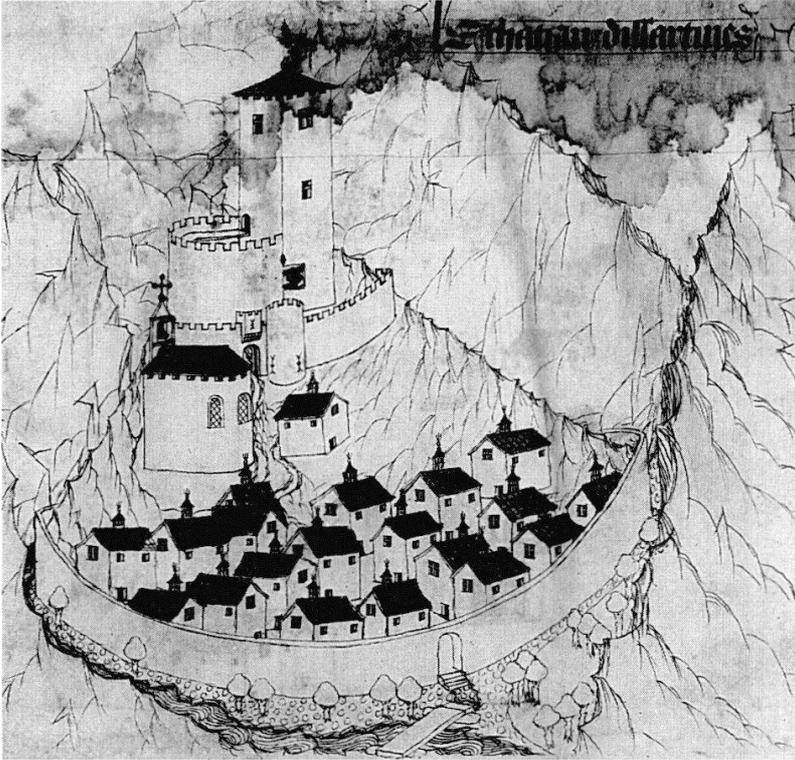
---

- 1 Le préfacier devrait être capable d'une certaine distanciation par rapport aux auteurs et à l'ouvrage qu'il présente : elle ne m'est guère possible. Les auteurs sont mes amis et mes collègues et ils ont tous, sur un chantier ou sur un autre, travaillé avec moi ; nous avons participé aux mêmes enquêtes, et cela de longue date. En outre le site archéologique qui fait l'objet de ce livre, je l'ai reconnu au départ, avec Françoise Piponnier, et par la suite j'y ai fait de fréquents retours ; il m'est même arrivé de participer quelques jours aux activités du chantier. J'ai donc suivi du début à la fin les progrès de la recherche. Malgré tout, je suis resté extérieur à l'opération, un peu en spectateur et ce sont les impressions du spectateur que je confie à cette préface.
- 2 La première impression, partagée par tous ceux qui ont eu l'occasion de visiter le chantier, les Directeurs des Antiquités eux-mêmes, qui pourtant ont eu à connaître quantité d'opérations et des plus ardues, la première impression est de recul devant les difficultés du site. Il n'offre pas un endroit plat, pas un bout de terrain où l'herbe et le rocher ne se relaient pour créer une pente glissante : seul le célèbre "dahu" s'y sentirait à l'aise. Les vestiges, ou prennent la forme de ruines menaçantes, ou se dissimulent dans une végétation vigoureuse et sans cesse conquérante. Avec cela en été une atmosphère de four entretenue par les flancs de l'étroite vallée du Vizézy, ou bien dès l'automne un froid pénétrant : notre première reconnaissance du site se fit dans une bourrasque de neige.
- 3 Ce sont, à vrai dire, simplement poussées à l'extrême, les difficultés qu'offrent les sites d'une famille bien connue qui a attiré plus d'un archéologue médiéviste : les *castra* des provinces méridionales, et les fouilles de Castlar de Durfort, de Lastours, de Calberte, de Cabrières ne sont pas non plus des parties de plaisir. Comme à Essertines, l'archéologie y tient de la prouesse d'autant que l'obstacle opposé par la nature des lieux n'a pas nui le moins du monde à la rigueur de la méthode et à la finesse des observations : on s'en convaincra en prenant connaissance de cet ouvrage, les sites les plus difficiles ne sont pas les plus mal traités.

- 4 Sur tous les sites de cette nature, les pentes incommodes, les accès pénibles ont attiré, par la sécurité qu'ils créaient, le *castrum populatum* et sont aujourd'hui la rançon d'une conservation des vestiges, relative mais souvent inespérée.
- 5 Ceux d'Essertines étaient lisibles, après défrichement, bien sûr. A cet atout s'en ajoutaient d'autres : une documentation écrite, plutôt abondante et précise, offerte, en particulier, par le terrier du Chevallard et, rencontre tout à fait exceptionnelle (au moins pour les établissements de cette nature) un document iconographique contemporain du château et du village. Et s'il est vrai que la documentation écrite vaut surtout pour le village, le dessin de l'Armoriai de Revel informe d'abord de la tour d'Essertines à laquelle cet ouvrage est consacré. Et, on le notera au passage : l'un des apports de l'archéologie consiste dans la vérification du réalisme et de l'exactitude de la représentation figurée. Celle-ci, après la fouille, apparaît relativement fiable quand il s'agit du château ; à un détail près, la couverture qui n'est pas de tuiles plates.
- 6 Mais limitons précisément notre propos, comme le fait cet ouvrage, à un seul élément du *castrum* : la tour et son enceinte. Il s'agit d'une demeure noble, bien sûr, et d'une fortification, mais très modestes dans leurs dimensions, leur construction, leurs aménagements comme le disent les murs très minces, les foyers ouverts et les sols sommairement construits (quand ils ne sont pas faits du rocher ou d'une couche de destruction aplanie). Ces caractères font peut-être l'essentiel de l'intérêt que présente la tour d'Essertines, dans la mesure où ils appartiennent à toute une famille d'établissements médiévaux : les petits châteaux de montagne, plus mal connus encore que ne l'étaient les maisons fortes, il y a quelques années, avant qu'on ne leur consacre des fouilles, des colloques et des publications. Car c'est bien d'un château dont il s'agit, même si l'un des plus anciens documents lui accole une sorte de double ou de complément plus mystérieux encore mais qui de toute façon disparaît assez vite : la *domus* d'Albert de Thizy. C'est un château : Revel le dit et les fonctions de la tour le confirment, qu'elles nous soient précisées par les documents ou par l'archéologie. Chef-lieu de mandement, la tour d'Essertines reste un lieu du pouvoir, un centre administratif même après avoir été en partie évincée par Chatelneuf. C'est aussi une « forteresse habitée » pour reprendre les termes dont s'est servi Jean-Michel Poisson pour le titre du colloque de Lyon de 1988 : des cavaliers et des hommes d'armes y résident, y mènent un genre de vie noble et cette modeste tour perdue dans les Monts du Forez n'ignore pas le luxe des classes aristocratiques.
- 7 Sur ce château, depuis 1977 (un peu après que la recherche ait commencé sur la partie villageoise du *castrum*) ont été conduites de nombreuses campagnes relevant d'un type de recherches dont on peut craindre qu'elles ne se fassent de plus en plus rares : les fouilles programmées. Certes la recherche a été soutenue vigoureusement par les institutions universitaires, et à partir d'une certaine date, assez tardivement en fait, le Ministère de la Culture, directement ou comme intermédiaire, a procuré un financement appréciable, plutôt exceptionnel pour une fouille programmée : c'était reconnaître l'intérêt du site, l'importance des recherches qui y étaient conduites et leur valeur d'exemple. Malgré tout, les moyens mis en oeuvre sont restés sans commune mesure avec ceux dont dispose l'archéologie préventive, et cela explique la lente progression de la fouille, aux prises en outre avec des conditions qui interdisaient la mécanisation du travail. Il n'y a pas une fatalité de la recherche programmée qui obligerait à se satisfaire de moyens plus ou moins limités : quelques opérations particulièrement bien dotées, rares il est vrai, en témoignent. Et la recherche

programmée a jusqu'ici bien mérité de la connaissance archéologique (et historique). Sans elle, l'archéologie préventive, certes indispensable, manquerait de repères.

- 8 S'agissant d'une publication qui s'inscrit dans la collection des DARA où ont paru déjà les résultats des fouilles de Lyon, on n'osera pas soutenir qu'elle montre la vocation de la recherche programmée à déboucher seule sur la publication des données (d'autant que c'est une vocation à laquelle il n'est pas toujours obéi). Mais seule peut-être la recherche qui, à défaut de moyens importants, dispose du temps, bénéficie de la solidité des équipes soudées par l'appartenance à une même institution, peut aboutir au type de publication qui est ici présentée au lecteur. Un lecteur qui, s'il est historien, ira peut-être directement de l'introduction à la conclusion, mais qui, s'il est archéologue, s'attachera à l'étude complète du mobilier, aux références précises qu'elle lui offre, et saura à travers les patientes analyses stratigraphiques, apprécier la validité des interprétations, la solidité des résultats et la fiabilité des datations. C'est un type de publication qui dévore beaucoup de temps (celui des auteurs, un peu aussi celui des lecteurs) et qui est réputé aujourd'hui lourd et trop coûteux. Il est sans doute légitime de chercher d'autres voies pour porter les résultats d'une fouille à la connaissance de la communauté scientifique, mais jusqu'à présent on en discute sans passer aux actes, sans qu'on puisse non plus juger de l'efficacité réelle des solutions proposées. En attendant, Essertines vient démontrer vigoureusement l'utilité de la publication exhaustive qu'on aimerait pouvoir dire, aussi, traditionnelle, mais en archéologie médiévale au moins ces monographies sont encore trop rares pour qu'on puisse parler de tradition. En réalité, la publication du château d'Essertines va s'inscrire dans une liste limitée à quelques titres devenus célèbres : on ne peut que remercier les DARA et le Service Régional de l'Archéologie de l'avoir permise et les auteurs, autour de Françoise Piponnier, de nous l'avoir donnée.



Les armoriaux médiévaux se contentent habituellement de représenter les armoiries et cimiers appartenant à la noblesse d'une région. Ils sont parfois illustrés par des portraits équestres, en tenue de joutes, des principaux personnages. *L'Armorial* de Guillaume Revel, réalisé vers 1450, offre exceptionnellement une figuration des places fortes que possédait son commanditaire, le duc de Bourbon, en ses provinces d'Auvergne et du Forez. Le « château d'Issartines », représenté au folio 474, fait l'objet de la présente étude.

---

AUTEUR

**JEAN-MARIE PESEZ**

Directeur d'Etudes à l'E.H.E.S.S.

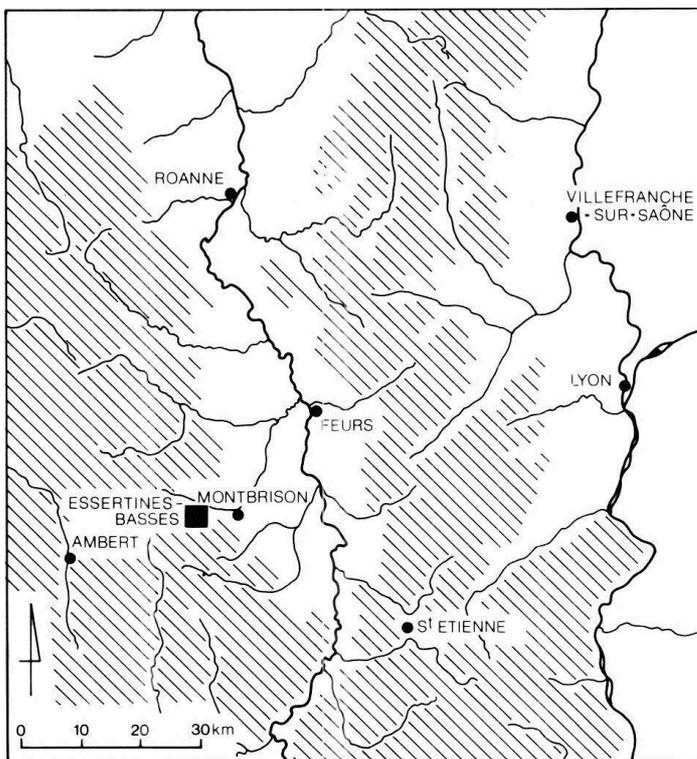
# Chapitre 1. Le site

Françoise Piponnier

---

- 1 A une dizaine de kilomètres à l'ouest du cours de la Loire s'élèvent les premières des Monts du Forez culminent à pentes qui 1 634 mètres d'altitude, au sommet de Pierre-sur Haute. A moins de vingt kilomètres en ligne droite, l'altitude moyenne de la vallée s'établit autour de 350 mètres. Quelques cours d'eau qui prennent naissance dans la montagne ont entaillé profondément le massif cristallin et se jettent dans la Loire après un bref parcours.
- 2 Dans la plaine, les alluvions tertiaires n'ont pas entièrement recouvert le substrat volcanique. Des pics basaltiques aux pentes abruptes ont été utilisés au Moyen Âge pour édifier des habitats fortifiés, prieurés ou châteaux. L'un d'eux a servi de point d'appui, vers la fin du XIe s., aux premiers édifices du château comtal, qui a constitué le noyau primitif de la ville de Montbrison (**fig. 1**). Celle-ci s'est développée ensuite entre le château et l'un des torrents qui descendent du sommet des Monts vers la Loire, le Vizézy.

## 1- Carte de localisation du site d'Essertines



- 3 La vallée de ce cours d'eau est très encaissée sur les derniers kilomètres de son parcours montagnard. A cinq kilomètres à vol d'oiseau de Montbrison, un éperon rocheux barre la vallée et contraint la rivière à le contourner. Relié à la pente méridionale de la vallée par un isthme étroit, au sud-ouest, offrant au nord une paroi verticale de 30 mètres de haut environ et, à l'est, une pente très raide, ce site présente, selon les critères médiévaux, une valeur défensive certaine. Il se situe sur le territoire de la commune d'Essertines-en-Chatelneuf dont le chef-lieu, Le Bourg, se trouve plus haut sur le versant méridional de la vallée du Vizézy. Les cadastres des XIX et XXe s., et à leur suite les cartes topographiques, nomment la zone qui s'étend du sommet de l'éperon au fond de la vallée Essertines-Basses, mais ce toponyme n'apparaît qu'au XVIe s. Outre la chapelle, bien conservée, on y observe de nombreux vestiges de constructions en pierre qui, depuis longtemps, ont attiré l'attention des archéologues et historiens locaux.
- 4 Le Bourg d'Essertines n'est qu'une agglomération d'une dizaine de maisons et ne semble pas avoir été plus important dans le passé. On y trouve la mairie, l'église paroissiale et un bâtiment d'école désaffecté depuis peu. Jusqu'à une époque très récente, l'habitat est demeuré dispersé sur le territoire de cette vaste commune qui s'étend de part et d'autre de la vallée du Vizézy. Nombreuses sont les exploitations agricoles isolées ou groupées par trois ou quatre. Depuis une dizaine d'années, les hameaux situés au nord du Vizézy, Fauray et Malleray, ont connu un développement rapide. Reliés par une route qui monte depuis Montbrison en larges courbes, ils font désormais partie de la banlieue de cette sous-préfecture.
- 5 La desserte du Bourg et des hameaux situés au sud du Vizézy est assurée par une route tracée au XIXe s., à mi-pente. Extrêmement sinueuse et exposée au nord, cette route

rend leur accès difficile, ce qui a freiné leur développement au point d'entraîner la fermeture de l'école en 1985.

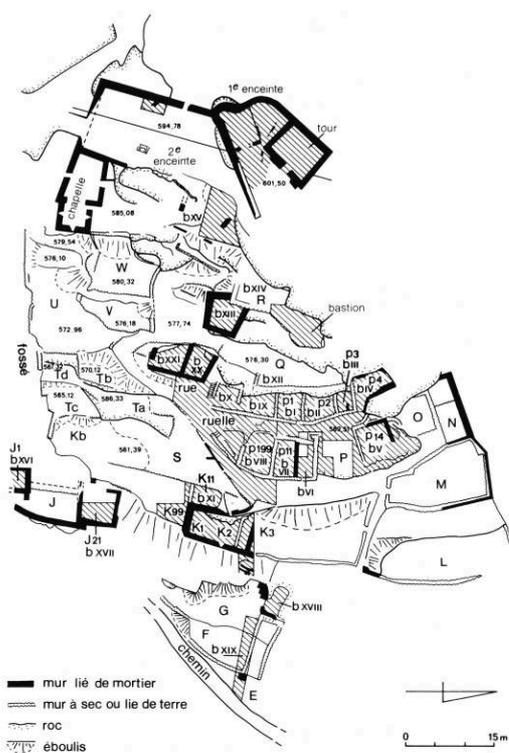
- 6 Le site d'Essertines-Basses était encore habité il y a peu. Son dernier habitant, installé dans la maison familiale située au fond de la vallée, ne l'a quittée définitivement qu'en 1980. On peut encore observer sur le terrain le réseau des voies de circulation anciennes, dont on a toutes raisons de penser qu'il remonte au moins à la période des défrichements médiévaux. L'axe principal est une voie longeant le Vizézy dont se détachent, de part et d'autre, des chemins étroits, aux pentes raides, montant vers les centres de peuplement situés sur les versants supérieurs de la vallée.
- 7 Fort étroite, la vallée du Vizézy ne constitue pas une voie de pénétration vers l'ouest aussi importante que la vallée du Lignon, un peu plus au nord. Par le col de Supeyres, elle permet cependant de franchir les Monts du Forez et, par les vallées de petits affluents descendant vers l'ouest, d'accéder à la vallée de la Dore, en Auvergne, à proximité d'Ambert.
- 8 Actuellement, les pentes de la vallée du Vizézy ne sont plus cultivées ; les versants exposés au nord et à l'est sont recouverts par des forêts ; les pentes sud et ouest, en herbe ou en fougères, constituent de maigres pâturages. Parfois subsistent, à exposition favorable, quelques rangs de vignes. Partout s'observent les traces d'aménagement de terrasses de culture. Même si les fouilles réalisées sur le site du village d'Essertines-Basses suggèrent une date postérieure au Moyen Age pour l'installation des terrasses sur les vestiges des bâtiments d'habitation, on ne saurait exclure qu'ailleurs certaines des terrasses de culture puissent être plus anciennes.
- 9 Le cours rapide mais régulier du Vizézy a constitué un atout économique majeur pendant toute la période où l'énergie hydraulique a été exploitée par divers artisans, du Moyen Age à la révolution industrielle. La vallée est parsemée de ruines de moulins. Des documents médiévaux attestent déjà leur présence à Essertines.

## Le site d'Essertines-Basses

- 10 C'est la lecture d'une série d'articles publiés dans le *Bulletin de la Diana* en 1954 par un enfant du pays, l'abbé J. Epinat, alors curé d'Essertines, qui a fait connaître le site aux chercheurs du Groupe d'Archéologie Médiévale de l'Ecole des Hautes Etudes en Sciences Sociales (Epinat 1954). Une première prospection a été effectuée dès l'automne 1970. Malgré la couverture végétale très dense, il a été possible d'identifier la plupart des éléments relevés avec soin par l'abbé Epinat.
- 11 Au-dessus de la chapelle Saint-Etienne, maintenue en bon état par la commune d'Essertines-en-Chatelneuf, et au nord de celle-ci, l'éperon rocheux présentait les vestiges les mieux conservés. Son extrémité, qui présentait une éminence en dôme, était entourée, des côtés ouest et sud, par une muraille aux assises régulières de gros moellons qui dessinait un bastion arrondi au sud-ouest, entre deux murs rectilignes. En avant de cette première enceinte, et enserrant un espace en contrebas, une grande muraille de plus de cinq mètres de haut, au sud-ouest, et son retour vers l'est, ébauchaient le plan d'une seconde enceinte quadrangulaire à laquelle venait s'appuyer le mur occidental de la nef de la chapelle. Un calvaire aux sculptures très érodées avait été dressé dans cette enceinte.

- 12 On distinguait encore clairement le fossé, creusé dans le roc à travers l'isthme qui reliait l'éperon au versant de la vallée, et barrant l'accès du seul côté où le terrain n'offrait pas de défense naturelle. Le comblement partiel de ce fossé avait sans doute été obtenu en faisant effondrer la muraille de la seconde enceinte, qui le surplombait. Il est probablement en relation avec l'aménagement de la « route nouvelle », dans le second quart du XIXe s., à peu de distance d'Essertines-Basses, mais plus haut sur le flanc de la montagne.
- 13 Au pied de la chapelle, du côté sud, puis se poursuivant vers l'aval dans le même axe que le fossé barrant l'éperon, on distinguait nettement une dénivellation correspondant à l'emplacement d'un large et profond fossé, qui isolait donc une partie de la pente de l'éperon située au-dessous de la chapelle et de l'ensemble des mines couronnant le sommet (**fig. 2**). Si ces dernières étaient dès l'abord identifiables aux vestiges d'un château, des pans de murs situés plus bas sur la pente, dans l'espace délimité au sud par le fossé creusé dans la roc, semblaient appartenir à un habitat plus modeste.

## 2- Plan topographique du site d'Essertines



Les hachures indiquent les zones fouillées

- 14 La topographie et les vestiges de cet ensemble n'ont pu être observés parfaitement qu'après le déboisement et le débroussaillage de toute la zone allant du château au Vizézy (**fig. 3**), travail considérable qui a été réalisé en plusieurs étapes. Dès les premières prospections cependant, un chemin a été repéré, cerné par endroits de murets effondrés, à demi recouvert ailleurs par de grands éboulis de pierres, et descendant en lacets. De part et d'autre, le terrain était aménagé en terrasses de faibles dimensions. Sur l'une d'elles se dressaient, à plus de quatre mètres de hauteur, les murs d'un bâtiment de plan presque carré.

### 3- Le relief du site, vu du nord-est



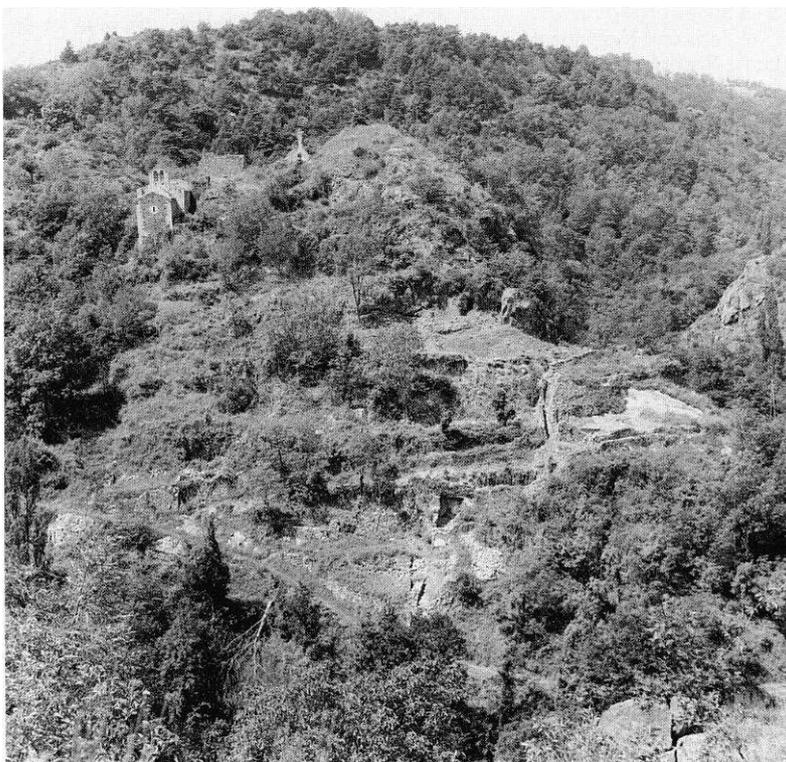
- 15 À peu près à mi-pente, entre le sommet de l'éperon et le Vizézy, avait été remarqué un grand pan de muraille, au pied duquel courait un chemin d'axe nord-ouest sud-est, suivant une courbe de niveau. Plus bas sur la pente, le faciès du site était complètement différent ; on notait que cette rupture se produisait à l'altitude où disparaissait le tracé du fossé creusé dans le roc depuis le pied de la chapelle. En aval de cette ligne, apparaissaient entre des affleurements rocheux, des murets, des terrasses, des tailles rupestres pratiquées dans les parois rocheuses, mais l'intervention humaine y apparaissait plus diffuse et discontinue.
- 16 À proximité de la rivière, en revanche, les traces d'une occupation plus dense demeuraient lisibles. Outre les bâtiments encore occupés, certaines des maisons récentes et les ruines d'autres bâtiments ont pu être identifiées comme des moulins : des meules dormantes en pierre étaient encore en place (elles ont disparu depuis) et un bief amenant l'eau du Vizézy vers l'un des ces bâtiments se voyait encore. L'observation du cadastre de 1832 a montré que des groupes de moulins existaient, au début du XIXe s., en amont et en aval d'Essertines-Basses. Leurs ruines sont actuellement noyées dans les broussailles.
- 17 Un pont en pierre datant du XIXe s. relie les deux rives du Vizézy, un peu en amont de l'emplacement où avait été édifié celui qui l'avait précédé.

## Les recherches

- 18 À l'occasion de la première prospection, l'équipe apprenait qu'un projet de construction de barrage était en cours d'étude. Destiné à l'alimentation en eau de la ville de Montbrison, le lac de retenue devait noyer toute cette partie de la vallée du Vizézy et atteindre la zone basse de l'habitat fortifié. Décidant d'intervenir pour effectuer au moins un repérage des vestiges avant la destruction du site, le Groupe

d'Archéologie Médiévale déposa une première demande d'autorisation de fouille qui ne fut pas prise en considération. Les recherches purent toutefois commencer en août 1973, avec deux objectifs : d'une part le relevé des importants vestiges apparents (murailles du château, chapelle, tracé des fossés, relief des terrasses, parois rocheuses taillées) (**fig. 4**), d'autre part une fouille stratigraphique limitée. La végétation opposait au relevé des structures un obstacle qui n'a pu être vaincu que progressivement. Le plan des édifices castraux et de la chapelle, mieux dégagés, a pu être levé dès la première campagne. C'est seulement en 1980 qu'a été achevé le plan de la zone d'habitat délimitée par le fossé.

#### 4- Vestiges apparents avant la fouille dans la partie haute du site



- 19 En effet, les recherches ont pu se prolonger sur ce site, en raison des obstacles techniques et financiers qu'a rencontré le projet de construction de barrage ; celui-ci n'est pas complètement abandonné, mais les délais ont laissé la possibilité de réaliser une étude archéologique approfondie. Entre 1973 et 1991, dix-sept campagnes de fouilles ont été menées à Essertines, pendant des durées allant de trois à six semaines avec des moyens financiers variables, provenant du Centre National de la Recherche Scientifique et de l'École des Hautes Etudes en Sciences Sociales au début, puis pendant trois années, de la Direction des Musées de France, au titre de l'enrichissement des collections du Musée National des Arts et Traditions Populaires. Ce chantier a été financé par la Direction des Antiquités Historiques de la Région Rhône-Alpes et, depuis 1987, par le Conseil Général de la Loire. Une aide permanente est assurée par le Centre Interuniversitaire d'Histoire et d'Archéologie Médiévales (E.H.E.S.S. et Université de Lyon II) et par le Centre de Recherches Historiques de l'E.H.E.S.S.
- 20 L'encadrement des fouilleurs a été assuré par les membres du Groupe d'Archéologie Médiévale de l'E.H.E.S.S. et du Centre Interuniversitaire d'Histoire et d'Archéologie

Médiévales, secondés en 1974 et 1975 par des archéologues de l'Institut d'Histoire de la Culture Matérielle (Académie Polonaise des Sciences), placés sous la responsabilité de Françoise Piponnier, directeur d'études à l'E.H.E.S.S. Dans la zone castrale, la fouille a été dirigée par Bruna Poisson-Maccari, docteur en archéologie et Jean-Michel Poisson, maître de conférences à l'E.H.E.S.S. Des étudiants français et étrangers ont pris part aux recherches, venant de l'E.H.E.S.S., des Universités de Dijon, Lyon, Montpellier, Paris, Tours, des Universités de Bari, Bologne et Palerme (Italie), de Amherst College (Etats-Unis) et de l'Université de Varsovie (Pologne). Des ouvriers appartenant à la Société Montbrisonnaise de Travaux Publics, puis à l'entreprise Epinat d'Essertines, ont participé à plusieurs campagnes de gros terrassement.

- 21 La stratégie de la fouille a été largement infléchie par les circonstances de l'intervention, conçue comme un sauvetage rapide dans une première phase, et par la nature du terrain. Une exploration prioritaire de la partie basse du site s'imposait au départ pour repérer les limites de l'habitat fortifié (*castrum*) médiéval, la « porte de la barrière » qui protégeait son accès, et pour analyser la nature de l'occupation en aval de ce qui paraissait être la limite médiévale du site. La difficulté que présentait la manœuvre de brouettes sur un terrain aussi abrupt nous incita très vite à déverser les déblais de la fouille immédiatement en aval des sondages, et donc à commencer l'exploration par les zones les plus basses que nous souhaitions étudier.
- 22 C'est seulement en 1977 qu'a été entreprise l'exploration de la zone castrale. Trois campagnes avaient déjà révélé le bon état de conservation des vestiges dans l'habitat, leur intérêt et l'abondance des mobiliers. Comme il était possible de déposer les déblais provenant de la fouille du château sur la pente opposée au village, l'exploration a pu être menée simultanément dans ces deux secteurs.
- 23 Au sommet de l'éperon, nous disposions encore des vestiges imposants des deux enceintes pour guider la fouille, et aussi du dessin de l'*Armorial* de Guillaume Revel (Bibliothèque nationale, Paris, ms. fr. 22 297, f° 474) (photo de couverture). Celui-ci représentait une tour quadrangulaire, entourée par deux enceintes, dressée au point le plus élevé du site. Aucune trace d'un tel édifice n'apparaissait au début des recherches. Une première exploration visant à localiser cette tour a été effectuée au moyen d'une tranchée large de deux mètres et longue de dix-sept, partant du mur de courtine ou première enceinte, au sud, et recoupant le sommet de l'éperon (**fig. 5**).

##### 5- Mise en évidence des murs et du sol de la tour dans le premier sondage au sommet du site



- 24 Les murs du donjon n'ont été retrouvés que sur une faible hauteur, mais la qualité des aménagements, la présence de traces d'incendie, la richesse du mobilier, ont conduit à étendre cette fouille, d'abord dans la tour puis entre la tour et la courtine. Seuls deux sondages ont été effectués entre la première et la seconde enceinte, dans l'espace quadrangulaire où est édifié le calvaire. Le premier a révélé la présence d'une structure antérieure à la seconde enceinte, fortement arasée, et la faible profondeur des couches archéologiques. Le deuxième a mis en évidence le seuil de la poterne ménagée dans le mur occidental de la seconde enceinte. L'intérêt d'une fouille complète de cette zone paraissant des plus limités, les recherches se sont bornées à ces deux sondages.
- 25 La chapelle doit être identifiée, pour partie au moins, à celle représentée sur le dessin de *l'Armorial* de Revel. Une nef, peut-être ajoutée ou agrandie au XVI<sup>e</sup> s., en a transformé l'aspect général. Dès la première prospection, le maire de la commune d'Essertines avait demandé que ne soit effectué aucun sondage dans la chapelle ou à proximité. L'équipe s'est tenue strictement à l'engagement pris à ce moment. Une fissure très apparente sur le chevet de la chapelle justifiait d'ailleurs une attitude prudente.
- 26 Ce n'est donc pas une étude archéologique exhaustive du château que nous présentons. Au cœur de l'ensemble, dans la tour et entre la tour et la première enceinte, la fouille a été aussi complète que le permettait le terrain. Cependant, ses données ainsi que l'analyse des mobiliers sont riches d'informations sur la succession des édifices, leurs occupants, leur genre de vie, suffisamment en tout cas pour être confrontées avec l'ensemble documentaire relatif au site et à son environnement.
- 27 Il est rare en effet de disposer d'un ensemble de documents d'archives aussi varié et complet pour un site médiéval déserté. Certes, la plupart des textes sont tardifs. Mais l'ensemble massif de données concernant Essertines dans le courant du XV<sup>e</sup> s. donnait

l'occasion de vérifier et d'apprécier la fiabilité de sources écrites et iconographiques médiévales grâce aux résultats archéologiques, et aussi d'évaluer l'apport des données de la fouille face aux textes et à l'image.

- 28 Après l'analyse des documents disponibles concernant le château d'Essertines, les textes et le dessin de l'*Armorial* de Revel, seront présentés les résultats de l'étude archéologique, avec l'analyse de la stratigraphie, des vestiges monumentaux et des mobiliers. Grâce à ces diverses sources, il est désormais possible de caractériser avec précision le rôle qu'a pu jouer pendant plusieurs siècles le petit château montagnard d'Essertines et de déterminer les activités et le genre de vie de ses occupants.

## Chapitre 2. Un château dans les Monts du Forez : l'apport des documents

Françoise Piponnier

---

- 1 Si la plaine du Forez est peuplée et urbanisée à l'époque romaine, rien n'indique la présence d'habitats à ce moment dans permanents les Monts du Forez. La pauvreté des archives antérieures au XIe s. concernant la région ne permet de déterminer ni le moment exact où les défricheurs se sont lancés à l'assaut de leurs pentes boisées et broussailleuses, ni quels ont été les promoteurs de ce mouvement.

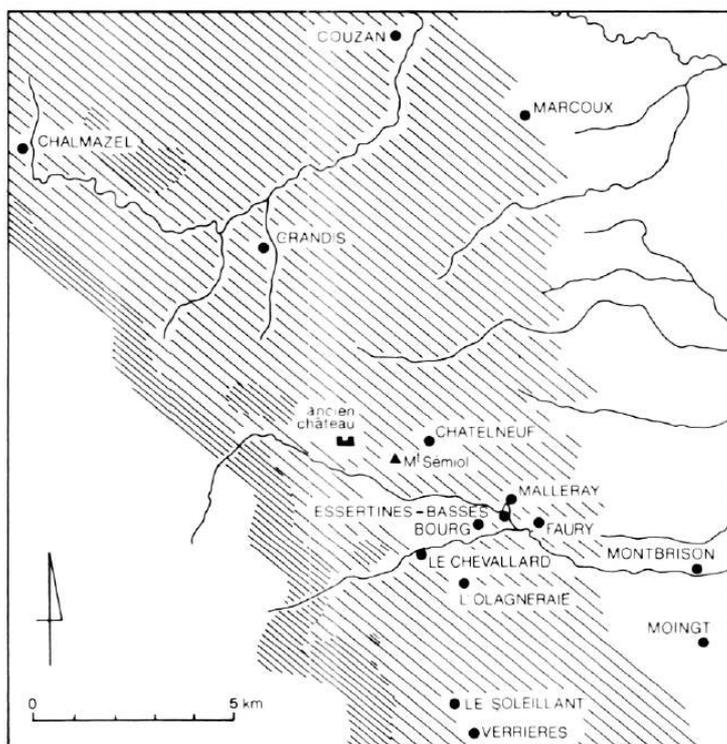
### Les défrichements

- 2 Le toponyme d'Essertines suffit par lui-même à rattacher l'occupation de ce terroir à l'époque de la colonisation de nouvelles zones en friche, assez tôt sans doute, vu la proximité de la plaine et de la cité gallo-romaine de Moingt, avant la fin du Xe s., en tout cas, si le témoignage du plus ancien texte mentionnant Essertines a été transmis fidèlement par une copie médiévale, mais nettement postérieure.
- 3 Ce n'est pas un hasard, non plus, si ce premier document est d'origine religieuse et doit attester l'existence d'une paroisse : le réseau des structures religieuses se met en place au moment même où commence le peuplement sur les fronts pionniers. Il s'agit d'une simple mention, dans la liste des possessions de l'église métropolitaine de Lyon (Guigue 1885 ; Feuillet et Guilhot 1985), où apparaît l'église Sainte-Marie d'Essertines avec chapelle et dépendances (*ecclesia Sancte Marie de Exartinis cum capella et appenditiis*). Daté de l'année 994, ce texte mentionne des personnages qui ont vécu au XIe et au début du XIIe s. L'énigme qu'il pose a retenu l'attention de plusieurs historiens. Les hypothèses d'interprétation qu'ils proposent vont du faux délibéré, rédigé avant 1233, à la réutilisation d'un inventaire authentique, effectivement dressé par l'évêque Burchard II (vers 978-1103), recopié dans la seconde moitié du XIIe ou au début du XIIIe s. en

intercalant certaines nouvelles acquisitions au moment de la transcription du document dans le cartulaire.

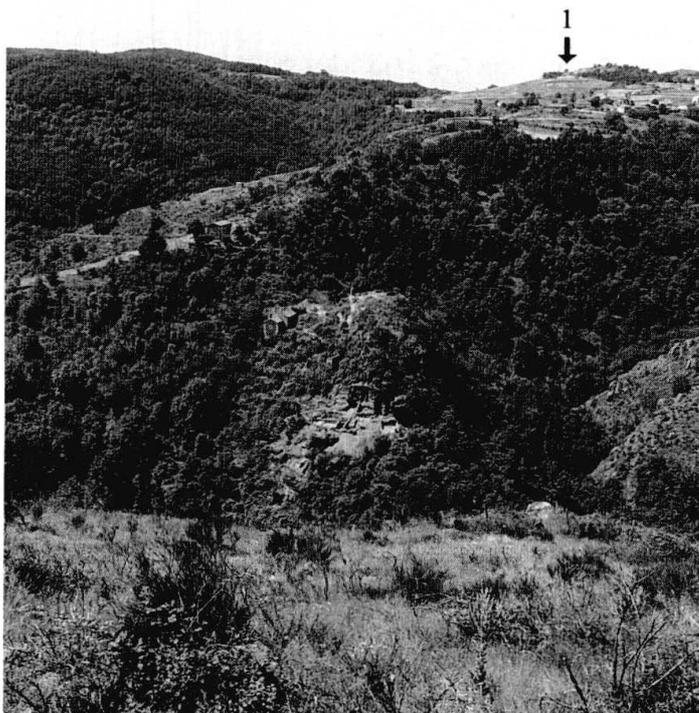
- 4 Cette dernière hypothèse paraît la plus vraisemblable. La cartographie des données qu'offre la plus récente étude du texte montre, pour le Forez, un réseau de paroisses assez dense dans la vallée de la Loire et quelques rares mentions d'églises sur les premières pentes des Monts du Forez. Leur présence reflète probablement l'état d'un front de colonisation relativement précoce, antérieur à la création du comté de Forez et à l'édification du château de Montbrison, qui interviennent seulement dans la seconde moitié du XIe s.
- 5 La chapelle mentionnée comme faisant partie de la paroisse d'Essertines est difficilement identifiable en 994 à celle qui se dresse encore sur le site d'Essertines-Basses. C'est en effet à une date plus tardive que l'on doit assigner l'installation du château, en un lieu dont la valeur défensive est le seul atout. En outre, le style du bâtiment rattache cette chapelle, au plus tôt, au XIe s. La mention, au Xe s., d'une chapelle appartenant à la paroisse d'Essertines peut être le résultat d'une addition tardive, lors de l'établissement de la copie qui nous est parvenue, fin XII-début XIIIe ; elle peut aussi faire référence, si l'on ne retient pas cette première hypothèse, à une implantation religieuse dans une autre localité en cours de peuplement sur un front de défrichement. En effet, les paroisses montagnardes citées les plus proches sont Marcoux, au nord et Verrières au sud, ce qui laisse bien des possibilités pour placer dans l'intervalle des centres de colonisation, moins importants ou d'implantation plus récente, mais contemporains des trois paroisses mentionnées (Piponnier 1987, p. 32-33) (fig. 6).

#### 6-Essertines et son environnement



- 6 Ce document concernant la paroisse d'Essertines pose plus de questions qu'il n'en résout quant à la date du défrichement, donc de l'occupation paysanne. Notons que l'église paroissiale actuelle, édifice du XVI<sup>e</sup> s., est située au Bourg, peu distant d'Essertines-Basses à vol d'oiseau, mais nettement plus haut sur le rebord de la vallée du Vizézy, à proximité de terrains moins accidentés : le site d'Essertines-Basses culmine à 603 m d'altitude ; le Bourg s'élève entre 690 et 700 m. (fig. 7).

7 - Essertines-Basses, dominant la vallée, et le Bourg d'Essertines (1) situé sur le rebord supérieur du plateau



## Pouvoir comtal et luttes d'influences

- 7 Cette zone des Monts du Forez a dû prendre de l'importance lorsque s'est constitué le comté de Forez, dans la seconde moitié du XI<sup>e</sup> s. Evincée de Lyon par les archevêques, la famille comtale installe sa résidence au débouché de la vallée du Vizézy dans la plaine, position centrale dans ses possessions. Les comtes commencent alors à construire le château de Montbrison, destiné à devenir le cœur de leur capitale. Le site choisi est une butte basaltique culminant à 429 m d'altitude, qui domine la plaine de 30 à 40 m. Le château comtal semble avoir été édifié entre 1075 et 1080 ; il existait en tout cas avant 1095-1097 puisque le comte Guillaume, tué à la Croisade en 1097, avait fondé avant son départ un hôpital destiné aux pauvres dans l'enceinte du château (*in castello Montisbrisonis*) (Fournial 1967).
- 8 L'installation à cet endroit du siège du pouvoir et d'un habitat marque une rupture totale avec le schéma d'occupation antérieur. La capitale du Forez gallo-romain était Feurs, « *Forum Segusiavorum* », le « *Foro Segustavaru* » de la Table de Peutinger, situé sur la Loire à 25 km environ au nord-est de Montbrison. Un centre romain s'était développé

aussi, près d'une source thermale, à Moingt, à 2 km au sud de l'emplacement choisi par le comte de Forez. Au pied du château comtal, où l'on ne trouvait auparavant qu'un hameau, se développe rapidement une ville qui supplante définitivement les centres d'origine romaine. Des maisons sont mentionnées dès le premier tiers du XIIe s. ; le marché hebdomadaire est institué en 1130. En 1173, à la suite du traité qui règle le conflit entre les archevêques de Lyon et le comte, ce dernier renonce à ses droits sur le Lyonnais et affirme sa suzeraineté sur l'ensemble du Forez, dont Montbrison devient la capitale.

- 9 Dans le même temps se joue, au nord du comté, une lutte d'influences dont le principal protagoniste est le comte de Beaujeu, allié à une puissante famille installée sur un contrefort des Monts du Forez, à Couzan. Nulle part attesté avant 1100, ce château doit être contemporain de la forteresse comtale de Montbrison, et sa seigneurie s'étend largement dans la montagne comme dans la plaine, ponctuée de places fortes. Interrompue par des accords de paix aussitôt démentis par la reprise des hostilités, cette guerre s'étend sur tout le XIIe et le début du XIIIe s. (Perroy 1962, p. 204-216). Même après l'entrée du seigneur de Couzan dans sa vassalité, en 1223, le comte continue de susciter la construction de places fortes pour surveiller, dans les Monts du Soir, la forteresse de Couzan et celles qui en dépendent ; c'est ainsi qu'il autorise, par exemple, l'installation d'une maison forte à Chalmazel en 1231 (Perroy 1976, p. 497).

## Les forteresses montagnardes

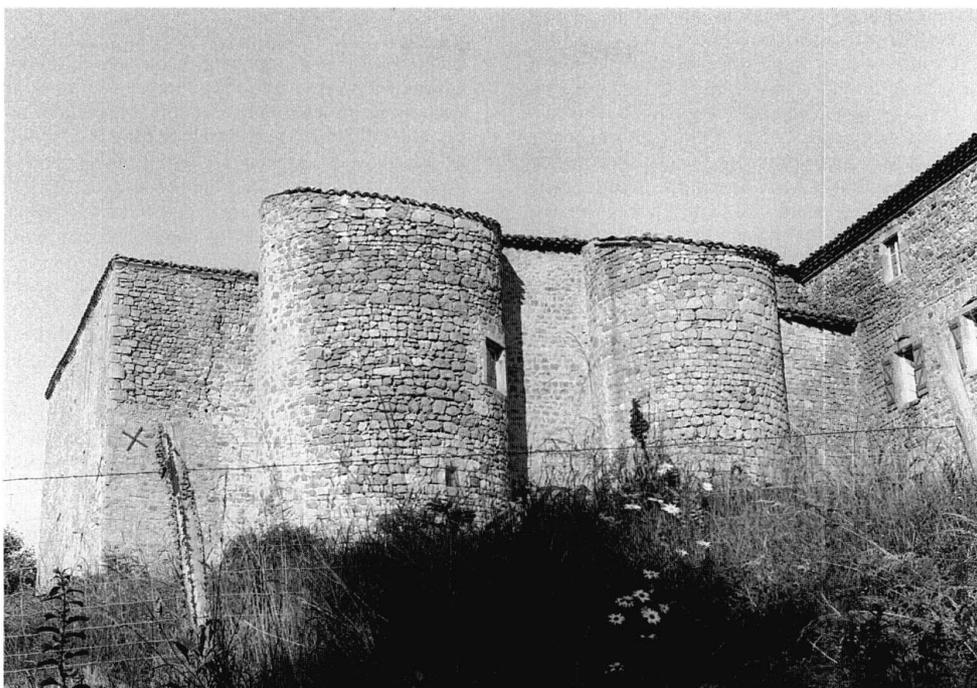
- 10 C'est dans ce contexte, de l'installation des comtes à Montbrison et des luttes qu'ils doivent mener dans les Monts du Forez contre les Damas de Couzan, que s'inscrit l'apparition du château d'Essertines. La plus ancienne mention du « château d'Essertines », désignant en l'occurrence le mandement, remonte à 1190 (Huillard-Bréholles 1967, t.1 p. 8) ; mais le document perdu n'est connu que par des inventaires anciens. Il s'agit d'une composition entre membres d'une même famille de Montbrison qui se disputent des biens situés dans diverses châtellenies voisines de cette ville.
- 11 Le premier document authentique date de 1207-1210 (Chartes du Forez, t.V n° 605). A ce caractère inattaquable, il joint l'avantage d'énumérer les éléments dont se compose l'ensemble castrai d'Essertines. En effet, le testament d'Albert de Thizy, chevalier richement possessionné en Beaujolais et en Forez, est très détaillé car ce personnage sans descendance y procède à la distribution de tous ses biens après avoir assuré le douaire de son épouse.
- 12 Essertines figure à deux reprises dans ce texte, d'abord l'église paroissiale à laquelle est léguée une rente pour l'entretien d'une lampe dans le sanctuaire  
(ecclesie beare Marie supra Essartines, III sol. debitaes al olenarea ad accendendum lampadem union in perpetuo).
- 13 Cette mention souligne la distinction faite entre la localité, alors appelée « Essartines » et l'église paroissiale, située plus haut dans les Monts.
- 14 Un second legs concerne Essertines, ou tout au moins certains de ses édifices  
(Alberto filio Ugonis de Siureu, domum d'Essartines et muram que est supra capellatn, et quicquid plus iuris habebat a Essartines, excepta solummodo parte quam habebat in turri et cortina quam dedit G. comiti Foresii..).

- 15 Le bénéficiaire du legs, Albert fils de Hugues de Sury porte le même prénom que le donataire ; on peut en déduire qu'il s'agit d'un filleul. Il appartient à un lignage très proche, probablement apparenté à celui du testateur car son père Hugues, ainsi que son oncle Artaud sont désignés comme les exécuteurs du testament ; son cousin germain Encrin bénéficie aussi d'autres largesses posthumes d'Albert de Thizy.
- 16 Les « droits » que possédait le testateur dans le mandement d'Essertines, probablement des redevances sur des terres, des maisons paysannes, voire des moulins, ne sont malheureusement pas détaillés. La partie « noble » d'Essertines, l'appropriation de ses composantes et même leur disposition dans l'espace sont définies clairement en quelques mots : Albert de Thizy lègue une maison seigneuriale (*domum*) et une ruine (*muram*) dont l'édition des Chartes du Forez suggère en note « que la mure soit spécifiée parce que ruine d'une maison seigneuriale ». Nous ne savons rien, bien sûr, quant à la longévité de ce type d'édifice, mais la présence d'une « mure » tendrait à confirmer que les édifices castraux d'Essertines ne sont pas, en ces premières années du XIIIe s., de construction récente. Ces éléments résidentiels, maison et « mure », distincts de la tour et de la courtine, sont situés au-dessus de la chapelle.
- 17 Il est vraisemblable que la chapelle mentionnée correspond, au moins en partie, à l'édifice encore debout sur le site. L'une des fenêtres du chœur, dont le linteau monolithe est gravé de rayons imitant les joints d'un arc maçonné, est rattachée par les historiens de l'art au XIe s. En tout cas, même si la chapelle a été remaniée ou partiellement refaite, il est peu probable qu'elle ait changé de place.
- 18 Soigneusement distinguées du legs destiné à Albert de Sury, la tour et sa courtine, partie essentielle de la forteresse sont cependant mentionnées. Albert de Thizy n'en avait possédé qu'une « part ». Cela n'a rien de surprenant car le partage d'un château et de son mandement entre plusieurs seigneurs « parçonniers » n'est pas rare. Mais on apprend aussi que le testateur avait fait don de cette part, antérieurement, au comte de Forez. Il est vraisemblable que le suzerain possédait déjà le reste de la tour et de la courtine d'Essertines. Le don apparaît ainsi, à côté des achats et des confiscations (Perroy 1976, achat p. 144, confiscation p. 438), comme l'un des moyens employés par les comtes de Forez dans la poursuite de leur politique systématique d'acquisition de châteaux. Ceux-ci servent à renforcer leur pouvoir militaire tandis que les revenus des châtellenies contribuent à accroître leur puissance économique.
- 19 Il n'est plus question dans les autres documents du XIIIe s. des édifices castraux d'Essertines. Les mentions du « château » désignent en fait le mandement, la châtellenie. Mais sa dénomination subit une évolution progressive : le mandement d'Essertines devient mandement d'Essertines et Chatelneuf, puis n'est plus cité, le plus souvent, à partir du XIVe s., que comme mandement de Chatelneuf.
- 20 Essertines n'est pas resté longtemps la seule place forte siège de châtellenie comtale sur les pentes des Monts du Forez à l'ouest de la capitale. A quelque 3 km au nord-ouest, le petit massif basaltique du Mont Semiol, culminant à 1021 m d'altitude, a dû offrir, pour l'installation de la forteresse de Chatelneuf, un certain nombre d'avantages décisifs : une situation plus avancée lorsque le front de colonisation eut escaladé les Monts du Forez : une position plus proche de la région où se joue la lutte contre les seigneurs de Couzan ; enfin, à une époque où le château médiéval cesse d'être une simple tour et prend de l'ampleur, un espace, moins bien protégé que l'éperon rocheux d'Essertines

par des défenses naturelles, mais plus spacieux et permettant le déploiement d'édifices castraux et d'enceintes plus vastes.

- 21 Il semble bien que ce château « neuf » ait été édifié par le comte de Forez au cours du XIIe s., puisque la plus ancienne mention du toponyme, celle d'un « moulin de Chatelneuf », antérieure même à la plus ancienne mention du château d'Essertines, remonte à 1181. Une église existe à Chatelneuf dès 1225 et le mandement est régulièrement cité à partir de 1250. L'intérêt que les comtes portent à Chatelneuf est souligné par le fait que ce château ait constitué, à plusieurs reprises, le douaire des comtesses de Forez.
- 22 Dans l'intervalle des châteaux que le comte édifie ou reprend en main, le réseau des forteresses se densifie avec l'apparition de maisons fortes ou maisons nobles fortifiées. Autour d'Essertines, nous voyons le comte autoriser l'un de ses fidèles à élever une maison forte à Chalmazel en 1231, sur une terre que celui-ci tenait en fief de lui, maison forte qu'il avoue jurable et rendable au comte. C'est aussi vers cette époque que les héritiers d'Albert de Thizy doivent avoir quitté la « maison » et la « mure » situées au-dessus de la chapelle d'Essertines. Le petit-fils d'Albert de Sury, mort en 1286, figure dans les chartes à partir de 1257 sous le nom de « Faucon de Sury du Chavalar » (Perroy 1976, p. 843). Dressé en 1333, le testament inédit d'un autre Faucon de Sury (Perroy 1976, p. 845), document inconnu d'Edouard Perroy<sup>1</sup>, mentionne déjà « lo Chavalar » comme résidence de tout son lignage (**fig. 8**). S'il lègue cette maison à son héritier principal, son fils Albert, il stipule que Miracle, son « épouse très chère » et un autre de ses fils, Dynet, doivent y recevoir « vivre et vêtement ». Très mal documentée car elle est toujours demeurée allodiale, la maison du Chevallard présente encore, du côté ouest, trois tours de plan circulaire reliées à une enceinte et les vestiges d'une autre tour, au nord-est. L'ensemble ébauche le plan, familier pour ce type de fortification, d'un quadrilatère flanqué de tours aux quatre coins. Plusieurs testaments de membres de cette famille sont conservés, mais aucun n'apporte d'information sur le *castrum* d'Essertines ou son château.

## 8 - La maison fortifiée du Chevallard



- 23 L'examen des documents concernant le site et l'ensemble des forteresses de cette petite région du Forez permet d'ébaucher à grands traits l'histoire des origines d'Essertines. Le défrichement des premiers contreforts des Monts du Forez se produit au cours du Xe s. sans doute. Une paroisse est installée à un endroit où le peuplement, probablement dispersé, est un peu plus dense, au-dessus de l'étroite vallée du Vizézy. Au moment où le comte s'installe en Forez et construit son château de Montbrison, dans le dernier quart du XIe s., cette zone prend une importance accrue. Le château d'Essertines a dû être édifié sans délai pour défendre l'approche du château comtal du côté occidental et pour assurer une domination seigneurale sur les espaces défrichés, source de nouveaux revenus, ce qui fut réalisé probablement dès le début du XIIe s. La proximité de la ville, marché et centre de consommation, dynamise l'économie agricole et pastorale des Monts ; les défrichements se poursuivent en altitude. Les luttes constantes avec les Damas de Couzan incitent le comte à renforcer son réseau de forteresses, par la construction d'une nouvelle génération de châteaux dont Chatelneuf fait partie, ou par sa mainmise sur les anciens châteaux (fin XII-XIIIe s.). Ultérieurement, maisons fortes et maisons nobles fortifiées densifient ce tissu en reproduisant le modèle castrai à l'échelle des moyens dont dispose une famille de petite noblesse (fin XIIIe, XIVe et même XVe s.)(Couturier et Piponnier 1986).

## La fin de l'âge des châteaux

- 24 Après le testament d'Albert de Thizy, il faut attendre le plein XVe s. pour retrouver un ensemble documentaire qui apporte une information précise sur le château et l'ensemble d'Essertines. Le terrier de la dame du Chevallard (Archives de la Diana, Montbrison, exemplaires les plus complets 1 E 174 et 1 E 175) ne concerne pas directement l'ensemble castrai, puisque tour et courtine sont aux mains du comte de Forez depuis le début du XIIIe s. La tour est citée pourtant à maintes reprises dans ce

document qui décrit une à une les parcelles, bâties ou non, relevant de la censive des seigneurs du Chevallard. Elle apparaît soit comme confins de l'une de ces parcelles, soit comme aboutissement de la rue principale du *castrum* qui s'est constitué au pied de ce château. Établi en 1437 et complété jusqu'aux dernières années du XV<sup>e</sup> s., ce terrier semble confirmer la disparition de toute maison noble appartenant au lignage héritier d'Albert de Thizy dans le *castrum*, au-dessus de la chapelle. Document incomparable pour la connaissance de l'habitat associé au château, dans le *castrum* et même en dehors, le terrier du Chevallard ne donne qu'une image très sommaire du château au XV<sup>e</sup> s.

- 25 Le dessin de l'*Armorial* de Guillaume Revel est assurément un document important. Cette représentation fait partie d'un recueil établi vers 1445 à la demande du duc de Bourbon, héritier du comté de Forez. Outre les armoiries et devises des principales familles nobles établies dans ses possessions d'Auvergne, du Forez et du Bourbonnais, ce prince a voulu qu'y figurent les forteresses qui lui appartenaient. Les dessins sont de plusieurs mains et leur degré de réalisme, jugé satisfaisant pour l'Auvergne (Fournier 1973) doit être soumis à examen dans le cas du Forez.
- 26 La confrontation entre la figuration d'Essertines et les vestiges visibles avant la fouille a montré d'emblée des discordances qui imposent une analyse critique. La chapelle, seul édifice conservé dans sa totalité, a été dotée par le dessinateur d'une abside nettement incurvée, alors que l'on peut encore observer son chevet plat qui prend appui sur une terrasse rocheuse à une altitude très inférieure à celle du sol de la chapelle. La pente sur laquelle elle est édifiée interdit d'envisager un autre mode de construction et rend tout aussi improbable la forme semi-cylindrique attribuée à la tour flanquant la porte d'accès de l'ensemble castrai du côté du village, à la même altitude que la chapelle.
- 27 Les vestiges confirment l'existence d'une double enceinte même si, avant la fouille, aucune trace de la tour n'était visible au centre de ce dispositif. Cependant la position relative des enceintes représentées ne correspond que vaguement aux vestiges conservés. Cela tient, semble-t-il, au fait que le dessinateur n'a pas pris conscience de la situation du château sur un éperon, mais l'a représenté comme s'il était placé au sommet d'une montagne tronconique. Il a bien observé que les enceintes n'étaient pas disposées autour de la tour, la ceignant de toutes parts sur deux lignes. Mais il n'a pas vu, ou pas su rendre, le fait que cette double défense se dressait du seul côté de l'isthme rattachant l'éperon au flanc de la montagne, pour renforcer le fossé creusé à cet endroit. Dès les premiers relevés, il est apparu aussi que la forme arrondie attribuée à la courtine était à la fois exagérée et simplifiée par rapport au plan que dessine cette enceinte à l'ouest et au sud-ouest.
- 28 Même avant la fouille, il a semblé peu plausible d'attribuer les discordances entre le dessin de l'*Armorial* et les vestiges apparents à d'éventuelles modifications des édifices, intervenues postérieurement au milieu du XV<sup>e</sup> s. La tour d'Essertines cesse à ce moment d'apparaître dans les documents, alors que Chatelneuf figure encore dans un texte rendant compte d'une visite de châteaux dans la première moitié du XVII<sup>e</sup> s. (Viallard 1992). Mais la disparition de Chatelneuf n'est pas mieux explicitée que celle d'Essertines ; un terrier forestier de 1680 révèle seulement la présence de ruines à son emplacement.
- 29 À partir du XVI<sup>e</sup> s., toute la zone du château, du *castrum* et des pentes inférieures, jusqu'au Vizézy, prend le nom d'Essertines-Basses, qu'elle conserve sur les cadastres des XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> s. L'espace portant les ruines des enceintes est désigné au début du XIX<sup>e</sup>

- s. comme « rocher communal » et appartient encore aujourd'hui à la commune d'Essertines-en-Chatelneuf.
- 30 L'éradication du château de Chatelneuf, plus tardive, a été plus complète, puisque le toponyme lui-même a été transporté à un autre habitat du terroir, en même temps qu'y était transféré le siège de la paroisse. Il ne reste plus que des ruines de l'église, dédiée à saint Gilles, attestée comme église paroissiale de Chatelneuf dès 1225.
- 31 Quoique la région n'offre pas des ensembles documentaires particulièrement anciens, fournis et complets, ceux-ci permettent de retracer, avec l'aide des vestiges construits, les grands traits d'un développement castrai assez tardif, mais fortement maîtrisé par le pouvoir comtal installé à Montbrison. Essertines s'inscrit dans cet ensemble et peut se rattacher à la première génération des châteaux de pierre. Peu nombreux, les documents qui procurent plus qu'une simple mention de son nom sont d'un exceptionnel intérêt : le testament d'Albert de Thizy, le terrier du XV<sup>e</sup> s., le dessin de l'*Armorial* de Revel.
- 32 L'histoire de ce château n'est pas, pour autant, pleinement élucidée à partir de ces seuls documents. Ceux-ci ne permettent pas de situer avec précision ses origines et laissent inexplicée sa disparition. Le recours à l'exploration archéologique était le seul moyen envisageable pour tenter de compenser les lacunes documentaires ; le seul aussi susceptible d'apporter le type d'informations que les textes ne livrent pratiquement jamais : le plan des bâtiments, leurs matériaux, leurs aménagements, leurs modalités d'occupation et leurs évolutions.
- 33 D'un point de vue méthodologique, la fouille archéologique avait aussi, à nos yeux, un rôle fondamental à jouer. Elle donnait l'occasion, rare, d'évaluer la fiabilité d'un document figuré médiéval. Face aux textes, l'approche archéologique devait aussi permettre de tester leur véracité. Plus important encore, la confrontation entre les données d'archives et les trouvailles de fouille devait permettre d'évaluer la contribution de ces deux ordres de sources à la connaissance de la civilisation médiévale.
- 

## NOTES DE FIN

1. Je dois à l'obligeance de ma collègue Bernadette Barrière, (Professeur à l'Université de Limoges) que je remercie vivement, d'avoir pu utiliser une photocopie de ce document, conservé dans une collection particulière.

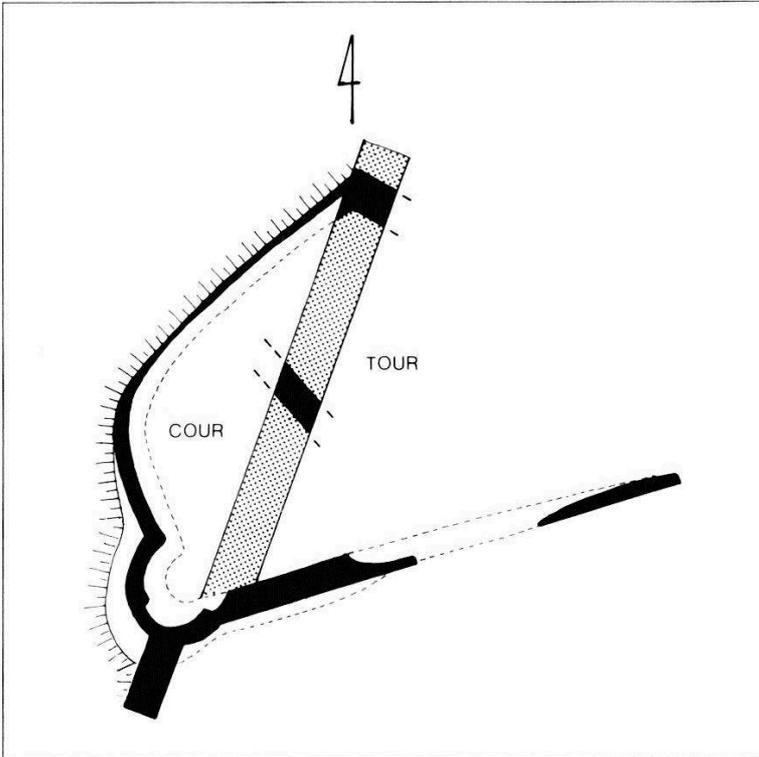
## Chapitre 3. La stratigraphie

Bruna Maccari-Poisson et Jean-Michel Poisson

---

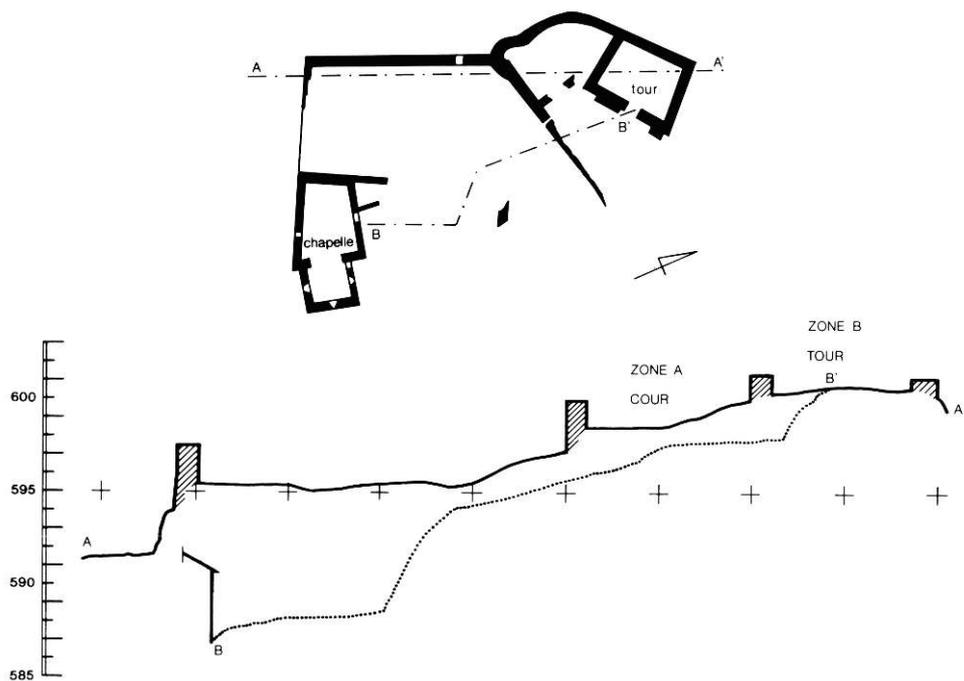
- 1 La zone castrale a été divisée par un carroyage, matérialisé par des piquets équidistants de 5 m, implanté pour faciliter le relevé des vestiges et délimiter les différents sondages. La durée limitée des campagnes de fouille annuelles n'a pas permis d'envisager une fouille en aire ouverte qui aurait sans doute simplifié l'interprétation de l'histoire du site. Ces contraintes logistiques ont obligé à procéder à l'exploration par des sondages restreints, à l'ouest et à l'est d'une tranchée d'origine. De ce fait, la série des unités stratigraphiques relevées est abondante et les diagrammes montrent la complexité de leur mise en phase.
- 2 Une fois découverts, dans la première tranchée exploratoire, les vestiges des murs de la tour, la fouille a été poursuivie d'une part à l'intérieur de cet édifice, d'autre part au sud de celui-ci, dans un espace qui se présentait comme une sorte de large terrasse, délimitée par le mur de la tour au nord et le mur de la première enceinte (**fig. 9**).

### 9 - Localisation du premier sondage dans la zone castrale



- 3 Le sol naturel est marqué par de fortes dénivellations qui, tout au long de la fouille ont rendu impossible la mise en relation des couches de la partie supérieure du site et celles de la zone en contrebas. Ce pendage, d'ailleurs, était déjà lisible dès la surface qui présentait deux niveaux (**fig. 10**).

### 10 - La dénivellation de la zone castrale

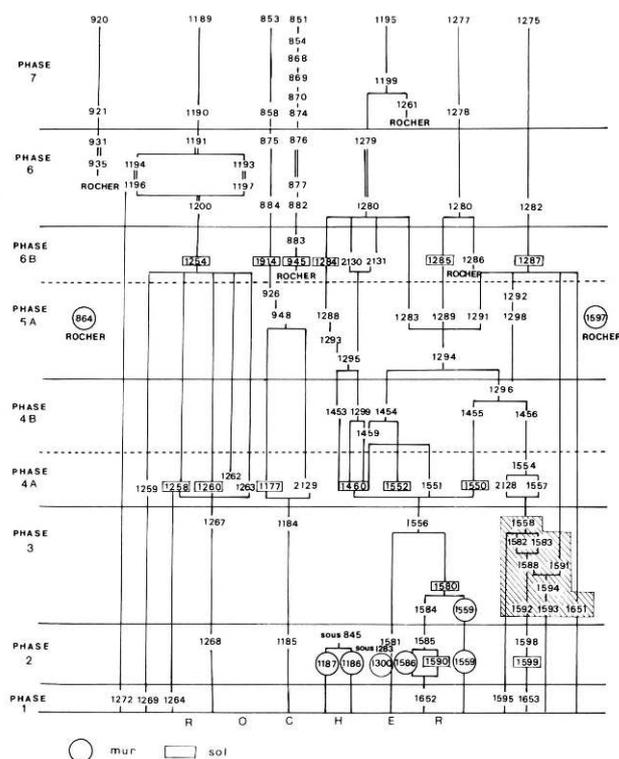


- 4 Les structures mises au jour dessinent ainsi deux ensembles distincts, sans continuité stratigraphique, avec 2 m. de dénivellation.
- 5 L'analyse de la stratigraphie rencontrée et des différentes phases d'occupation reconnues concerne donc deux zones :
  - Zone A : La cour. Elle occupe un replat horizontal situé à l'ouest à 599,80 m. d'altitude. En revanche, le terrain est très en pente à l'est. La limite nord est constituée par une haute paroi rocheuse qui rejoint le sommet du site.
  - Zone B : La tour. Cet édifice a été construit sur la partie la plus élevée du piton rocheux qui culmine à 601,80 m. d'altitude. Ses murs englobent presque toute la surface plane et utilisable. A l'est, une petite plate-forme d'environ un mètre de large permet la circulation externe et, au sud, se relie à un étroit cheminement en pente douce qui amène à l'intérieur de la cour.

## La cour - zone A

- 6 L'exploration a concerné cinq carrés : Z 11, Z 12, Y 11, Y 12, et X 12. L'ensemble des couches rencontrées a permis de mettre en évidence la succession de plusieurs phases d'occupation (**fig. 10,11**).

11- Diagramme de la stratigraphie observée dans la cour

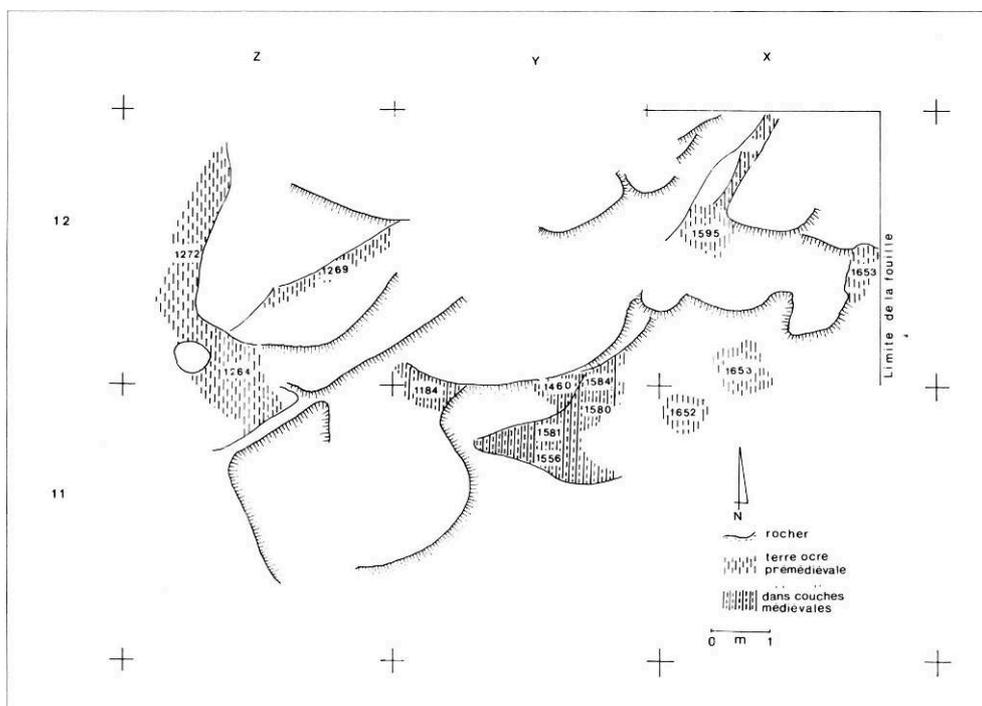


## Phase 1

- 7 Bien avant le Moyen Âge, le site d'Essertines-Basses, et plus précisément la zone sur laquelle s'est implantée la cour, a connu une occupation à l'époque protohistorique.

- 8 Son importance nous reste inconnue puisque les traces mises au jour sont fugaces. Cependant, le mobilier relativement abondant rencontré dans les creux du rocher ne peut être interprété que comme un témoignage, ténu bien sûr, de la présence humaine sur le site à cette époque. La situation défensive des lieux a sûrement joué un rôle déterminant pour l'installation d'un habitat dès les temps les plus anciens, ainsi que la présence toute proche d'une source et de la rivière en contrebas.
- 9 Le mobilier pré-médiéval a été rencontré presque exclusivement dans une terre de couleur ocre remplissant les inégalités du roc d'une façon très irrégulière. Cette terre, fine et sableuse, était mêlée à un cailloutis qui peut provenir de la décomposition du rocher, puisqu'elle a été repérée surtout dans les zones où celui-ci présente des failles, à l'est et à l'ouest (**fig. 12**).

12 - La cour : traces de l'occupation pré-médiévale, phase 1

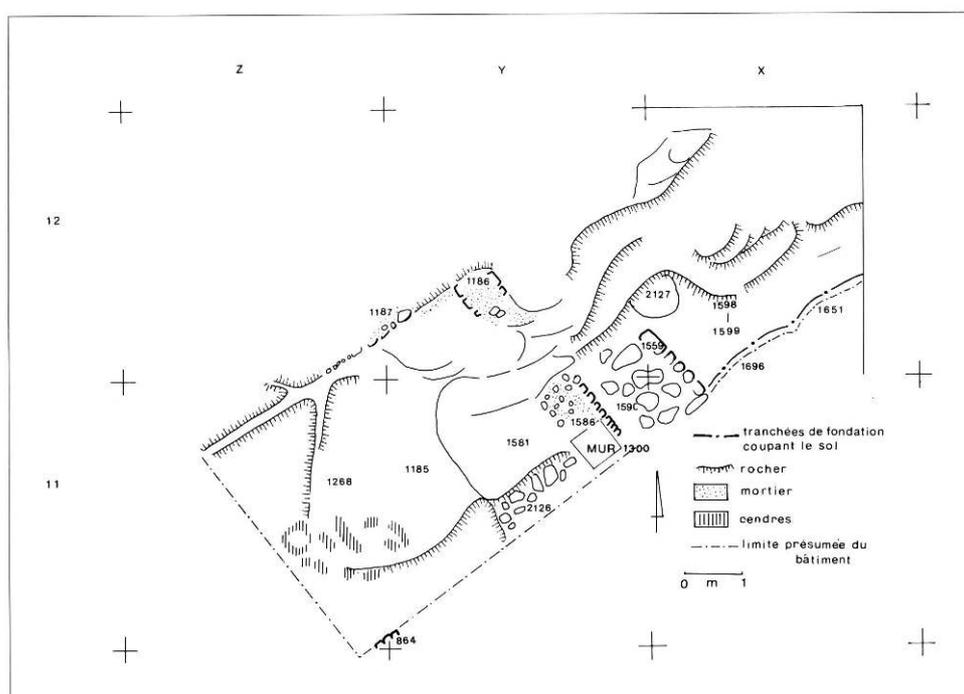


- 10 Les couches composées exclusivement de terre ocre et de cailloutis ont pu être identifiées en plusieurs endroits :
- 11 u. s. 1595 et 1653 dans le carré X 12.  
u. s. 1652 en X 11  
u. s. 1264, 1269 et 1272 dans le carré Z 12.
- 12 Cependant, on n'a pas toujours pu isoler les poches ou taches de terre ocre rencontrées au contact du rocher pendant la fouille des couches appartenant à l'occupation médiévale. Seul le mobilier qu'elles contenaient et leur localisation a permis de les rattacher à cette phase 1. Il s'agit en particulier de quelques lambeaux dans :
- 13 u. s. 1184, 1460, 1556, 1580, 1581 et 1584 dans le carré Y 11.  
u. s. 1558 dans le carré X 12.
- 14 L'ensemble du mobilier pré-médiéval comprend la moitié d'une hache en pierre polie, un nucleus, plusieurs silex et des fragments de céramique.

## Phase 2

- 15 De cette phase, la plus ancienne de l'occupation médiévale, très perturbée par les aménagements ultérieurs, ne restent en place que de rares vestiges. Les structures sont posées à même le rocher et ne conservent que peu de relations sûres avec des lambeaux de sol ou des couches d'occupation.
- 16 L'ensemble le mieux conservé, parce qu'enfoui ultérieurement sous une épaisse couche de remblai, est celui qui constitue un accès aménagé formant un large escalier dans le carré X 12 (fig. 14).

13 - La cour : plan des structures et des sols de la phase 2



## 14 - L'escalier de la phase 2, vu du nord



- 17 Ici le roc est très accidenté et des améliorations ont été nécessaires afin de pouvoir le fréquenter. En revanche, le bâtiment, établi sur la plate-forme à l'ouest, n'est que très partiellement conservé. Ses dimensions restent hypothétiques ainsi que ses agencements internes.

### Les structures

- 18 De l'est vers l'ouest on rencontre (**fig. 13**) :
- 19 u. s. 1559 - Alignement de pierres de gros module posé sur le rocher, lié de terre et conservé sur deux assises sur son parement est. Au niveau de son assise supérieure, soigneusement horizontale, lui est liée une surface dallée, dont ce mur forme le rebord.  
 u. s. 1590 - Dallage de larges pierres posées à plat et constituant le sol d'une large marche de 2 m. Cette marche bute, à l'ouest, contre un autre alignement de pierres en élévation.  
 u. s. 1586 - Mur lié de mortier, parallèle à 1559.  
 Cette structure est complexe et répond à trois objectifs. A l'est, les pierres forment un parement soigné qui délimite le gradin. Au nord, le niveau supérieur de ce mur présente une surface plane, formée de petites pierres disposées irrégulièrement et scellées par du mortier. Il s'agit vraisemblablement du seuil donnant accès au bâtiment. A l'intérieur de l'édifice, pourtant, le roc est plus haut. On peut donc supposer qu'une troisième marche régularisait cette dénivellation, mais il n'en reste aucun vestige. Vers le sud, ce même mur 1586 forme le soubassement du mur 1300, la façade du bâtiment principal.
- 20 Ce bâtiment n'est conservé que partiellement, à l'est et au nord où apparaissent des vestiges très arasés et endommagés.
- 21 u.s. 1300. Fragment de mur de 0,80 m large, conservé sur quatre assises de pierres taillées de gros module, et liées au mortier. Seule la dernière assise devait être

apparente. Son appareillage est beaucoup plus soigné que dans la partie inférieure. De direction nord-ouest/sud-est, il repose sur la structure 1586 qui forme son soubassement légèrement débordant et en saillie. Au nord, le mur 1300 s'arrête, dessinant le piédroit de la porte d'entrée. Au sud, il est coupé par la tranchée de fondation du mur de courtine postérieur (mur 864, phase 5).

- 22 L'ensemble de la construction 1586/1300 se trouve dans le prolongement d'un autre fragment de mur, plus au nord.
- 23 u.s. 1186 - Mur constitué d'une seule assise de trois pierres liées de mortier, d'orientation nord-est/sud-est et reposant directement sur le rocher. Le niveau du roc à cet endroit est plus haut que celui de l'entrée, au point que l'assise conservée de 1186 correspondrait à l'assise inférieure du mur 1300. Entre ce mur et le seuil, le rocher forme un dos d'âne sur lequel il ne reste plus aucun indice de construction. Il est impossible de déterminer si le mur se poursuivait d'un seul tenant jusqu'à l'entrée ou si une autre ouverture était ménagée au point culminant du dos d'âne, permettant ainsi d'emprunter le seul cheminement possible pour accéder à la plate-forme supérieure.
- 24 Le vestige du mur 1186 forme un angle droit avec un fragment de mur situé au nord-ouest : u.s. 1187 - Cette structure est composée d'une taille rocheuse de direction nord-est/sud-ouest surmontée par quelques pierres liées au mortier formant le parement interne. Rien ne subsiste du parement extérieur. Ces quelques pierres, ainsi que de nombreuses traces de mortier sont tout ce qui reste d'un mur dont on ne connaît ni la largeur ni la longueur. La diaclase du roc se poursuit en ligne droite sur plusieurs mètres. Il est possible que la construction de l'édifice en ait suivi l'alignement.
- 25 A l'ouest, ainsi qu'au sud, les seules structures existantes sont les murs de courtine de la phase 5 (mur 864). Il n'est pas impossible que l'édification de ce dernier ait recouvert, voire même réutilisé les vestiges des murs de la phase 2. Une assise légèrement décalée dans l'aplomb du parement interne du mur 864, au sud, le laisserait supposer (**fig.13**).
- 26 D'autre part, toujours au sud, entre le mur de courtine plus tardif et le rocher, dans une large dépression, plusieurs grosses pierres pourraient faire penser aux vestiges d'un mur :
- 27 u. s. 2126 - Ensemble de grosses pierres assez bien alignées au nord pour suggérer un parement. Mais cet alignement peut être fortuit et dû à la présence d'une faille du rocher contre lequel viennent buter les pierres. De plus dans cette « structure » il n'existe aucune trace de mortier, tandis que le mur du bâtiment de la phase 2 présente ailleurs un liant de ce type.
- 28 En ce qui concerne la toiture de cet édifice, la fouille n'a apporté aucun élément permettant de formuler des hypothèses.

### Les sols

- 29 Lors de cette phase d'occupation, le sol est constitué pour l'essentiel par le rocher. L'intérieur de l'édifice occupe une large plate-forme dont la surface apparaît usée et lissée. En revanche, à l'est, au-delà de la marche de l'escalier d'accès, le rocher est très irrégulier et dénivélé. Ici on a donc aménagé une surface plus régulière en apportant de la terre pour former un sol :
- 30 u. s. 1599 - Sol constitué de terre argileuse très dure et tassée qui égalise le terrain naturel, sans pourtant pouvoir rattraper la pente du rocher qui plonge du nord-ouest

vers le sud-est. A l'ouest, ce sol bute contre le rebord externe de la marche de l'escalier (u. s. 1559). Au nord il vient au contact du rocher qui, à cet endroit, est parfaitement horizontal avant de se dresser en paroi verticale. A l'est, ce sol apparaît coupé par une fosse postérieure (fosse 1651, phase 3). Au sud, il est également recoupé par la tranchée de fondation du mur de la cour 1597 (phase 5).

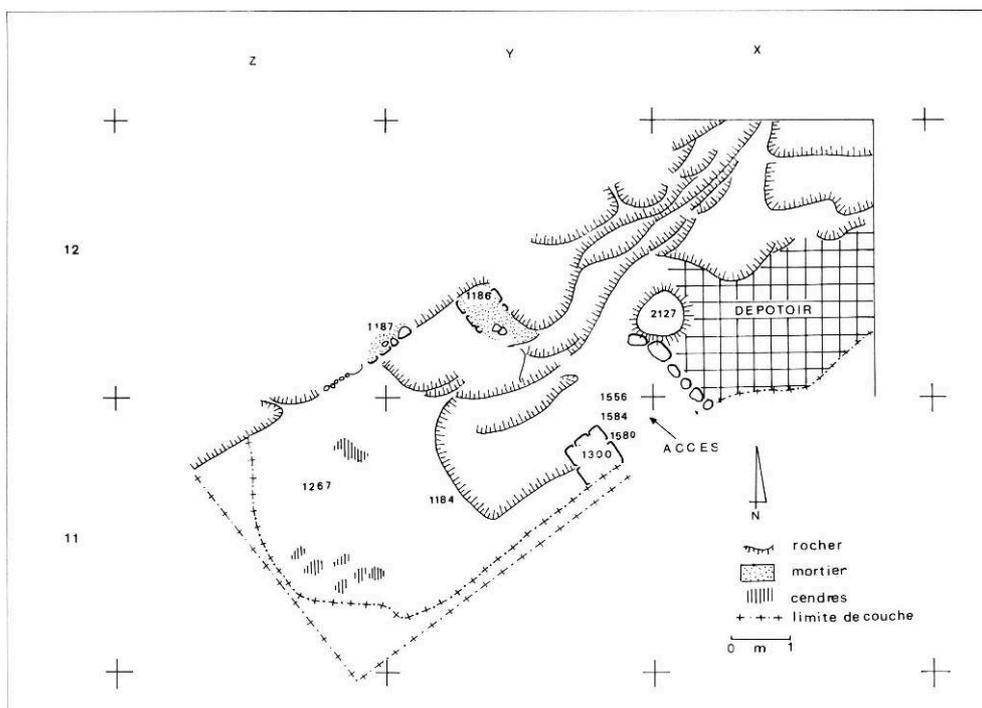
### Les couches d'occupation

- 31 Sur le sol de cette phase 2 se sont accumulées, dans le temps, de minces couches plus ou moins éparses de terre qui composent la couche d'occupation. En contact direct avec le roc, cette terre est partout très dure et tassée. Par endroits elle est mêlée de lambeaux de terre ocre farineuse contenant du mobilier pré-médiéval et appartenant à la phase 1 (**fig. 13**).
- 32 A l'intérieur du bâtiment cette couche d'occupation comprend :
- 33 u. s. 1268, 1185, et 1581 - Terre de couleur brun clair, granuleuse, présentant quelques rares traces de feu sur la moitié nord et à l'est. Au sud-ouest, en revanche, les traces de feu sont plus nombreuses et dessinent une zone qui pourrait correspondre à un foyer. Vers le nord, cette couche d'occupation s'amincit contre les aspérités et les dénivellations du rocher. Au sud, au contraire, elle s'arrête brusquement, coupée par la tranchée de fondation du mur de courtine postérieur (phase 5).
- 34 A l'extérieur de l'édifice se sont également accumulées de minces couches de terre :
- u. s. 1585 - terre brune très granuleuse reposant sur le dallage 1590 et infiltrée entre les pierres.
- u. s. 1598 - Mince couche de terre recouvrant irrégulièrement le sol 1599 à l'est.
- 35 Dans l'angle nord-ouest de la zone extérieure au bâtiment, le sol 1599 et la couche 1598 ont été fortement bouleversés par la présence d'un élément perturbateur :
- 36 u. s. 2127 - Il s'agit d'un gros bloc rocheux qui ne paraît pas en place et à proximité duquel la terre était plus meuble. Il témoigne sans doute d'un effondrement de la paroi rocheuse qui surplombe cette zone, au nord, et dont la chute a pu conduire à des réaménagements pour éviter d'accéder à la zone castrale par le côté sud-est.

### Phase 3

- 37 Lors de la phase 3, l'édifice principal reste probablement tel quel, mais la zone externe subit d'importantes transformations. L'escalier d'entrée à l'est est supprimé. Le mur 1559 formant le rebord oriental de la marche est surélevé par une assise de pierres mal assemblées. Il ne sert plus que de muret irrégulier au-delà duquel l'espace est utilisé comme dépotoir. Toute la surface devant l'entrée du bâtiment est réaménagée et l'accès se fait dorénavant par le sud (**fig. 15**).

## 15 - La cour : plan des structures et des sols de la phase 3



- 38 Le dallage d'origine (u. s. 1590) ainsi qu'une partie du gradin (u. s. 1559) sont recouverts par :
- u. s. 1584 - Terre granuleuse brun clair mêlée de petite pierres ayant fonction d'apprêt de sol.
  - u. s. 1580 - Niveau supérieur de 1584 formant un sol de terre brune, damée et très dure. Ce sol vient s'appuyer à l'est contre les pierres qui délimitent le dépotoir ; à l'ouest il remonte contre le parement externe du mur 1300.

### Les couches d'occupation

- 39 Dans la zone correspondant à l'intérieur du bâtiment, aucun sol n'a pu être identifié de façon sûre mais on a rencontré plutôt des lambeaux de couches d'occupations (**fig. 15**) :
- u. s. 1184 et 1267 - Ces deux couches se caractérisent par une terre brune et meuble à Test et plus dure et foncée à l'ouest. Parfois elle est mêlée de petit cailloutis. Partout ont été remarquées de nombreuses traces de feu très fugaces, sans que l'on ait pu circonscrire une zone de plus forte concentration.
- 40 Dans la zone comprise entre le seuil (au nord du mur 1300) et le vague muret qui délimite la zone de rejet à l'est une couche d'occupation recouvre le sol 1580 :
- u. s. 1556 - Terre jaune granuleuse, mêlée de petites pierres. A la fouille elle s'est présentée très dure, compacte et tassée : sans doute à cause de la circulation plus intense. Plus qu'à une couche d'occupation elle correspond, en fait, à un rechargement de sol.
- 41 Se rattache aussi à la phase 3 une série de couches situées à l'est de la zone d'entrée et qui correspondent sans doute à un dépotoir puisqu'elles contenaient surtout des restes alimentaires (**fig. 11**) u. s. : 1592, 1593, 1651, 1594, 1588, 1591, 1583, 1582 et 1558. Le comblement de cette zone est formé essentiellement de terre noire très meuble, cendreuse, riche en gros morceaux de charbon de bois et d'ossements portant

d'importantes traces de feu. Dans cette terre alternent, ou s'infiltrant des poches plus ou moins profondes de cendres, des strates de terre brune mêlée de pierres ou encore des plaques de terre jaune très tassée. L'ensemble de ces couches forme une épaisseur importante et son sommet arrive à recouvrir une partie du rocher qui était apparent auparavant au nord. Vers le sud, ce remblai de rejet est coupé par la tranchée de fondation du mur de courtine de la phase 5, ainsi que le sol sous-jacent de la phase 2.

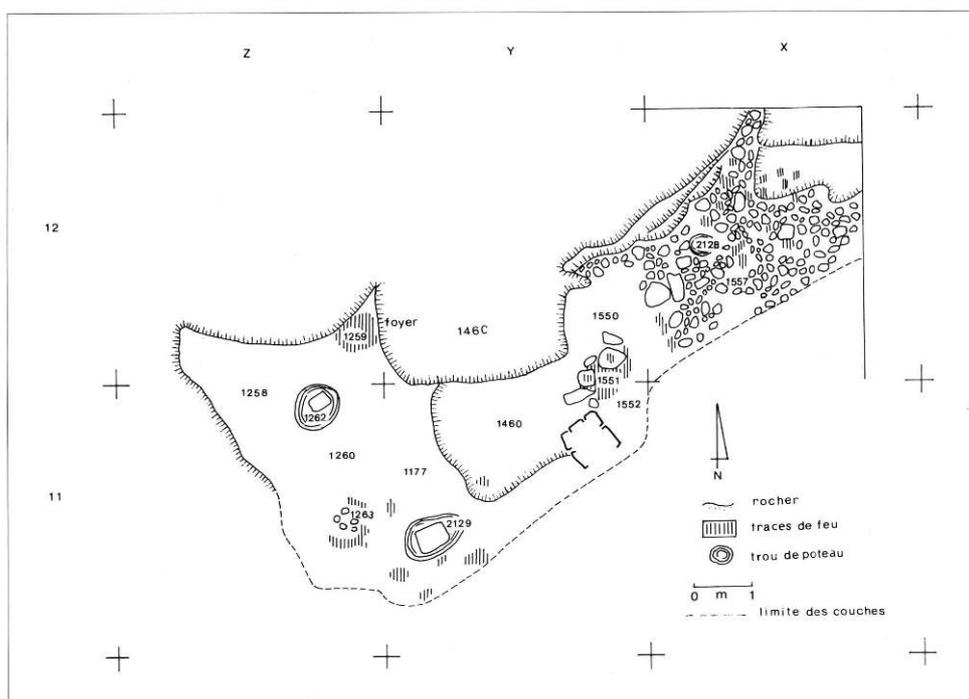
## Phase 4

- 42 À cette phase correspondent d'importantes modifications de l'espace. Le dépotoir, qui avait sacrifié et condamné la zone est, se trouve recouvert d'un dallage de grosses pierres et peut être, ainsi, récupéré comme aire de fréquentation.
- 43 Sur ce sol empierré, on a procédé à des aménagements dont témoigne une épaisse couche d'incendie postérieure et un trou de poteau, vestiges probables d'une structure en bois appuyée contre la paroi rocheuse au nord-ouest.
- 44 Dans la zone ouest, également, d'autres vestiges peuvent être interprétés comme des trous de poteaux. La présence de constructions en bois coïncide probablement avec un abandon des murs en pierre. Outre la présence de trous de poteau à l'intérieur du bâtiment des phases 2 et 3, certaines traces semblent confirmer cette hypothèse : un foyer est installé devant la zone correspondant au seuil de ces phases (u. s. 1551) ; et un deuxième foyer a été mis au jour au nord-ouest (u. s. 1259), au-delà de la limite de l'édifice primitif, et au-dessus de l'arase de son mur nord (u. s. 1187).
- 45 Dans cette phase on peut distinguer deux périodes :
- 4 A : période de construction et d'occupation.
  - 4 B : période d'abandon à la suite d'un incendie.

### Phase 4 A

- 46 Les vestiges des structures correspondant à cette phase sont très ténus : quelques trous de poteaux sont la trace des probables constructions en bois. A ceux-ci s'ajoutent deux foyers, plus ou moins bien aménagés (**fig. 16**).

## 16 - La cour : plan des structures et des sols de la phase 4

**Les structures**

- 47 u. s. 2128 - Petite fosse à l'est formant un cercle rempli de terre meuble très farineuse, de blocs de cendres et de charbon de bois. C'est la seule trace d'un poteau enfoncé dans le sol 1557 et qui aurait brûlé lors de l'incendie qui met un terme à l'occupation de la phase 4.
- u. s. 1263 - Trou de poteau au sud, reconnaissable par un cercle de petites pierres comportant de la terre noire très meuble au milieu (**fig. 17**).

## 17 - Calage de poteau 1263



48 u. s. 1262 et 2129 - Deux dépressions de forme circulaire ou ovoïde remplies de terre noire meuble, à l'intérieur desquelles se trouve une large dalle rectangulaire posée à plat qui peut être interprétée comme un calage de soutien de poteau.

u. s. 1551 - Foyer formé par cinq pierres disposées en demi-cercle et délimitant une large zone de cendres.

u. s. 1259 - Foyer posé sur le rocher et en partie sur l'arase du mur nord de l'édifice antérieur.

Quelques pierres de petit module paraissent former une sorte de hérisson, mais elles sont très mal organisées et ne correspondent probablement pas à la volonté de dessiner une zone de feu construite. De gros blocs compacts de cendres sont mêlés à de la terre fortement rougie et brûlée.

### **Les sols**

49 Depuis la première occupation de cette zone de fouille, il existe une différence d'utilisation du sol entre le carré X 12 à l'est et le reste de l'espace. Cette distinction persiste également pendant la phase 4.

50 Ici, la zone est soigneusement empierrée afin de sceller et effacer toute trace de l'ancien dépotoir ; à l'ouest, en revanche, le sol est encore une fois en terre battue.

u. s. 1557 - Hérison de pierres d'environ 20-30 cm, bien calées les unes contre les autres. Par endroits ce sol est disjoint et incohérent, laissant place à de la terre.

u. s. 1554 - Terre noire comportant quelques traces de feu et s'infiltrant dans le sol empierré. A l'ouest elle devient plus granuleuse et plus claire, rejoignant le sol en terre battue sans que l'on ait pu repérer une césure nette ou une différence visible (fig. 16).

- 51 L'empierrement, ainsi que la terre qui s'y était infiltrée, recouvrent largement au nord le rocher qui était apparent auparavant. En même temps ils sont en retrait par rapport à la limite sud du dépotoir de la phase 3. Le sol naturel est, dans cette zone, en forte pente nord-sud et plonge ensuite avec une paroi rocheuse à pic jusqu'à une terrasse inférieure. L'accumulation des couches a, par conséquent, subi un glissement constant durant des siècles vers le bas : au début de la fouille, la terre humifère avait une dénivellation de 2 m entre le nord et le sud.
- 52 L'ensemble des sols en terre battue dans le reste du sondage est très homogène et sans différences remarquables :  
u. s. 1550, 1552, 1460, 1177, 1260 et 1258 - Terre de couleur variant du brun clair au jaune selon les endroits. Généralement assez granuleuse, elle présente partout une surface damée très compacte et dure. De façon irrégulière et fugace ont été rencontrés des traces de feu et des fragments de charbon de bois. Toutefois en Y 11, au sud, les sols 1460, 1177 et 1260 s'arrêtent brusquement, coupés par la tranchée de fondation du mur de courtine postérieur. Vers le nord, au contraire, ils s'étendent sur le rocher au-delà des limites des couches des phases antérieures, recouvrant entièrement les traces ténues des murs du bâtiment en pierre de la phase 3 (**fig. 16**). Dans les phases suivantes cette progression du comblement du plateau rocheux s'accroîtra de plus en plus : les couches les plus récentes finiront par buter contre le mur de la tour, situé environ cinq mètres au nord des limites de la phase 4. A cette époque, en fait, le rocher devait être utilisé comme sol de fréquentation dont les couches de terre battue constituent un prolongement.

#### Phase 4 B

- 53 Cette phase est exclusivement une phase de destruction et y sont comprises toutes les couches résultant d'un violent incendie qui a mis fin à l'occupation de la phase 4. Par la suite, toute l'esplanade rocheuse a subi à nouveau des réaménagements importants (**fig. 11**).
- 54 Cet incendie touche principalement la partie est de la fouille. L'important volume de cendres, de charbon de bois et de terre brûlée laisse présumer la présence de structures comportant beaucoup de bois, dont l'existence a déjà été suggérée à propos des trous de poteaux relevés dans la phase 4 A.

#### *Couches d'incendie*

- 55 A l'est, dans le carré X 12, où l'épaisseur de la couche d'incendie était particulièrement importante, le dépôt archéologique a été fouillé en deux passes mécaniques :  
u. s. 1296 recouvrant u. s. 1456 et 1455 - Terre meuble fortement noircie ou rubéfiée par le feu, mêlée par endroits de gros blocs de cendres.
- 56 En Y 11, l'incendie n'a laissé des vestiges nombreux qu'au nord-ouest.  
u. s. 1459 partiellement recouverte par u. s. 1299 - Terre grise cendreuse, pleine de charbon de bois et formant une sorte de dôme.
- 57 Plus au sud et à l'est (de part et d'autre du mur 1300). Les traces de l'incendie étaient plus atténuées, ce qui laisse imaginer que, là où la construction en pierre était encore partiellement utilisée, il y avait moins d'éléments en bois :  
u. s. 1453 et 1454 - Terre brun clair mêlée de lentilles de terre jaune mais comportant

en même temps de nombreuses traces de feu sous forme de plaques plus ou moins larges.

## Phase 5

- 58 Après le violent incendie de la phase 4 B, la terrasse a fait l'objet d'une reconstruction radicale qui a totalement changé son organisation ainsi que son utilisation. Les nombreuses opérations effectuées amènent à distinguer deux étapes, dont témoignent l'important volume des couches archéologiques relevées et la mise en œuvre d'une maçonnerie imposante.

Phase 5 A : démolition des structures antérieures, remblaiement et reconstruction ;

Phase 5 B : nouveaux sols et couches d'occupation.

### Phase 5 A

- 59 Pendant la phase de travaux et de réorganisation de l'espace, le mur 1300, limite est du bâtiment primitif, a été démoli ; les murs de courtine, visibles encore avant le début de la fouille ont été édifiés et, à cette fin, on a recoupé en plusieurs endroits les sols sous-jacents. Le remblaiement le plus important, effectué avec les matériaux d'origine diverses, a été retrouvé à l'est, mais des traces en ont été rencontrées également ailleurs, bien que moins étendues (**fig. 11**).

#### *Remblaiement*

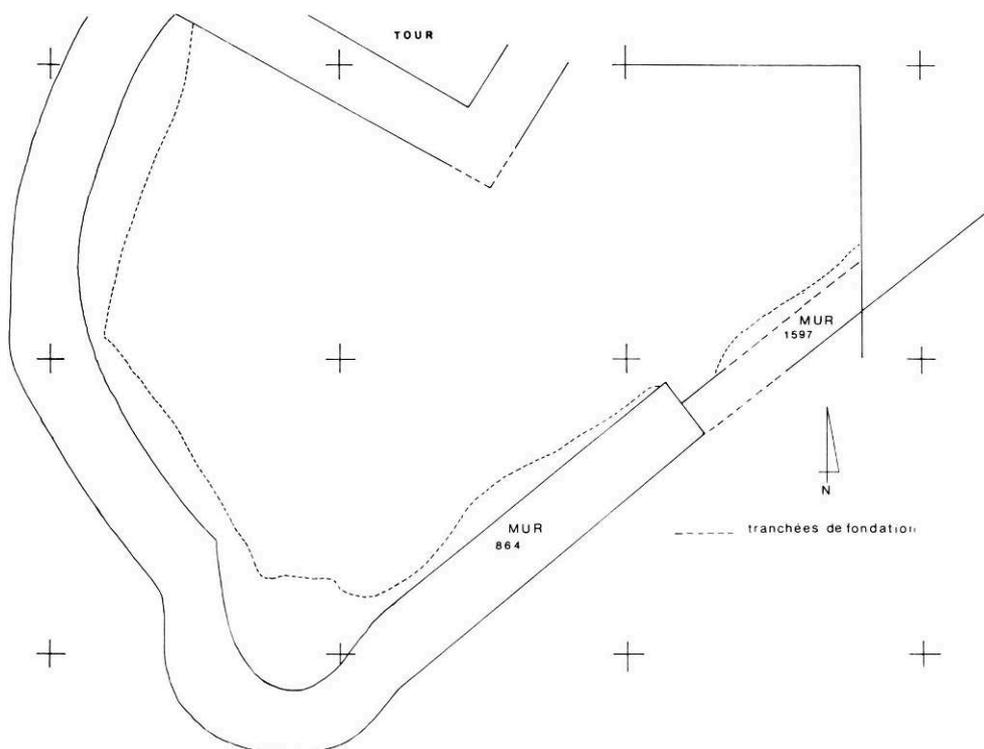
- 60 u. s. 1294 - Couche de grosses pierres, souvent bien taillées, dans l'angle nord-est de Y 11, dans l'angle sud-est de Y 12 et dans la partie ouest de X 12. Il s'agit probablement de la démolition du mur 1300, plutôt que du matériel résiduel des pierres utilisées pour la construction des nouveaux murs d'enceinte ; cette couche ne se prolonge pas à l'ouest de l'emplacement du mur 1300 et est recouverte seulement en Y 11 par une autre strate de démolition :
- u. s. 1283 - Pierres de petite taille mêlées à de la terre et à des blocs de mortier.
- 61 Partout ailleurs, les couches de remblai semblent être formées par le surplus des matériaux utilisés pour les nouvelles constructions :
- u. s. 1298, 1291, 1289, 1292 - Couches de gravier d'épaisseur décroissante de l'est vers l'ouest, au-dessus de la couche 1294 (démolition).
- u. s. 1288, 1293 et 1295 - Remblai de terre jaune mêlée de pierres, traversé de haut en bas par deux petites fosses remplies de cendres, probablement en relation avec le foyer postérieur (u. s. 1286).
- u. s. 948 et 926 - Terre brun clair mêlée de gravillons ou de cailloutis et, parfois, de mortier se présentant sous la forme d'un feuilletage de minces pellicules.

#### *Construction*

- 62 Tout l'espace disponible constitué par une terrasse rocheuse plus ou moins plane est entouré d'une puissante muraille. La construction épouse les sinuosités du rocher et s'installe à l'aplomb du roc. Vers l'ouest elle est en demi-cercle et domine les pentes presque verticales qui descendent vers la vallée du Vizézy ; au sud, en revanche, elle suit la faille rectiligne qui sépare cette terrasse du plateau en contrebas, où sont installés les autres édifices castraux.

u. s. 864 - Grand mur d'enceinte construit de blocs équarris et liés de mortier. Au sud il présente trois trous de boulins. Au sud-est il se termine par une césure nette indiquant vraisemblablement l'emplacement de l'entrée. Au nord-ouest il est accolé et non chaîné à l'angle des murs de la tour. Un chemin de ronde était établi en son sommet, et un fragment en est encore visible là où le mur est conservé dans toute sa hauteur, (**fig. 18**).

#### 18 - La cour : constructions de la phase 5



- 63 Tout le long du parement interne du mur de courtine ont été reconnues des tranchées de fondations plus ou moins profondes, selon le pendage du roc sous-jacent. Le terme de tranchée de fondation ne convient peut-être pas exactement pour caractériser ce fait archéologique. En effet, l'interruption sinieuse des sols, observée à proximité du mur, pourrait correspondre à la base des murs préexistants et entièrement récupérés. Dans ce cas, le remplissage de matériaux hétérogènes aurait été apporté pour compenser les inégalités du roc sur lequel s'appuient les murs de courtine.
- 64 D'autre part, puisque les dimensions du bâtiment primitif restent hypothétiques dans cette zone, on ne peut pas exclure que les travaux de construction aient entraîné l'enlèvement des couches des phases 2, 3 et 4. Il s'agirait alors, à proprement parler, de véritables tranchées de fondation.
- 65 Si les couches de remplissage le long des murs de courtine ne sont qu'un mélange de matériaux divers, l'abondant mobilier qu'elles contenaient présente beaucoup d'intérêt puisqu'il précise la chronologie de la phase 4, dont il est contemporain.

#### Phase 5 B

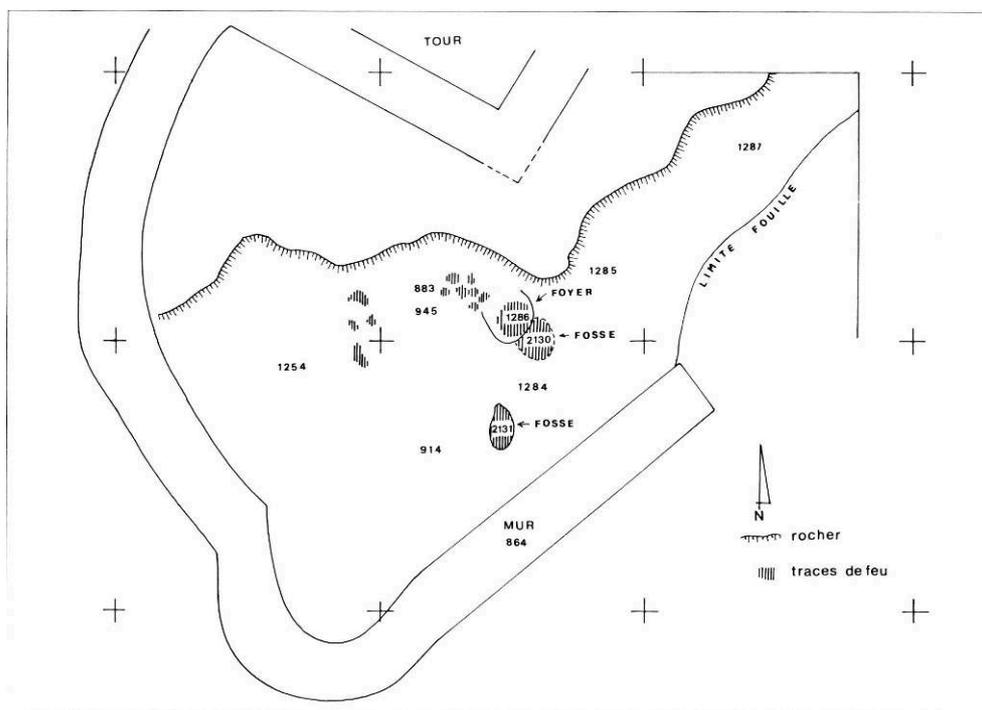
- 66 Une fois terminée la construction des murs, au-dessus de toutes les couches de gravier, pierres et terre mêlées de mortier, qui témoignent des travaux exécutés pour édifier le

mur de courtine, dans l'espace ainsi délimité, ont été aménagés des sols correspondant à cette phase d'occupation.

### Les structures

- 67 Mis à part les murs de courtine, les seules autres structures appartenant à cette phase sont un foyer et deux fosses (**fig. 19**).

#### 19 - La cour : sols et couches d'occupation de la phase 5 B



- 68 u.s. 1286 - Foyer surélevé par rapport au sol situé à l'est. Posé sur un léger relief du rocher, creusé en cuvette, ce foyer était rempli de cendres, en couche épaisse.  
u.s. 2130 et 2131 - Deux fosses de forme arrondie, assez profondes, excavées dans le remblai sous-jacent. Elles semblent être en relation avec l'utilisation du foyer 1286, auquel elles auraient pu servir de cendrier.

### Les sols

- 69 Dans la moitié ouest de la cour le sol est uniforme et homogène (**fig. 19**) :  
u.s. 1254, 914, 945 et 1284 - Sol de terre battue brun-orange très damée et compacte ; nombreuses traces de feu éparpillées un peu partout et concentrées en particulier dans les environs du foyer. Ce sol recouvre en partie, et sur une faible épaisseur, le rocher qui affleure immédiatement au nord et qui était encore apparent à la phase antérieure.
- 70 Au nord-est, le sol se présentait différemment :  
u.s. 1285 et 1287 - Terre noire très tassée, homogène, apparemment sans traces de feu.
- 71 La diversité observée laisse envisager, encore une fois, que les deux zones n'ont pas connu la même utilisation.

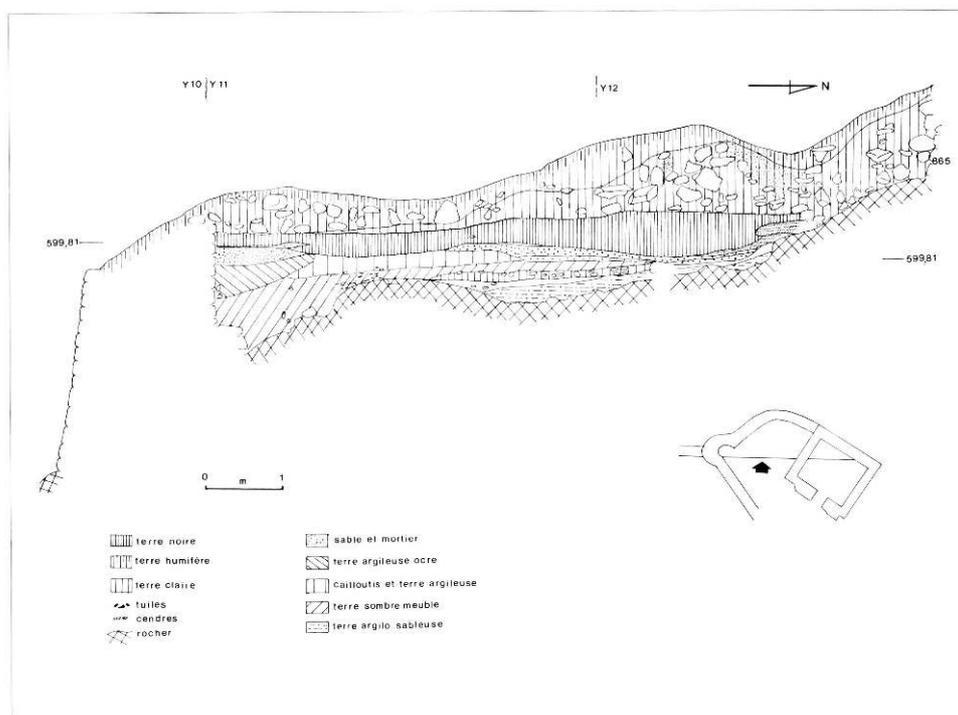
### Les couches d'occupation

- 72 A un seul endroit, très limité, a été rencontrée une couche d'occupation :  
u.s. 883 - Au dessus du sol 945 : terre noire comportant beaucoup de charbon de bois et autres traces de feu. Elle pourrait éventuellement correspondre à un élargissement de la zone du foyer 1286 vers l'ouest.

### Phase 6

- 73 Cette phase témoigne d'un changement radical de l'occupation de la zone castrale. Elle est caractérisée par l'apport volontaire d'une épaisse couche de terre brune ou noire, meuble, qui a complètement effacé toute trace de l'habitat antérieur, et recouvre entièrement les structures délimitées par les murs de courtine. La grande enceinte, édifiée lors de la phase 5, encercle alors un espace utilisé probablement pour la culture. La cour a sans doute perdu, à ce moment, son rôle militaire et est utilisée comme une sorte de jardin (**fig. 20**).

20 - La cour : coupe stratigraphique nord-sud



- 74 Selon les campagnes de fouille, et les carrés concernés, cette épaisseur de terre d'environ 0,300,40 m a été fouillée soit dans toute sa profondeur, soit en plusieurs passes mécaniques. Ceci explique le nombre de couches différent apparaissant dans le diagramme stratigraphique (**fig. 11**).

### Phase 7

- 75 Au dessus de la terre brune ou noire recouvrant entièrement la surface de la cour, a été rencontrée une couche de démolition très importante (pierres et mortier) qui s'est

constituée à la suite de l'effondrement des divers murs de la zone castrale et, enfin, une couche de terre humifère. Comme pour la couche de terre noire de la phase 6, la fouille ne s'est pas déroulée partout de la même façon.

- 76 La première année, dans l'ignorance de la stratigraphie du site, un décapage fin a été effectué dès la surface. Ensuite, on a fait appel à des terrassiers pour enlever conjointement humus et pierres de démolition. A la fin, deux couches ont été distinguées (**fig. 11**).

## Hors phase

- 77 Deux autres vestiges de murs ont été mis au jour, mais leur relation avec les phases identifiées est impossible à préciser. Très arasées et reposant sur le rocher, ces structures restent hors stratigraphie. Leur présence n'est qu'un témoignage de la complexité de l'organisation de l'espace dans cette zone de fouille. Comme les autres traces de construction, ces deux murs étaient enfouis sous la couche de terre noire de la phase 6 et lui étaient donc antérieurs :

u.s. 1290 - Un alignement de pierres liées de terre dans un creux de la paroi rocheuse au nord de Y 12. Il ne comporte qu'une seule assise, mais certaines encoches dans le rocher font penser à la possibilité d'une élévation. Il s'agissait probablement d'un mur de support, mais aucun lien stratigraphique ne permet de le rattacher à une phase plutôt qu'à une autre.

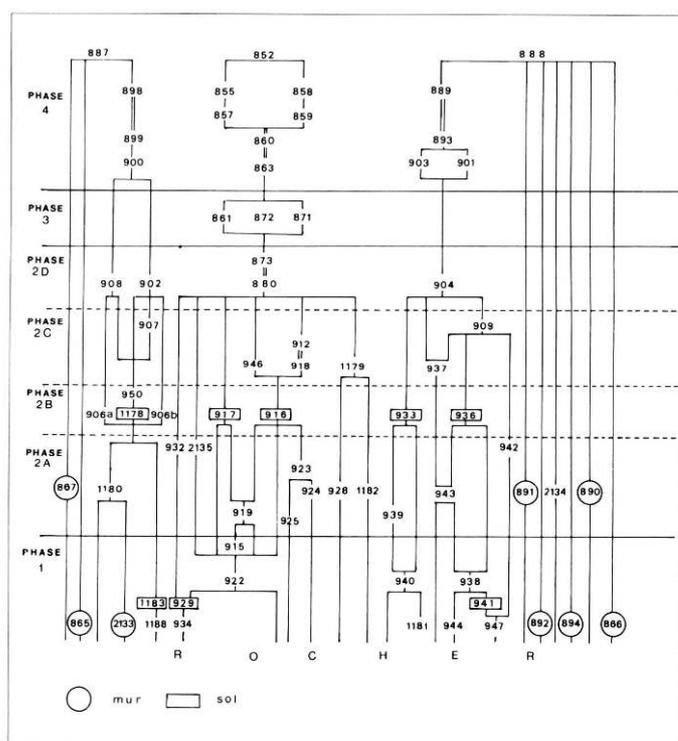
u.s. 2132 - Alignement de pierres liées de mortier en Z 12, au nord. Il était, au moment de sa découverte, en très mauvais état de conservation. S'il s'agissait d'un mur, il ne restait plus que les vestiges d'un parement sud.

u.s. 1597 - Mur lié de mortier dont il ne subsiste plus que le parement nord. Il est situé dans le prolongement, à l'est, du mur de courtine. Beaucoup plus étroit il ne semble pas être en relation avec ce dernier. Posé sur le rocher, il est conservé sur 60 cm. de hauteur.

## La tour - zone B

- 78 La fouille de la plate-forme supérieure de la zone castrale a permis de mettre au jour les restes d'une tour qui était complètement enfouie sous une épaisse couche de démolition.
- 79 L'édifice était installé sur une étroite plate-forme du rocher, ou plutôt une sorte de dôme, aplani à son sommet du côté nord-est et plongeant plus ou moins fortement vers le nord, l'ouest et le sud. Dans son état actuel, il s'agit d'un bâtiment de plan trapézoïdal avec une ouverture à l'est donnant sur une étroite terrasse rocheuse qui surplombe l'espace oriental de la cour (**fig.10**).
- 80 Certains indices archéologiques permettent cependant de supposer un édifice plus étroit à l'origine, sans ouverture à l'est, et sans les contreforts dont la construction a dû être contemporaine, ou de peu postérieure, au percement de l'entrée encore visible, en vue de consolider les murs orientaux.
- 81 Les couches archéologiques relevées ont été moins nombreuses que dans la zone de la courtine et on a pu identifier quatre phases distinctes (**fig. 21**).

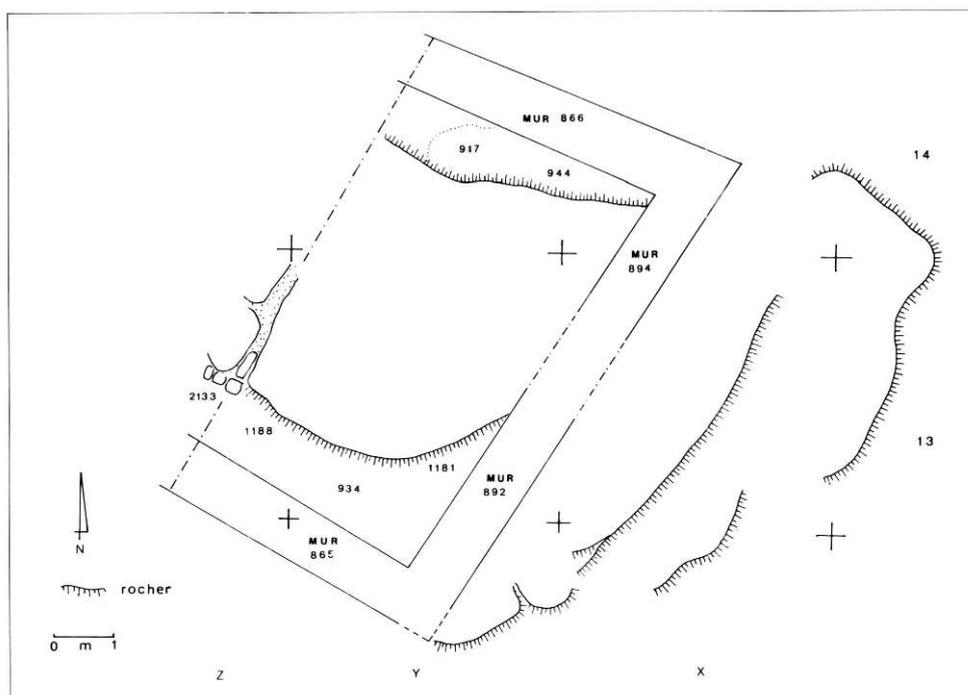
## 21 - Diagramme de la stratigraphie observée dans la tour



## Phase 1

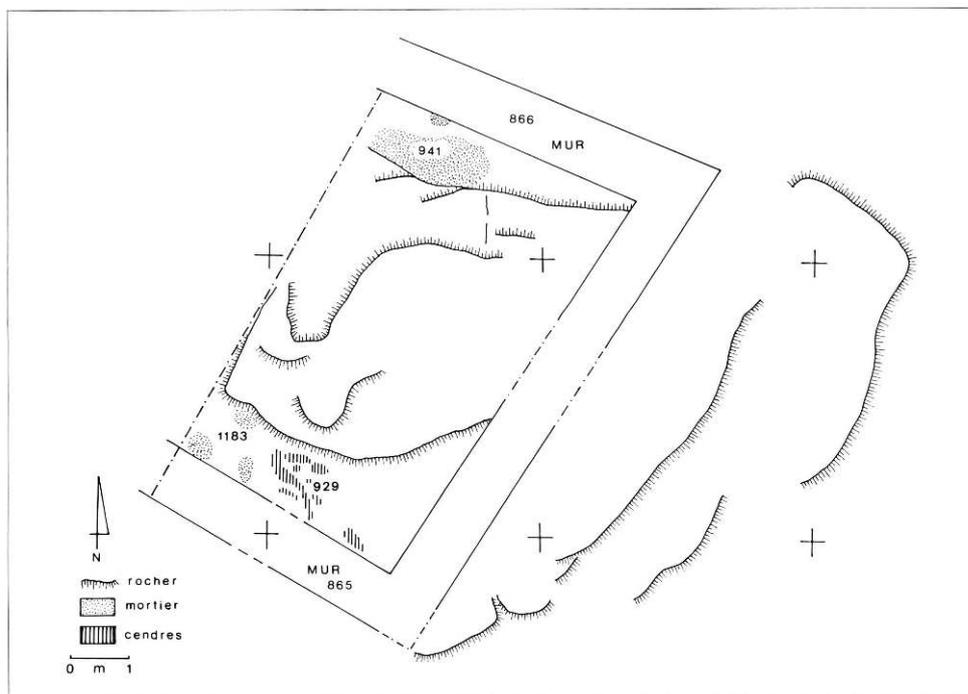
- 82 L'édifice installé sur le pic rocheux, situé à 601,80 m. d'altitude a englobé, dès son origine, la plus grande partie de la plate-forme, ne laissant à l'extérieur des murs qu'un étroit couloir de circulation, sauf au sud où la construction s'appuie en surplomb sur la paroi rocheuse qui barre la terrasse inférieure (fig. 22) :

## 22- La tour : plan des structures de la phase 1



- 83 u. s. 866 - Mur nord, conservé sur environ 1,20 m. de hauteur. Il repose sur le rocher auquel il est lié par du mortier jaune mêlé de quelques petites pierres à l'est et de plus gros blocs à l'ouest. Tout son soubassement fait saillie par rapport à son parement interne.
- u. s. 894 et 892 - Murs est. Ils reposent sur le rocher pratiquement plat et sont actuellement séparés par l'ouverture de l'entrée. Le mur 894 est chaîné au nord à 866. Conservé sur une hauteur d'environ 0,70 m, il comporte quatre assises. Sa base prend appui sur le rocher auquel il est lié par du mortier jaune.
- 84 Le mur 892, chaîné au sud au mur 865, est conservé sur une hauteur d'environ 0,80 m. et comporte six assises. Son soubassement est formé d'un lit de petits cailloux et mortier jaune faisant saillie par rapport à son parement interne.
- u. s. 865 - Mur sud. Il repose sur le rocher en pente, auquel il est lié par une semelle de mortier jaune et de pierres débordant largement à l'intérieur. Il est conservé sur 1,40 m. et comporte cinq assises sur 1 mètre de hauteur.
- 85 Les angles des murs à l'extérieur sont très abîmés et particulièrement l'angle sud-est. Probablement les chaînages d'angles étaient-ils formés de grosses pierres de taille, comme ceux de la chapelle, encore existante, et ils ont dû être récupérés.
- 86 Ceci a contribué à affaiblir les structures et à accélérer leur destruction. Un gros effondrement, quasiment d'un seul bloc, de l'angle sud-est de la tour a pu être observé en contrebas dans la cour (phase 7, u.s. 1261)(fig. 11). La comparaison avec la technique de construction de la chapelle peut suggérer l'existence d'angles appareillés en besace. Cette hypothèse est renforcée par la présence d'une grosse pierre de taille rectangulaire retrouvée en place dans l'angle nord-ouest.
- 87 Quant à la paroi ouest de ce premier bâtiment, plusieurs faits archéologiques, remarqués à différents stades de la fouille, permettent de conclure qu'elle ne correspondait pas avec celle encore existante (fig. 22, 23).

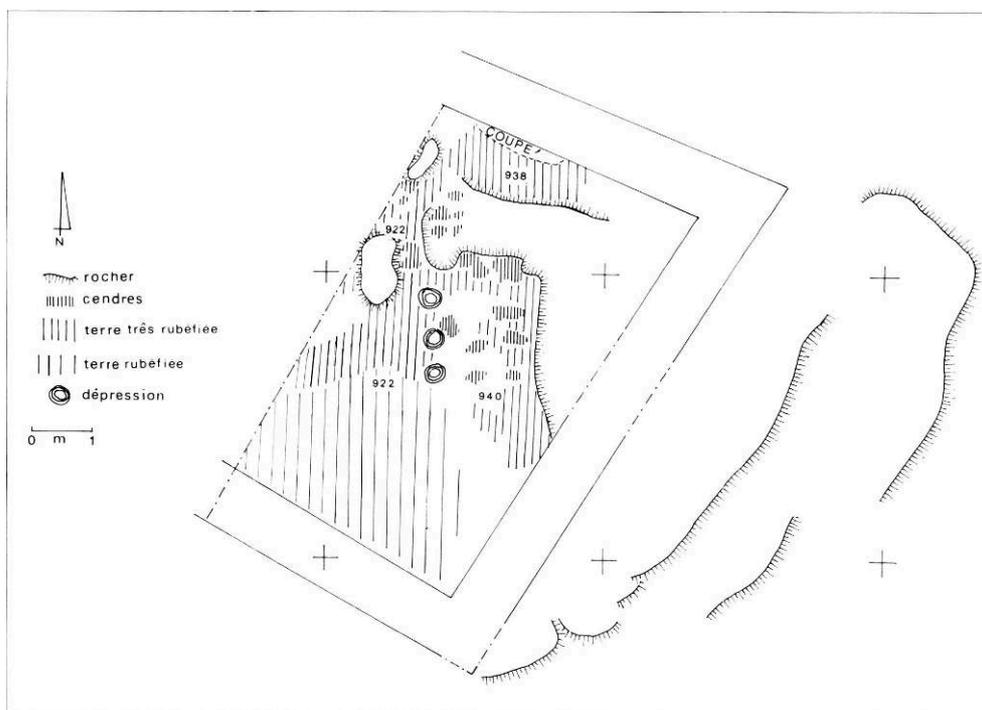
## 23 - La tour : lambeaux de sol de la phase 1



- 88 La couche 1188 s'arrête brusquement au sud-ouest, ainsi que le sol 1183. A ce même endroit ont été découverts des vestiges ténus qui pourraient correspondre à un ancien mur.  
u. s. 2133 - Alignement de trois grosses pierres liées de mortier dans le prolongement d'une large fente du rocher de direction nord-sud (**fig. 22**).
- 89 Mais l'emplacement exact de la limite occidentale du bâtiment primitif reste cependant hypothétique. Les indices dont on dispose ne suffisent pas pour qu'on puisse exclure d'une façon certaine que la tour ait eu, à son origine, des dimensions différentes de celles encore conservées.
- 90 Les murs de la tour reposent tous directement sur le rocher et il n'existe aucune véritable tranchée de fondation. Cependant, la pente plus ou moins forte du terrain naturel fait que leur base se trouve en contrebas de la plate-forme centrale. Un remblai a donc été établi afin d'égaliser la surface interne, surtout au nord et au sud. Ce comblement était probablement constitué des terres humifiées et de décomposition du rocher prises sur place lors du décapage du terrain nécessaire pour dégager le roc avant la construction du bâtiment (**fig. 22**).  
u. s. 944 et 947 - Terre brune mêlée de petites pierres remplissant une large dépression entre le rocher et le parement interne du mur 866. Ce remblai était plus tassé et plus sombre vers l'ouest, où ont été également retrouvées des traces de charbon de bois. Mais il ne contenait aucun mobilier.  
u. s. 1181, 934 et 1188 - Terre jaune granuleuse, voire caillouteuse, mêlée de petites pierres en surface et de plus gros blocs au fond. En 1181 ont été retrouvés des taches de cendres et un peu de mobilier, mais dans l'ensemble ces couches de remblai au sud semblent comporter davantage de décomposition du rocher que le remblai au nord.

- 91 Le sol d'occupation de cette première construction était en grande partie constitué par le rocher aplani au centre et au nord-est. Mais ailleurs ont été rencontrés des vestiges d'un sol en mortier qui était très abîmé, probablement par un incendie. Le seul endroit où ce sol ait été retrouvé encore conservé est au nord, contre le mur 866 (**fig. 23**) :
- u. s. 941 - Mortier jaune très dur et compact lorsqu'on l'a dégagé, qui s'est vite décomposé pour former une surface damée de terre granuleuse jaune après une journée de pluie. Cette zone de mortier n'arrive pas au contact direct du mur 866, elle apparaît comme coupée ; cependant, contre le parement interne du mur, à la même hauteur, restait en place un autre bloc de mortier. Entre ces deux plaques de mortier il n'y avait que de la terre meuble. Ce manque de continuité du sol est le résultat de l'aménagement de la structure qui sera réalisé à cet endroit dans une phase postérieure (cf. phase 2, u. s. 942).
- 92 Au sud, contre le mur 865, juste à l'opposé de 941, a été rencontrée une situation tout-à-fait comparable : là aussi une structure postérieure a perturbé le sol de cette phase (cf. phase 2, u. s. 932) :
- u.s. 1183 - Terre dure, tassée, jaune et granuleuse, comportant par endroits des taches de brûlé et des poches de mortier jaune très dégradé. Ce vestige de sol vient s'appuyer contre le rocher au nord et contre le mur 865 en partie ; mais il s'arrête brusquement à l'ouest, dans le prolongement d'une large fente du rocher (et contre le mur disparu 2 133 ?). Au delà de la limite supposée de ce premier édifice, là où le rocher plonge profondément, aucune observation ne permet d'envisager la présence d'un sol comparable à 941 et 1183.
- u. s. 929 - Terre jaune tassée dans laquelle alternent des lentilles de cendres d'épaisseur et de dimensions diverses, pouvant aller de la petite tache fugace à des plaques de 30-40 cm. de large et quelques poches de mortier dégradé, surtout le long du mur 865. Sur cette terre nivelée on ne peut pas affirmer l'existence d'un véritable sol en mortier, mais dans la coupe qui passe à la limite ouest de cette zone est apparue une couche de mortier jaune qui pourrait être un sol. Il n'est pas exclu que la terre jaune tassée et dure constituant ce sol 929 puisse être en réalité du mortier altéré entre deux campagnes de fouille.

## 24 - La tour : couches d'occupation de la phase 1



- 93 Sur le sol en mortier, ou en terre battue, ainsi que sur le rocher se sont accumulées deux couches d'occupation de différentes sortes (**fig. 24**) :
- u. s. 938 - Terre rubéfiée mais de texture fine, cendreuse. Au nord elle apparaît coupée, comme le sol sous-jacent (u. s. 941). u. s. 940 - Terre jaune caillouteuse qui pourrait provenir d'une décomposition de mortier (vestige encore du sol sous-jacent très altéré et comparable donc à 929).
  - u. s. 922 - Terre brune rougie par le feu, mêlée de petit gravier. Partout cette couche remplit les creux du rocher affleurant qui est, lui aussi, fortement brûlé au nord-ouest. Au contact avec la couche 940, vers le centre du bâtiment, ont été observées trois petites dépressions de forme circulaire dont l'utilisation reste incertaine.
- 94 L'ensemble des couches d'occupation présente de telles traces de feu qu'on ne peut l'interpréter que comme le résultat d'un vaste incendie, très violent puisque le rocher même en a été marqué. Les traces les plus importantes de cet incendie ont été retrouvées au nord-ouest :
- u. s. 915 - Epaisse couche de cendres noires alternées avec des lentilles de cendres blanches recouvrant la couche 922 au nord jusqu'au centre du bâtiment et remplissant deux des trois petites fosses apparues dans celles-ci.

## Phase 2

- 95 L'importance de l'incendie qui met un terme à la phase 1 a sans doute endommagé fortement l'édifice primitif. C'est à ce moment, semble-t-il, qu'on a modifié son plan, l'agrandissant vers l'ouest. A ce stade de la fouille a été constatée la superposition de couches de mortier blanc ou jaune qui paraît témoigner de réfections successives. On peut distinguer, pour cette phase, quatre moments distincts sans que l'on puisse exclure, cependant, qu'ils soient contemporains.
- 2 A : travaux de réaménagement,

- 2 B : mise en place du sol,
- 2 C : réfection du sol,
- 2 D : couche correspondant à l'occupation de l'étage.

## Phase 2 A

96 Les vestiges qui témoignent des travaux effectués lors de cette deuxième phase sont parfois ténus et leur succession dans le temps n'est pas facile à saisir avec certitude. Ils se chevauchent souvent et leur ordre dans le diagramme est parfois hypothétique, puisqu'il peut s'agir de faits archéologiques contemporains. Cependant, nous n'avons pas voulu affirmer la contemporanéité de séquences d'ordre extrêmement différent telles que : la probable réfection des murs existants, la construction du mur ouest, le remblaiement correspondant, l'épandage de différents mortiers sur le sol. Sur le diagramme ces données figurent sur des lignes distinctes, mais leur ordre pourrait être interverti (**fig. 21**). Nous les avons présentées dans l'ordre qui nous a paru le plus logique mais qui reste hypothétique (**fig. 25**) :

u. s. 919 et 939 - Mortier blanc de faible épaisseur avec quelques taches de cendres, recouvrant irrégulièrement le centre de l'édifice. On peut se demander s'il ne correspondrait pas à une zone de gâchage pour la réparation des murs 866, 894, 892 et 865 qui présentent à plusieurs endroits, sur leur parement interne, des reprises en mortier blanc.

u. s. 867 - Mur ouest. Lié de mortier jaune et conservé sur 0,52 m. environ de hauteur. Il est soudé au rocher par une semelle de mortier où sont noyées des pierres non équarries qui, dans la moitié nord du mur, font saillie sur une hauteur de deux assises. L'on propose de rattacher l'édification de ce mur à la phase 2, parce que le sol du bâtiment antérieur semblait buter contre un mur disparu, mais également parce que d'autres vestiges des réaménagements observés le laissent supposer. Les couches de remblai apportées afin de compenser la pente du rocher pour rattraper le niveau de la plate-forme centrale sont tout-à-fait différentes de celles que l'on peut rattacher à la construction des autres murs (cf. phase 1) :

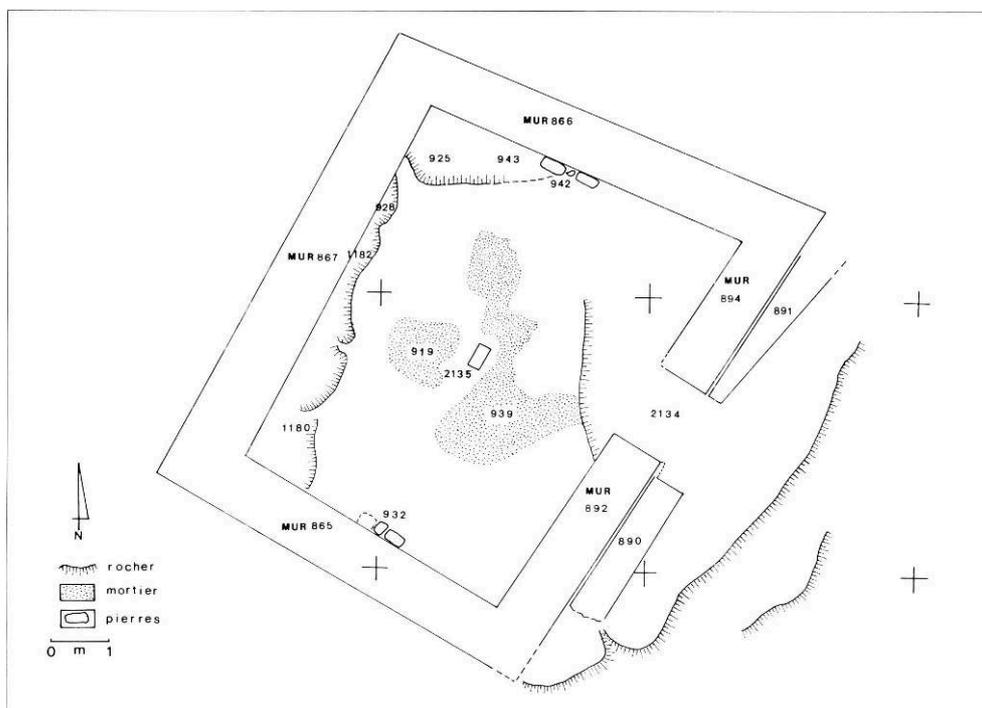
u. s. 925 - Dans l'angle nord-ouest. Terre très meuble riche en cendres et charbon de bois remplissant un creux du rocher. On peut supposer que l'on a rejeté vers un angle les éléments terreux et cendreux provenant de l'incendie de la phase 1 et qui devaient encombrer l'intérieur de l'édifice. Cette couche de cendres est recouverte en partie par un autre remblai plus hétérogène et plus étendu :

u. s. 923, 924 et 943 - Terre noire meuble mêlée de cailloux et de quelques grosses pierres. La couche 943 repose en partie sur le sol en mortier de la phase 1 (sol 941) et remplit le creux du rocher entre ce sol et le mur 866 (**fig. 23**).

u. s. 928 et 1182 - Couches de remblai reposant sur la semelle en mortier du mur 967, formées de terre brune meuble comportant beaucoup de charbon de bois même de grandes dimensions (encore des vestiges de l'incendie de la phase 1 ?).

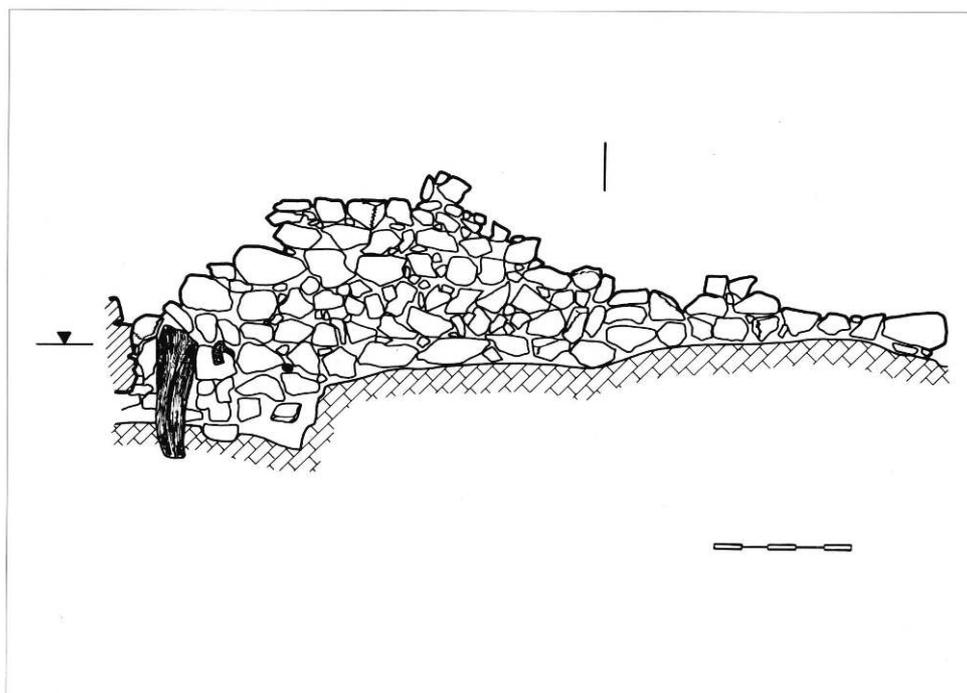
u. s. 1180 - Remblai dans l'angle sud-ouest. Terre jaune caillouteuse mêlée de petites pierres ; probablement constituée essentiellement d'éléments de décomposition du rocher et de terre en place.

## 25 - La tour : murs et traces de réaménagement de la phase 2 A



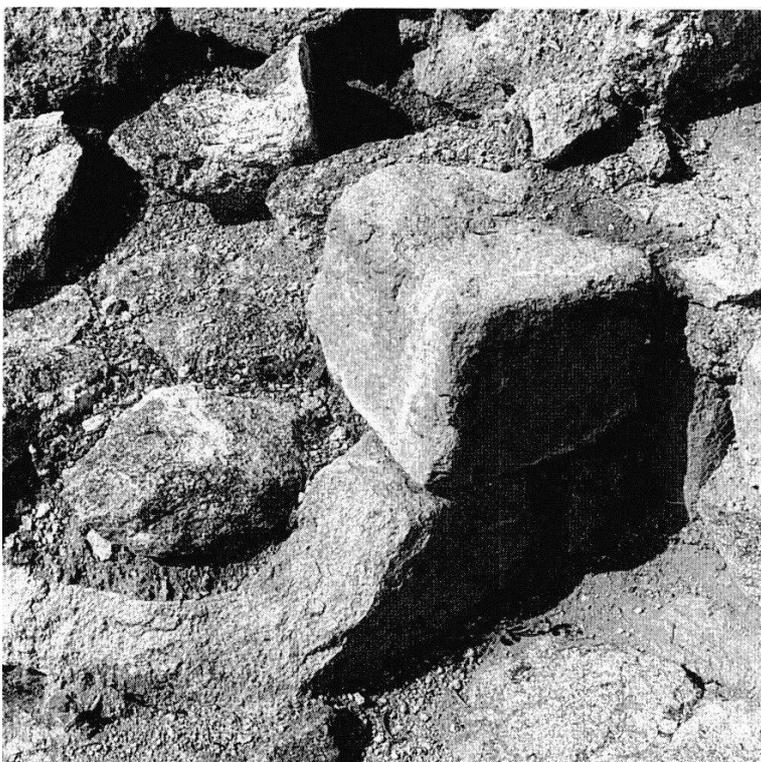
- 97 A l'appui de l'hypothèse de la construction plus tardive du mur ouest de la tour, on peut mettre en évidence que le parement externe du mur 865, contre lequel il s'appuie vers le sud, présente une différence d'appareil à l'aplomb d'une faille du rocher et deux modules différents dans sa construction (**fig. 26**).

## 26 - La tour : parement sud du mur 865



- 98 C'est encore pendant cette phase de réaménagement qu'on peut situer l'ouverture de la porte et l'édification des deux contreforts à Test (**fig. 25**) :
- u. s. 2134 - Percement de la porte à Test qui vient interrompre la continuité des murs 894 et 892. Cette continuité dans l'édifice primitif semble prouvée par un creusement du roc dans l'alignement du parement externe des deux murs ; cette rainure ne correspond pas à la feuillure de la porte dont l'emplacement est reconnaissable grâce à une pierre de taille de son embrasure. Le côté nord de l'ouverture est très ruiné mais au sud existe encore en place son piédroit. Les éléments architecturaux retrouvés dans la couche de destruction de la phase 4 ont permis de restituer l'aspect de l'arc qui complétait cette ouverture.
- 99 Le percement de la porte 2134 a été vraisemblablement contemporain de l'édification des deux contreforts de soutien contre les murs 892 et 894 :
- 100 u. s. 890 et 891 - Contreforts à l'est de part et d'autre de la porte 2134. Ils offrent le même type d'appareillage que les murs principaux de la tour mais, en plus, a été observée la présence de matériaux de remploi : de nombreux fragments de tuiles, certaines pierres de taille, un polyèdre basaltique, ainsi qu'un fragment de meule (**fig. 27**).

27- Meule dormante incluse dans l'appareil du contrefort 890



- 101 Aux travaux effectués sur les murs externes de la tour correspondent probablement des aménagements à l'intérieur dont il reste encore quelques traces (**fig. 25**) :
- u. s. 942 et 932 - Deux structures symétriques contre les murs nord et sud, reposant respectivement sur le remblai 943 et 1180. Elles sont très bien aménagées et constituées de grosses pierres taillées, superposées et posées à plat. Ces structures peuvent être interprétées comme des calages de poteaux.
- u. s. 2135 - Pierre taillée, rectangulaire, posée à mi-distance entre 932 et 942, juste au

milieu de la tour. Il s'agit probablement du support d'un troisième poteau servant à soutenir la poutre centrale de l'étage, de direction nord-sud.

## Phase 2 B

102 Après ces réaménagements architecturaux, la surface intérieure de l'édifice a été recouverte d'un sol en mortier jaune. Très abîmé lors de sa découverte, il n'a été repéré que par larges plaques. Pourtant, la terre apparente à proximité semble être également du mortier, mais très décomposé. Il a donc été très difficile de saisir les limites du mortier, là où il était en contact avec ce sol dégradé, et de distinguer les rechargements postérieurs attestés par des colorations diverses. Ces strates se présentaient sous forme de minces pellicules et recouvraient surtout le centre et la moitié ouest du bâtiment. Au nord-est le sol était encore constitué par le rocher (**fig. 28**) :

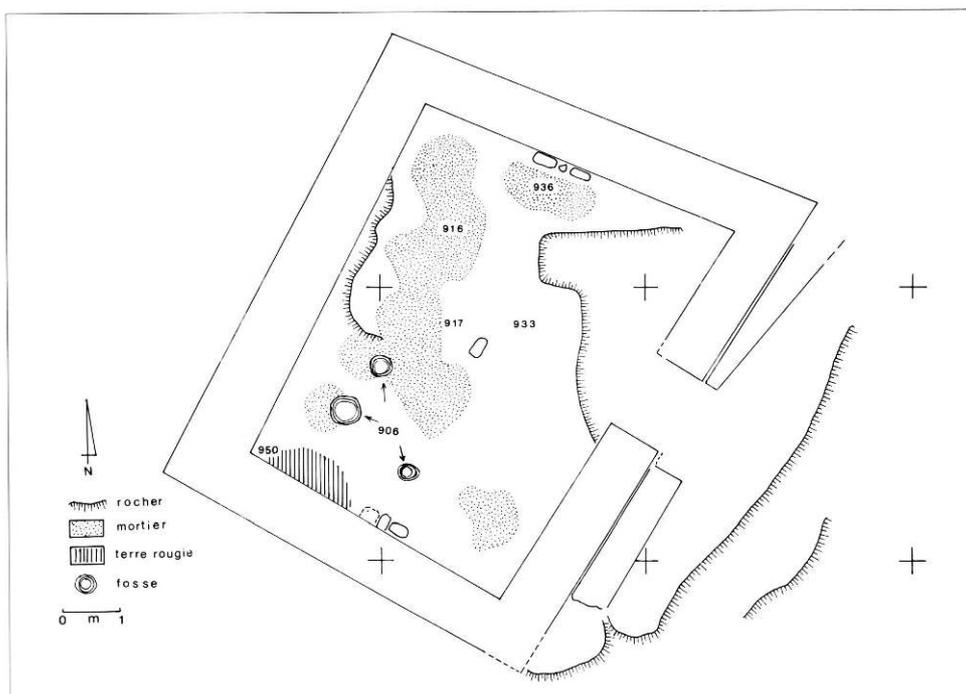
u. s. 936 et 916 - Plaques de mortier jaune, au nord et à l'ouest. Au sud de la tour, le même mortier n'est apparu que sous forme de petites taches.

u. s. 933 et 917 - Sol de terre jaune/orange granuleuse, qui pourrait être du mortier dégradé, dur, tassé. Son niveau supérieur est lisse et horizontal. Ce sol présente parfois des traces de feu et contient des petits blocs de terre rougie et brûlée.

u. s. 1178 - Sol constitué de terre noire tassée, riche en charbon de bois. A l'ouest et au sud, ce sol n'arrive pas au contact des murs. Il paraît coupé à trois endroits par des cuvettes circulaires.

u. s. 906 - Trois excavations circulaires, peu profondes, remplies de terre noire (à l'est) et de charbon de bois (à l'ouest).

28 - La tour : sols de la phase 2 B



103 Au-dessus du sol 1178, dans la zone où le sol en mortier n'a, semble-t-il, jamais existé, on a rencontré une couche d'occupation :

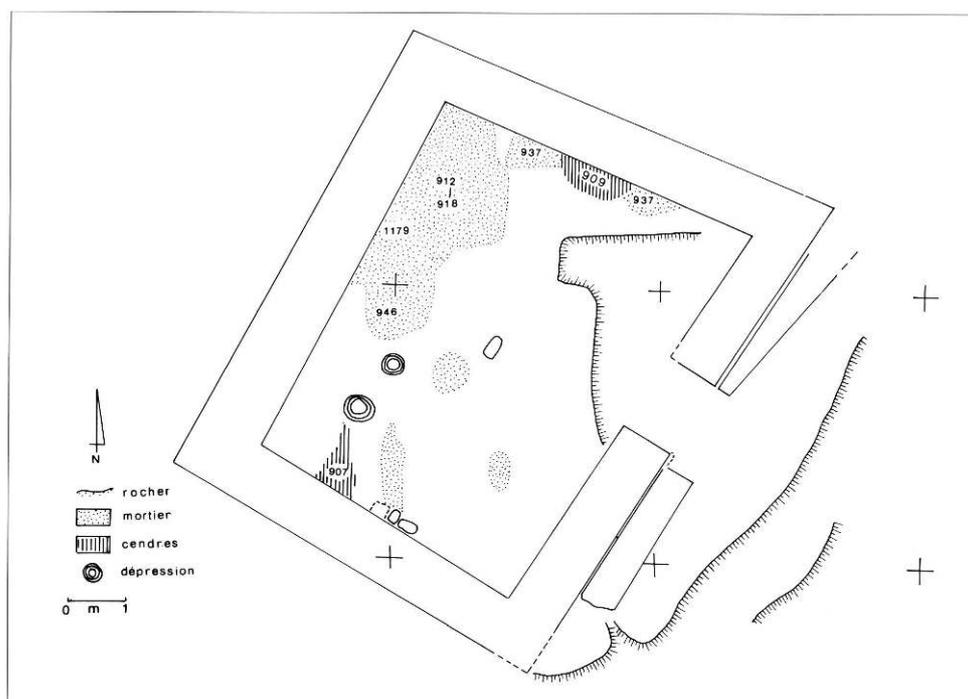
u. s. 950 - Terre brune tassée, comportant de nombreuses traces de charbon de bois et

particules de terre brûlée et rougie par le feu. En particulier contre le mur 865 a été observée une aire très dure et rougie qui fait envisager la présence d'un foyer, bien qu'il n'y ait aucune trace de structure construite.

### Phase 2 C

- 104 Cette phase correspond à une série de réfections du sol antérieur avec un emploi massif de mortier blanc. L'utilisation du mortier est, encore une fois, réservée presque exclusivement à la moitié nord-ouest de l'édifice. Sans que l'on puisse en donner une explication précise, ces indices répétés mettent en évidence une utilisation particulière de cette zone ; peut-être le stockage de denrées alimentaires (**fig. 29**) ?  
u. s. 912, 918, 1179 et 946 - Mortier blanc, mince et pulvérulent à l'est, plus compact et plus épais vers l'ouest où il remonte contre le parement interne du mur 867.
- 105 En dehors de cette zone, le mortier a été utilisé abondamment près des structures correspondant à des calages de poteau :  
u. s. 937 - Mortier blanc très compact qui vient s'appuyer contre la structure 932 au sud comme pour la soutenir et la renforcer. Il a été repéré également de part et d'autre de la structure 942, contre le mur nord, ainsi que près de la grande pierre rectangulaire au milieu du bâtiment (u. s. 2135).

### 29 - La tour : phase 2 C



- 106 Deux autres faits archéologiques sont apparus aussi en relation avec les calages des poteaux au nord et au sud. Ils sont probablement les vestiges des poteaux en question et seraient plutôt à relier à la phase de destruction de la tour. Mais, en stratigraphie, ils sont au-dessous de la couche de démolition de l'étage qui, elle, correspond à la phase 2 D :  
u. s. 907 - Couche de cendres noires, dure et compacte, formant une sorte de monticule entassé près du mur 867. Elle recouvre presque entièrement la terre rougie sous-

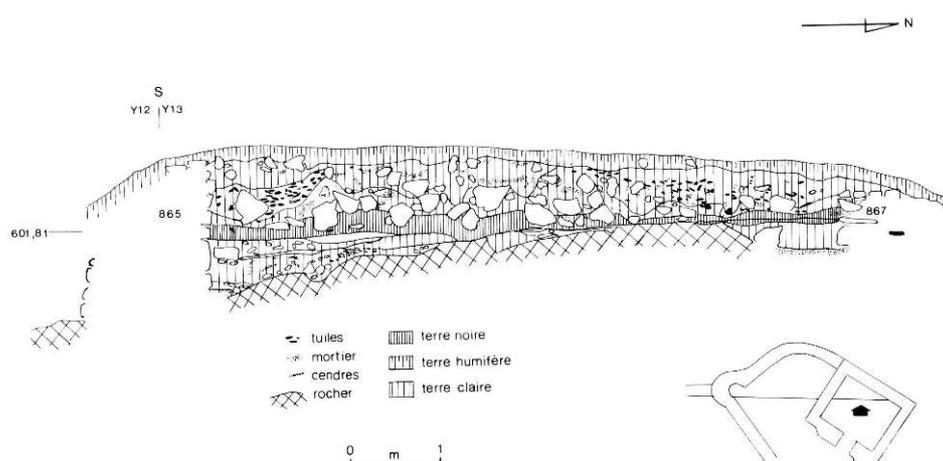
jacente (u. s. 950, phase 2 B).

u. s. 909 - Cendres compactes formant un dôme au dessus de la structure 942 et recouvrant en partie les plaques de mortier blanc qui le renforcent des deux côtés (u. s. 937).

### Phase 2 D

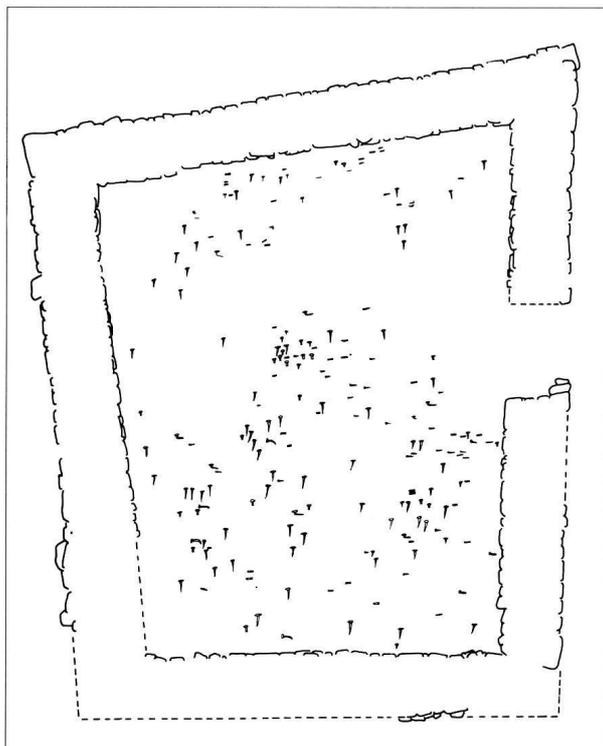
- 107 La tour comportait vraisemblablement plusieurs étages mais il est impossible de déterminer s'ils existaient dès l'origine et s'ils ont fait l'objet de réfections ou de réaménagements. Un témoin archéologique de l'existence d'un étage a cependant été identifié : une couche épaisse de terre recouvrant entièrement le rez-de-chaussée (**fig. 30**).

30 - La tour : coupe stratigraphique nord-sud



- 108 u. s. 873, 880, 902 et 904 - Couches de terre brune, parfois noire et mêlée de nodules de charbon de bois, fine et homogène. Ces couches avaient une épaisseur de 15 à 20 cm. environ et peuvent être interprétées comme le résultat de l'effondrement des étages. Plusieurs constatations le laissent supposer. Le mobilier y était particulièrement abondant, et cette concentration contraste avec la rareté constatée pour le sol du rez-de-chaussée sous-jacent et dans la couche de destruction qui s'est accumulée au-dessus. En particulier, le nombre important de clous confirme, semble-t-il, l'existence d'un plancher (**fig. 31**).

31 - La tour : plan de répartition des trouvailles métalliques relatives à la construction dans la couche d'effondrement de l'étage, phase 2 D



- 109 Il faut également noter que dans le carré Y 13, contre le mur 892, à environ 1 mètre de l'entrée a été découverte une zone d'argile rubéfiée et compacte associée à beaucoup de charbon de bois. Il s'agit très probablement des vestiges d'un foyer établi à l'étage.
- 110 La dispersion du mobilier, localisé avec précision pendant la fouille, ne peut certes être prise en compte comme reflet de son emplacement d'origine : l'effondrement du plancher en a sans doute bouleversé la disposition. On peut mettre toutefois en évidence le vide qui apparaît dans l'angle nord-est. Il est possible qu'un escalier ait occupé cet emplacement, afin d'accéder à l'étage. Certaines encoches volontaires, observées à ce même endroit sur le rocher, sembleraient confirmer cette hypothèse.

### Phase 3

- 111 La phase 3 correspond à une occupation qui aurait eu pour sol le niveau supérieur de la couche d'effondrement de l'étage de la tour. La surface est apparue, lors de la fouille, comme grossièrement aplanie, malgré la présence de tuileaux et de pierres qui témoignent déjà d'une certaine dégradation de l'édifice. Cette surface, assez irrégulière et fugace, était par endroits caractérisée par une mince pellicule de terre argileuse jaune damée et plane, surtout dans le carré Y 13. Ce nivellement semble correspondre à une occupation des anciennes structures, sans véritables aménagements (u. s. 871, 861 et 872).

## Phase 4

- 112 Dans cette phase sont comprises toutes les couches qui témoignent de la destruction de la tour. L'énorme masse de matériaux constituant les ruines de ce bâtiment comportait les vestiges de la toiture et des murs effondrés :
- u. s. 900, 901 et 903 - Couches de tuiles brisées, formées à la suite de l'accumulation des strates de démolition de la toiture. Les tuiles étaient noyées dans une grande quantité de mortier pulvérulent et mêlées de grosses pierres.
  - u. s. 893, 889, 857, 859, 860, 899 et 898 - Couches de grosses pierres de démolition des murs, amalgamées dans de la terre brune ou jaune et du mortier parfois en gros blocs.
  - u. s. 887, 855, 858 et 888 - Couches de terre humifère recouvrant toute la démolition et tous les vestiges archéologiques de la tour.

## Conclusion

- 113 L'importance des affleurements rocheux sur lesquels ont été édifiées les structures de l'ensemble castral d'Essertines-Basses ont empêché, lors de la fouille, d'établir la corrélation stratigraphique entre la tour et la cour occupant deux replats séparés par une dénivellation d'environ deux mètres.
- 114 Il est évident, pourtant, que la tour, située sur la plate-forme sommitale, et la cour en contrebas ont été deux éléments complémentaires, du moins à une certaine période de l'occupation. Mais la fouille a permis de reconnaître sept phases pour la zone de la cour et seulement quatre pour la tour, sans qu'un fait archéologique permette de les mettre en relation avec une totale certitude.
- 115 Seuls un commentaire critique des stratigraphies relevées et l'analyse des éléments jouant un rôle déterminant dans leur interprétation peuvent restituer l'histoire du site.
- 116 Les conclusions que l'on tentera de préciser sont, toutefois, basées sur des déductions et non sur des faits archéologiques incontestables. Les éléments de datation dont on dispose, notamment les trouvailles monétaires, semblent pourtant confirmer les hypothèses émises.
- 117 Le premier élément qu'on ne saurait négliger concerne essentiellement l'édifice primitif mis au jour dans la cour (**fig. 13**). Ce bâtiment en pierres liées de mortier conservait encore une partie de son mur de façade et un large escalier devant l'entrée. La qualité de la construction et l'épaisseur du mur 1300, ainsi que le soin apporté pour aménager un ample accès, laissent supposer l'existence d'un édifice important. La présence simultanée d'un deuxième bâtiment, également important, à l'emplacement de la tour édifiée sur la plate-forme dominant la cour paraît, par conséquent, peu justifiée. A l'origine, la résidence principale coïncide probablement avec les vestiges les plus anciens retrouvés dans la cour.
- 118 Lors de la phase 4 de cette zone, en revanche, les faits archéologiques observés invitent à supposer un abandon, au moins partiel, des structures en pierres et la présence, plutôt, de constructions en bois. On ne saurait pas expliquer autrement les vestiges des trous de poteaux et surtout l'importante couche d'incendie. L'épaisseur de celle-ci à l'est paraît correspondre à la présence, à cet endroit, d'une construction légère et/ou d'un accès en bois pour accéder à la plate-forme supérieure.

- 119 Dans cette hypothèse, on peut envisager que l'édifice principal était alors en haut (la tour, phase 1) et que sur le replat inférieur ne trouvait place qu'un bâtiment annexe, moins important, faisant appel au bois plus qu'aux murs de pierre.
- 120 Un autre indice archéologique, qui semble conforter cette interprétation, est le violent incendie qui marque la fin de la phase 4 dans la cour probablement le même que celui qui mit fin à la phase 1 de la tour. Dans les deux cas il a provoqué des destructions importantes : il a ravagé la zone est de la cour au point que tout l'espace a été réaménagé radicalement entraînant la destruction de ce qui restait du mur 1300 et l'édification du grand mur de courtine (phase 5). Dans la tour, l'incendie a été également très violent au point de marquer fortement le rocher au nord-est et d'endommager les murs. Ceux-ci ont conservé sur leur parement interne de nombreuses traces de feu et de reprises de mortier. Tout semble confirmer qu'il s'agit des traces du même événement.
- 121 Si l'on admet la contemporanéité de cet incendie, les deux ensembles archéologiques distincts de la zone A et de la zone B pourraient avoir une corrélation au moment de la phase 4B pour la cour et de la phase 1B pour la tour.
- 122 Cette interprétation amène à décaler en conséquence les autres phases. Le tableau des correspondances ci-contre qui en découle permet de restituer une chronologie relative et absolue de deux ensembles archéologiques, qui est confirmée par l'étude du mobilier, céramique et métallique, ainsi que par les trouvailles monétaires. L'occupation de la zone castrale d'Essertines-Basses se diviserait ainsi en six périodes.

Tableau : Corrélation entre les phases d'occupation observés dans la tour et dans l'espace situé entre la tour et la courtine

COUR Phases d'occupation et éléments de datation	TOUR Phases d'occupation et éléments de datation	PERIODISATION DE LA ZONE CASTRALE	DATAATION
PHASE 7 (destruction)	PHASE 4 (destruction) 1 monnaie	VI	XVe s.
PHASE 6 ("Jardin")	PHASE 3 (occupation sporadique) 1 clef	V	XVe s.
INCENDIE ?			
PHASE 5 (espace ouvert) 1 clef 2 clous de ceinture	PHASE 2 (édifice principal) 2 monnaies 2 poids monétaires 1 hague armoriée	IV	XIVe s.
INCENDIE			
PHASE 4 (bâtiment annexe) 2 épérons	PHASE 1 (édifice principal)	III	XIIe-XIIIe s.
PHASE 3 (édifice principal et dépotoir à l'est)	/	II	
PHASE 2 (édifice principal et escalier à l'est)	/	I	
PHASE 1 (prémédiévale)			

## Période I

- 123 Le premier édifice, ou la « tour » d'origine, était installé sur la plate-forme qui deviendra par la suite la cour. Ce bâtiment était sans doute important, mais on le connaît mal puisqu'il n'en reste que des vestiges ténus. Il ouvrait à l'est, donnant sur un escalier. La chronologie de cette occupation n'est pas précisable. Le mobilier était très rare et souvent non identifiable.

## Période II

- 124 A ce moment la résidence principale est encore le bâtiment d'origine, mais avec des modifications. L'escalier est supprimé entraînant ainsi un déplacement de l'accès. Celui-ci ouvre sur une large esplanade au sud, situé en contrebas. La chronologie absolue de cette période reste également imprécisable.

## Période III

- 125 C'est à cette période que l'on peut situer l'édification de la tour sur le sommet de l'éperon rocheux. L'habitat principal se déplace vers le haut et la terrasse inférieure n'abrite plus, vraisemblablement, que des bâtiments secondaires. A l'est on peut imaginer une annexe en bois constituant peut-être un abri pour des animaux. Dans cette zone ont été retrouvés, entre autres, une trentaine de clous de ferrure.
- 126 La tour est, à ce moment, un édifice rectangulaire d'environ 8 m. de long et 5 m. de large, comme semblent l'attester plusieurs indices concordants.
- 127 Les aménagements internes de la tour de cette période n'ont pas été conservés, et de même, reste problématique l'emplacement de son accès. Les murs actuels ne conservent que l'ouverture postérieure qui est venue interrompre la continuité du mur est.
- 128 L'étude du matériel retrouvé dans les couches correspondant à cette période permet d'envisager une occupation entre le XIIe et le XIIIe s. Dans la cour ont été mis au jour deux éperons à pointe pyramidale dont l'usage se raréfie dans le courant du XIIIe s. Dans la tour, sur le sol le plus tardif, a été retrouvée une monnaie du XIIe s. (cf. étude numismatique). Puisque le sol de la tour de la période 4 était en plusieurs endroits très endommagé, cette pièce pourrait provenir du sol antérieur, juste au-dessous. De toute façon sa présence témoigne d'une fréquentation précoce du site.
- 129 On ne saurait oublier, non plus, l'apport de la documentation écrite qui cite déjà dès le début du XIIIe s. l'existence de deux zones distinctes : la tour et la cour.

## Période IV

- 130 L'habitat correspondant à cette période est sans doute celui que l'on connaît le mieux. L'abandon du site qui a suivi a figé, de fait, les vestiges architecturaux. L'importance des structures mises au jour fait l'objet d'un chapitre à part et on ne s'y attardera pas ici (cf. chapitre 4).
- 131 La cour est encore délimitée par ses grands murs d'enceinte et la tour conserve encore actuellement les vestiges de ses quatre murs périmétraux.

- 132 Le rez-de-chaussée de l'édifice principal était vraisemblablement divisé en deux par une cloison utilisant les poteaux installés sur la ligne médiane nord-sud. Les zones ainsi délimitées semblent avoir connu une utilisation différente, si l'on considère les indices archéologiques qui ont été relevés.
- 133 Le sol en mortier était très dégradé et usé sur toute la moitié est, en raison vraisemblablement d'une circulation plus intense. Près de la porte, en outre, devait se trouver l'escalier conduisant à l'étage (**fig. 31**).
- 134 Dans la moitié ouest de la pièce, en revanche, le mortier était mieux conservé et certaines traces laissent imaginer qu'au-delà de la ligne de poteaux se trouvait la cuisine, au moins dans la phase d'occupation plus ancienne (cf. phase 2B). La terre brûlée et rougie, près du mur sud est le seul indice qui permette de signaler l'existence d'un foyer. Mais la fouille n'a retrouvé aucune structure construite. Ses éléments ont pu être enlevés s'ils existaient, ou sinon il faudrait imaginer un âtre à même le sol (**fig. 28**).
- 135 Un peu plus au nord de ce foyer ont été relevées deux petites fosses ayant probablement servi à caler des vases.
- 136 Dans un deuxième temps, toute la partie est a connu des réfections qui semblent indiquer un changement d'utilisation : une nouvelle couche de mortier recouvre le sol et le foyer est supprimé. S'agit-il alors d'une pièce de stockage ?
- 137 En revanche les traces d'un nouveau foyer (ou d'un second si le premier était encore utilisé ?) ont été retrouvées dans la couche d'effondrement de l'étage.
- 138 Cette couche a restitué, de plus, un mobilier particulièrement abondant qui a fourni plusieurs éléments de datation absolue. Les monnaies et les poids monétaires renvoient à la deuxième moitié du XIVe s. et cette datation est confirmée par un anneau sigillaire, par d'autres trouvailles métalliques (clef, décors de ceinture) ainsi que par le mobilier céramique.

## Période V

- 139 Les rares indices archéologiques qui ont été observés laissent imaginer qu'à cette période les constructions castrales ne concordaient plus avec leur fonction d'origine. L'irrégularité du sol de fréquentation à l'intérieur de la tour laisse plutôt imaginer une occupation sporadique, sans aménagements. Dans la zone de la cour, en outre, l'épaisse couche de terre recouvrant tous les vestiges antérieurs évoque un espace cultivé, une sorte de jardin.
- 140 Les éléments de datation sont rares. Le seul objet identifiable est une clef, d'un type attribuable au XVe s. Cette occupation fut de courte durée, presque aussitôt suivie par la démolition des structures.

## Période VI

- 141 A cette époque se situe l'abandon total du site. Une épaisse couche de destruction recouvre la tour et la cour. Le début de l'effondrement des murs et de la toiture semble se situer vers la fin du XVe s. comme l'atteste la présence d'une monnaie dans les décombres (1483 - 1498).

# Chapitre 4. Les édifices castraux

Françoise Piponnier et Jean-Michel Poisson

---

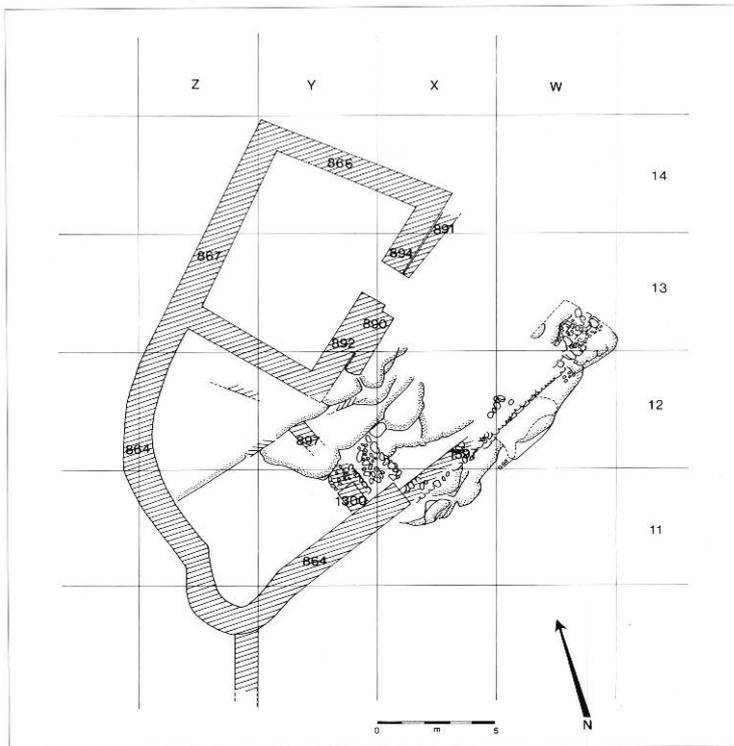
- 1 Si l'analyse stratigraphique a mis en évidence une succession de murs, de sols et de réfections, noyés dans des couches de remblaiement ou de destruction, l'étude des murs, de leurs relations, de leur appareil et des ensembles de pollens fossilisés dans le mortier qui les lie, apporte des informations complémentaires à partir desquelles il devient possible de restituer les constructions castrales, leur évolution et d'entrevoir le paysage végétal contemporain.

## Analyse des murs

### Le mur 1300

- 2 Seul vestige clairement identifiable d'un édifice antérieur à la tour, et à la courtine 864, ce mur est trop détruit pour que l'on puisse en tirer des conclusions valides (**fig. 32**). Il ne faut même pas exclure qu'il ait pu s'agir du soubassement en pierre d'un édifice fait d'autres matériaux. Notons seulement la qualité de la taille des pierres conservées, qui constituaient sans doute, du côté nord, le piédroit d'une porte. L'étude des pollens<sup>1</sup> contenus dans son mortier permet de conclure que ce mur a été édifié en mai-juin, comme tous les autres murs de la tour et des enceintes mais, à la différence des autres, il date d'une période où prédominaient alentour les prairies à graminées.

### 32 - La tour et la courtine : plan des structures



### La tour

### 33 - Pierre taillée à l'angle nord-ouest de la tour, vue du nord-est

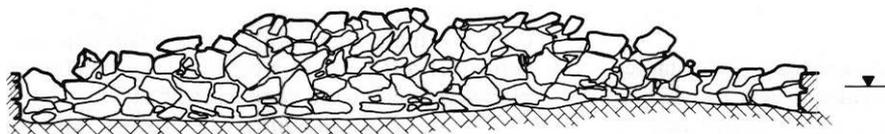


## 34 - Chaînage effondré de l'angle sud-est de la tour, vu du sud-est



- 3 Elle comportait également des pierres taillées de qualité analogue, qui constituaient les piédroits et l'arc de sa porte, certains des supports de l'étage, ainsi que l'angle nord-ouest du bâtiment (**fig. 33**). On peut se demander s'il ne s'agit pas, dans ces emplois, de matériaux de récupération. Des pierres du même granit clair, moins soigneusement taillé, formaient le chaînage de l'angle sud-est (**fig. 34**). En revanche les parements, constitués de pierre locale, n'offrent qu'un matériau d'aspect médiocrement organisé. Seuls conservés sur une hauteur suffisante, ont été dessinés et étudiés le parement interne du mur 866 (mur nord) (**fig. 35**) et le parement externe du mur 865 (mur sud). Leur appareil permet de distinguer, pour chacun d'entre eux, deux segments distincts :
- 4 - **A.** La partie occidentale de ces deux murs est constituée, sur 1 m de longueur, de pierres de moyen module (0,25 à 0,4  $\times$  0,15 à 0,3 m), montrant en parement des faces trapézoïdales ou rectangulaires, souvent disposées à l'horizontale. Le nombre de pierres au mètre carré est de 23 à 25.
- 5 - **B.** À l'est du segment A, qui peut être interprété comme un rajout effectué lors de l'élargissement de la tour vers l'ouest, le mur se caractérise par :
- l'emploi de pierres qui présentent rarement une face de forme rectangulaire;
  - l'absence d'assises régulières ;
  - et par la disposition fréquente en oblique de pierres triangulaires. On note la présence de pierres presque aussi grosses que celles utilisées dans la partie ouest de ces murs (0,2 à 0,4  $\times$  0,2 à 0,25 m), mais aussi d'éléments beaucoup plus petits (0,1 à 0,2  $\times$  0,15 à 0,25 cm). Le nombre de pierres au mètre carré varie entre 35 et 39.

### 35 - Appareil du mur nord de la tour (866, parement interne)



- 6 Certains des échantillons de mortier prélevés dans les murs de la tour se sont révélés très pauvres en pollens, voire stériles. Dans les cas les plus favorables, l'analyse a confirmé que le mur sud et la partie du mur est située au nord de la porte avaient été construits en même temps. De même, les deux contreforts situés de part et d'autre de la porte se sont révélés contemporains. L'environnement était majoritairement forestier au moment de l'édification de ces contreforts, comme au moment de l'édification de la tour.

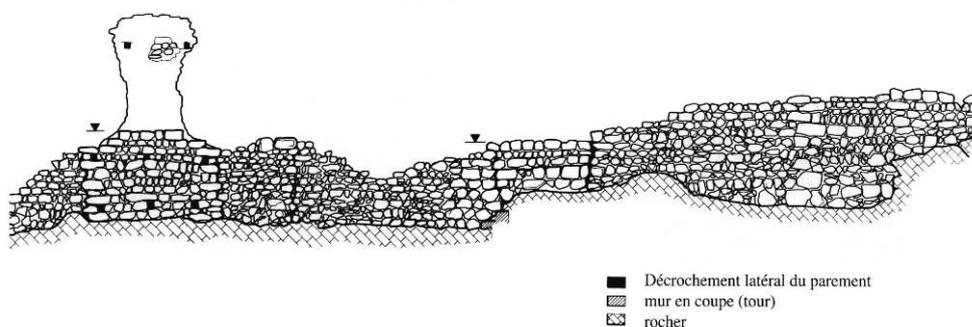
### Le mur de courtine 864

- 7 En aucun point de son parcours, il n'offre d'analogie avec l'appareil de la partie primitive des murs de la tour (segments B) (**fig. 36**). L'à-pic interdisant de relever le parement externe de cette courtine ou d'y effectuer des prélèvements, l'étude suivante se limite, pour sa partie ouest, à son parement interne. En commençant à l'angle sud-ouest de la tour, les différences observées, tant dans le module des matériaux que dans leur assemblage permettent d'identifier sept segments distincts :
- 8 - **A.** Sur une longueur de 4,2 m, depuis l'angle de la tour, on remarque l'abondance de pierres de très gros module (0,4 à 0,6 m sur leur plus grande longueur) à la base du mur, mais aussi leur emploi en élévation, pour constituer par endroits des alignements de même module, soit horizontaux, soit verticaux. Les pierres longues et assez peu épaisses qui se superposent à la limite sud de ce segment de mur pourraient même évoquer le remploi des éléments d'un angle en besace. Quelques pierres de moyen module présentent leur plus grande dimension en position verticale. A la base de ce mur, le mètre carré où s'observent les plus gros blocs ne compte que 17 pierres ; ailleurs leur nombre est couramment de 25 à 27 et, exceptionnellement, de 32 par m<sup>2</sup>.
- 9 L'analyse palynologique des mortiers a révélé que la partie basse et la partie haute de ce segment de courtine n'appartiennent pas à la même campagne de construction, et qu'elles se distinguent toutes deux, par leurs composants, de tous les autres mortiers étudiés.
- 10 - **B.** Le pan de muraille se développe ensuite sur 4,5 m de long avec un aspect beaucoup plus régulier et des assises presque horizontales. Les pierres sont de module moins divers et la plupart d'entre elles présentent une face rectangulaire. On compte 31 pierres au m<sup>2</sup> à la base et 39 près du niveau d'arase.
- 11 - **C.** Un net coup de sabre vertical marque la séparation entre les pans de mur B et C. Sur 3,3 m de longueur environ, le parement est constitué de pierres de gros module (0,2 à 0,3 x 0,3 à 0,5 m), alignées depuis la base en assises horizontales, et présentant en parement une face presque toujours rectangulaire. Le nombre de pierres au mètre carré varie entre 19 et 23. Il est particulièrement regrettable que le prélèvement de

mortier effectué à cet endroit, quasi stérile, n'ait pu confirmer ou infirmer l'hypothèse selon laquelle ce pan de mur aurait pu appartenir au premier édifice castral.

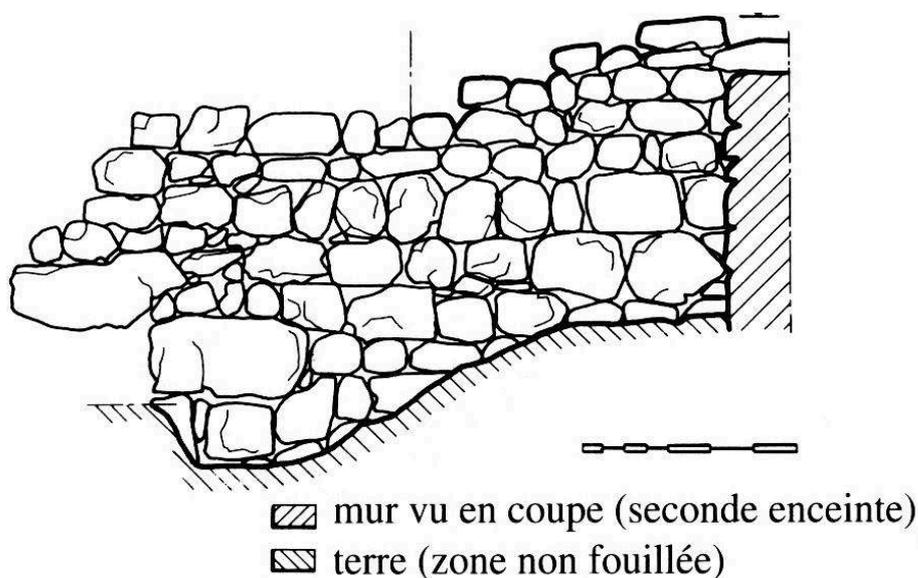
- 12 - **D.** La délimitation est moins nette entre les segments C et D qu'entre B et C, mais elle correspond en plan au départ de l'arrondi du bastion, au sud-ouest de la courtine. Les pierres employées sont de modules et de formes variables. A la base, sur 0,5 m de hauteur, les assises ne sont pas horizontales. Elles se régularisent ensuite en élévation. Le nombre de pierres au mètre carré varie entre 39 et 44. Ici aussi, les mortiers prélevés se sont révélés trop pauvres en pollens pour une analyse.
- 13 - **E. et G.** Rectiligne sur toute sa longueur, la partie sud du mur de courtine se compose de trois segments distincts. Deux d'entre eux (E et G), présentent de fortes analogies : moyen module, assises pratiquement horizontales. Ils offrent aussi des caractéristiques communes avec le segment B.

### 36- Appareil du mur de courtine (864, parement interne)

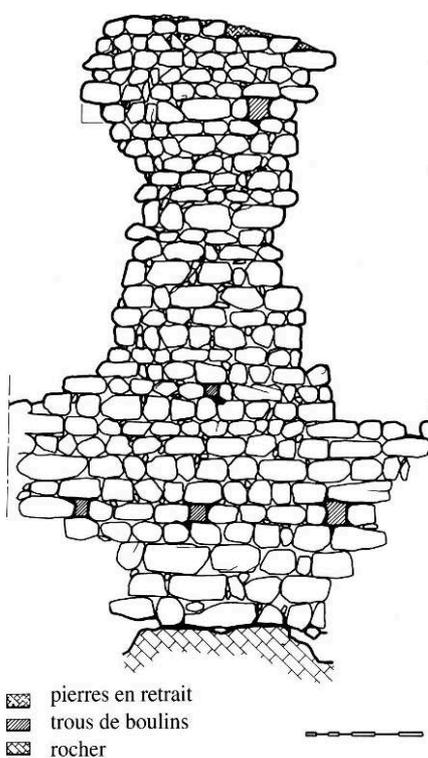


- 14 Une réfection particulièrement visible s'insère entre les deux éléments de mur E et G.
- 15 - **F.** Plusieurs traits distinguent ce pan de mur de tous les autres segments de la courtine :
- un mortier abondant et solide qui lui a permis de demeurer seul debout sur une hauteur de plus de 4 mètres ;
  - une épaisseur légèrement supérieure à celle des segments E et G ;
  - la présence de trous de boulins espacés horizontalement de 0,8 à 1,1 m et verticalement de 0,8 à 1 m.
  - l'emploi de pierres de module supérieur, présentant le plus souvent, en parement, une face rectangulaire allongée.
- 16 L'analyse palynologique conclut à la contemporanéité de ce pan de mur avec le mur ouest de la seconde enceinte, au sud de la poterne.
- 17 Quelques observations ont pu être faites sur le parement externe du mur de courtine. Là où la comparaison a été possible, pour une partie du segment D (la partie ouest du bastion) (**fig. 37**) et le segment F (**fig. 38**), l'appareil se révèle différent sur les deux parois.

37 - Appareil du mur de courtine (864, parement externe, segment D)



38 - Appareil du mur de courtine (864, parement externe, segment F)

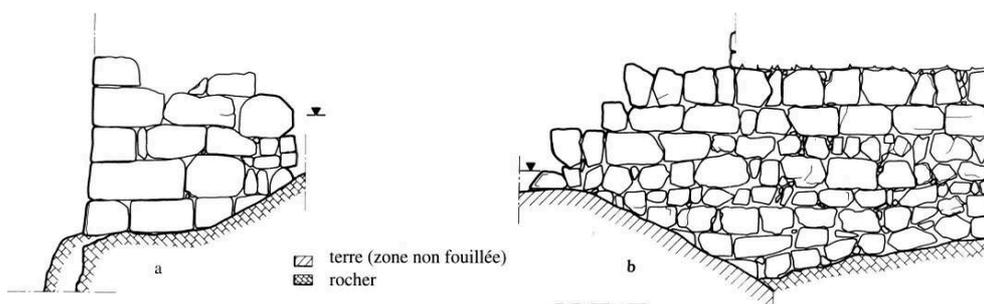


- 18 En D, le module des pierres employées à la base du bastion du côté externe atteint 0,75 x 0,40 m et, au niveau de l'arase, 0,7 x 0,2 m, pour environ 20 pierres par m<sup>2</sup>.
- 19 Le pan de mur F présente aussi à sa base, du côté externe, des pierres de dimensions importantes, mais qui ne dépassent pas 0,6 x 0,2 m. Les pierres qui apparaissent en parement sont plus grosses et régulières que du côté interne (27 contre 34 par m<sup>2</sup>) et l'horizontalité des assises y est parfaite.

## La seconde enceinte

- 20 Il ne subsiste de la seconde enceinte que son mur ouest et son angle sud-ouest. Au nord et au sud de la poterne, la construction offre des différences notables.
- 21 - **A.** Au sud de la poterne, les relevés soulignent, plus nettement encore que dans le cas de la courtine, la différence d'aspect entre les parements interne et externe (**fig. 39**). L'angle sud-ouest, dominant le fossé, est conservé en partie. Il montre un assemblage en besace de blocs de dimensions très importantes, jusqu'à 1 x 0,7 m. Alternant avec des pierres de plus petit module, le parement externe comporte des éléments atteignant encore de 0,6 à 0,4 m. Le nombre de pierres au m<sup>2</sup> oscille entre 15 et 18. Sur le parement interne, les assises sont soigneusement alignées, mais rares sont les éléments qui atteignent 0,4 x 0,25 m ; des séries de pierres de 0,2 x 0,15 sont disposées verticalement pour assurer l'horizontalité des assises. Si l'analyse palynologique conduit à considérer que ce mur est contemporain du segment de courtine F, il faut reconnaître que la seule caractéristique commune observable dans leurs appareils est cette parfaite horizontalité des assises.

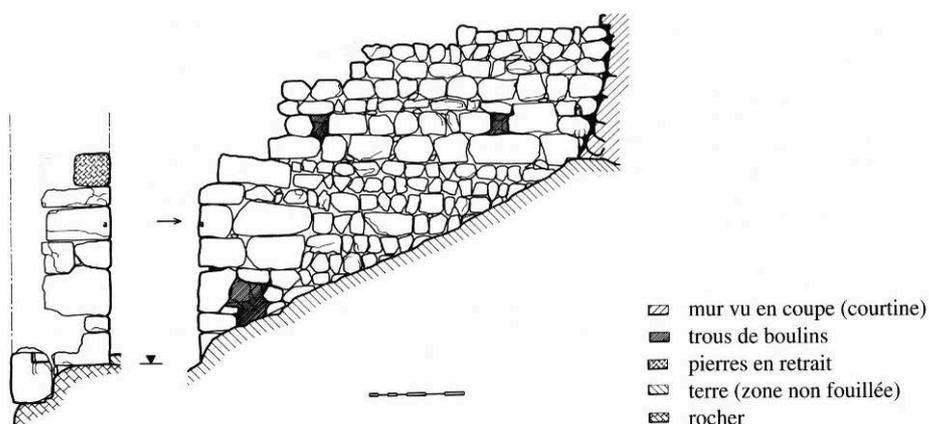
### 39 - Appareil de la seconde enceinte (1173, partie sud)



a) angle externe, côté sud ; b) parement externe (partie basse) ; c) parement interne (partie basse)

- 22 -**B.** Appuyé à la courtine, le segment de la seconde enceinte situé au nord de la poterne est, avec le réfection F de la courtine, le seul élément construit de l'ensemble castral où apparaissent des trous de boulins. En dessous des pierres de gros module qui cernent les trous de boulins, l'appareil présente de fortes analogies avec le mur correspondant au sud de la poterne (**fig. 40**). Le piédroit est constitué de pierres de dimensions à peine inférieures à celles des blocs qui forment l'angle sud-ouest externe ; le parement interne offre les mêmes caractéristiques qu'au sud de la poterne. A partir du niveau de base des trous de boulins, le module des pierres, plus important, suggère une réfection concernant seulement la partie haute du mur. C'est précisément dans cette partie haute du mur qu'a été effectué le prélèvement de mortier ; l'analyse des pollens conclut que cette partie du mur se rattache à une campagne de construction différente de celle qui a installé le segment A de la seconde enceinte.

40 - Appareil de la seconde enceinte (1173, partie nord, parement interne)



## Les ensembles bâtis

- 23 Grâce aux vestiges encore apparents des deux enceintes, grâce aussi aux restes de la tour mis en évidence par la fouille, il est possible de restituer de manière complète l'ensemble castral correspondant à la dernière phase de construction et d'occupation (**fig. 41**), celui qu'a voulu représenter le dessinateur de l'*Armorial de Revel* au milieu du XVe s. En outre, l'exploration archéologique a mis en évidence l'existence d'édifices antérieurs ; malheureusement, leur état de destruction rend particulièrement difficile leur interprétation.

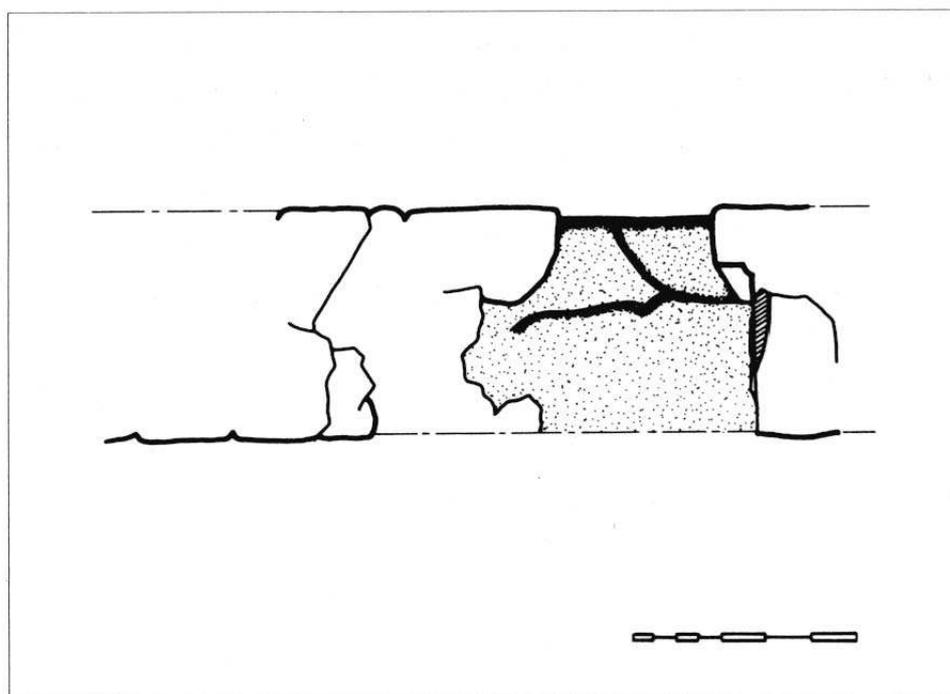
41 - La tour et les enceintes vues du sud ouest



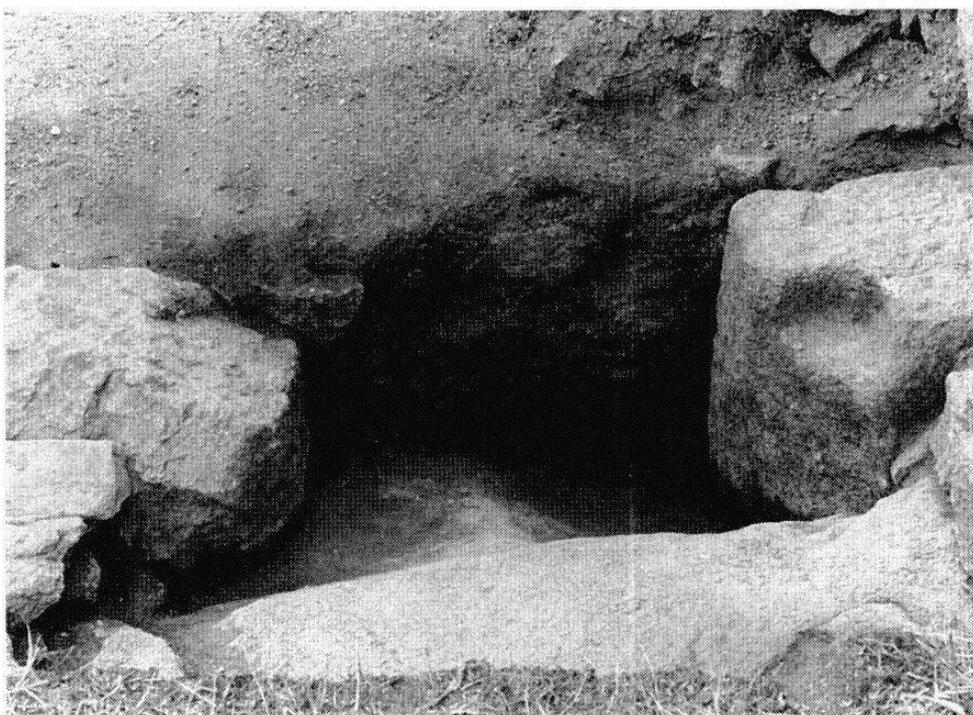
## Le château de la fin du Moyen Âge

- 24 Avec le mur de courtine qui forme, dans un dernier temps, la paroi nord-ouest de la tour, et la seconde enceinte qui s'appuie sur la courtine, la relation entre ces murs prouve que la tour et les deux enceintes ont coexisté, au moins dans un dernier temps.
- 25 La seconde enceinte est la construction la plus récente, mais on ne peut exclure qu'elle ait été précédée par un ou des ensembles de murs, voire de palissades, remplissant la même fonction, de plan identique ou différent. La fouille a été peu étendue dans l'espace qu'elle délimite ; un sondage a révélé la proximité du roc et la présence d'un mur, sous-jacent et perpendiculaire à la seconde enceinte, conservé sur une seule assise. Ces vestiges sont insuffisants pour restituer la structure à laquelle il appartenait.
- 26 La plate-forme quadrangulaire que constitue la partie de l'éperon comprise entre le fossé creusé dans le roc, qui barre l'accès du côté sud, et la courtine a dû être entièrement entourée de hautes murailles rectilignes, analogues à celles que l'on observe encore du côté ouest. Du retour vers l'est de cette muraille ne subsiste qu'une partie du chaînage d'angle et quelques pierres alignées, le long du fossé. A cet endroit, la muraille a sans doute été détruite tardivement et le fossé en partie comblé par les matériaux provenant de sa démolition, afin d'accéder à la chapelle depuis la « route nouvelle » aménagée dans la première moitié du XIXe s. sur le flanc de la vallée, au-dessus du site. A l'est, devant la chapelle, subsiste un mur, plus étroit, probablement édifié lors de travaux de réfection réalisés dans ce bâtiment. La date figurant au-dessus de la porte de la nef situerait ceux-ci dans la seconde moitié du XVIe s. Mais il est possible que ce mur réutilise le soubassement de l'enceinte ou soit construit à son emplacement. Au-delà de la chapelle, vers le nord, toute trace d'une éventuelle paroi orientale de la deuxième enceinte a disparu, le roc apparaît à nu, taillé verticalement à proximité de la chapelle.
- 27 Cette enceinte quadrangulaire devait avoir deux ouvertures. Du côté du village, à l'est, il n'en reste d'autre trace que la pente douce du rocher, usé par le passage répété, entre les vestiges du bâtiment XV au nord et, du côté sud, la paroi rocheuse presque verticale jusqu'à la chapelle. La largeur maximale de cet accès pouvait être de 1,4 m. A l'ouest, presque face à cette ouverture, une poterne a été ménagée entre deux pans de murs (**fig. 42, 43**). Large de 0,7 m, elle donne sur une corniche rocheuse qui permet, en longeant le mur occidental de la seconde enceinte, d'atteindre l'extrémité du fossé et la pente méridionale de la vallée où, actuellement, une fontaine est visible à peu de distance du château. Le décapage des structures construites autour de ce point d'eau a montré que l'aménagement, près de la source, d'une série de bassins et rigoles était récent. Selon les renseignements recueillis auprès des habitants du hameau voisin, ces installations étaient destinées à tenir au frais des provisions de laitages. Rien n'empêche de supposer qu'une source existait déjà dans ce secteur, au moment de la construction de la seconde enceinte, et ait déterminé l'aménagement d'une ouverture dans une direction où l'on n'observe par ailleurs aucune trace de chemin ancien.

42 - Plan des aménagements de la poterne



43 - La poterne, vue verticale



- 28 Faite des mêmes matériaux que la seconde enceinte, la courtine ou première enceinte contraste, par son tracé, avec le plan parfaitement rectiligne de la seconde enceinte, tracé qui peut s'expliquer par la nécessité d'épouser le relief rocheux tout en enserrant un maximum d'espace. L'étude des appareils, tout comme les analyses palynologiques des mortiers, a montré qu'elle comporte des éléments résultant de plusieurs

campagnes de construction ou de reconstruction. Il est possible même qu'elle ait inclus dans son parcours, du côté ouest, un mur qui aurait appartenu à l'édifice principal antérieur à la construction de la tour sommitale (segment C).

- 29 La courtine est venue habiller la tour au nord-ouest et constituer sa paroi occidentale ; aucune solution de continuité n'a pu être notée entre le mur occidental de la tour et la courtine. L'analyse de la stratigraphie observée dans la tour, tout comme l'étude de l'appareil de ses murs 865 et 866, permettent de conclure à l'élargissement de la tour du côté ouest dans sa seconde et dernière phase.
- 30 Particulièrement épais au sud-est (1,2 m à l'extrémité orientale du segment G), le mur 864 s'interrompt là. Séparé par un net coup de sabre, c'est un mur beaucoup plus mince (mur 1595, d'une épaisseur de 0,85 m), invisible avant la fouille, qui prolonge cette enceinte vers le nord-est. Il a pu être dégagé sur une longueur de dix mètres ; au-delà, l'exploration devenait dangereuse à l'excès.
- 31 L'étude de la stratigraphie a prouvé que ce mur est antérieur au mur 864. Pourtant, il faisait sans doute encore partie de l'enceinte de la fin du Moyen Âge. Il n'a malheureusement pas été possible de vérifier s'il se poursuivait selon la même ligne droite, dans le prolongement des murs 864 et 1595, ni de reconnaître son point d'aboutissement. On remarque toutefois une structure en très gros appareil qui se dresse dans l'axe du mur 1595, à l'extrémité nord de la terrasse R, et surplombe la terrasse Q. Au moins à titre d'hypothèse, on peut supposer qu'elle servait de soubassement à un bastion associé à la courtine.
- 32 L'accès, depuis la plate-forme cernée par la seconde enceinte, à l'espace protégé par la courtine devait se faire au moyen d'escaliers ou de plans inclinés en bois qui franchissaient le mur 1595 à proximité du mur 864. En effet, c'est à cet endroit qu'aboutit l'étroite pente rocheuse située à l'ouest du bâtiment XV.
- 33 Le rétrécissement du segment F du mur 864, près de son sommet, suggère l'aménagement d'un chemin de ronde dont le plancher se serait établi à 2,5 m au-dessus du dernier sol intérieur. Quoiqu'il n'en subsiste aucune trace archéologique, il est vraisemblable qu'un crénelage accompagnait ce chemin de ronde.
- 34 Enchâssée dans cette courtine au sud et au sud-est, défendue au nord-ouest et à l'ouest par une paroi rocheuse verticale de plus de 30 m de hauteur, au nord-est et à l'est par des pentes abruptes, la tour présente des vestiges beaucoup moins bien conservés, qui suggèrent une destruction systématique, sinon un démantèlement, accompagnée d'une récupération poussée de ses matériaux. On remarque en particulier, à l'intérieur du bâtiment, la faible épaisseur de la couche de destruction. Divers indices suggèrent aussi le caractère sélectif de cette récupération. Dans l'angle nord-ouest, une seule grosse pierre taillée est restée en place. Rien ne subsiste de l'angle nord-est, sans doute constitué à l'origine des mêmes pierres de grandes dimensions que l'angle sud-est, dont les éléments, encore assemblés en besace ont été retrouvés enfouis, et donc protégés, dans une couche de destruction ancienne.
- 35 Des pierres taillées de qualité se retrouvent dans la construction ou les couches de destruction de la tour. Il est à noter cependant qu'elles n'appartiennent pas au premier édifice, mais aux réfections de sa seconde phase. On les trouve dans l'angle nord-ouest, construit lors de l'élargissement de l'édifice vers l'ouest et dans l'encadrement de la porte. Un élément de piédroit était encore en place, et l'une de ses pierres, en se descellant, a révélé qu'elle portait sur l'une des faces cachées dans la maçonnerie un

décor anthropomorphe ; on peut en déduire qu'il s'agit d'un remploi (**fig. 44**). Taillés dans le même granit, deux claveaux d'un arc ont été découverts dans la couche de destruction qui comblait l'embrasure de la porte (**fig. 45**).

44 - Pierre de remploi provenant du piédroit sud de la porte de la tour



#### 45 - Claveaux de granit chanfreinés découverts dans l'embrasure de la porte

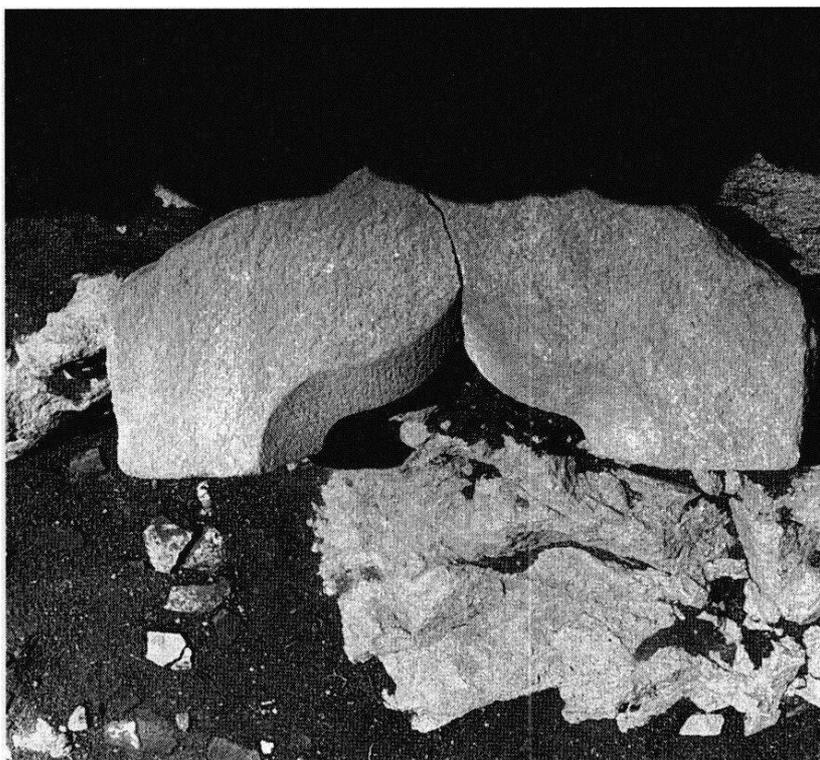


- 36 Aucun élément n'a été retrouvé, dans la tour ou à proximité, provenant d'encadrements de fenêtres ou de meurtrières. On peut supposer que ceux-ci ont été réutilisés ailleurs, et il est tentant de rattacher à cet édifice certains fragments architectoniques finement travaillés trouvés dans les couches de destruction de maisons villageoises encore occupées au XVIe s. : le soubassement de fenêtre ou linteau droit provenant de la maison VII et le linteau en accolade trouvé à proximité du bâtiment XI (fig. 46, 47).

46 - Linteau droit ou soubassement de fenêtre provenant d'une habitation du *castrum* réaménagée à la fin du XV<sup>e</sup> siècle



47 - Linteau en accolade provenant des ruines d'une habitation du *castrum* datant du XVI<sup>e</sup> siècle

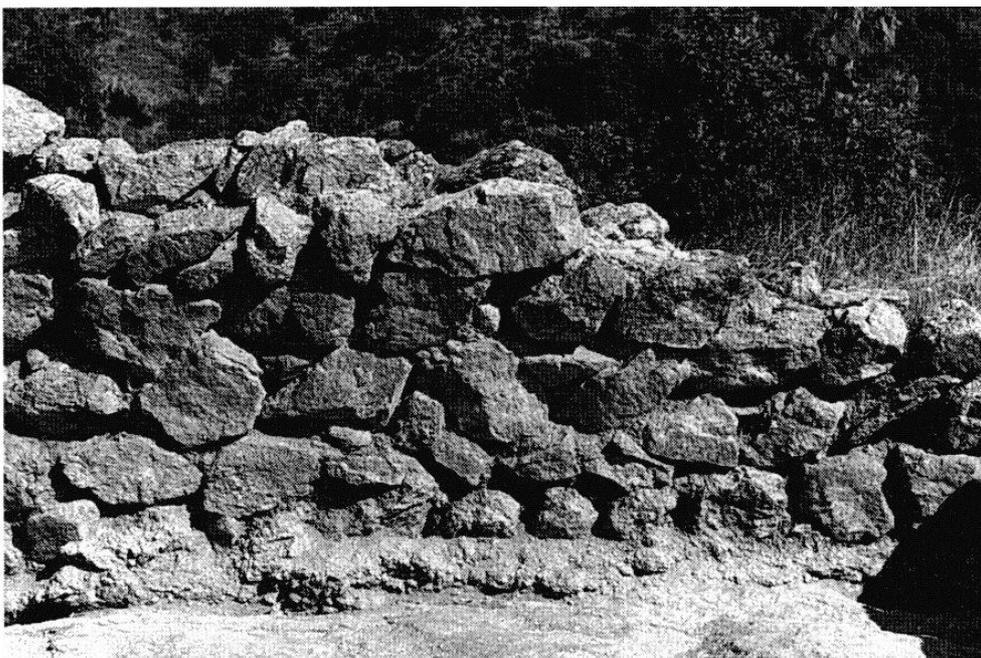


37 En dépit d'une récupération qui n'a laissé sur place que des fragments de petites dimensions, les vestiges de la toiture ont pu être identifiés ; il s'agit de tuiles creuses,

certaines d'entre elles pourvues de crochets qui ont probablement servi de faîtières. Sur ce point, *l'Armorai* est pris en défaut : il a représenté la tour couverte de tuiles plates.

- 38 Les deux contreforts qui flanquent la porte de la tour présentent une grande variété de matériaux, avec une majorité d'éléments identifiables comme des remplois ; des tuiles, des fragments de meule dormante et un polyèdre basaltique y ont été observés.
- 39 Le plan de la tour dessine un rectangle légèrement trapézoïdal qui présente ses quatre angles pratiquement aux points cardinaux. Le mur nord-ouest (867) mesure 9,2 m de long (dimensions extérieures) ; pour la commodité, pendant la fouille et pour la présentation des résultats, il a été décidé de le désigner comme mur ouest. Le mur nord-est, dit mur nord (866) se développe sur 8,6 m de longueur. Le côté sud-est, dit côté est (892), compte 10 m, y compris la porte. Le mur sud-ouest, dit mur sud (865), ne mesure que 7,4 m. L'épaisseur de ces murs varie entre 1,1 m pour le mur 867 et 1 m pour les autres murs. La surface utile est donc de 45 m<sup>2</sup> environ au sol.
- 40 Le parement externe des murs repose directement sur le roc, taillé pour former un replat à une altitude inférieure à celle du sol interne, inférieure aussi à celle de la base du parement interne. Du côté extérieur, le mur est légèrement élargi à sa base, sans pour autant former une semelle. Le parement interne est vertical ; dans le cas du mur nord, il repose sur un radier constitué de mortier et de cailloutis, débordant sans le remplir complètement dans le creux du rocher (**fig. 48**), que l'on a achevé de combler avec de la terre.

48 - Parement interne du mur nord de la tour et sa semelle de mortier

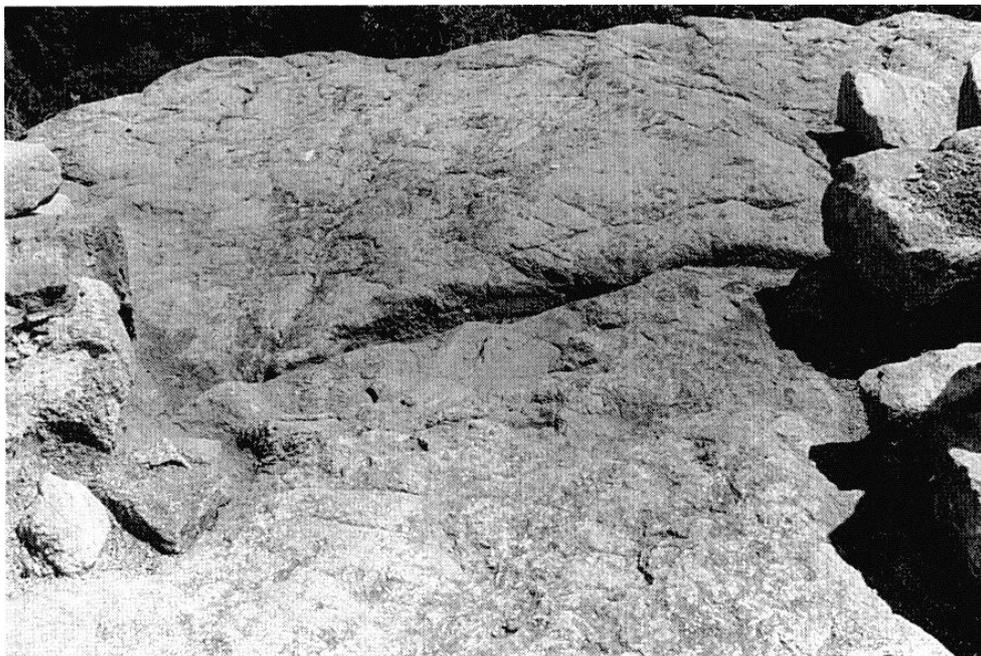


- 41 Des contreforts plus minces que les murs 892 et 894 sont venus s'appliquer de part et d'autre de la porte (890 et 891). Ils sont tellement arasés qu'il n'est pas possible de déterminer s'ils allaient jusqu'aux angles de la tour. Les différences observées dans le choix des matériaux de construction, confirmées par les analyses palynologiques, conduisent à conclure que les contreforts ne faisaient pas partie du projet initial de la construction. On ne saurait affirmer pour autant que leur édification a suivi

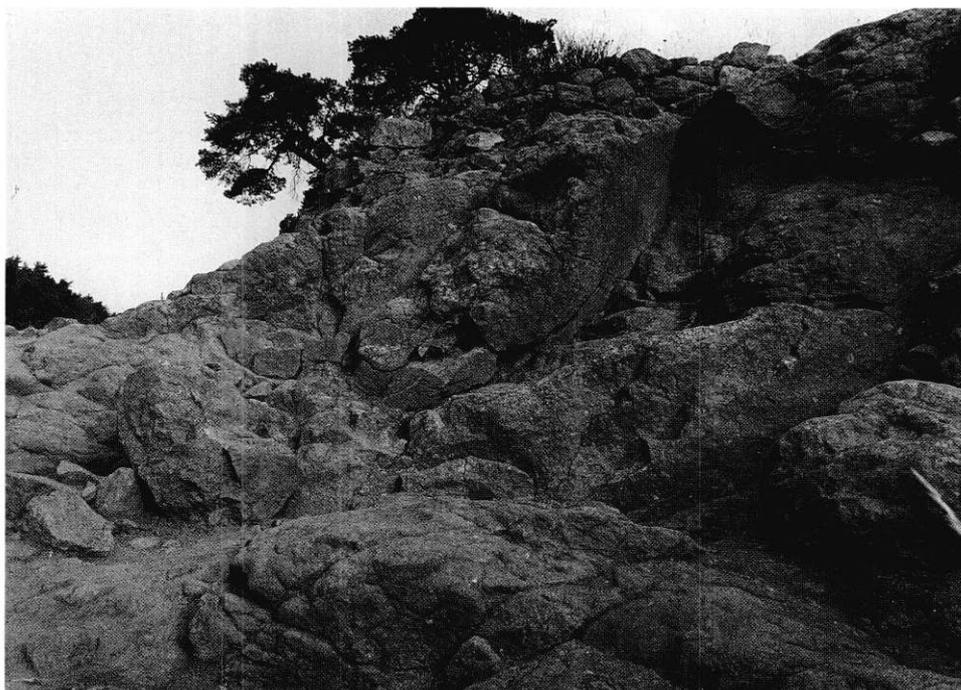
obligatoirement une destruction partielle de la tour, car les matériaux de remploi peuvent provenir de la démolition d'autres bâtiments.

- 42 Le fait que le roc ait, à toutes les époques, servi de sol dans la zone nord-est de la tour empêche d'établir une relation stratigraphique absolument certaine entre les différentes structures et les diverses phases d'occupation. Un seul indice archéologique permet de supposer que la porte n'existait pas au cours de la phase 1 de la tour, ou du moins pas à cet emplacement : la présence d'un creusement dans le roc, exactement dans l'alignement du parement interne des murs 884 et 892 (**fig. 49**). L'adjonction des deux contreforts au moment du percement de la porte demeure hypothétique. Leur édification peut également être mise en relation avec d'éventuels dommages subis par la tour à l'occasion d'événements révélés par les analyses stratigraphiques : destruction partielle par incendie suivie de l'élargissement de la tour vers l'ouest (phase 1), ou incendie suivi d'une réoccupation (phase 2). Le percement d'une porte au niveau du roc n'a diminué en rien le caractère défensif de la tour. En effet, le rocher plonge verticalement à moins d'un mètre devant cette ouverture (**fig. 50**). Pendant la période médiévale, la tour n'était donc accessible depuis le niveau du sol de la cour, situé à cet endroit 2 m plus bas, qu'au moyen d'escaliers. Les nombreuses tailles observées dans la paroi rocheuse et la présence à sa base d'un trou de poteau confirment d'ailleurs l'hypothèse de structures en bois à cet emplacement.

49 - Creusement du roc dans l'embrasure de la porte de la tour, dans l'alignement des murs 892 et 894

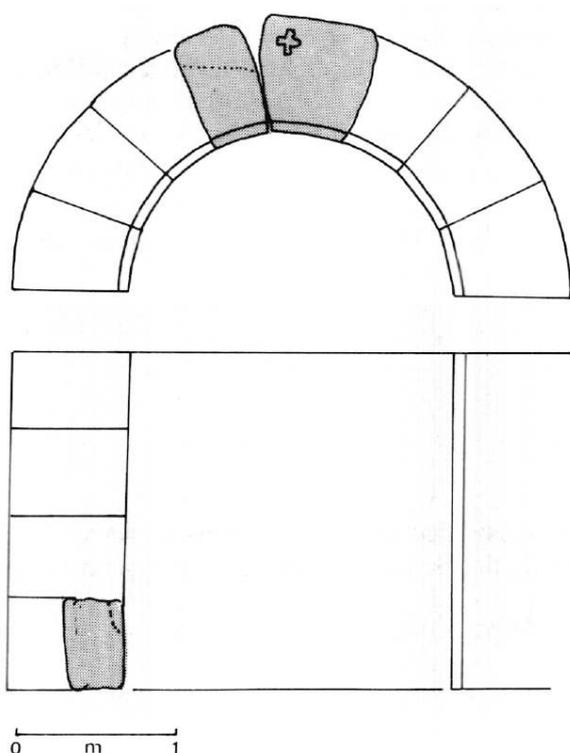


50 - La paroi rocheuse verticale devant la porte de la tour



- 43 Pour restituer la tour en élévation, les données archéologiques sont peu nombreuses, du fait de sa destruction presque totale. Grâce au piédroit de la porte et aux claveaux, il est possible de reconstituer l'arc chanfreiné, décoré d'une croix, en son centre ou à proximité, qui recouvrait cette porte (**fig. 51**). Concernant la hauteur de la porte, ou la hauteur totale de la tour, nous sommes bien sûr réduits à des conjectures.

## 51 - Restitution de la porte de la tour



- 44 Divers indices, de valeur inégale, suggèrent la présence d'un ou plusieurs étages, et d'abord dans les documents d'archives, la dénomination de tour qui figure au début du XIIIe s. dans le testament d'Albert de Thizy, puis au XVe s., dans le terrier du Chevallard. Le dessin de *l'Armorai* de Revel, moins fiable sans doute, va dans le même sens. Parmi les données archéologiques, la plus concluante est l'épaisse couche d'incendie reposant sur le sol maçonné de la tour, dans laquelle a pu être repérée une stratification qui permet d'isoler les objets posés sur le sol du rez-de-chaussée de ceux provenant de l'étage ou des étages. Au niveau du sol du rez-de-chaussée, ont été trouvés à mi-distance des angles, au pied des murs 865 et 866, de gros dés de pierre taillée, analogues à celui qui a été dégagé au centre de ce sol. Tous trois peuvent être interprétés comme témoins de la présence de piliers de bois verticaux qui soutenaient une poutre centrale, support axial du plancher de l'étage. Celui-ci était probablement revêtu de terre battue, comme le laisse penser l'épaisseur et la nature de la couche d'incendie, très terreuse.
- 45 L'accès à l'étage, ou aux étages, se faisait, à partir du rez-de-chaussée, au moyen d'un escalier entièrement en bois. Il a semblé que l'on pouvait interpréter comme un indice de son emplacement la dépression rectangulaire (0,18 sur 0,16 m de côté) creusée dans le roc qui forme le sol dans la partie nord-est du bâtiment, tout près de la porte. Un pilier en bois, suffisamment solide pour supporter ce genre d'aménagement, aurait été dressé là, à 1,7 m du mur nord 866 et 1 m du mur est 894.
- 46 Etant donné le plan de la tour et le matériau de couverture, la tuile creuse, on peut supposer que le toit était à quatre pentes faiblement inclinées, tel qu'il est représenté sur le dessin de *l'Armorai*. La construction traditionnelle utilise encore ce type de toiture et de matériau de couverture dans les Monts du Forez, en dépit du climat montagnard.

## Autour du premier bâtiment castral

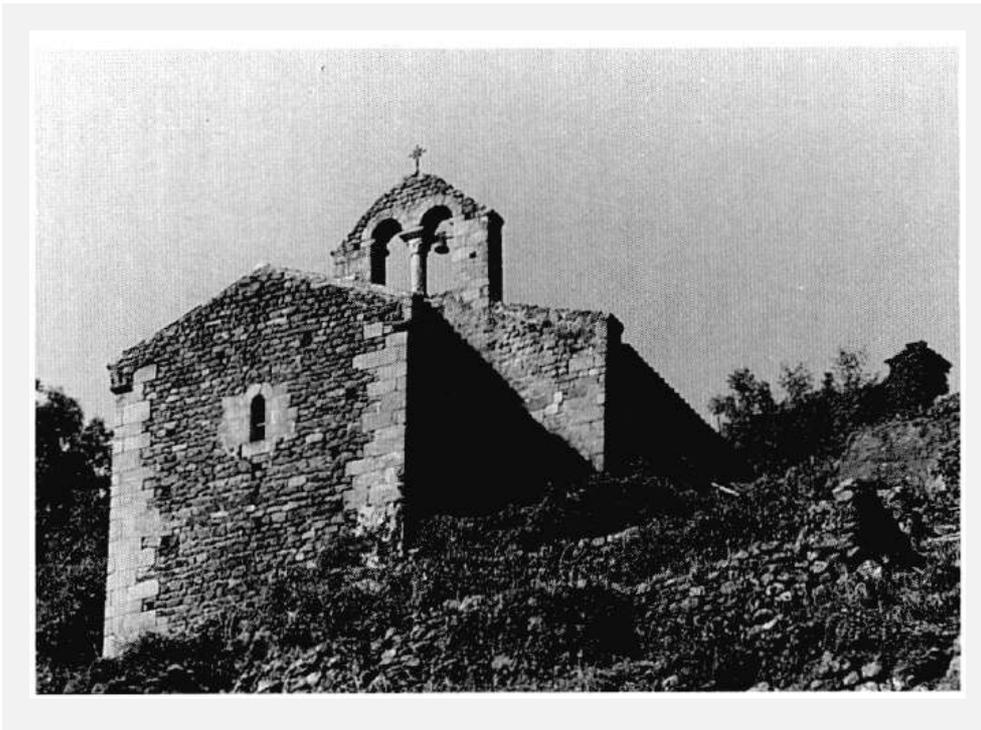
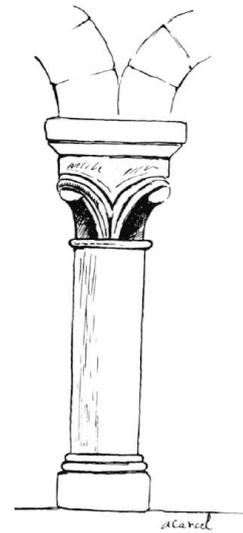
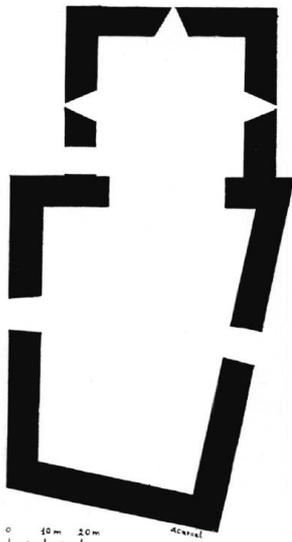
- 47 La dénivellation du terrain, où les affleurements rocheux empêchent d'établir une relation stratigraphique entre les divers éléments du bâti, ne permet pas de retracer l'histoire et l'évolution des constructions d'une manière absolument certaine. La succession des édifices situés à l'emplacement de la tour d'une part, et dans l'espace inscrit entre la tour et la courtine d'autre part, a pu être établie séparément pour chaque secteur. Mais la corrélation entre les phases d'occupation individualisées dans ces deux espaces demeure hypothétique.
- 48 Les traces de construction les plus anciennes seraient donc celles d'un édifice rectangulaire dont les murs, ou tout au moins les soubassements, étaient faits de pierre et de mortier de chaux. Avec des dimensions internes supposées de 4,5 sur 5,5 m environ, la surface habitable aurait donc été de 25 m<sup>2</sup>. Aucun foyer n'a été observé à l'intérieur, et il semble que ce soit le roc en place qui ait servi de sol lors de cette première occupation. Ces observations tendraient à faire penser que cet édifice possédait un étage où se trouvait la pièce d'habitation principale, avec son foyer, et peut-être même un second étage. La solution de continuité entre les murs 1586 et 1186 devait correspondre à une porte donnant accès à ce bâtiment, d'une largeur minimale de 1 m. Devant cette porte, une plate-forme de presque 2 m de largeur, terminée à l'est par une marche construite, permettait d'accéder à cette porte depuis l'étroite pente rocheuse montant depuis la zone qui serait cernée ultérieurement par la seconde enceinte.
- 49 C'est sans doute à une simple réfection de ce qui devait être l'angle sud-est de ce bâtiment que correspond le petit mur 1300, fait de pierres finement taillées noyées dans un mortier blanc très abondant. Il peut ne s'agir que d'un simple habillage du mur précédent avec des matériaux plus élaborés. Notons que la qualité de la taille de ces pierres est équivalente à celle des chaînages d'angle de la chapelle et que seuls des matériaux de remploi utilisés lors de l'aménagement de la tour dans sa deuxième phase (angle nord-ouest et ouverture de la porte) sont comparables.
- 50 La constitution d'un dépotoir à l'est de la marche transformée en muret suppose la présence dès ce moment d'un mur de courtine (1597 ou une structure antérieure) qui a retenu les rebuts entassés à cet endroit. En l'absence de mur, les matériaux déposés à cet emplacement auraient glissé sur le roc en pente.

## La transformation du plan d'ensemble

- 51 Ensuite, l'édifice de pierre ou à soubassement de pierre, qui était peut-être déjà une tour, disparaît, remplacé par une construction plus légère dont les seules traces archéologiques sont les trous dans lesquels reposent des dés de pierre susceptibles de servir de support à des poteaux, ou encore des pierres de calage. Les sols de terre damée, à l'ouest, prouvent qu'il s'agit bien d'un espace intérieur, alors que la zone découverte, à l'est, est dallée de pierres irrégulières. Le trou de poteau découvert dans cette zone orientale doit correspondre à une structure en bois supportant un escalier ou un plan incliné en bois, nécessaire pour accéder au sommet rocheux où se dresse désormais la tour. Celle-ci est moins étendue vers l'ouest, à ce moment, que lors de la phase finale.

- 52 Un incendie général, dont les traces sont encore plus visibles dans l'espace compris entre tour et courtine que dans la tour elle-même, détruit cet ensemble composé donc d'une tour en pierre, d'un bâtiment annexe en contrebas, construit sur poteaux de bois et, sans doute, d'une courtine qui devait se dresser approximativement à l'endroit où une nouvelle campagne de construction a donné au château son aspect final, avec l'achèvement du grand mur de courtine au plan complexe, qui enveloppe toute la partie haute du site. A ce moment, l'espace compris entre la tour et la courtine cesse d'être occupé par des bâtiments et un remblaiement y efface toute trace des édifices et aménagements antérieurs.

52 à 55 – La chapelle Saint-Etienne



## LA CHAPELLE SAINT-ETIENNE

La chapelle Saint-Etienne adopte un plan dissymétrique, sans doute dû à sa position sur une terrasse étroite (le mur occidental de la nef est adossé au rocher tandis que le chœur s'élève sur des remblais) (fig. 52 à 55). Elle possède une nef unique, trapézoïdale, précédant un chœur décentré à chevet plat. L'édifice est de taille modeste ; sa longueur n'excède pas 11,50 m.

Le matériau employé pour sa construction est exclusivement d'origine locale. Les moellons de granit sont disposés en assises régulières. Les chaînages d'angles, le clocher et l'encadrement des ouvertures sont appareillés avec des pierres de taille, toujours du même granit.

La chapelle est pourvue d'un clocher-mur en bâtière qui s'élève à la jonction de la nef et du chœur. Il est percé d'une baie géminée dont les arcatures en plein-cintre retombent sur une colonnette centrale. La base de cette colonnette est ornée d'un double tore. Son sommet porte un chapiteau à décor végétal stylisé, au relief peu marqué. Les lignes extérieures du bâtiment sont d'une grande sobriété. Aucun décor ne l'anime, à l'exception d'une corniche chanfreinée qui règne au dessus des murs latéraux, et des linteaux gravés des fenêtres du chœur. Les fenêtres sont ici réduites à de simples fentes d'éclairage largement ébrasées vers l'intérieur. Elles sont au nombre de quatre : une dans chaque face du chœur et une dans le mur méridional de la nef. Les linteaux, monolithes, en plein cintre, sont décorés de faux claveaux dont les sommets dessinent un zigzag.

La porte de la chapelle s'ouvre dans le mur septentrional de la nef. De type roman, elle comporte un linteau monolithe droit surmonté d'une archivolte en pierre de taille. Aujourd'hui charpentée, la nef était jadis voûtée, sans doute en berceau, comme en témoignent les arrachements visibles à la partie supérieure du mur nord. Elle était contrebutée par des contreforts supprimés depuis 1861 qui n'ont, eux, laissé aucune trace. En 1894, on pouvait encore lire la date de 1588 (Rochigneux, 1892) sur le petit écusson de la corniche, à l'aplomb de la porte. C'est sans doute à cette époque qu'il faut attribuer la porte à linteau en accolade, ouverte dans le mur nord du chœur, et le voûtement de la nef. La voûte du chœur, en berceau plein-cintre, semble également avoir été refaite. Le niveau d'origine de la toiture devait correspondre à la corniche extérieure. Les piédroits de l'arc triomphal qui présentent deux pilastres surmontés d'impostes à cavet et bandeau, paraissent remaniés. Celui du sud est partiellement construit en brique. Cette reprise doit sans doute correspondre à l'inscription qui le jouxte, peinte sur le mur oriental de la nef : « *reparata AN. MDCC.L XXV (1875)* ».

L'*Armorial* de Revel, dessiné vers 1450, représente bien la chapelle à son emplacement actuel, mais comme un édifice à abside avec un clocher en façade. Il faut donc envisager deux hypothèses : soit l'*Armorial* figure le seul chœur, la nef étant une construction postérieure à 1450, soit il s'agit d'une représentation purement symbolique.

La chapelle Saint-Etienne relève d'une catégorie d'édifices modestes à laquelle appartiennent plusieurs chapelles castrales et de petites églises paroissiales du Forez. Leur plan très simple, une petite nef précédant un chœur à chevet plat, apparaît dès le XIe s. à la chapelle d'Albieux, un petit hameau de la plaine. Au XIIe s., on le rencontre pour la chapelle castrale de Donzy et celle de Châtelneuf, un site placé en vis-à-vis d'Essertines sur l'autre versant des gorges du Vizézy.

Le clocher-mur en bâtière, percé de baies géminées et placé au-dessus de l'arc

trionphal, est fréquent en Auvergne et en Forez (Bonin, 1938-1939). Les chapelles castrales de Donzy, de Couzan, de Montsupt (fin XIIe s.) et d'Ecotay-L'Olme (vers 1217) en possèdent un. Dans ces deux derniers cas, le chapiteau qui orne la colonnette centrale s'apparente à celui d'Essertines qui paraît cependant le plus ancien en raison du galbe plus trapu de la corbeille, de la courbure moins prononcée de la pointe des feuillages et du relief moins marqué de sa sculpture. La base en double tore peut également être retenue comme un facteur d'archaïsme. Le décor de faux claveaux gravés sur le linteau des fenêtres est un motif très largement répandu aux XIe et XIIe s. Il est généralement utilisé pour de petites ouvertures où il eut été malaisé de réaliser un clavage réel, surtout dans des matériaux tels que le granit. Le dessin en chevrons de ceux d'Essertines est moins courant. On le retrouve à la chapelle de Couzan et, en plus simplifié, à Nervieux (XIe s. ?) et aux chapelles castrales de Donzy et Argental (XIIe s.) (Bonin, 1938-1939).

C'est la transposition d'un modèle auvergnat d'arc polychrome que l'on rencontre notamment à l'église de Chauriat (Puy-de-Dôme). Il semble donc que les parties primitives de la chapelle d'Essertines puissent remonter à la fin du XIe ou au début du XIIe s. On ne peut toutefois exclure une construction, plus tardive dans le XIIe s., adoptant des formes archaïques.

**A. Carcel et M.-P. Feuillet**

---

## NOTES DE FIN

1. *Analyse des pollens effectuée par Denise Iskandar (Archeolabs).*

# Chapitre 5. Le mobilier céramique

Danièle Alexandre-Bidon

---

## NOTE DE L'AUTEUR

Les dessins des illustrations sont tous à l'échelle 1/3 sauf indication contraire.

- 1 Le château d'Essertines et sa cour ont livré une quantité de fragments d'ustensiles céramiques considérable. Les fouilles ont procuré respectivement 5200 et 5800 tessons environ. Cette importance du mobilier sur le plan quantitatif n'a cependant pas autorisé une approche du vaisselier autre que globalisante : en raison des conditions lentes de l'abandon du site comme de sa longue durée d'occupation, la fragmentation est extrême et les recollages, rares, se limitent presque exclusivement à des remontages de vases partiels à l'intérieur de chaque couche archéologique.
- 2 On ne connaît donc pour ainsi dire pas de forme complète. A l'exception d'un seul vase, dont la petite taille a été garante de sa conservation, les profils procurés ne représentent, au mieux, que des tiers de pots. En outre, certaines couches de l'occupation ne livrent aucun tesson. Le tiers des fragments sont de petit module et 60 % d'entre eux mesurent moins de 2 cm<sup>2</sup>. Ceux-là n'offrent la plupart du temps aucune information, mais c'est parfois sur ces tessons de petite dimension qu'ont été relevés les rares décors caractéristiques qui paraient pots globulaires ou pichets. Enfin, 10 % à peine des tessons ont une valeur informative : bords, lèvres, becs verseurs, fonds, anses, décors. Le reste se compose de fragments de panse sans caractéristiques qui ne peuvent être utilisés que pour une approche statistique des différents types céramiques en usage sur le site. Dans ce but, tous les tessons ont été prélevés, comptabilisés et étudiés.
- 3 Cette grande fragmentation du mobilier céramique est due, manifestement, au mode de vie dans le château comme au destin du site. Le balayage des structures d'habitat, les phases d'incendie, la reconstruction du donjon, la longue durée de l'occupation humaine, n'ont pas permis que soient fossilisés *in situ* des pots entiers, intacts ou brisés sur place, comme ce fut parfois le cas sur d'autres sites médiévaux (Dracy, Brucato). La fouille, de surcroît, n'a pas exhumé le dépotoir domestique principal du château et le

seul retrouvé ne comportait que des ossements animaux. A la difficulté constituée par la fragmentation du mobilier, s'ajoute enfin celle de son éparpillement : certains objets de terre cuite, jamais regroupés à l'intérieur d'une seule phase, se retrouvent dispersés dans plus de 19 unités stratigraphiques tant à l'intérieur qu'à l'extérieur de la tour du *castrum* : à partir de la phase originelle d'utilisation d'un vase, la fragmentation et la dispersion des tessons a continué dans les phases suivantes, au gré des travaux de reconstruction et des épandages, ou du rejet dans l'espace délimité par la courtine des matériaux de destruction après les incendies. Enfin, il n'existe pas de continuité stratigraphique entre la tour d'Essertines et sa cour. Les possibilités de recollages, entre ces deux zones, de tessons dont la majorité est à pâte uniformément grise et de petit module, ont été amoindries d'autant.

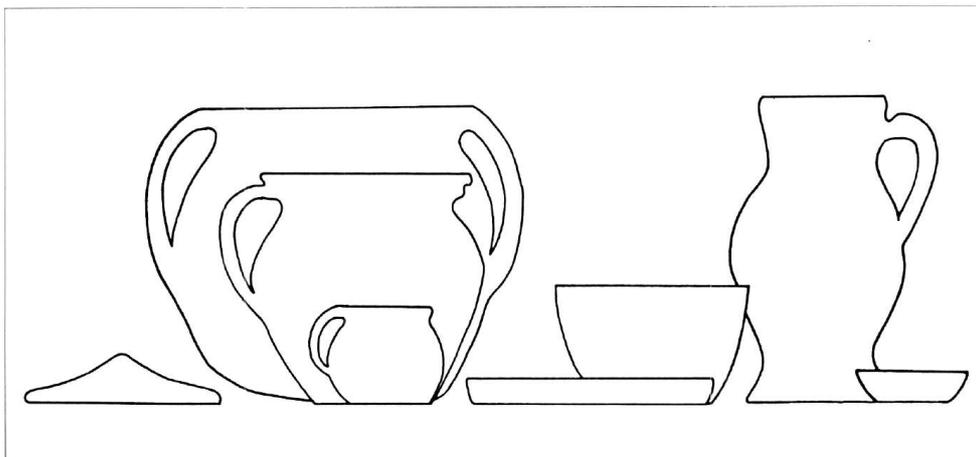
- 4 Malgré ces limites imposées à l'étude céramologique, une telle quantité de tessons suffit cependant à garantir la représentativité de cet échantillon de mobilier. Elle permet de classer les vases selon leur forme ou leur technique de fabrication, et d'obtenir ainsi une vision globale du vaisselier, même si ce dernier demeure flou dans le détail et si l'on reste la plupart du temps incapable de restituer des formes et d'y associer les décors avec exactitude. Sans continuité de profils, les associations entre formes de lèvres et types de fonds, par exemple, restent d'ordre purement hypothétique. Mais le catalogue apparemment très limité des formes, à l'intérieur de chaque groupe céramique, restreint les possibilités de permutations éventuelles.
- 5 Du reste, cette limitation de l'étude sur le plan typologique a eu elle-même un avantage : celui de chercher à compenser ce défaut d'information par une recherche parallèle et convergente, l'approche ethnographique d'un mobilier archéologique qui s'y prête particulièrement bien car en relation directe avec le « foyer » de l'habitation médiévale, les pratiques culinaires et la consommation des repas. Sur la totalité du mobilier, ce qui permet par ailleurs de reprendre en compte pour l'analyse une grande partie des 90 % de tessons sans caractéristiques morphologiques, nous avons recherché les traces d'usage, suie, noir de fumée, parcelles de charbon de bois, usure, ébréchures, remplois, ou plus simplement absence de ces traces, facteur révélateur de l'utilisation également. Il devient ainsi possible de définir des modes d'utilisations, et d'associer chaque type de forme à chaque type d'usage. Ainsi trouve sa justification l'étude de l'ensemble du mobilier céramique sans intérêt apparent autre que statistique. Mais on ne dispose pas, pour le vaisselier du château, d'un catalogue de formes complètes.
- 6 Aussi, en un premier temps de l'analyse, le seul classement typologique autorisé par l'état du mobilier a été fondé, non sur une classification basée sur les formes et les dimensions des récipients, mais sur les techniques de fabrication et l'apparence extérieure de la pâte. Il est ensuite apparu que l'examen des traces d'utilisation, confrontées aux ébauches de formes suggérées par la masse des tessons, autorisait une approche « fonctionnelle » modeste, axée sur les modes d'utilisations manifestes ou supposées des pots. Ce deuxième temps de l'analyse s'avère indispensable sur un site non de production mais de consommation et d'habitation. Cependant, la fragmentation du mobilier ne permettant pas une exploitation maximale du sujet, que seule aurait autorisée la découverte du dépotoir du château, cette approche ethnographique, en l'absence de formes complètes nombreuses, ne saurait dépasser le stade de l'ébauche. Nous nous contenterons par conséquent de replacer les ustensiles céramiques dans le contexte des pratiques alimentaires du Forez médiéval, telles qu'elles nous sont connues par les sources écrites.

## Typologie des céramiques

- 7 La détermination d'une typologie du mobilier céramique, pour le site d'Essertines, s'est basée sur trois critères. Le premier est le type de cuisson employé par les potiers : réducteur ou oxydant, en ne tenant compte que de la coloration en surface des tessons, c'est-à-dire de la phase finale de la cuisson : sauf accident, c'est l'aspect même que le potier désirait obtenir. Dans la majorité des cas, la pâte est teintée très en profondeur, voire sur toute l'épaisseur : cette coloration n'est en rien accidentelle. Le critère semble donc pertinent.
- 8 Le deuxième critère retenu est la qualité apparente de la structure de la pâte : homogène ou hétérogène, termes que nous préférons à d'autres qui véhiculent inutilement un jugement qualitatif du genre « fin » ou « grossier ». Nous réservons ces appréciatifs ou ces dépréciatifs non à la description des tessons mais à l'appréhension des mêmes problèmes vus sous un angle plus ethnographique, où ils retrouvent un sens.
- 9 Le troisième critère est la présence ou l'absence de glaçure. Il n'intervient qu'en un second temps de l'analyse. Il est en effet automatiquement exclu du groupe des céramiques cuites en atmosphère réductrice : la glaçure exige en effet une cuisson oxydante pour être de belle venue, surtout lorsqu'elle est apposée dans un but décoratif. A l'intérieur du groupe des céramiques cuites en atmosphère oxydante, la présence de glaçure ne suffit pas non plus à déterminer, sur le plan quantitatif, les valeurs comparées des deux sous-groupes glaçuré/non glaçuré. En effet, la glaçure ne suffit pas toujours à bien les distinguer : il s'avère que les potiers fournisseurs des Monts du Forez, comme ailleurs, n'ont pendant longtemps glaçuré que partiellement les pots. Or, le mobilier d'Essertines est extrêmement fragmenté. En raison de cette grande fragmentation des vases, une bonne part des tessons appartenant au groupe des céramiques glaçurées s'est sans doute vue attribuée à celui des céramiques non glaçurées, faussant ainsi les données quantitatives, de même qu'ultérieurement les données de l'étude ethno-archéologique. Si les chiffres obtenus pour le groupe des céramiques cuites en atmosphère réductrice restent fiables, ceux attribués aux céramiques à cuisson oxydante, glaçurées ou non glaçurées, sont à manier avec plus de précaution. On préférera donc, au bout du compte, comparer l'un à l'autre le groupe des céramiques réductrices à celui des céramiques oxydantes en général.
- 10 Un quatrième critère aurait dû être le classement typologique des ustensiles céramiques selon leur morphologie et donc leur fonction. Bien que nous tendions à privilégier cette approche lorsque les découvertes le permettent (Alexandre-Bidon, 1986), la fouille du château, contrairement à celle du village, n'a donc pu permettre sa mise en œuvre.
- 11 Tout au plus en effet peut-on reconnaître, dans le mobilier céramique de la zone castrale, quelques formes distinctes : grosse marmite à deux anses, petit pot globulaire à une anse - dont il semble avoir existé au moins deux contenances-, couvercle, pichet glaçuré, écuelle et jatte. Les écuelles sont rares, couvercle et la jatte uniques, cette dernière n'étant de surcroît qu'un remploi. La majorité des ustensiles, pots et couvercle, renvoie à la cuisine, mais leur stéréotypie, leur manque de différenciation, les rendaient assurément polyvalents. Seul le pichet glaçuré, parfois très décoré, de fleurettes ou de bandes peintes, ressortit d'une fonction plus précise : contenir l'eau ou,

plus vraisemblablement, le vin. Pour la petite écuelle, on hésite entre l'affectation au domaine de la boisson - un bassin à boire - ou à celui de la consommation alimentaire - une écuelle à sauce. L'une et l'autre fonction sont, pour ce type d'objet, attestées par l'iconographie. L'ensemble de ces ustensiles, incomplets et fragmentés à l'extrême, ne peut être saisi autrement que par leurs silhouettes (**fig. 56**), dont l'exactitude, notamment en ce qui concerne les pichets, n'est qu'approximative.

#### 56 – Le vaisselier céramique



- 12 L'analyse typologique fondée sur les critères technologiques, ceux de la fabrication des vases, a délimité trois grands types de productions.
- 13 Pour une meilleure intelligence des résultats de l'analyse, nous avons appelé A, B, et C, les trois groupes retenus d'après les caractéristiques suivantes : glaçure, absence de glaçure et cuisson. Les céramiques à cuisson réductrice, non glaçurées, ont été dénommées C. Les céramiques à cuisson oxydante et non glaçurées B.
- 14 Les céramiques à cuisson oxydante et glaçurées A. La texture de la pâte a délimité les sous-groupes. On a appelé a. les pâtes homogènes et b. les pâtes hétérogènes. On a ainsi pu observer trois groupes, dont deux sont eux-mêmes divisés en sous-groupes. Le schéma des différents types présents sur le site du château se présente comme suit :
- A. Céramiques oxydantes glaçurées**
- A. a. Céramiques oxydantes glaçurées à pâte de texture serrée et homogène.
  - A. b. Céramiques oxydantes glaçurées à pâte de texture serrée et hétérogène.
- B. Céramiques oxydantes non glaçurées**
- B. a. Céramiques oxydantes non glaçurées à pâte de texture serrée et homogène.
  - B. b. Céramiques oxydantes non glaçurées à pâte de texture serrée hétérogène.
- C. Céramiques réductrices**
- Pour la période médiévale, le groupe C est un groupe particulièrement homogène. Nul sous-groupe ne peut être mis en évidence. A l'extrême fin de la période, pourtant, et plus encore au XVI<sup>e</sup> s., dans la zone du village, ce groupe, qui représente la technique de cuisson majoritaire sur le site, connaîtra une subdivision équivalente à celle des céramiques cuites en atmosphère oxydante.
- 15 L'analyse des fragments de ces trois groupes n'a donné lieu, il faut enfin le souligner, qu'à une analyse visuelle, sans recours à des techniques de laboratoire élaborées : en effet, Essertines n'a pas d'équivalent à proche ou à moyenne distance dans les fouilles

régionales. Par ailleurs, l'on ne connaît encore ni atelier de potier, ni gisement d'argile qui puissent servir de site de référence et de point de comparaison. Ces analyses auraient par conséquent été prématurées. Nous les réservons cependant pour l'avenir : le mobilier étudié, intégralement prélevé par les fouilles, reste donc dans ce but intégralement stocké. Nous n'excluons nullement le recours aux analyses de pâtes et de glaçures, pour confirmer les résultats des analyses visuelles, et pour comparer les rares importations étrangères sur le site avec les productions identiques ou analogues rencontrées sur d'autres sites.

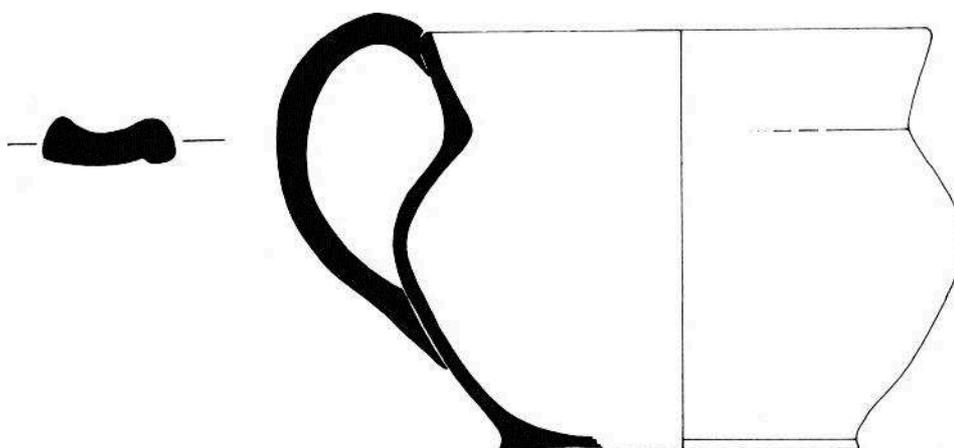
- 16 Les descriptions des pâtes et des glaçures sont donc ici le résultat de l'observation directe des tranches et surfaces des tessons, et des cassures soit anciennes, soit récentes : couleurs et dégraissants apparaissent en effet mieux si l'on brise en deux les tessons : la coloration des cassures anciennes est altérée par les conditions d'enfouissement, texture et dégraissants ne sont alors plus perceptibles. Nous les avons vérifiés sur brisure pour un échantillon de chacun des trois groupes.

## Le groupe A

### Le sous-groupe A. a.

- 17 Dans ce groupe, faiblement représenté, seule une forme entière a pu être reconstituée : un petit pot ansé, globulaire, à fond plat. Des autres vases, l'unique information sûre est leur diamètre moyen à l'ouverture : environ 15 cm. Deux contenances au moins étaient donc disponibles.
- 18 Fragment de bord droit légèrement éversé, à la glaçure nappée sur la lèvre et partielle sur l'intérieur de la panse.  
-u. s. 902, tour, phase 2 D  
-Diam. ouverture : 15 cm
- 19 Fragment de lèvre éversée  
-u. s. 1193, cour, phase 6  
-diam. ouverture : 14 cm, largeur de lèvre : 2,5 cm
- 20 Fragment de bord en bandeau  
-u. s. 1189, cour, phase 7  
-diam : non déterminable, hauteur du bord : 1,1 cm
- 21 Pot globulaire à fond plat  
-Petit récipient trapu à fond plat muni d'une anse plate à repli de terre sur sa face interne. La lèvre est le simple prolongement de la paroi, déversé. Le fond, mince, est souligné d'une légère arête concave. L'anse est rattachée à la lèvre, qu'elle dépasse à peine, ainsi qu'à la partie inférieure de la panse (**fig. 57**).

## 57 - Pot à sauce ( ?)



- 22 La pâte homogène, est colorée en rouge sous l'influence de la cuisson oxydante. L'intérieur est entièrement revêtu d'une glaçure incolore plombifère qui prend une teinte orange sur la pâte rouge. La glaçure est bien nappée, comme par badigeonnage.
- 23 La forme de ce récipient le destine probablement à la cuisine. Une glaçure intérieure, qui le revêt totalement, empêchait tout mets - ou plutôt toute sauce - d'attacher. Si sa faible dimension évoque une éventuelle utilisation comme vase à boire, son aspect extérieur sans apprêt le rattache plus vraisemblablement à la batterie de cuisine, peut-être à la préparation des sauces. En effet, son profil est sensiblement le même que celui des grands pots à cuire découverts dans le dépotoir du village, et des traces de suie marquent le fond et la partie extérieure de la panse opposée à l'anse.
- u. s. 900, tour, phase 4
  - diam. ouverture : 10 cm
  - plus grande largeur de panse : 11 cm
  - diam. fond : 7 cm
  - hauteur de l'anse : 7 cm
  - largeur de l'anse : 2,5 cm
  - hauteur totale : 8,5 cm
  - contenance approximative : env. 0,5 litre

**Le sous-groupe A. b.**

- 24 Ce sous-groupe comprenait surtout deux formes, l'une pour la cuisine, l'autre pour le service de la table. Leurs pâtes sont comparables, ils servaient sans doute concouramment. Il s'agit d'une part de pots à cuire globulaires, à fond lenticulaire, munis d'une ou deux anses larges, et glaçurés intérieurement de manière partielle seulement. D'autre part de pichets, très décorés pour quelques-uns d'entre eux, dont les motifs de fleurettes ou d'écaillés renvoient généralement au XIIIe s.

**La tour**

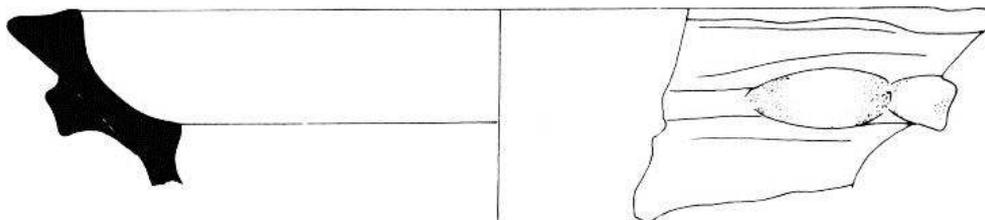
- 25 Fragment de bord à double inflexion, souligné d'une bande appliquée épaisse à impressions digitales.
- u. s. 880, phase 2 D

- 26 Fragment de bord à double inflexion et bande appliquée à impressions digitales disposées horizontalement autour de l'épaulement sous la lèvre. Le marli est creusé pour recevoir un couvercle (**fig. 58**).

-u. s. 880, phase 2 D

-diam : 18,5 cm.

58 - Bord de marmite à couvercle



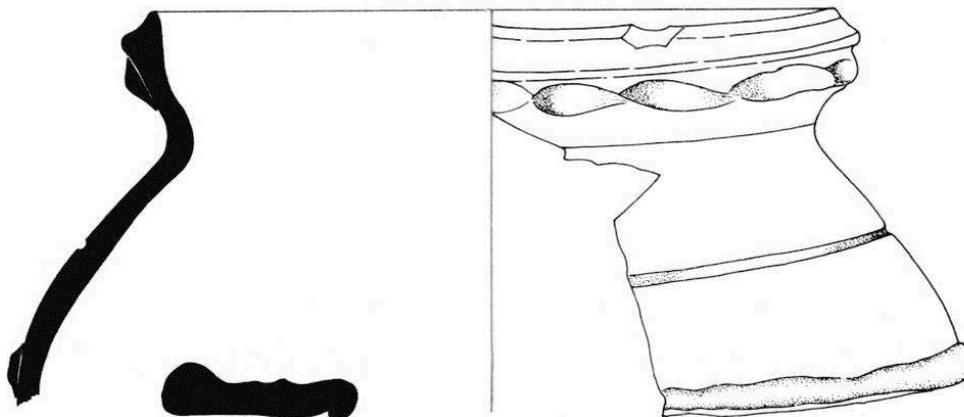
- 27 Fragment de pot globulaire ansé, à lèvre à double inflexion, une bande appliquée à impressions digitales soulignant la lèvre, une bande appliquée lisse au plus fort diamètre de la panse, des séries de stries en creux obtenues par tournassage, disposées deux par deux horizontalement sur la panse. L'anse est plate et présente un repli sur sa face interne. Un bombement médian léger la souligne longitudinalement (**fig. 59**).

-u. s. 880, phase 2 D

-diam. ouverture : 17,5 cm

-largeur de l'anse : 4,8 cm

59 - Marmite à anse



- 28 Fragment de bord de lèvre éversée aplatie, ansée.

-u. s. 902, phase 2 D.

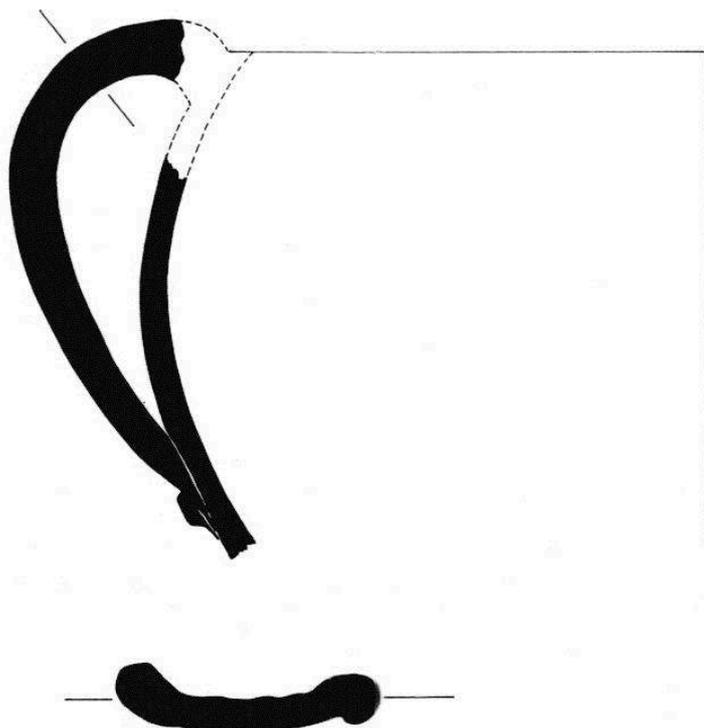
- 29 Fragment de panse de marmite ansée avec bande appliquée à impressions digitales qui encercle le récipient au niveau de la base de l'anse. La glaçure, intérieure, ne recouvre que la partie inférieure du profil conservé : seul le fond devait être glacuré (**fig. 60**).

-diam. plus grande largeur de panse : 24 cm.

-hauteur de l'anse : 10 cm.

- largeur de l'anse : 6 cm.
- contenance estimée : 4 à 6 litres.

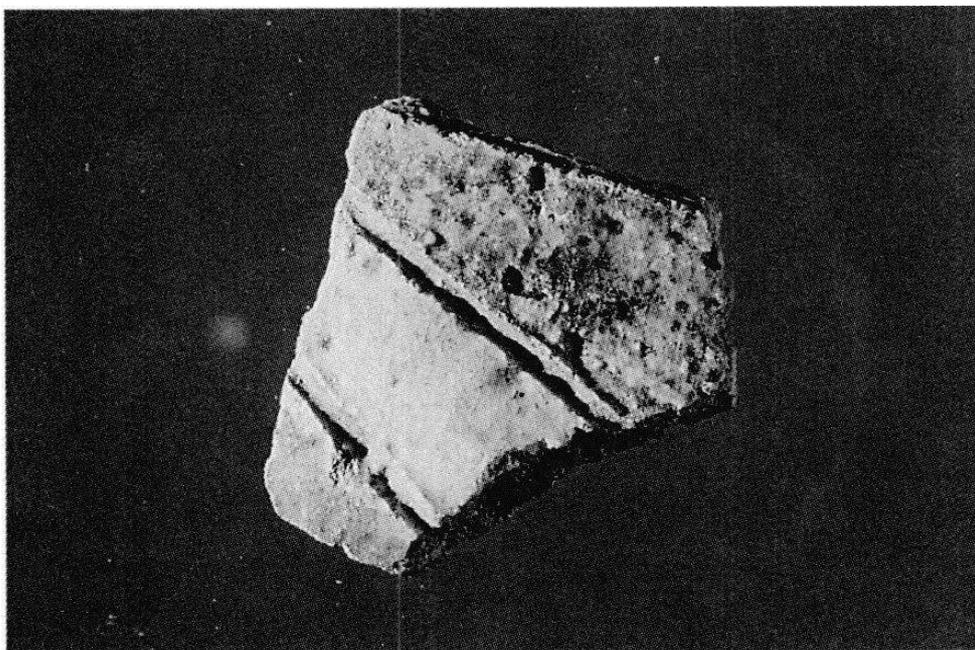
#### 60 - Panse de marmite



- 30 Fragments de panses de pichets décorés à l'engobe blanc sous glaçure plombifère incolore avec mouchetures vertes à l'oxyde de cuivre (?). Des incisions verticales divisent parfois la panse en bandes dont une sur deux est engobée (**fig. 61**). Cette partition évite la dispersion de la couleur verte et s'achève en un décor de pétales ou d'écaillés.

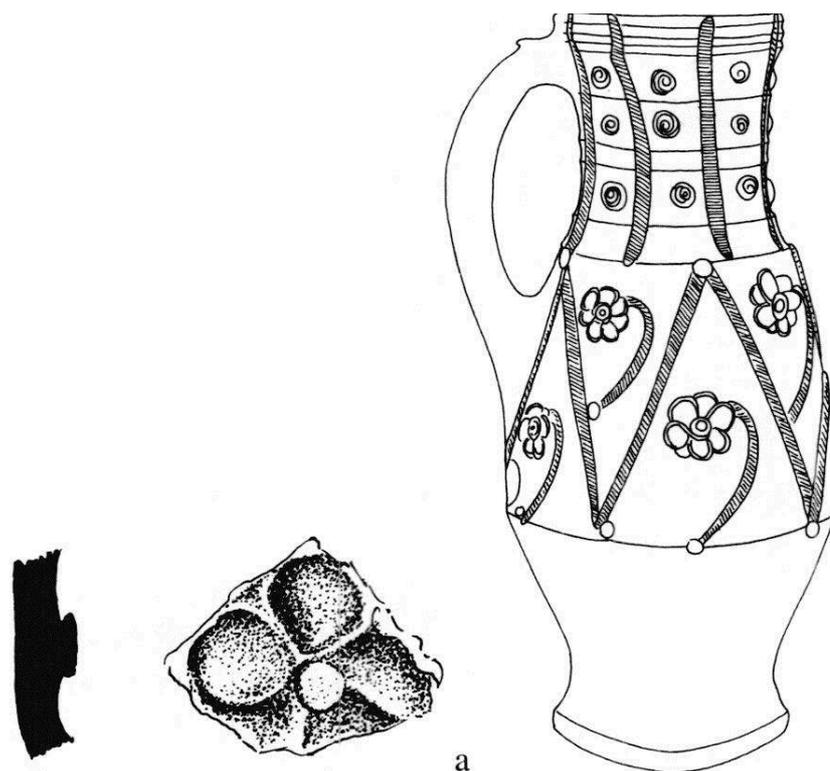
-u. s. 880, phase 2 D.

## 61 - Décor tricolore de pichet



- 31 Fragment de panse de pichet à décor floral en relief sous glaçure plombifère incolore. Les cinq pétales restituables sont formés de pastilles de terre, aplaties au doigt, cuisant rouge tandis qu'une pastille aplatie de terre blanche forme le cœur (fig. 62).  
-u. s. 880, phase 2 D.

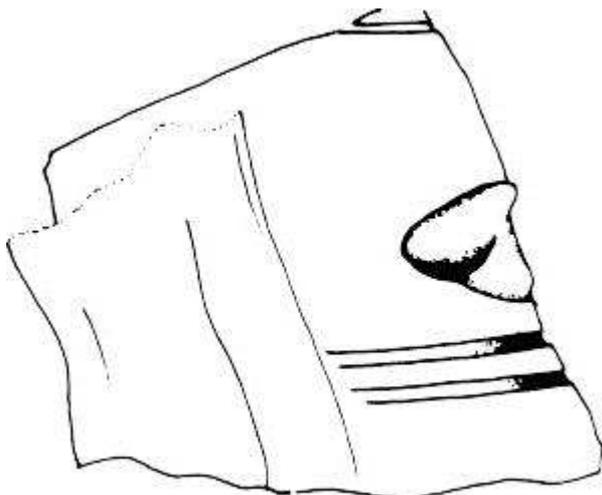
## 62 - Décor floral de pichet, échelle 1/1



a - Pichet à décor floral. (London museum A 2001) Provenance : Greyfriars' Monastery, Smithfield. XIIIe s.

- 32 Fragment de panse de pot globulaire ansé avec décor double de bande appliquée horizontale sur panse et de séries de stries en creux l'encadrant deux par deux (**fig. 63**).  
-u. s. 902, phase 2 D.

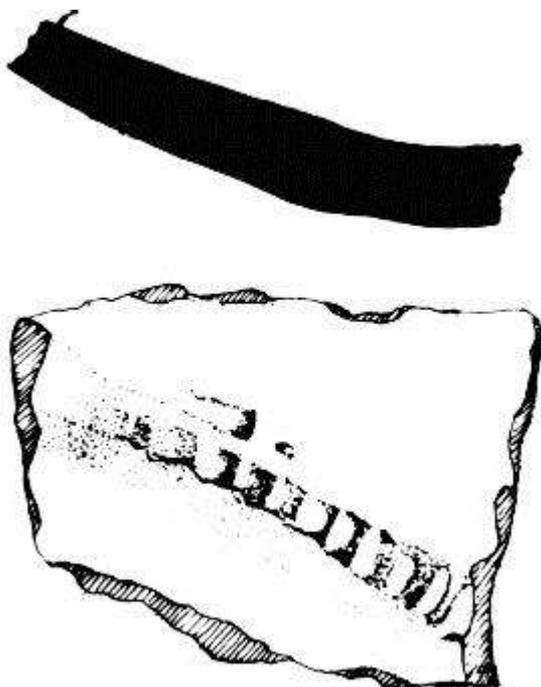
63 - Panse de marmite à décor de bandes appliquées et stries



#### *La cour*

- 33 Bord ansé d'un pot à lèvre à inflexion intérieure. L'anse part de la lèvre. Une bande appliquée à impressions digitales renforce le dessous de la lèvre dont l'extrémité arrondie est rectifiée au tournassage. Un décor peigné ondé de 5 fines stries en creux parallèles orne l'épaule. Une glaçure intérieure orange recouvre le bord et la concavité intérieure de la lèvre. Elle est stoppée à la jonction interne de la lèvre et de la panse. On note une tache de glaçure sur l'anse.  
-u. s. 1255, phase 5 A.  
-diam. ouverture : 20 cm.  
-largeur de l'anse : 5,7 cm.
- 34 Fragment de fond avec bande appliquée striée d'impressions arrondies non digitales. La bande a pour but d'équilibrer le vase (**fig. 64**).  
-u. s. 1256 et 880, phases 5 A et 2 B.  
-diam. fond : non déterminable.

## 64 - Fond de marmite



- 35 Fond de pichet glaçuré à décor à l'engobe sur l'extérieur.  
-u. s. 1198, phase 5 A.  
-diam. fond : 11 cm.
- 36 Fond de pichet à glaçure partielle extérieure, traces d'usure dues à l'usage sur les pourtours du fond.  
- u. s. 1256, phase 5 A.  
- diam. : non déterminable.
- 37 Fond de pichet, à traînée de glaçure extérieure, sur la panse. Le fond a été grossièrement décollé du tour par le potier, au poinçon, laissant des traces en creux et un excédent de terre replié à l'extérieur forme comme un piédouche.  
-u. s. 1256, phase 5 A.  
-diam. fond : 10 cm.
- 38 Fragment de panse glaçurée intérieurement par aspersion, avec décor tournassé extérieur composé de fines lignes horizontales traversées de lignes tracées en biais.  
-u. s. 1196, phase 6.
- 39 Fond de pichet à décor de bandes engobées blanches entrecroisées.  
-u. s. 1193, phase 6.  
-diam. fond : 6 cm.
- 40 Anse plate de pichet, tournée, un repli sur la face interne, traces de mouchetures de glaçure sur la face externe.  
-u. s. 1191, phase 6.  
-largeur : 3 cm.
- 41 Bec verseur, pincé, de pichet, à glaçure intérieure de coloration brun à vert en raison de la surface grisée de la pâte sous-jacente. Une tache de glaçure brune marque la surface extérieure, également grisée : il s'agit d'un virage de la couleur habituelle de la

glaçure, orange. L'atmosphère de cuisson dans le four en est seule responsable.  
-u. s. 1195. phase 7.

- 42 Anse plate tournée, un repli sur la face interne.

-u. s. 1191, Hors stratigraphie.

-largeur : 4,5 cm.

- 43 Fragment de pot ansé à glaçure orange intérieure et tache de glaçure sur la face externe de l'anse, dans sa partie supérieure. Le départ de l'anse intervient immédiatement au-dessous de la lèvre, à hauteur d'une bande appliquée à impressions digitales. L'anse est plate, tournée, à un repli sur la face interne, les bords relevés en bourrelets.

## Le groupe B

### Le sous-groupe B. a.

- 44 Ce sous-groupe, très faiblement représenté, semble ne correspondre qu'à une vaisselle du service de la table : bassin à boire ou encore, puisque le verre n'est pas absent du château, écuelle à sauce. Il faut cependant souligner que, dans l'iconographie de peu antérieure ou contemporaine de l'occupation du château, ce type d'objet apparaît plus souvent comme bassin à boire qu'en tant qu'écuelle à sauce. En témoigne une enluminure du Psautier de Jully-sous-Ravière, manuscrit du XIII<sup>e</sup> s. conservé à la Bibliothèque Municipale de la Part-Dieu (Lyon, ms 539 f° 235), où une femme attablée devant un plat de poisson porte une coupe du même genre à ses lèvres (**fig. 65**). Or l'artiste n'a pas figuré de gobelet sur la table. Il ne pouvait donc s'agir, dans ce cas, que d'une coupe à boire. Quant aux fragments de panse décorés d'impressions à la molette, il s'agit sans doute de vases globulaires. Rien n'indique que ces deux types d'ustensiles soient contemporains. L'identité n'est pas parfaite entre leurs pâtes.

## 65 - Psautier de Jully-sous-Ravière

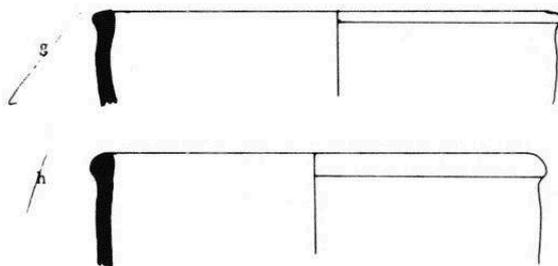


France, XIIIe s.

Bibl. Mun. de la Part-Dieu, Lyon, ms 539 f° 235

- 45 Fragment de bord droit (tasse ?).  
-u.s. 904. tour, phase 2 D.
- 46 Fragment de bord droit à l'extrémité épaissie en arrondi. Forme d'écuelle ou de bassin à boire.  
-u.s. 1255, phase 5 A.  
-diam. ouverture : 10,5 cm
- 47 Fragment de bord droit à épaississement léger en arrondi, sans doute d'écuelle ou de bassin à boire (**fig. 66**).  
-u.s. 1265, phase 5 A  
-diam. ouverture : 10 cm

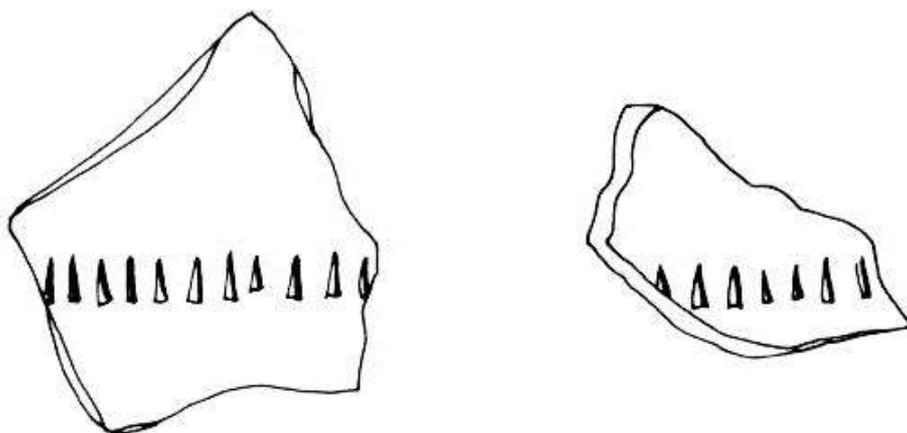
## 66 - Coupes à boire (?)



### Le sous-groupe B. b.

- 48 Ce sous-groupe comprenait vraisemblablement surtout des pots de stockage, dont certains de grande contenance. Certaines caractéristiques technologiques (le montage à colombin pour certains) ou morphologiques (la présence d'ouverture au diamètre réduit : 8 à 10 cm), sont des indices qui vont dans ce sens.
- 49 Fragment de bord éversé renforcé d'une bande appliquée à impressions digitales :  
-u.s. 880, tour, phase 2 D.  
-diam. : 11 cm
- 50 Fragment de panse de pot globulaire monté en colombins et lissée. La pâte, très rouge, diffère des pâtes brunes trouvées ordinairement. Il peut s'agir d'une production antérieure au bas Moyen Âge.  
-u.s. 1271, cour, phase 5 A - ou phase 4.
- 51 Fragment de rebord arrondi incomplètement éversé souligné d'une bande appliquée à impressions digitales. L'inclinaison inhabituelle de la lèvre et la petitesse de l'ouverture suggèrent un pot à stocker.  
-u.s. 1255, cour, phase 5 A.
- 52 Fragment de bord droit renforcé d'une large bande appliquée à grandes impressions digitales. Muni d'une anse présentant un repli sur la face interne.  
-u.s. 1253, cour, phase 5 A.  
-diam. ouverture : 11 cm  
-largeur de l'anse 5,8 cm.
- 53 Fragment de lèvre incomplètement éversée avec renfort de bande appliquée à impressions digitales.  
-diam : 3 cm.
- 54 Fragment de lèvre éversée à lèvre allongée et bande appliquée à impressions digitales épaisse formant de grandes empreintes.  
-u.s. 1200, cour, phase 6.  
-diam. ouverture : 22 cm  
-largeur de lèvre : 2,5 cm.
- 55 Anse plate à un repli sur la face interne et amorce d'un bombement longitudinal médian sur la face externe.  
-u.s. 1194, cour, phase 6.  
-largeur de l'anse : 4,6 cm.
- 56 Fragment de panse avec décor imprimé à la molette de stries verticales alignées horizontalement  
-u.s. 1255, phase 5 A.
- 57 Fragments de panse à décor à la molette de petits motifs triangulaires alignés horizontalement (**fig. 67**).  
-u.s. 1256, Hors stratigraphie.

## 67 - Décor à la molette



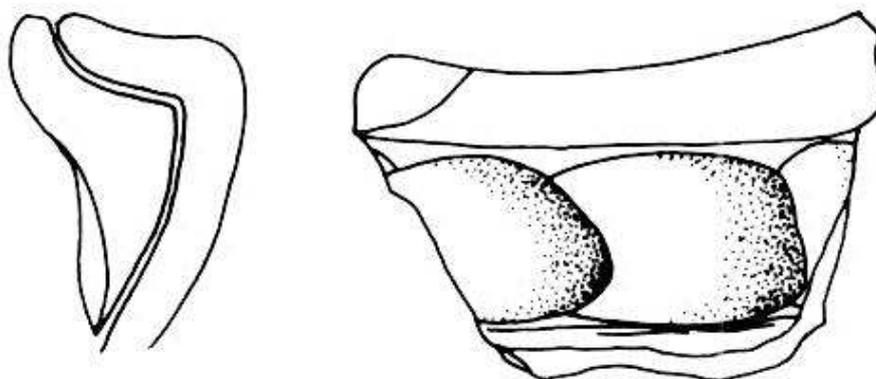
## Le groupe C

- 58 Aucun groupe n'est mieux représenté que ces céramiques à pâte grise et hétérogène, dont la surface est plus foncée que la tranche, et qui portent souvent des traces d'usage en profondeur, suie voire charbons de bois collés aux fonds lors de leur découverte. Malgré le caractère rustique de ces vases, les décors sont nombreux mais les plus complexes, stries, molettes, ne sont présents que sur des tessons de module très réduit. Aussi ne s'agit-il sans doute que d'un mobilier résiduel et ancien ; les décors les plus courants, des bandes appliquées lisses ou, plus souvent, à impressions digitales, sont observables sur les tessons les moins fragmentés. Malgré le caractère indatable de ce genre de décor, ces derniers doivent correspondre aux dernières occupations du château.
- 59 Pour la plupart, les fragments appartiennent à de grands pots globulaires de cuisine voire de stockage, des marmites à fond lenticulaire, même si, sur la fin de l'occupation dans la cour, la cruche globulaire semble apparaître avec des becs pincés et des goulots.

## La tour

- 60 Fragment de lèvre éversée à large bord (**fig. 68**).  
-u.s. 904 G, phase 2 D.

## 68 - Lèvre de pot à cuire



- 61 Fragment de panse à décor strié horizontal, à la molette.  
-u.s. 902, phase 2 D.
- 62 Fragment de lèvre éversée à extrémité arrondie.  
-u.s. 1268.
- 63 Fragment de panse à décor de molette complexe.  
-u.s. 872, phase 3.

**La cour**

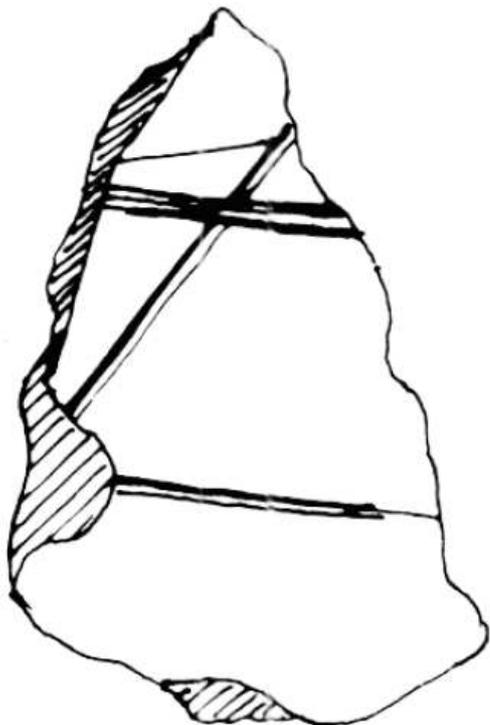
- 64 Fragment de lèvre éversée.  
-u.s. 1268, phase 2  
-épaisseur de la paroi à l'épaule : 5 mm.
- 65 Fragment de lèvre éversée à extrémité arrondie. Le profil mou est rectifié par un tournassage suivi d'un lissage. L'extrémité intérieure de la lèvre est retaillée en pan coupé au niveau de la jonction entre la lèvre et la panse.  
-u.s. 1456, phase 4 B.  
-largeur de lèvre : 1,5 cm  
-épaisseur à l'épaule : 8 mm  
-diam. : non déterminable.
- 66 Fragment de lèvre éversée à extrémité arrondie.  
-u.s. 1454, phase 4 B.  
-largeur de lèvre : 1,8 cm  
-largeur à l'épaule : 5 mm.
- 67 Fragment de lèvre éversée à extrémité arrondie, avec présence d'une légère arête à la jonction intérieure entre la lèvre et la panse.  
-u.s. 1457, phase 4 B.  
-largeur de lèvre : 1,7 cm  
-largeur à l'épaule : 6 mm  
-diam. : non déterminable.
- 68 Fragment de lèvre éversée à extrémité arrondie, gorge et arête marquée à la jonction intérieure entre la lèvre et la panse.  
-u.s. 1456, phase 4 B  
-largeur de lèvre : 2,2 cm

-largeur à l'épaule : 5 mm  
 -diam. : non déterminable.

69 Fragment de panse à décor géométrique croisé de stries en creux, constitué de lignes horizontales traversées de lignes en biais (**fig. 69**).

70 -u.s. 1296, phase 4 B.

69 – Décor géométrique gravé, éch. 1/1



71 Fragment de lèvre éversée à extrémité arrondie, avec trace de rectification au tournassage.

-u.s. 1265, phase 5 A

-diam. : 20 cm.

72 Bord et fond de pot globulaire de petit module.

-u.s. 1255, phase 5 A.

-diam. : 15 cm

-épaisseur du fond : 2,5 cm

73 Fragment de bord droit de pot ansé, à lèvre aplatie. L'anse s'inscrit à mi-chemin de la lèvre et de l'épaule. Son profil est plat et elle possède sur sa face intérieure un repli à peine marqué.

-u.s. 1265, phase 5 A.

-diam. ouverture : 16 cm.

-largeur de l'anse : 4,1 cm.

74 Fragment de bord droit à extrémité aplatie.

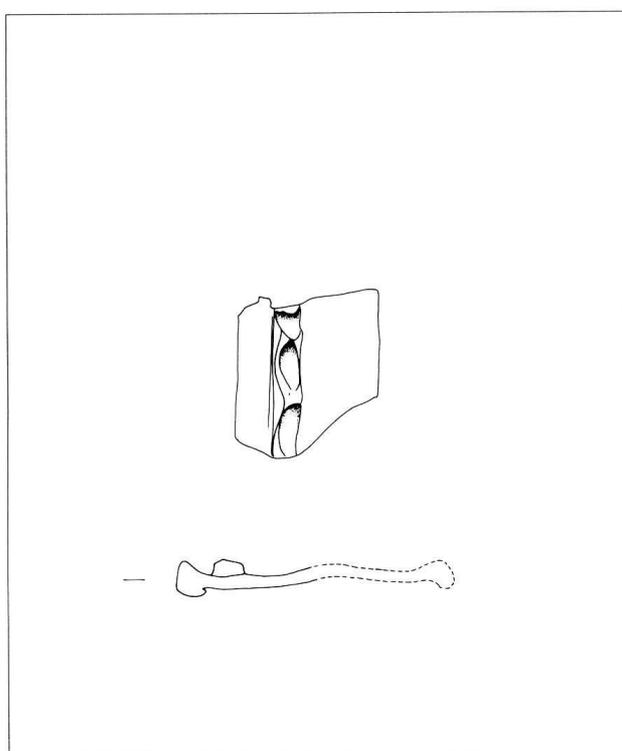
-u.s. 1265, phase 5 A.

-diam. : indéterminable.

- 75 Fragment de fond plat de pot globulaire.  
-u.s. 1253, phase 5 A.  
-diam. : 19 cm.
- 76 Fragment de fond lenticulaire de pot globulaire.  
-u.s. 1255, phase 5 A.  
-diam. : 24 cm  
-épaisseur à la jonction panse/fond : 1,2 cm.
- 77 Anse tournée, à deux replis sur la face interne et deux bombements médians longitudinaux sur la face externe.  
-u.s. 1253, phase 5 A.  
-largeur : 7,2 cm.
- 78 Fragment de panse à décor de bande appliquée à impressions digitales de petit module.  
-u.s. 926, phase 5 A.
- 79 Fragments de panse avec décor de bande appliquée lisse disposée verticalement et ponctuée d'une impression digitale unique.  
-u.s. 1255, phase 5 A.
- 80 Fragment de panse avec décor à la molette de traits fins verticaux alignés.  
-u.s. 926, phase 5 A.
- 81 Fragment de panse avec décor à la molette d'étroits rectangles verticaux alignés. Le décor semble hâtif, l'impression dans la pâte est faible.  
-u.s. 1251, phase 5 A.
- 82 Fragment de panse avec décor de bande appliquée en biais dont le sommet est régulièrement ponctué de petites dépressions de 4 à 5 mm de longueur, faites comme avec l'arrondi d'un bâtonnet de section circulaire.  
-u.s. 1254, phase 5 B.
- 83 Fragment de fond plat ou quasi plat. Le fond semble modelé et porte à l'inflexion intérieure avec la panse la trace d'une reprise ou d'un amincissement au tournassage sous forme d'une strie en creux qui souligne la circonférence interne.  
-u.s. 1254, phase 5 B.
- 84 Fragment de lèvre à rebord éversé, avec épaissement volontaire sous la lèvre pour lui conférer plus de solidité.  
-u.s. 1197, phase 6  
-diam. : 20 cm.
- 85 Fragment de lèvre éversée  
-u.s. 1197, phase 6.  
-diam. : indéterminable.  
-largeur de lèvre : 2,5 cm.  
-épaisseur à l'épaule : 5 mm.
- 86 Fragment de lèvre éversée, tournassée, avec trace d'arrachement sur sa face externe (décollement d'une anse ?). L'extrémité de la lèvre n'est pas arrondie mais en pan coupé rectifié au tournassin.  
-u.s. 1196, phase 6.  
-diam. : 16 cm.  
-largeur de lèvre : 2,5 cm.  
-épaisseur à l'épaule : 3-6 mm.

- 87 Fragment de bec verseur, pincé, bord droit légèrement aplati.  
-u.s. 1197, phase 6.  
-diam. : indéterminable.
- 88 Fragment de goulot, lèvre de section triangulaire.  
-u.s. 1194, phase 6.  
-diam. du goulot : 5 cm.  
-diam. int. de la tubulure : 3,9 cm.
- 89 Anse tournée, un bombement médian longitudinal obtenu par pression des doigts au tournage (selon la même technique que pour des cannelures) et un repli sur sa face interne (**fig. 70**).  
-u.s. 1200, phase 6.  
-largeur : 5,2 cm..

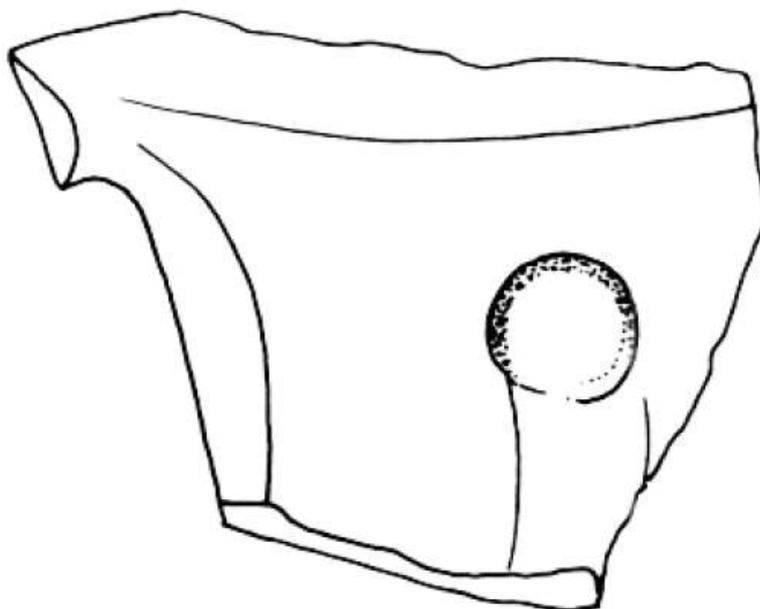
70 – Anse large de pot à cuire



- 90 Idem.  
largeur : 5,8 cm  
en relation avec une lèvre de pot dont le diamètre d'ouverture est de 16 cm.
- 91 Fragment d'anse plate sans repli interne visible et marquée dans sa partie centrale de deux bombements longitudinaux médians. Le départ de l'anse se fait au niveau de la lèvre.  
-u.s. 1194, phase 6.  
-largeur : 7,5 cm.
- 92 Fragment d'anse plate à un repli sur la face interne ornée d'une bande appliquée à impressions digitales disposée longitudinalement.

- u.s. 1193, phase 6.
- largeur : incomplète, conservée sur 5 cm.
- 93 Fragment de panse à décor de bande appliquée à impressions digitales de petit module.
- u.s. 1197, phase 6.
- 94 Fragment de panse renforcée d'une bande appliquée verticale lisse et aplatie hâtivement. Des traces de suie évoquent l'usage culinaire.
- u.s. 1191, phase 6.
- 95 Fragment de panse à décor losangé à la molette.
- u.s. 1194, phase 6.
- 96 Fragment de panse décoré horizontalement à la molette d'un motif de triangles alignés.
- u.s. 1197, phase 6.
- 97 Fragment d'anse tournée, marquée d'une impression digitale à l'emplacement où le potier appuie pour la coller au rebord du pot. Cette empreinte, qui n'était pas masquée, pouvait également servir de substitut à un poucier en creux (**fig. 71**).
- u.s. 1190, phase 7.

71 - Impression digitale : poucier ?



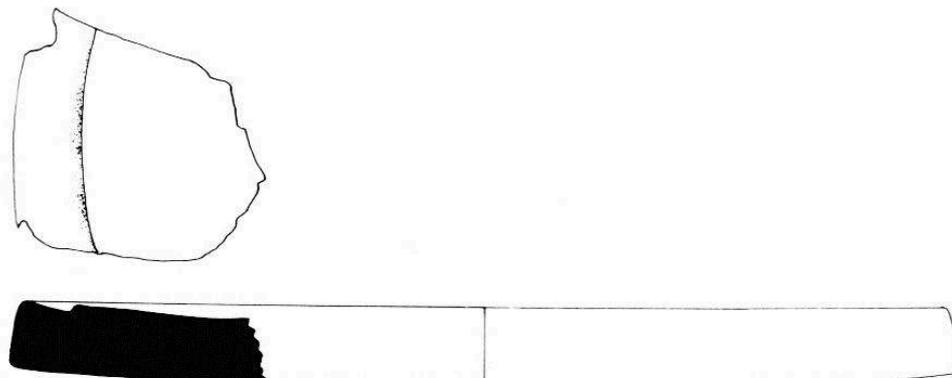
- 98 Fragment de panse porteur d'un décor à l'ongle disposé légèrement en biais par rapport à l'axe horizontal du vase.
- u.s. 1189, phase 7.

## Les objets céramiques de cuisine ou de table

- 99 Fragment de disque circulaire (**fig. 72**) ;
- sous-groupe B. b., u.s. 1193, cour, phase 6

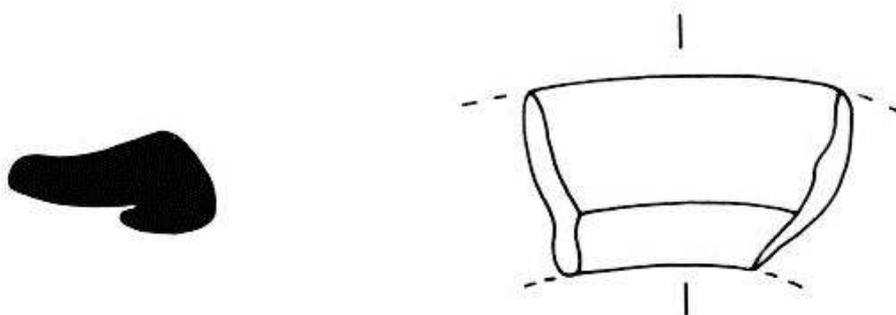
-diam. : 22 cm  
-épaisseur : 1,5 cm.

72 - Couvercle (?)



- 100 Objet tourné dont la pâte comprend de fines traces de mica et de grosses inclusions quartzieuses. Les seules traces d'usage sont celles de brûlé, localisées en couronne sur le dessous du disque et sur le bord. Ce disque semble trop épais et grossier pour avoir été utilisé comme tranchoir sur la table. Deux hypothèses sont à évoquer. Il peut s'agir d'une plaque à cuire les galettes. En effet, on peut faire cuire le pain ainsi, sous la cendre (tel est le cas de la fougasse, galette plate et peu levée) tout comme dans « une marmite de terre hermétiquement close, voire à la poêle » (Lauriou, 1989). Cependant, s'il s'agissait d'une galettière, les traces de brûlé seraient sans doute plus importantes, sauf si l'objet avait été brisé après une courte période d'utilisation, ou moins précisément localisées. En revanche, ces mêmes traces correspondent à l'emploi de cet objet comme couvercle, dont les parties débordant du diamètre du pot sont soumises aux flammes. Il s'agit donc plus vraisemblablement d'un fragment de couvercle plat, épais et pesant, dont la lourdeur peut être utilisée efficacement pour barrer le chemin aux animaux domestiques ou prédateurs des maisons.
- 101 On connaît en effet de tels couvercles, avec ou sans bouton de préhension, sur les sites de Rougiers (Aujourd'hui le Moyen Âge, 1981) et de Toulouse où, dans l'ancien hôpital Larrey, a été découvert un couvercle en forme de disque plat à rebord, d'un diamètre de 21 cm et d'une épaisseur de 1 cm. Un second spécimen, daté également du
- 102 XIVE s., a des proportions très comparables à celui d'Essertines : 19 cm de diamètre pour 1,5 cm d'épaisseur (Archéologie et Vie Quotidienne, 1990). Enfin, le diamètre de celui d'Essertines coïncide avec le diamètre d'ouverture de certains vases du groupe C et convient par conséquent aussi à ceux dont le diamètre est un peu inférieur.
- 103 Fragment d'objet annulaire.  
-u.s. 1189 Cour, phase 7, groupe B. a.  
-diam. : inconnu.
- 104 Cet objet se présente sous la forme d'une lèvre éversée au bord large de 1,6 cm (fig. 73).

73 - Fragment de dessous de plat. (?), éch. 1/1



- 105 Cependant, ce qui aurait dû être l'inflexion entre le col et la panse est replié sous la lèvre, et le profil de cet objet ne présente aucune cassure. S'agit-il d'une fabrication potière usuelle ou de la récupération avant cuisson d'un objet imparfait, qui pourrait donc être interprété comme « accote-pot » ou dessous de plat, utilisé à table pour équilibrer le fond lenticulaire des pots globulaires. De surcroît, les diamètres des fonds sont, dans le cas des pots à cuire, équivalents à ceux de l'ouverture. L'adaptation parfaite d'un tel objet à un fond de pot globulaire rendait par conséquent possible la récupération par le potier du haut d'un vase au séchage défectueux.

## Les emplois

- 106 Les deux objets suivants, comme ceux présentés plus loin, illustrent la pratique d'une réutilisation d'ustensiles ayant perdu, par usure ou accident, leur usage premier.
- 107 Fragment d'ustensile circulaire  
-u.s. 880. tour, phase 2 D, groupe B  
-diam. : 15,5 cm.
- 108 Cet ustensile témoigne du emploi du fond d'une cruche, probablement comme tranchoir, après ponçage des bords de la brisure et sans doute aussi son égalisation. Malgré la finesse du fond, un emploi comme couvercle (de pichet) n'est pas à exclure.
- 109 Fragments de jatte.  
-tour, phase 4 A, cour 5 B.  
-diam. ouverture : 17 cm.
- 110 Il s'agit de la réutilisation d'une forme protohistorique découverte sur place, sans doute encore intacte, lors des réfections du château. Des tessons identiques ont en effet été découverts dans l'épaisseur de la couche argileuse jaune qui remplit les interstices du rocher dans la phase 1 de l'occupation du site. Le fond porte des traces de rayures d'usage à la lame de couteau. Or, ces poteries friables et à surface rayable n'étaient absolument pas adaptées à un tel usage qui évoque plutôt le hâchage d'herbes ou d'aliments carnés, soit pour une préparation médicinale, soit pour la cuisine. Son utilisation à une période où les jattes en terre cuite n'existaient pas encore dans la région à l'étal des potiers témoigne peut-être, de la part des consommateurs, d'une demande croissante en formes nouvelles. En effet, la forme « jatte », en terre, n'apparaît sur le site dans la zone du village qu'à l'extrême fin du XVe s.

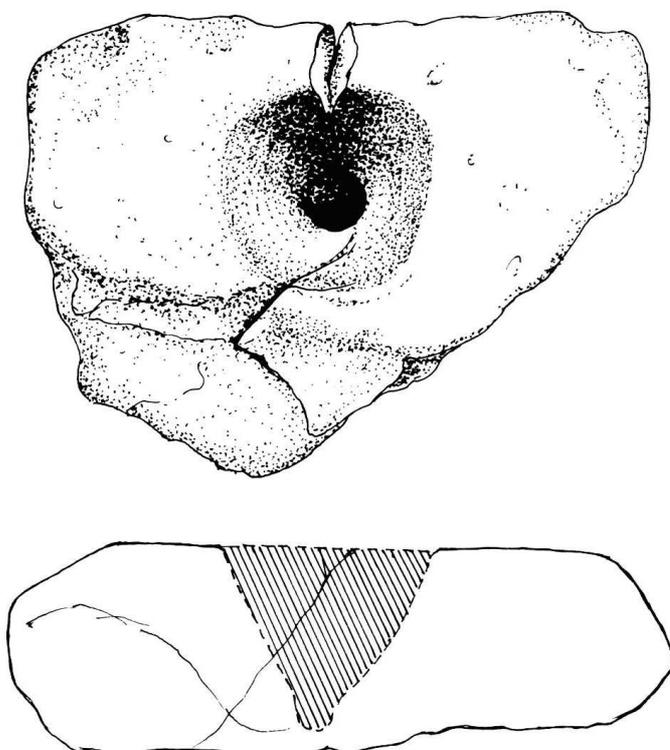
## Les petits objets céramiques autres que culinaires

### Le luminaire

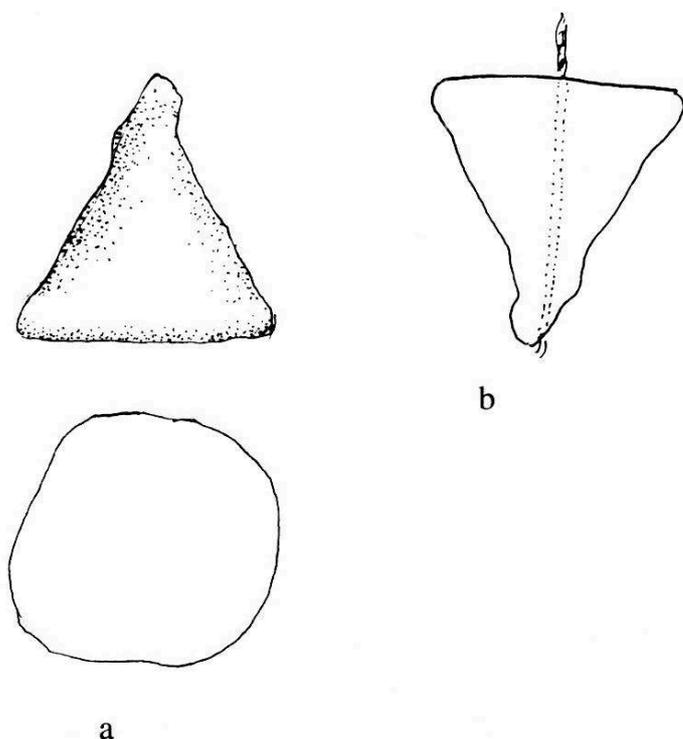
#### Moule à lumignon

- 111 Un fragment de terre cuite présente sur une face une empreinte en creux de forme conique. Il s'agit sans doute d'un moule (**fig. 74**), mais l'objet qu'il devait reproduire reste d'usage indéterminé. Dans le laboratoire du Musée des Arts et Traditions Populaires à Paris a été fait un essai de reproduction en cire (**fig 74 a**). La forme obtenue est celle d'un petit cône qui pourrait éventuellement être un lumignon (**fig.74 b**). Si l'on postule l'hypothèse d'un moule à lumignon, de tels luminaires pouvaient être utilisés soit plantés dans la bobèche d'un bougeoir soit, ainsi que l'a démontré l'expérimentation, flottant à la surface de l'eau dans un récipient de forme ouverte.

74 - Moule à lumignon, éch. 1/1



## 74 - a - b - moulage en cire de la forme en creux



- 112 Si cette attribution au luminaire de fabrication domestique nous semble l'hypothèse la plus plausible, d'autres ne sont pas à écarter. Le cône - alors d'argile crue ou de cire - pouvait aussi servir de support pour faciliter le moulage et l'extraction d'une rondelle de métal, jeton de présence ou bouton. Le système est connu pour l'Auvergne médiévale, avec l'aide d'une tuile creusée comme moule.
- 113 Ainsi, en 1449, tel bûcheron de Saint-Chamond s'est essayé à mouler de la fausse monnaie dans des « tuiles qu'il perça au milieu et y mist de la terre en laquelle il fit l'emprainte en forme d'un gros de pape et d'un demy gros de Savoye (...) et fondit de l'estain dont il fist forme de monnaie » (JJ. 180 fol. 33 n° 74) (Feller, 1986, p. 49). Sans aller jusque là, on pouvait également façonner dans un moule de ce genre des méreaux ou jetons de présence en plomb, dont la présence sur un site castral est plausible, d'autant que les chroniqueurs médiévaux, tel Froissart (*Historiens et Chroniqueurs du Moyen Âge*, 1963, p. 834) signalent des enseignes à montrer au portier du château pour se faire ouvrir la porte. On trouve aussi, dès les années 1150, dans des chartes de confirmation de communes, mention de signes, *intersigna*, que l'on remettait à la sortie des portes de la ville, aux barriers, comme preuve de paiement effectué pour les droits imposés sur des marchandises. Même si l'objet découvert dans la zone castrale peut convenir à cet usage, son aspect rustique ne contribue pas à emporter la conviction, d'autant qu'un moule à méreaux bien caractéristique a été découvert dans la barbacane de l'entrée du village : or, il présente, outre le motif du méreau, imprimé en creux dans l'argile, un aspect parfaitement calibré et lissé tout-à-fait différent du premier. On penchera donc pour l'appartenance de ce moule au domaine du luminaire.

## Les remplois

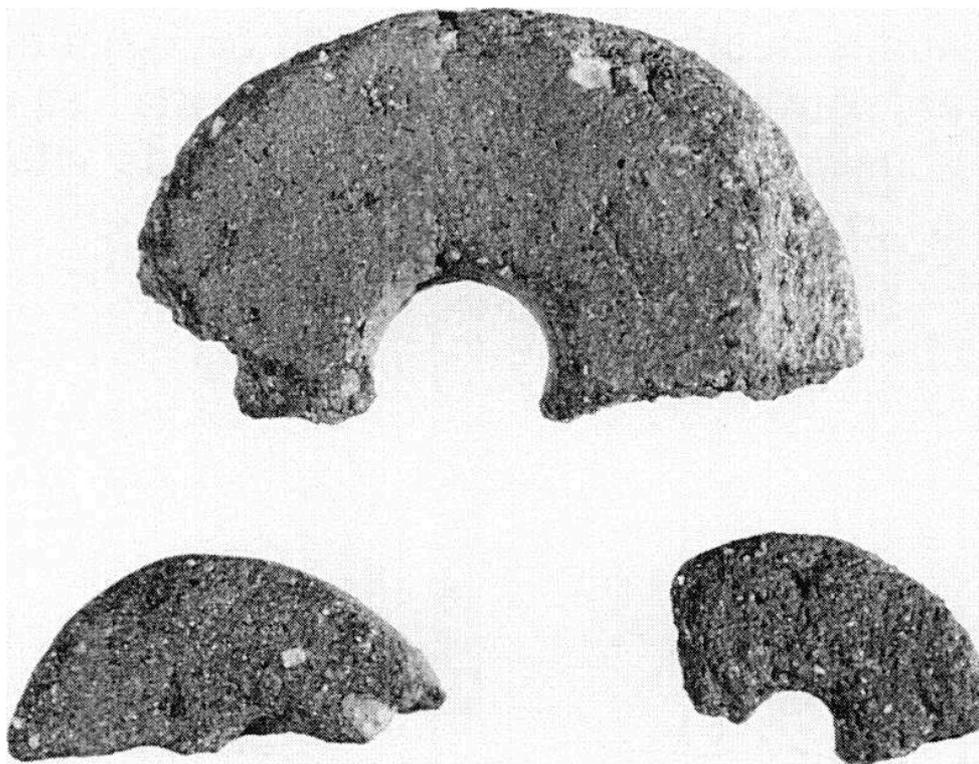
- 114 Quoique évoqués dans le catalogue des petits objets, un certain nombre de pièces, fusaïoles, jetons ou pièces de jeux de table relèvent tout de même du domaine de l'étude du vaisselier céramique, de cuisine ou de table. Il s'agit en effet de retailles domestiques effectuées dans des tessons de poteries brisées. Elles représentent la « seconde vie » des céramiques et soulignent la récupération courante des ustensiles cassés, phénomène plus fréquent, au XVI<sup>e</sup> s., dans la partie villageoise du site. Il est enfin intéressant de noter que toutes les fusaïoles sont retillées dans des tessons du groupe C, aux parois plus épaisses et de plus forte densité : la fonction de ces petits objets étant justement d'alourdir le fuseau pour le faire mieux tourner.

## Les fusaïoles

- 115 Quatre fusaïoles de 2,5 à 4 cm de diamètre sont retillées dans des fragments de panse de pot du groupe C. La perforation pratiquée d'un seul côté de l'objet est donc plus large sur une face que sur l'autre : ceci pour s'adapter à l'extrémité conique d'un fuseau de bois. Le diamètre intérieur procure par conséquent, en négatif, celui de la pointe du fuseau de bois, qui n'a pu résister aux conditions d'enfouissement. Ces fusaïoles s'adaptaient à des fuseaux de 5 mm ou de 1 cm de diamètre (**fig. 75**).

-u.s. 1265, phase 5A

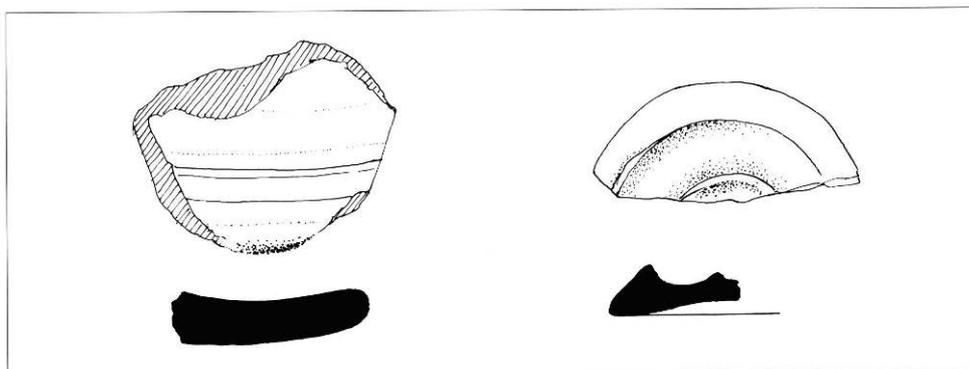
75 - Fusaïoles



## Jetons et pièces de jeux

- 116 Contrairement au phénomène qui a affecté les fusaïoles, la réutilisation des tessons pour fabriquer jetons ou pièces de jeu n'a pas concerné le seul groupe C. On observe donc des retailles dans des fragments de coloration soit grise soit rouge. Ce n'est pas sans implication sur le plan de l'interprétation de ces retailles comme pièces de jeu. En effet, plusieurs indices concourent à cette attribution : d'une part, leur grande taille, d'autre part, les couleurs adverses des jeux d'échecs ou de table (le tric-trac et la marelle) qui, encore à la fin du Moyen Âge, n'étaient pas nécessairement le blanc et le noir, déjà connus mais non diffusés partout, mais souvent le rouge et le noir (Pastoureau, 1990, p. 34). Les deux principales techniques de fabrication présentes à Essertines, cuisson réductrice et cuisson oxydante, respectivement de coloration grise et rouge, coïncident avec cette distribution des couleurs pour les pièces de jeux. Enfin, l'une des retailles utilise le fond d'un gobelet (?) dont les anneaux concentriques en relief, (marques laissées lors du tournage), la font ressembler fortement aux jetons de jeu en os tel qu'un spécimen en a été découvert au château de Rubercy (Lorren, 1977, p. 157 n°4).
- 117 Jeton de jeu retaillé dans un fragment de panse de poterie du groupe B. Ponçage des bordures (**fig. 76**)  
 -u. s. 1455, cour, phase 4 B.  
 -diam. : 4 cm.  
 -épaisseur : 0,8-0,9 cm.

76 - 77 - Jetons, éch. 1/1



- 118 Jeton de jeu retaillé dans un tesson de poterie à pâte très rouge et surface lissée, caractérisée par la texture fine de sa pâte et son toucher plus lisse que les productions ordinaires de sa période d'appartenance. S'agit-il d'une production antérieure ? Les bords de la découpe sont soigneusement polis.
- u.s. 1455, cour, phase 4 B.
- 119 Fond d'ustensile domestique du type C réutilisé après retaille et ponçage sommaire comme jeton de jeu. Sans doute l'objet d'origine a-t-il été choisi pour la petite dimension de son diamètre (un gobelet ?) qui équivaut à celui des jetons de jeu en os, de même que pour le « décor » sommaire que constituaient les anneaux concentrique en relief dus au tournage (**fig. 77**).
- u. s. 926, cour, phase 5 A.  
 -diam. : 4,5 cm

- 120 Retaille d'un tesson du groupe C, de coloration grise, pris dans l'arrondi d'une panse. La courbure, faible parce que prélevée dans un pot de large diamètre de panse, n'est cependant pas une gêne à l'échelle d'un tesson de si petite taille. Le module semble en effet exclure l'usage comme pion de jeu. S'agissait-il de jeton à usage d'enfant, du type jeu de puce ou jeu de table en miniature ? Ou encore d'une forme de bouton, à recouvrir, pour l'attacher, de cuir ou de tissu ?  
-u. s. 1292, cour, phase 5 A.  
-diam. : 2,5 cm.
- 121 Retaille dans un tesson du type C d'un jeton ou fusaïole. La petitesse du fragment ne permet pas de trancher.  
-u. s. 901, tour, phase 4.

## Objets céramiques à usage militaire

- 122 Les fouilles du château et de l'espace délimité par la courtine ont livré les fragments de plusieurs trompes, les unes à pâte rouge, une autre à pâte blanche ornée de flammules rouges, une au moins à glaçure bleutée. La découverte de ces tessons sur un site castral semble donc confirmer le fait que les trompes sont des instruments à vocation militaire généralement liés à la fonction du guet (**fig. 78**). On constate en effet que les découvertes archéologiques de ce type sont particulièrement nombreuses sur les sites de châteaux et particulièrement rares (voire absentes) dans les villages. Dès le XIe s., la trompe en céramique apparaît à Cucuron, dans le Vaucluse (Faure-Boucharlat et al., 1980, p. 435, pl. IV, n°2). On la retrouve ensuite pour les XII-XIIIe s., à Moulins-sur-Céphons, dans l'Indre (Querrien, 1990). A Rougiers, dans le Var, elle est attestée surtout dans les couches stratigraphiques datées de la fin du XIIe s. et du début du XIIIe s. Au XIVe s., enfin, on la retrouve sur le site du château de Seray, à Préaux, en Ardèche (Des Burgondes à Bayard, 1981, p. 183 et 508) et sur le site fortifié de la Bastide de Gironville, dans l'Ain, fouilles dirigées par J.-M. Poisson et dont l'étude du mobilier céramique est en cours.

## 78 - La trompe de guetteur

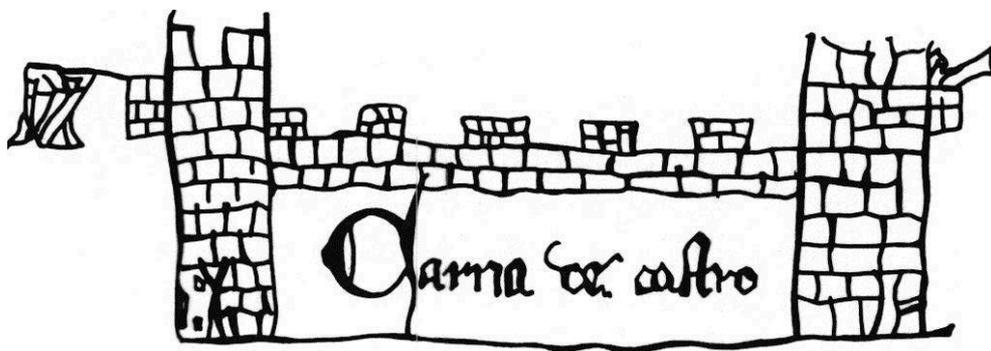


Œuvres de Virgile, Stase, Lucain, et all. Vers 1200

Bibl. Nat., Paris, ms Latin 7936 f° 53 v°

- 123 Plus précisément, les fragments de trompes du château d'Essertines, qui se distinguent des productions de céramiques à usage domestique trouvées sur le site par leur couleur et la qualité de leur pâte, s'apparentent à des objets de ce type découverts sur d'autres sites. Il devait s'agir de productions extérieures au Forez, diffusées dans les sites castraux par l'intermédiaire des grandes foires ou marchés. C'est ainsi qu'on relève, à la date de 1403, la mention, dans les comptes des ducs de Bourgogne, d'une « trompette de terre achetée à Lyon » (Gay et Stein, 1887-1928, p. 429, article trompette). Or, des correspondances précises s'établissent justement avec la Bourgogne. Ainsi, le château de Blancy, à Savigny, a livré des fragments de trompe à flammules peintes à l'ocre sur une pâte blanche (Maerten, 1987, p. 96 et fig. 42, n°66). Et à Moulins-sur-Céphons, dans l'Allier, on a découvert une trompe à glaçure bleutée qui est à rapprocher des fragments du château d'Essertines (fig. 79).

79 - Dessin en marge d'un terrier de Saint-Germain-Laval, Forez, 1351



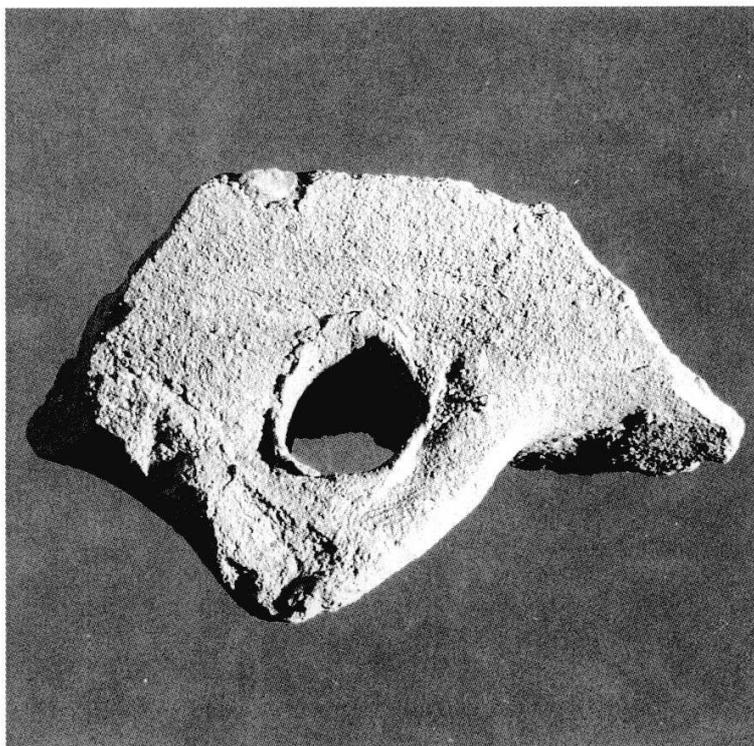
A gauche de la fortification, une bannière ; à droite, sortant d'une échauguette, la tête d'un guetteur sonnant de la trompe

Bibl. de Verna

## Les Trompes à pâte rouge

- 124 Fragments d'une (ou plusieurs ?) trompe à pâte rouge lissée et facettée à la lame de couteau sur la surface extérieure. La pâte cuisant très rouge se signale par l'absence de mica apparent et son dégraissant très fin et calibré, au contraire des pots des groupes A. b., B. b. et C.  
-u. s. 1193, 1196, 1197, 1253, 1256, 1265, 877, 883, 880, 899, 902, 904.
- 125 Fragment du pavillon. Le pavillon est lissé, le bord en est aplati par découpe à la lame de couteau. Le facettage a donné des parois d'épaisseur inégale selon la quantité de matière enlevée à l'emplacement de chaque facette.  
-u. s. 1193  
-diam. : indéterminable.
- 126 Fragment de trompe avec attache pour le passant des enguichures de cuir qui permettaient de la porter en bandoulière. L'attache, de forme triangulaire, est modelée et percée d'un trou de 1 cm de diamètre. Le faible diamètre de la trompe au niveau de l'attache indique qu'il s'agit de celui des deux passants qui était proche de l'embouchure (**fig. 80**).  
-u. s. 1196 :  
-diam. : 3,5 cm.

## 80 - Passant d'enguichure



- 127 Trois fragments de trompe, facettés, pavillon. Le bord présente une finition soignée. Le lissage a masqué toute trace éventuelle de tournage.  
-u. s. 1197 et 1265  
-diam. : 7 cm.
- 128 Un fragment, proche de l'embouchure à en juger par son diamètre.  
-u. s. 880.  
-diam. : 3 cm.

### Trompe à pâte rouge et à couverte bleue

- 129 Sur une pâte à tournage fin et cuisant très rouge, au dégraissant très fin et calibré, une couverte de coloration bleu-vert semble, par son opacité, renfermer de l'étain. Il s'agit sûrement d'une glaçure stannifère. L'intérieur de l'objet présente un réseau de fines crevasses en biais, qui sont peut-être le résultat d'une torsion lors de sa fabrication, pour lui donner la forme courbe que de tels objets présentent habituellement. Une petite attache de forme triangulaire, percée d'une perforation pour le passant de cuir de la bandoulière, était modelée et collée à la trompe. Elle est également recouverte de glaçure. Le diamètre du pavillon est de 9 cm.

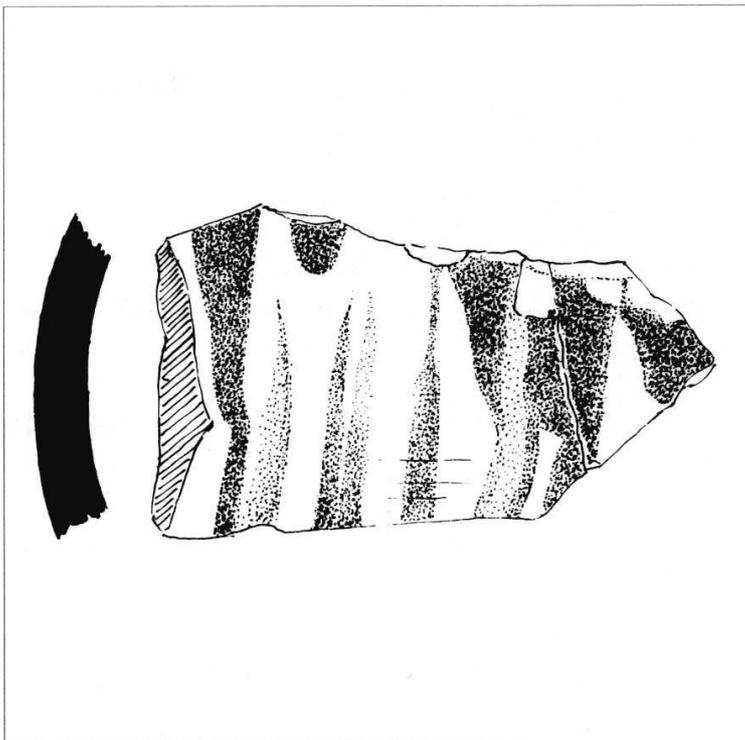
### Fragment de trompe peinte à pâte blanche

- 130 Trompe à pâte blanc-beige à décor de flammules peintes à l'ocre, légèrement facettée à la lame de couteau dans le sens de la longueur (**fig. 81**). La couleur blanche de la pâte, de même que son facettage longitudinal, ne sont pas sans évoquer les olifants d'ivoire du XIe et du XIIIe s., qui sont décorés selon le même principe, en facettes (Beigbeder,

1965, p. 22). L'imitation en argile de matériaux plus nobles est désormais une pratique bien connue. Tel est sans doute le cas ici.

-u.s. 863. Tour, phase 4.

81 - Décor à flammules rouges, éch. 1/1



### La localisation

- 131 La localisation de ces fragments de trompes dans la stratigraphie permet-elle de déceler la phase chronologique à partir de laquelle ce type d'ustensile militaire s'est dispersé, par rejet ou à la suite des destructions, dans de si nombreuses unités stratigraphiques ? Il est pour cela nécessaire de reprendre en détail les lieux de découverte sur le site d'Essertines.
- 132 En ce qui concerne les trompes à pâte rouge dépourvues de glaçure, dans la tour, les fragments apparaissent dans la stratigraphie à partir de la phase 2 D, pour lesquelles trois couches archéologiques en fournissent des tessons. Ces tessons sont des fragments localisés proches de l'embouchure de l'objet. Il en va de même dans la phase 6 de la cour : les tessons sont représentés dans 4 couches archéologiques et ce sont aussi, pour partie, des fragments du pavillon. On peut donc considérer la phase 2 D de la tour comme phase originelle de l'utilisation de la trompe dans les activités du château. Ensuite, avec les phases de destruction/reconstruction, les tessons se dispersent : les tranchées de fondation en contiennent également : trois u.s. en témoignent et il s'agit toujours, pour partie, de fragments de pavillons. Il en va de même de la phase 6 de la cour, comme dans la phase 4 de la tour. Comme cette phase correspond à la destruction de la tour, ces tessons témoignent vraisemblablement des nivellements de la couche de destruction de la tour, de la récupération des matériaux de construction et de la terre de(s) étage(s), évacuée et déposée dans la cour, peut-être pour la transformer en jardin.

Ainsi, des tessons qui, en apparence, pourraient être jugés caractéristiques d'une phase, donc datants, peuvent en réalité être bien antérieurs à la couche archéologique dans laquelle ils ont été retrouvés. Et deux u.s. de date successive peuvent présenter le même schéma de répartition des tessons. En revanche, on ne relève plus d'exemples dans la phase 7 de la cour, phase d'abandon.

Tableau : Schéma de la dispersion des tessons de trompe à pâte rouge

TOUR	ESPACE COUR
Première Période : l'utilisation	
880 902 Phase 2 904	1253 1256 Phase 5 A 1265  883 Phase 5 B  1193 1196 1197 Phase 6 887
Deuxième Période: rebuts	
899 900 Phase 4	

- 133 Malgré la dispersion des tessons sur deux grandes phases chronologiques, on peut donc estimer que ce type de trompe à pâte rouge correspond à la phase 2 D seulement, et que leur présence dans les couches de la phase 4 s'explique par des remaniements.
- 134 En ce qui concerne les trompes à pâte rouge et glaçure bleutée, l'étude de la dispersion des fragments donne des informations intéressantes sur leur période d'utilisation et leur phase d'origine, ainsi que des indications sur les relations stratigraphiques que l'on peut établir entre les couches de la tour et celles de la cour.
- 135 Les fragments de trompe bleue apparaissent dans 11 couches archéologiques. Les tessons de pavillon et d'embouchure appartiennent à la phase 2 D de la tour, à raison de 4 fragments. Un tesson relève de la phase 3 et deux de la phase 4. Dans la cour, on ne les trouve que dans la phase 6, pour un tesson de pavillon, et dans la phase 7, pour un tesson également.
- 136 On notera que les tessons les plus gros et aussi les plus caractéristiques (pavillon, attache et embouchure), n'appartiennent qu'au mobilier des phases 2 D de la tour et 6 de la cour, qui sont à notre sens respectivement les phases d'origine de l'utilisation de la trompe et de sa dispersion après la destruction.

Tableau : Schéma de la dispersion des tessons de trompe à pate rouge et à glaçure bleutée

TOUR		ESPACE COUR	
873		1191	
880		1193	
	Phase 2 D		Phase 6
902		1196	
904		874	Phase 7
872	Phase 3		
900		874	Phase 7
903	Phase 4		

- 137 La comparaison avec la dispersion des tessons de la trompe à pâte rouge est elle aussi pleine d'intérêt.
- 138 Sans correspondre tout-à-fait aux mêmes u.s., les deux trompes n'étaient pas localisées exactement au même emplacement dans la tour, il s'agit dans les deux cas des mêmes phases d'origine. Les deux sont sans doute aucun contemporaines.

## Les céramiques architecturales : les tuiles

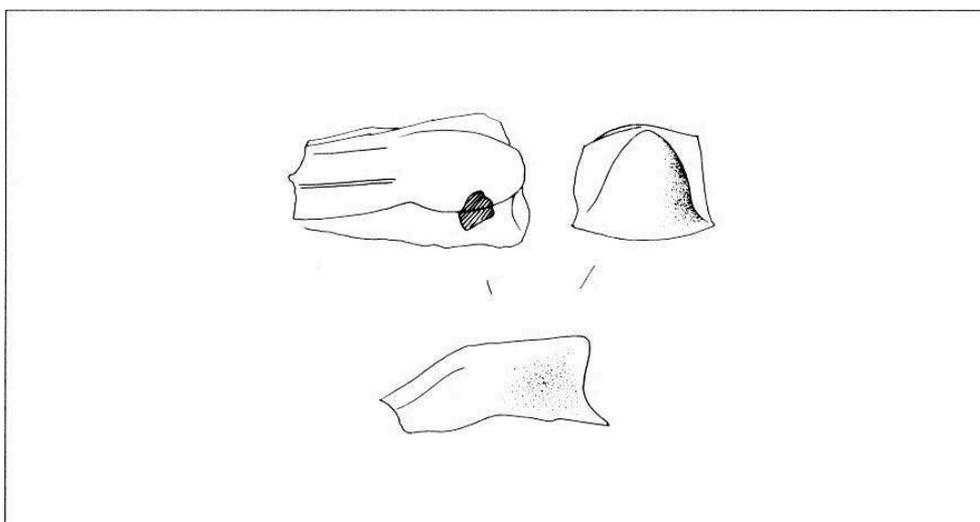
- 139 La terre cuite est le matériau privilégié de la toiture dans cette zone montagneuse du Forez. Toutes les zones de fouilles ont livré des tuiles creuses fabriquées au moule sablé et lissées sur leur face visible, avec une gorge peu profonde tracée au doigt le long des grands côtés.
- 140 La tuile n'est pas un mode de couverture rare en Forez au Moyen Âge. On connaît au moins une tuilerie à Pouilly-les-Feurs, deux fois mentionnée en 1375 et en 1378 (Gonon, 1967, p. 61).
- 141 Les testaments livrent aussi 23 mentions de maisons couvertes de tuiles pour le XIV<sup>e</sup> s. Ils signalent telle « *domum copertam de tegulis* » et les tuiles sont diversement citées sous les termes de « *tecular* », « *tegar* » ou « *teguas* ». Si ces mentions sont relativement rares, c'est d'une part parce que de tels documents ne décrivent que rarement les habitations, d'autre part parce qu'en plaine les maisons sont aussi parfois couvertes de chaume. Les textes signalent même des habitats à toiture mixte, partie en tuiles, partie en paille. C'est le cas d'une demeure paysanne à Pommiers en 1375 : « *carneram suam tegular, inter domum palee et domum tegular* ». En montagne, en revanche, la tuile constituait sans doute l'unique système de couverture sauf peut-être pour les apprentis, ou bâtiments annexes (u.s. 2 126 ?). Les maisons du village d'Essertines ont livré d'abondantes traces de tuiles, dont certaines décorées de graffitis et une marquée de lettres en caractères gothiques. Au château, la tuile creuse est présente partout, mais la phase 1 et elle seule a livré des fragments de tuiles creuses à crochet disposé sur la

crête. Deux types de tuiles se sont donc succédé sur le site. Une réfection de la toiture - après l'incendie ? - est manifeste.

- 142 On examinera avec intérêt ces fragments de tuiles décorées, quoique sommairement, livrés aussi bien par la fouille du donjon que par celle de de la cour. Il s'agit de tuiles creuses fabriquées au moule sablé et portant un décor de crête. Ce type de tuiles couvre les arêtes faîtières d'une toiture. Le décor, modelé en forme d'ergot, est lissé au pouce, à la façon des bandes appliquées à impressions digitales du type C. Ces fragments, d'une dimension rarement importante, contrairement à ceux des classiques tuiles creuses de la dernière phase d'occupation, sont la plupart du temps retrouvés enrobés de mortier et dans des couches de destruction. Ceci indique qu'ils étaient mêlés au liant des murs du château ; on peut encore en observer sur les contreforts ouest de la tour, qui correspondent à une phase de réparation et de soutien des murs, intermédiaire entre la reconstruction du château et son abandon.

-u.s. 1265 : Crochet ornamental de tuile ronde (**fig. 82**).

#### 82 - Crochet de tuile



- 143 Enfin il n'est pas impossible que ce décor de crêtes ait accompagné un épi de faîtage ; un fragment à pâte rouge hétérogène, de forme tronconique, faiblement évasée, peut être interprété soit comme une céramique de poêle (Burnouf, Maire et alii, 1986, p. 105-106) soit comme un épi de faîtage (Verhaeghe, 1986, p. 112-116). Ce fragment appartient à la phase 2 B de la tour (u.s. 1178). Son diamètre d'ouverture à la base est de 16 cm. Le fait qu'un unique tesson ait été retrouvé renvoie plus certainement à l'épi qu'à la poterie de poêle, même si ce dernier ustensile était déjà connu au XIVe s., en Bourgogne, dans le Beaujolais ou à Lyon (**fig. 83**).

## 83 - Décor faitier : crêtes et épis de faitage



Distiques de Caton, Psychomachie et autres textes, France, 1289  
Bibl. Nat., Paris, ms. latin 15158 f° 57

## Chronologie du mobilier céramique : approche d'une évolution

### La tour

- 144 Bien que le site d'Essertines-Basses présente l'intérêt d'une longue durée d'occupation humaine, il reste difficile de saisir dans le détail l'évolution des productions céramiques. L'absence de toute trouvaille monétaire et de tout élément datant dans les plus anciennes couches archéologiques du donjon ne permet pas d'attribuer une datation absolue au rare mobilier céramique qui y était inclus, ni de connaître le laps de temps écoulé, notamment entre les deux premières phases. Il semble cependant, au vu du mobilier, qu'un hiatus se soit produit : on ne retrouve pas dans la zone du donjon la succession stratigraphique complète telle qu'elle nous apparaît dans les fouilles de l'espace délimité par la courtine.

### La phase 1

- 145 Plus que par des différences survenues dans la morphologie des vases, elle se caractérise par un changement du matériau de couverture, les tuiles. La forme des tuiles creuses, en effet, a évolué par la perte de leur caractéristique principale, les crochets de crête. Les tuiles à crochet ne se retrouvent plus dans la stratigraphie avant la phase de réparation de la tour, où elles réapparaissent noyées dans le mortier et

incluses dans les contreforts du rez-de-chaussée et dans leur destruction. Il ne s'agit plus alors de matériaux en usage mais de vestiges antérieurs, réutilisés et récupérés pour la reconstruction.

- 146 Deux groupes céramiques seulement sont représentés dans le mobilier de la phase 1. Le premier relève de la catégorie B. b., mais ses caractéristiques sont fondamentalement différentes de celles des phases finales. Il s'agit de céramiques d'apparence mal cuites, à pâte granuleuse, s'émiettant sous le doigt, extrêmement dégraissées, de coloration jaunâtre à beige. L'extérieur semble modelé. L'intérieur est lissé avec soin jusqu'à acquérir une texture douce au toucher. La surface de l'argile reste aisément rayable. Les tessons qui répondent à cette description sont inclus dans l'argile jaune qui nivelle le roc inégal du sommet sur lequel est bâti le donjon. Non tournés, mal cuits, de forme molle et retrouvés en association avec un fragment de hache de pierre, ils évoquent, plutôt que le Moyen Âge, la protohistoire.
- 147 Le deuxième groupe de céramiques appartient à la catégorie C. Le mobilier, hélas, est rare et pauvre en tessons caractéristiques. L'absence presque totale de toute forme identifiable ne permet guère que de restituer un vaisselier composé dans sa totalité de formes globulaires et n'offre aucune indication de datation, s'agissant d'un mobilier qui reste presque identique dans son aspect global du bas en haut de la stratigraphie. La phase 1 se caractérise donc surtout par une absence totale de production de céramique glaçurée.

## La phase 2

### *La phase 2 A*

- 148 Elle voit également coexister le groupe B et le groupe C. Aucune céramique glaçurée n'apparaît encore dans la stratigraphie. Pour le type B, la technique de fabrication a changé. Il s'agit désormais de céramiques tournées. La rareté des tessons ne permet pas d'affirmer autre chose que la forme globulaire des ustensiles dont nous savons seulement qu'ils pouvaient être ansés. Un seul exemple d'anse, hâtivement lissée, d'une largeur de 4,5 cm, a été retrouvé.
- 149 Le groupe C livre des tessons définissant une forme globulaire à fond lenticulaire, à lèvres au profil mou et arrondi, d'une largeur moyenne de 1,5 cm. Les parois des vases sont épaisses ; leur diamètre de panse est large, les pots semblent généralement ansés. Seule forme à fond plat, un ustensile de plus petit module, de 8 cm de diamètre de fond, et aux parois plus minces : 3 mm d'épaisseur de fond. Sans en connaître plus précisément la forme, ce fragment permet d'établir que le vaisselier du groupe C ne se limite plus à la seule forme globulaire, même si elle reste largement prédominante. Sur le plan de l'ornementation, aucun décor remarquable n'autorise des comparaisons avec d'autres sites médiévaux français.

### *La phase 2 B*

- 150 Elle ne livre aucun renseignement utile et se signale par une grande rareté des vestiges en mobilier céramique.

### **La phase 2 C**

- 151 Elle voit l'apparition de la glaçure plombifère incolore de même que l'émergence ou la diffusion de décors ailleurs caractéristiques du XIIIe s.
- 152 Les céramiques du groupe A, groupe désormais présent dans toute l'épaisseur de la stratigraphie, se caractérisent par l'association d'un décor en creux - stries d'à peine 1 mm de largeur - et en relief - filet - et d'une peinture épaisse à l'engobe blanche. Ce décor peint sous glaçure incolore correspond à la forme « cruche » ou « pichet ». Dans le cas des poteries globulaires, pots à cuire où la glaçure est seulement partielle et intérieure, un décor peigné très fin et serré s'organise sur un plan horizontal. Sur les mêmes ustensiles, des bandes appliquées sur panse avec impressions digitales sont associées à des séries de stries tournassées deux par deux au-dessus et au-dessous de la bande appliquée. Ce même décor de bande appliquée, malheureusement peu caractéristique, est alors l'unique décor des poteries globulaires du groupe C.
- 153 La phase 2 C, qui témoigne d'accidents survenus au bâti (des traces d'incendie sur nombre de tessons) se caractérise donc par ces productions glaçurées par aspersion de grenaille de plomb, progrès technologique qui va de pair avec l'utilisation croissante de la cuisson en atmosphère oxydante et par une créativité nouvelle en matière de décor.

### **La phase 2 D**

- 154 Elle se caractérise à la fois par l'apparition de nouvelles techniques artisanales et par l'émergence de formes différentes qui restent cependant isolées. Le bord en bandeau reste à l'état *d'unicum*. En revanche, la coloration de la glaçure par un oxyde métallique, le cuivre (?), sur fond d'engobe blanc, se généralise dès lors.
- 155 La phase 2 D voit également apparaître un nouveau sous-groupe, celui des céramiques « fines » non glaçurées (B. a). Comme on ignore si elles sont de fabrication locale - au contraire vraisemblablement des autres groupes, elles sont rares et relativement luxueuses - ce phénomène ne peut témoigner de leur émergence en terme de fabrication, mais d'utilisation seulement. Plus qu'à une évolution de l'artisanat potier, ce serait peut-être plutôt à une évolution des pratiques conviviales que cette émergence se rapporte : il s'agit en effet d'écuelles à sauce ou de bassins à boire, c'est-à-dire d'une forme en rapport avec la consommation des repas. C'est donc, sur le site d'Essertines-Basses, à cette période de l'occupation humaine que le mobilier de terre cuite déborde le domaine de la préparation culinaire pour envahir le domaine de la table. C'est aussi la période où s'affirme une première spécialisation du vaisselier céramique entre vaisselle de cuisine et vaisselle de table, distinction dès lors valable en milieu castral tout au moins. Cette évolution est tardive, si on la compare à d'autres sites archéologiques, urbains ou méditerranéens, tel Rougiers, où les formes ouvertes et la vaisselle de table sont courantes dès le XIIIe s.
- 156 Pour le groupe C, des modifications morphologiques mineures sont désormais établies. Si la forme générale demeure globulaire à fond lenticulaire, les profils des lèvres évoluent, dans une proportion qui reste cependant faible. Ce phénomène correspond sans doute à une spécialisation croissante de la forme globulaire, à une différenciation dans l'usage de ces types d'ustensiles domestiques jusqu'alors polyvalents. Ainsi, aux lèvres évasées toujours majoritaires, s'ajoutent des bords raccourcis au profil

triangulaire correspondant à des goulots, ainsi que des becs pincés correspondant peut-être à des cruches de forme également globulaire.

- 157 Cependant, sur le plan des techniques de fabrication, cuisson ou glaçage, aucune évolution ne semble affecter l'artisanat potier.

### La phase 3

- 158 Elle voit apparaître des motifs décoratifs connus sur d'autres sites pour être plutôt carolingiens (IX - XIe s.) : des molettes ornent les panses des céramiques du groupe C. S'agit-il de tessons plus anciens accidentellement mélangés (lors de la reconstruction de la tour) au mobilier contemporain, ou de la résurgence d'un type de décor anciennement tombé en désuétude ? Il est difficile de trancher a priori quoique plusieurs indices témoignent en faveur de la seconde hypothèse. Ainsi la contemporanéité de ces décors avec le décor peigné des poteries du groupe A. b.. Ainsi la certitude qu'au début du XVIe s., ce type de décor connaît, sur le site, un second renouveau temporaire, notamment dans l'ornementation des couvercles de pots à cuire. Contrairement aux sites de la région Rhône-Alpes, de ceux du Dauphiné notamment, le décor à la molette caractérise, à Essertines, la fin du Moyen Âge et le début des Temps Modernes.
- 159 Mais ce décor à la molette reste cependant marginal face aux multiples bandes appliquées à impressions digitales qui, pour les céramiques du groupe C, s'associent désormais à des réseaux de bandes appliquées lisses et quasi aplaties, disposées verticalement sur la panse des pots.

### La phase 4

- 160 Elle connaît l'abandon de tout motif décoratif en creux et la désuétude croissante des bandes appliquées en relief. Ce phénomène rappelle celui observé à Rougiers pour les décors imprimés. Les impressions digitales disparaissent presque totalement et les bandes appliquées lisses, qui leur ont succédé, après avoir coexisté sur les mêmes pots, s'amincissent jusqu'à se confondre avec la paroi des vases. La tendance, confirmée par l'étude du mobilier du XVIe s., dans la partie villageoise du site, est à leur disparition. Les ustensiles de la vaisselle commune, réservés au domaine de la cuisine, perdent à cette période tout effet d'ornementation tandis que se développe, au contraire, la créativité en matière de décor de la vaisselle de table, phénomène lui aussi vérifié sur le mobilier moderne du village d'Essertines. Les rares décors qui persistent sur la vaisselle de cuisine sont plus souvent à mettre en relation avec leur caractère utilitaire qu'avec une quelconque volonté esthétique. Ainsi apparaît, dans le groupe A. b., la pratique des fonds marqués extérieurement de bandes appliquées striées, parallèles à la circonférence du fond. Ces bandes, très différentes de celles des fonds marqués de la vallée rhodanienne, aux Xe et XIe s., qui n'avaient d'ailleurs pas pénétré l'intérieur du Forez, ne servent manifestement qu'à compenser le caractère lenticulaire et instable des pots et à leur assurer une meilleure stabilité, notamment dans le service de table. Ce système coïncide avec l'évolution vers le fond plat, qui s'amorce dès lors mais qui n'est toujours pas achevée sur le site au début du XVIe s., ce qui n'a rien pour étonner puisque de tels vases sont encore signalés par les traités d'économie domestique au début du XVIIe s. (Alexandre-Bidon, 1990, p. 36).

## La cour

- 161 Le mobilier céramique découvert hors du donjon vérifie la plupart de ces évolutions. Le groupe C, depuis son apparition, reste identique sur l'ensemble de la stratigraphie, aussi bien sur le plan des techniques de fabrication, dégraissant, tournage, cuisson, que sur celui de la morphologie, même s'il diffère, dans le détail, d'une phase à l'autre. Une remarquable pérennité des formes et des techniques, hélas néfaste pour sa datation, est pour ce groupe majoritaire sur le site, un argument en faveur d'une production locale, non évolutive, obéissant à la coutume, et ne variant que faiblement et dans le sens d'un abandon lent de tout système décoratif.
- 162 Comme dans le cas de la tour, les couches archéologiques les plus profondes ne livrent aucun élément glaçuré. C'est bien, en l'occurrence, à un phénomène de datation que renvoie cette absence, témoin négatif mais semble-t-il important. Plus généralement, les mêmes remarques que celles précédemment effectuées à propos de la tour peuvent être faites pour la cour. Nous ne reviendrons pas sur ces évolutions. Nous y ajouterons pourtant que le groupe C, dans la phase 4 B, connaît la coexistence de deux formes différentes de lèvres éversées, apparentées mais indiquant peut-être une spécialisation dans le domaine des poteries culinaires : le profil éversé à lèvre élargie est accentué d'une arête marquée à l'inflexion entre l'extrémité intérieure de la lèvre et la panse ; se forme ainsi une gorge apte à recevoir un couvercle. Ces deux formes de lèvres sont ici contemporaines et ne signalent pas l'appartenance à des phases chronologiques différentes.
- 163 C'est dans la phase 6 de la cour qu'apparaît le décor peint à l'engobe blanc caractéristique de la phase 2 C de la tour. C'est la phase 6 également qui voit réapparaître un décor grossier à la molette sur les céramiques du groupe C, phénomène qui s'était produit dans la phase 3 de l'occupation du donjon. Ceci semble bien confirmer le caractère de résurgence, au bas Moyen Âge en Forez, d'un décor plutôt connu pour appartenir aux temps carolingiens, du IX<sup>e</sup> au XI<sup>e</sup> s. De la même manière, encore, que dans la tour, le décor peigné ondé orne les céramiques du groupe A. b. La phase 6 comporte à la fois des éléments de la phase d'occupation du château et des éléments contemporains de la réorganisation de la cour en jardin : en effet, sur le plan morphologique, la phase 6 de la cour témoigne également de la spécialisation accrue des pots à partir d'une forme qui reste majoritairement globulaire : le bec verseur pincé et le goulot tubulaire latéral témoignent de l'existence de cruches à eau ou à huile. Pour répondre aux considérations précédentes sur les deux formes de lèvres éversées dont l'une pouvait témoigner de l'usage d'un couvercle, l'apparition de cette forme dans le vaisselier de terre justement à cette phase de l'occupation confirme que l'on peut tenter de juger de la spécialisation d'un pot globulaire à l'examen du profil de sa lèvre.
- 164 Sur le plan des techniques de fabrication, cette phase rend surtout compte d'un nouveau sous-groupe qui se caractérise par un mode de glaçurage nouveau. Il s'agit d'ustensiles aux parois plus finement tournées où la glaçure, plus épaisse et brillante, est nappée et ne présente plus ces cratères auxquels on repère aisément le glaçurage par aspersion, seul représenté sur le site jusqu'à cette phase. Mais ce progrès technique reste minoritaire et presque exclusivement réservé à la vaisselle de table, et les céramiques à glaçures par aspersion continuent d'être utilisées dans la vaisselle de cuisine et pour les cruches ou pichets. Il semble donc qu'il s'agisse de deux types de productions très différents, aussi bien par l'aspect de leur pâte, par le tournage, par la

glaçure. Ces deux types de techniques pourraient révéler ici la césure entre production locale (le type A. b.), de luxe, et une production extérieure au Forez (le groupe A. a.), qui coexistent à la fin de la phase 6. A la suite des glaçures incolores avec usage du cuivre sur engobe blanc, les glaçures de couleur marron-noir, peut-être colorées avec un autre oxyde métallique - le manganèse ? - sont donc la marque de la phase 7. Conjointement, des décors différents sont élaborés, depuis un pseudo-sgraffito à motif géométrique, exemplaire unique sur le site, jusqu'au décor rayonnant de bandes alternativement vert-bronze et blanches, qui orne désormais la panse des cruches ou des pichets. Enfin, les premiers « ratés de cuisson » par vitrification partielle, caractéristiques de la première moitié du XVIe s., sur le site, sont également présents dans cette phase finale de l'occupation dans la zone de la cour, devenue lieu de passage aux XVI et XVIIe s.

- 165 Ainsi, le mobilier céramique d'Essertines-Basses, observé sur la longue durée, témoigne d'une évolution non linéaire où l'on voit resurgir de manière cyclique des motifs décoratifs plus anciens. Les caractères généraux des groupes céramiques sont inchangés mais des variations mineures dans le détail des formes et de l'ornementation apparaissent, qui constituent le seul critère applicable de datation relative pour comparer entre elles les couches archéologiques de la tour et de la cour, lorsqu'elles sont dépourvues d'éléments datant. Il reste à déterminer si ces critères seraient aussi valables sur d'autres sites foréziens du même genre, *castra* de médiocre importance. Seule la multiplication des fouilles pourrait l'indiquer. Rien ne permet de penser, en effet, que le site d'Essertines soit un site « modèle », même s'il reste à ce jour le seul à être étudié dans la longue durée.
- 166 Cependant, les décors des pichets du château permettent de comparer Essertines à d'autres sites, castraux ou urbains, plus lointains. Motifs floraux (London Medieval Catalogue, 1965, pl. LXI et Nicourt, 1986, p. 263, n° 6 et 7), bandes blanches à l'engobe (A la Fortune du Pot, 1990, pl. II, tableau 50) bandes striées à glaçure foncée (*ibid.*, p. 80-81) et décor ondé comme il en a été trouvé à Montferrand, dans le Puy-de-Dôme, dans une fosse dépotoir du XIIIe s. (Tixier, Moser et al., 1975, fig.6) évoquent les XIIIe et XIVe s., la Bourgogne (Maerten, 1986, fig. 35, n° 44, fig. 36, n° 47) et la région lyonnaise. Les premiers cas sont vraisemblablement de simples influences, les seconds peut-être des provenances.

## Comparaison et statistique

## TOUR : Résultats et totaux par phases

Phases	A		B		C
	Aa	Ab	Ba	Bb	
1A	0%	0%	0%	20,14%	79,85%
1B	/	0,6%	0%	6,36%	92,99%
2A	0%	1,04%	1,04%	44,79%	53,12%
2B	0%	3,01%	1,5%	9,04%	86,43%
2C	0%	27,53%	0%	37,87%	33,33%
2D	5,94%	38,46%	22,96%	23,85%	29,43%
3	3,2%	19,6%	4,9%	16,33%	55,88%
4	3,51%	9,89%	3,23%	6,56%	76,78%

## COUR : Résultats et totaux par phases

Phases	A		B		C
	Aa	Ab	Ba	Bb	
1	0%	0%	0%	76,74%	23,25%
2	/	/	/	/	/
3	0%	0%	0%	7%	93,9%
4a	0%	2,5%	5,5%	34,5%	57,5%
4b	0%	0%	0%	7,82%	92,17%
5a	1,73%	4,2%	2,27%	7,6%	84,09%
5b	0,13%	13,35%	0,4%	3,19%	82,89%
6	0,9%	4,26%	1,39%	6,93%	86,54%
7	0,6%	26,04%	2,08%	8,33%	57,29%

- 167 Si les phases 1 de la tour et de la cour ne coïncident pas sur le plan statistique, les pourcentages de représentation du groupe C étant plus faibles à l'extérieur qu'à l'intérieur de la tour, c'est manifestement parce que l'occupation du sol, dans la cour, relève d'une période antérieure à celle de l'occupation du donjon.
- 168 Si la phase 3 de la tour connaît une proportion plus forte des groupes A. a. + B. a. , productions fines et plus luxueuses réservées à deux types d'objets, trompes et bassins à boire (avec 8,1 % du total des tessons contre 2,3 % pour la zone de la cour), c'est qu'il s'agit d'ustensiles de prix dont l'usage était circonscrit à l'intérieur de la tour. Les céramiques fines glaçurées notamment sont quasi absentes de l'inventaire de la cour, pour la même raison (avec, dans la phase 4 de la tour, 6,7 % du mobilier contre 2,7 % seulement dans la cour).

- 169 Les productions du groupe A. b., pots à cuire et pichets glaçurés, connaissent la même disproportion (19,6 % dans la tour contre 4,26 % dans la cour) qui ne saurait s'expliquer autrement que par la présence de la cuisine dans le donjon.
- 170 Par contre, les productions B. b. des phases 3 et 4 de la tour (6,9 % et 8,33 %) y sont plus faibles que dans l'espace de la cour surtout pour les phases 6 et 7 (6,56 % et 16,33 %). Même compte-tenu de la récupération, stockait-on dans un abri à l'extérieur de la tour certaines denrées alimentaires (grains, eau ou huile) ? Les formes relevées pour ce groupe correspondent en effet surtout à des pots à stocker et aux cruches à goulot verseur.
- 171 De même, le groupe C est plutôt moins présent dans le château qu'à l'extérieur. Numériquement parlant, il reste pourtant le groupe le plus important (55,88 % et 76,78 % des phases 3 et 4 de la tour contre 86,54 % et 57,29 % pour la cour). Les réserves en pots à cuire étaient peut-être également rangées hors de la tour, l'absence de cave, dans le donjon, poussant à stocker dehors les réserves alimentaires. Mais un rejet dans l'espace délimité par la courtine des résidus du balayage auxquels s'ajoutent ceux de la destruction, suffit vraisemblablement à expliquer la différence des proportions.
- 172 Ces chiffres soulignent surtout la phase d'apparition de certains groupes céramiques dans la chronologie de l'occupation du site. Les glaçures restent absentes jusqu'à la phase 2 D de la tour et 4 de la cour. Les productions à pâte fine débutent avec la phase 4 A de la cour et 2 A de la tour. Des rapports relient manifestement entre elles ces deux phases des deux zones de la fouille pourtant sans continuité stratigraphique.
- 173 Enfin, si l'évolution n'est pas linéaire, si des différences importantes dans les pourcentages comparés semblent séparer deux phases qui coïncident pourtant par le type de mobilier, c'est que l'évolution chronologique n'est pas seule à jouer : le type de mode d'occupation est à l'évidence tout aussi important : une cour ne fournit pas les mêmes mobiliers que l'étage noble d'un château, ni le rez-de-chaussée que l'étage...
- 174 Au bout du compte, à titre d'hypothèse et pour compenser l'absence de recollages réunissant deux à deux les couches archéologiques de la tour à celles de la cour, nous avons tenté de nous appuyer à la fois sur les parentés stylistiques des groupes céramiques et sur leurs représentations statistiques lorsqu'elles semblent coïncider. On obtient, à l'aide de ces deux paramètres, les résultats suivants :
- 175 La phase 1A de la tour correspond au bas de la phase 1 de la cour. Les phases 1 B, 2 A, 2 B de la tour correspondent respectivement aux phases 3, 4 A, 4 B, 5 A de la cour.
- 176 2 D est sans équivalent statistique dans la cour : s'agissant d'un sol de mortier aisément balayable, le mobilier est trop rare pour être significatif.
- 177 Les phases 2 D, 3 et 4 de la tour correspondent enfin aux phases 6 et 7 de la cour ; 2 D leur est comparable en raison des rejets dans la cour du mobilier de la tour lors de la destruction.

## Approche ethnographique de la céramique

- 178 On dispose, sur le site du château d'Essertines, de trop peu de formes reconstituées pour établir une typologie fondée sur les fonctions. Au demeurant, le vaisselier céramique semble avoir été si réduit en nombre de formes que nous n'aurions pu pousser l'analyse au-delà de généralités et que nous aurions sans doute conclu à la

polyvalence des vases. De la même façon, on ne saurait établir sur des bases aussi floues une relation systématique entre forme et texture de la pâte, à l'exception de quelques exemples ponctuels et non généralisables.

- 179 En réalité, seules les traces éparées de suie ou de brûlé, relevées sur des tessons qu'on ne peut pas toujours associer à une forme précise, permettent de réfléchir sur l'utilisation des ustensiles et leur rôle dans l'alimentation forézienne au Moyen Âge.
- 180 Sur un site d'habitat, une approche ethnographique du mobilier céramique doit nécessairement succéder à la typologie classique. C'est par l'examen des traces d'utilisation sur les parois externes et internes des pots que cette seconde analyse est rendue possible. Pour la mener à bien, plusieurs conditions apparaissent nécessaires : d'abord, que le céramologue responsable de l'étude supervise lui-même le traitement des céramiques avant l'analyse : la plupart des traces utiles à cette étude (suie et charbon de bois collés sur la surface des tessons) sont en effet fugaces et disparaissent au lavage. Il faut surtout prendre garde de ne pas confondre origine accidentelle de ces traces et origine usuelle : certaines sont le fait non de l'utilisation mais des incendies qui ont affecté le bâti. En outre, procéder par soi-même au lavage des tessons, ce qui fut le cas pour le mobilier d'Essertines, et malgré le handicap certain que ce travail représente pour le chercheur (le temps de préparation du mobilier excède largement le temps nécessaire pour l'analyse visuelle), présente pourtant un avantage : celui de pouvoir procéder à des observations qui, lorsqu'on n'a pas accès aux techniques de laboratoire, renseignent sur la nature de la pâte ; ainsi, le degré de porosité, par exemple, n'est perceptible qu'à l'immersion à l'eau : pour le site d'Essertines dans la phase 6, on a pu remarquer que certains types de pâtes dépourvues de glaçure, correspondant à la forme « cruche », grésillaient au contact avec l'eau. Cette simple observation suffit à confirmer les hypothèses sur l'association forme/fonction que l'on peut attribuer à ce type d'ustensile : une pâte très poreuse facilite en effet, par évaporation, la conservation de l'eau au frais par temps chaud.
- 181 À l'aide du repérage de ces traces d'usage, on peut déterminer, pour chaque groupe typologique, une variété limitée de fonctions. Cette limitation est un bon indicateur de la connaissance que les potiers avaient de l'usage qui devait être fait de leurs productions : la technique de fabrication semble bien être en relation étroite avec les modes d'utilisation des pots. Si à chaque forme ne correspond pas nécessairement une fonction différente, vu la polyvalence d'emploi des céramiques, polyvalence rendue d'autant plus nécessaire que le vaisselier est limité en types de formes, par contre le type de pâte, le dégraissant et le mode de cuisson sont des facteurs délibérément choisis par le potier en fonction d'un usage présumé des pots. Ainsi, la présence de très gros dégraissant quartzueux dans les pâtes du groupe C et la forte épaisseur de la pâte obtenue au tournage ne doivent pas être interprétées comme l'indice d'une production « grossière ». Elles répondent, technologiquement parlant, à l'exigence de résistance aux chocs thermiques et mécaniques que l'on attend d'un pot à cuire. Et, finalement, c'est l'examen des traces d'usage relevées sur ces pots qui confirme le fait qu'ils étaient ou non effectivement utilisés dans le domaine de la cuisson des aliments.
- 182 Pour le type C, on soulignera surtout les traces de noirci sur les fonds, côté externe, et la base de la panse (u.s. 1263 notamment), qui semblent impliquer une cuisson bouillie, le pot disposé à même les braises du foyer. Les fonds sont aussi particulièrement usés par des frottements ou des chocs qui ont laissé leur trace sur les faces externes. Un rangement à même le sol est par conséquent plausible (u. s. 1253, 1255, etc.).

- 183 Le type B.b. présente plusieurs sortes de traces d'utilisation - ou des absences, qui ne sont pas moins significatives : les fonds plats ne portent aucune trace de brûlé (u. s. 1255 et 1258), ce qui conforte l'interprétation de ces vases comme récipients destinés à la préparation et/ou au stockage des aliments. Au reste, leur fond trop mince n'aurait pas résisté à la chaleur du feu.
- 184 Comme pour le type C, les fonds du type B sont assez systématiquement usés sur l'extérieur (u. s. 1189, 1255 et 1265). Cette dernière couche a également livré un fond renforcé d'une bande appliquée à impressions, quasi arasée par l'usure, et qui indique aussi un rangement à même le sol. Une jatte remployée présente, sur la face interne de son fond, partiellement découvert dans le donjon même, des traces de lame de couteau ou de hachoir qui attestent qu'on y a tranché ou hâché viandes, herbes ou épices. Des cruches présentent des mamelons de protection sur le pourtour de leur panse, mamelons dont les extrémités sont toutes usées ou abrasées, ou encore brisées par des chocs (u. s. 1196, 1253, 1265), ce qui indique assez à quel point leur rôle fut rempli. Ces traces de chocs semblent impliquer un rangement contre les murs.
- 185 Le type A.b. présente ordinairement soit des traces de brûlé ou de grisé sur la partie extérieure du fond (u. s. 1191, 1255), similaires à celles reconstruites pour le type C, et qui prouvent un même mode d'utilisation avec une cuisson à même les braises du foyer, soit des traces de brûlé ou de grisé sur la panse, alors que le fond n'est même pas grisé par la suie, ce qui témoigne plutôt d'une fonction de réchauffement du repas au coin du feu, le pot présentant sa panse à la chaleur, posé sur le sol, au plus près du foyer mais non à même les braises (u. s. 1196, 1266). Les céramiques de ce type ont au moins deux fonctions.
- 186 Il faut encore noter l'absence de toute trace de brûlé ou de grisé d'usage sur les fonds plats des pichets glaçurés extérieurement, ce qui paraît logique car il s'agit de la vaisselle à boire.
- 187 Enfin, la présence de traces d'usure parfois très prononcées sur le fond des pichets décorés (u. s. 1198 et 1256) atteste le rangement à même le sol de la vaisselle de table comme de la vaisselle de cuisine, même en ce qui concerne la partie la plus « luxueuse » du vaisselier. Seul le rangement sur des planches de bois d'une armoire murale ou à l'intérieur d'un coffre, comme on le voit parfois dans l'iconographie, semblent exclus par ces traces d'usure. Nous ignorons si les murs du château ont comporté des placards muraux. Dans les bâtiments du village, de tels aménagements sont rares et tardifs, et en outre trop petits pour avoir servi à ranger la vaisselle d'un foyer. Certes, le rangement dans un armoire de pierre aurait laissé les mêmes types de traces d'usures qu'un rangement à même le sol. Mais les armoires de rangement pour la vaisselle impliquent, par le volume concerné, une dimension importante, une structure en hauteur subdivisée par des étagères de bois.
- 188 On doit maintenant se demander si, malgré leur utilisation dans des conditions identiques des pots à cuire du type C et de ceux du type A.b., il n'existe pas quelques différences dans la manière d'y préparer les aliments. En effet, si le type C se prête particulièrement bien à une cuisson bouillie à flamme directe, par immersion en pleine eau, le type A, avec sa glaçure partielle et localisée sur la face interne du fond, a pu servir aussi dans la cuisson de ragoûts et de viandes dont on fait revenir les morceaux au fond du pot comme on le ferait dans une poêle. La délimitation de la glaçure peut en effet connaître des causes économiques - moins il y a de glaçure, moins le pot est

coûteux - mais l'adéquation à un usage courant, aux gestes des cuisiniers, est une option également envisageable.

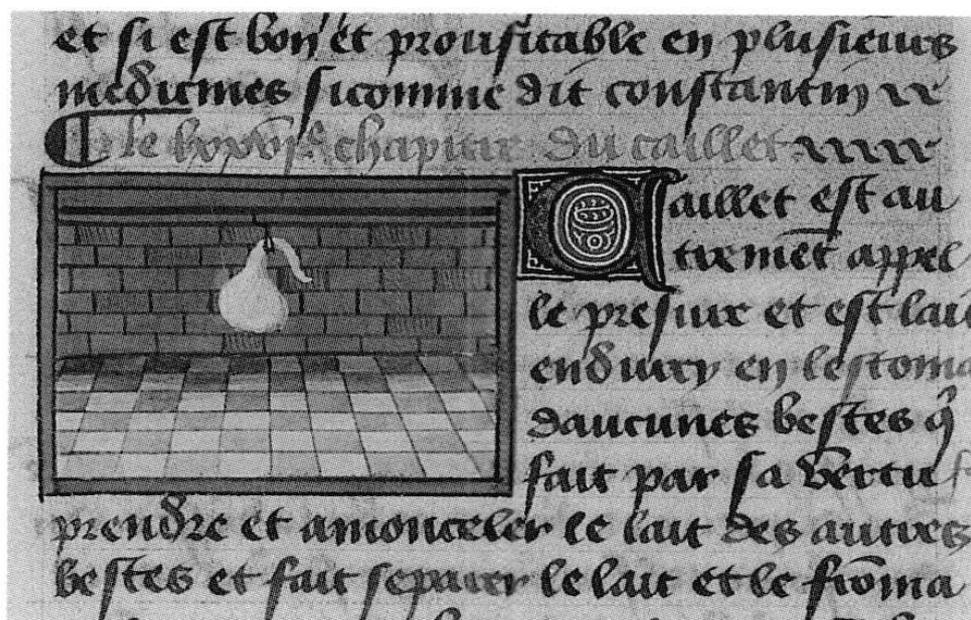
- 189 Cuisson à flamme ou braise directe, cuisson bouillie, cuisson de ragoût... On notera donc l'absence de toute forme se rattachant à une cuisson rôtie ou à la broche : la lèche-frite est inconnue dans le vaisselier médiéval d'Essertines. Cette observation correspond d'ailleurs aux renseignements fournis par les testaments foréziens étudiés, pour la même période, dans la même région. Marguerite Gonon constatait, à propos des repas de funérailles, que les seuls et uniques cas de préparations rôties étaient le fait de milieux urbains (Montbrison) aisés et cultivés : clercs, bourgeois, donzeaux...
- 190 Il ne faudrait pas pour autant oublier le caractère nécessairement stéréotypé d'une telle analyse qui ne peut aborder, faute de preuves, le phénomène des utilisations imprévues. L'archéologie est foncièrement réductrice. Un pot du type pot à cuire peut servir à tout autre chose qu'à la cuisson des aliments : conservation des denrées ou pot à traire, voire pot « pissoir » sont quelques-unes de ses autres fonctions ; l'examen des poteries à travers les miniatures des XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s., de même que la lecture des livres de cuisine ou d'économie domestique suffisent à nous en convaincre (Alexandre-Bidon, 1990). Les fouilles d'Essertines, pour la période médiévale tout au moins, ne nous en offrent aucun exemple.
- 191 En effet, l'apport des textes est indispensable et certains d'entre eux, d'origine régionale, viennent en coïncidence avec les données procurées par l'archéologie. On a déjà signalé la rareté des cuissons rôties, qui correspond à l'absence de toute forme céramique s'y référant. On peut encore citer la rareté des mentions de couvercles à couvrir les marmites, mentions qui, de plus, n'apparaissent qu'à la fin du XIV<sup>e</sup> s. Cette rareté répond tout-à-fait à la quasi absence d'une telle forme pour l'ensemble de la zone castrale et du donjon - un seul couvercle conique (u. s. 1178 et 1185) de céramique dans la tour. Les absences dans les documents écrits s'accordent parfois avec les absences de l'archéologie et reflètent donc peut-être la réalité statistique - dans une certaine mesure, celle où d'autres matériaux n'interviennent pas, ce qui n'est jamais certain ; le bois a pu être utilisé pour façonner des couvercles et il n'apparaîtrait vraisemblablement pas non plus dans les testaments foréziens. L'absence est un phénomène révélateur mais de signification incertaine.
- 192 On ne peut donc se passer de faire référence aux documents écrits sans lesquels cette étude resterait incomplète et les testaments sont ici d'un secours appréciable : si les mentions de pots de terre sont rares, comme souvent dans ce type de document, elles existent et indiquent au moins le nom sous lequel on désignait les pots dans les alentours immédiats d'Essertines.
- 193 Tout au long du XIV<sup>e</sup> s., c'est le terme *d'olla* qui désigne le pot allant au feu, le chaudron, qu'il soit de terre ou de cuivre (Gonon, 1967), ce qui ne simplifie pas l'identification. C'est ce terme même que l'on retrouve, à quelque six siècles de distance, dans le nom du village de Saint-Bonnet-les-Oules, lieu de production médiéval.
- 194 Dans les documents comptables (Fournial, 1967), en revanche, ce sont les termes génériques de « tupin », le pot, et de « tupinerie », la halle aux pots, - dont témoigne encore aujourd'hui la rue Tupinerie, à Montbrison - qui sont employés dans les textes fiscaux concernant les marchés de Montbrison, Saint-Haon-le-Chatel, Saint-Germain-Laval, Feurs et les autres villes de la plaine du Forez. Cette distinction entre *olla* et *tupin* est habituelle et ne se limite pas à la région, mais il est difficile d'affirmer qu'elle

correspond ici, dans la réalité, à une quelconque différenciation, soit morphologique, soit de qualité. Connaître le nom des pots n'ajoute donc rien à l'analyse, si ce n'est le fait qu'il est inutile d'essayer de leur redonner aujourd'hui, dans le cours d'une étude céramologique, l'appellation qu'on leur attribuait autrefois...

- 195 Par ailleurs, si l'archéologie met au jour les contenants, les textes, et notamment les testaments, dévoilent les contenus. Ainsi, que met-on à cuire dans l'*olla* ? Des légumes, choux, poireaux et raves, mets connus au XIV<sup>e</sup> s. en Forez à travers le terme générique d'*oleribus*, employé quatre fois dans les testaments foréziens : cuit en cuisson bouillie, il correspond, gustativement et sémantiquement, à notre actuel « potage » (ce qu'on met dans le pot). D'autres légumes ont pu être cuits dans les *ollae*, sans doute les pots à cuire du type C, tels les fèves (« *potagio sive fabarum* »), les pois au lard, les viandes bouillies ensuite servies accompagnées d'une sauce (« *carnibus in aqua cum salsa* ») qui nécessitaient peut-être l'utilisation simultanée de deux pots, l'un grand, l'autre petit. On connaît aussi le *pulmentum*, évoqué par les testaments foréziens, un potage épais ou un hachis de légumes et de chair pour la préparation duquel les pots du type A.b. semblent avoir été parfaitement adaptés : la glaçure du fond, qui empêche la préparation d'attacher, permet de réchauffer ce mets sans doute élaboré dans des récipients du même genre que la jatte (qui comporte des traces de couteau ou de hachoir), mais en bois.
- 196 Si l'archéologie ne retrouve que les parties osseuses de l'alimentation et privilégie donc les viandes, en revanche les textes détaillent les légumes du jardin les plus couramment consommés dans le Forez médiéval : *ortalia* ou légumes verts, *legumina* ou légumes secs, parmi lesquels étaient mentionnés de manière privilégiée la rave puis le chou, cité deux fois plus souvent que le poireau, le tout consommé en *potagio*, les pois et les fèves complétant cette alimentation (Mariotto, 1991, p. 28-30 et 58).
- 197 Quant aux boissons, c'est surtout aux vins que font allusion les documents écrits, et les vignes plantées au Moyen Âge sur le site même justifient la présence de pichets et de bassins à boire. Le vin rouge, *vinum rubeum*, est mentionné souvent dans les testaments foréziens. Il est même amoureusement précisé dans l'un d'eux qu'il était « *vermeyl, puri et clari* » et qu'il fallait le boire pur et frais. Le vin blanc, *vino albo*, est beaucoup moins connu. Sans doute importé, il n'est signalé que trois fois et dans des centres urbains, à Montbrison, à Villerest. On boit aussi du claret, vin mélangé avec des épices et du miel, du cidre ou du poiré, le « rapar » du XIV<sup>e</sup> s. en Forez, aujourd'hui encore appelé « rapi ». Cruches, pichets et petits bassins à boire correspondent, sur le site, à ces divers produits. Les ustensiles de terre, ici comme ailleurs, ne servent cependant en ce domaine qu'à la consommation, car vinaigre et vins étaient alors communément conservés en vaisselle de bois, une vaisselle vinaigre bien connue par les inventaires après décès, les livres de cuisine ou de médecine médiévaux et les enluminures.
- 198 Mais c'est également en repas intermédiaire, en « coupe-faim », qu'on consomme le vin en Forez : la « succana », pain trempé dans du vin sucré, était considérée à la fois comme un remède propre à redonner des forces et comme une friandise. Avec leur faible contenance, les coupes à boire du château d'Essertines du sous-groupe B. a. semblent particulièrement adaptées à cet emploi et peuvent être considérées comme à mi-chemin entre verre à boire et écuelle.
- 199 Il manque enfin toute référence archéologique, dans le vaisselier céramique d'Essertines, à la fabrication des fromages, pourtant quotidiennement consommés. Certes, il n'était sans doute pas question, dans un château, même résidentiel, de les

fabriquer sur place. Mais les faisselles à fromage frais, pour l'époque moderne, sur le site, sont fabriquées de manière si hâtive et dépourvue de toute finition qu'on éprouve l'impression d'un emballage perdu. Il aurait fort bien pu en aller de même à l'époque médiévale. Cette absence, significative, permet de rappeler méthodologiquement parlant que le mobilier céramique ne peut seul rendre compte de l'alimentation ni même des biens domestiques effectivement possédés par les habitants d'un site fouillé. On doit se souvenir que des objets domestiques en fer, en cuivre, et surtout en bois et en tissu ont avantageusement complété l'inventaire des ustensiles de cuisine. Ainsi, des faisselles textiles (**fig. 84**) pour couler et égoutter le fromage frais, sont dépeintes dans les miniatures des livres techniques médiévaux. Ainsi encore, pour prendre l'exemple du château des comtes de Savoie, en 1420, existait-il en cuisine à la fois des « oules grandes et communes a grant foyson pour potaiger » - les pots de terre - des « chaudières », des « poyles penderesses pour cuire poyssons », des mortiers, des « grans casses a frire », des tines, des jalles et des cornues, des « grappes », des « poles de fer », des « rustisseurs », des broches et « hastes de fust » (bois) et des « chapelles » pour l'eau de rose qui entrait dans la composition des sauces (Scully, 1985).

#### 84 - Substitut aux céramiques = le mobilier textile



Faisselle. Barthélemy l'Anglais, Livre des Propriétés des Choses, France, XVe s.

Bibl. Nat. Paris, ms. français 22532 f° 331 v°

- 200 Même si le très petit château d'Essertines ne disposait pas d'une gamme aussi étendue d'ustensiles de cuisine, on comprendra, à l'énoncé d'une telle énumération, à quel point était circonscrit et restreint le rôle du vaisselier céramique dans la cuisine médiévale, à quel point aussi l'archéologie est limitée dans l'information qu'elle est à même de procurer sur la composition des accessoires de la cuisine.
- 201 Ainsi, si l'on compare les maigres résultats de l'enquête céramologique avec ce que l'on sait de l'organisation de l'espace culinaire autour de l'âtre ou de la cheminée, en Forez au XIVe s., à partir des testaments, on doit vraisemblablement restituer les accessoires métalliques des pots de terre du château d'Essertines. En général, rares sont les crémaillères, de même que les trépieds de fer qui isolent les pots du contact du feu et

les tiennent en équilibre lorsque leur fond est - comme c'est le cas ici - lenticulaire. En revanche, la poêle à frire, en fer, figure abondamment dans les objets inventoriés par les rédacteurs des testaments, de même que les chaudrons de fer et les marmites de cuivre. Il n'y a aucun doute sur le fait que les occupants de la tour d'Essertines possédaient certainement d'autres ustensiles de cuisine, d'autres contenants, que les vases en terre. Leurs possessions n'allaient cependant peut-être pas au-delà de ces trois types de vases, en terre, en fer, en cuivre : en effet, la casserole est rarement citée, tout comme le couvercle de fer - mais le couvercle en général semble peu employé en cuisine médiévale et faisait plus vraisemblablement office de bouchon hors du feu. Quant au gril, à la broche, à la lèchefrite, ou au gaufrier, susceptibles d'être présents en cuisine dans un grand château, ils n'apparaissent en Forez qu'au titre d'*unicum* et il y a sans doute peu de chances que les résidents de ce petit château en aient disposé eux aussi. Mais l'incertitude demeure : même si des testaments sont ceux de nobles ou de donzeaux, ils ne concernent pas les châteaux.

- 202 L'examen de la vaisselle céramique permet quelques conclusions supplémentaires. Les ustensiles découverts au château présentent une écrasante majorité de formes globulaires ; la lèchefrite de terre cuite est absente du mobilier et celle de fer était extrêmement rare dans le Forez du Moyen Âge ; on admettra donc qu'une alimentation principalement bouillie dans les poteries grises, ou en ragoût, dans les vases partiellement glaçurés, était de règle.
- 203 En outre, sur le plan des rapports entre les techniques de fabrication et les modes de consommation alimentaires, il faut souligner la prééminence des gros pots à parois épaisses et à cuisson réductrice, puis également oxydante associée à une glaçure partielle et interne. Ces « qualités » de pots, qui impliquent des usages particuliers, pouvaient vraisemblablement épargner la possession d'une abondante vaisselle de cuisine métallique. En outre, les pots à pâte hétérogène et grise semblent parfaitement adaptés à la fonction de pots à cuire : gros dégraissant quartzeux et parois épaisses pour résister à la chaleur des flammes, large ouverture pour remuer les « potages » et servir les aliments à la louche, larges anses pour transporter ces vaisseaux de terre, lourds une fois remplis, sans se brûler du foyer à la table, fond lenticulaire pour les caler dans les braises ou sur un trépied, ou les ranger sur un sol vraisemblablement inégal voire aménagé de cavités arrondies pour les équilibrer.
- 204 Pourtant, le déclin de cette production s'amorce, à en croire les trouvailles sur le site, dès le XVe s. et le vaisselier de la phase finale de l'occupation de la zone castrale ne correspond déjà plus à ce modèle. La disparition de la cuisson réductrice est le fait le plus marquant de cette période. De plus, sur les poteries grises encore en usage, on note l'abandon de toute technique décorative autre que fonctionnelle : l'estampage et les impressions au doigt disparaissent. Il n'est pas exclu que ces changements correspondent à une diffusion devenue plus large d'une vaisselle métallique auparavant coûteuse. Le vase céramique de base aurait dès lors eu moins d'attrait pour le consommateur, si ce n'est pour les chaudières à eau, du moins pour les récipients culinaires, mieux adaptés à leur fonction lorsqu'ils sont métalliques.
- 205 Parallèlement, intervient une concurrence croissante des poteries glaçurées au plomb, par aspersion, et cuites à feu oxydant. Il s'agissait là d'un progrès à la fois technique et esthétique : il assure une meilleure imperméabilisation des parois, un nettoyage plus facile des pots après usage, une cuisine plus aisée à surveiller (les aliments attachant moins au fond du pot) et une note de couleur dans l'habitat : si la glaçure n'est

généralement qu'intérieure, fonctionnelle et non décorative, les lèvres largement évasées de ces récipients brillent de leur teinte orange ou verte. Cette nouveauté technique, dans la région du moins, a pu inciter les habitants du château à renouveler en partie le vaisselier. Cependant, à l'instar des céramiques grises, l'épaisseur toujours importante des parois, notamment celle du fond, leur conserve un rôle prioritaire dans les préparatifs de la cuisson bouillie des aliments. Ce type de vase, souvent partiellement glaçuré sur la lèvre et sur le fond seulement, permet, conformément aux recettes de cuisine contemporaines, de faire revenir les ingrédients, lard, oignons émincés et viandes, sur la glaçure intérieure du fond du pot, avant de les ébouillanter pour achever la cuisson en bouilli.

- 206 Enfin, l'analyse d'un mobilier céramique pose nombre d'autres questions que celles touchant aux fonctions des récipients, aux modes d'alimentation, à l'artisanat du potier en terre, mais non moins importantes : quel est le milieu social des utilisateurs ? Un site castral n'induit pas nécessairement un milieu uniquement seigneurial : nous savons que des paysans venaient prendre la garde et la résidence n'était pas installée au château d'Essertines. Dans quelle mesure l'échantillon analysé est-il représentatif ? Le mobilier est fragmenté à l'extrême et l'on n'a pas découvert le dépotoir. Et vaut-il pour la région ou seulement pour le site ? L'absence de fouilles médiévales de *castra* dans le département fait d'Essertines un site unique. Sans avoir la possibilité de résoudre toutes ces questions, on ne peut pas les éluder et l'on doit relever, pour tenter d'y répondre, toutes les indications susceptibles de renseigner sur le genre et le niveau de vie, tenter, par exemple, de reconnaître quelle est la part du nécessaire et du superflu dans l'ensemble du vaisselier de terre. C'est alors que l'aspect quantitatif intervient : quelles sont les formes les plus souvent représentées ? Les pièces uniques ou rares peuvent alors ressortir du domaine du luxe - ainsi le tailloir ou le présumé dessous-de-plat annulaire - soit encore caractériser un milieu particulier : c'est l'exemple même des trompes en milieu seigneurial.
- 207 Ainsi, la vaisselle de terre, quantitativement obsédante, n'était pas - et de loin - l'unique ni la plus importante dans les possessions d'un foyer : simple maillon dans une chaîne d'accessoires culinaires, peu coûteuse et fragile, c'est paradoxalement elle que l'archéologue connaît le mieux. Mais il doit se garder de lui accorder une importance démesurée, qu'elle n'avait même pas dans la cuisine médiévale... Si l'inventaire est réduit à quelques formes, au château d'Essertines, n'est-ce pas justement parce qu'y suppléait une batterie de cuisine métallique, de bois, de verre ?
- 208 Au terme de l'analyse, c'est à une nouvelle classification fondée sur une typologie fonctionnelle que l'étude d'un site d'habitat devrait pouvoir aboutir. En effet, dès lors que l'on peut, grâce aux formes et aux traces d'usages, subdiviser le vaisselier en plusieurs rubriques (préparation des aliments, cuisson, consommation, conservation et stockage), il est possible de vérifier de quel type d'activité relèvent les différentes formes céramiques de chaque groupe typologique fondé sur la fabrication. Mais le château d'Essertines ne s'est pas prêté à un tel type d'exploitation. La tour a subi trop de bouleversements pour qu'une observation fine de la localisation des tessons procure des données pertinentes. Au plus peut-on indiquer, outre les indices de rangements à même le sol, que les tessons les plus petits sont regroupés dans les angles : effet du balayage ? Les espaces sinon vides du moins plus pauvres en mobilier (zone M, H et surtout G) correspondent-ils à des zones de circulation ? Faut-il, pour finir, voir l'indice d'aires d'activités différentes dans le fait qu'à l'étage, le type C est plus fortement

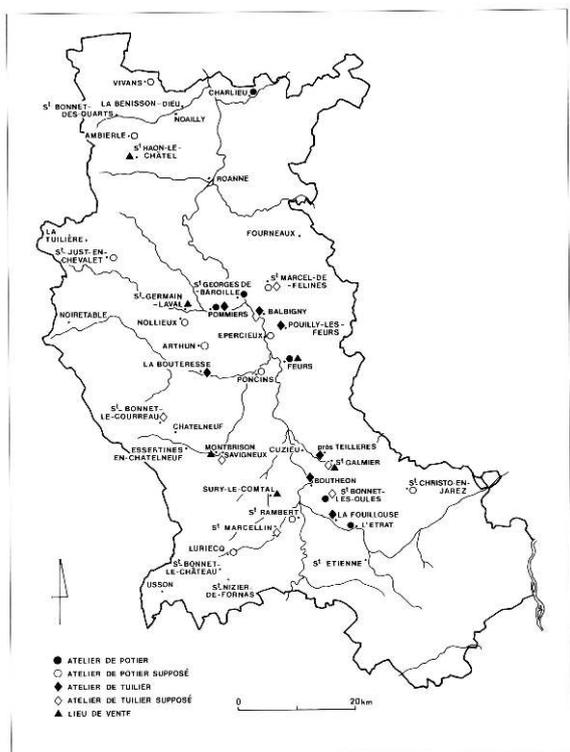
représenté dans le quart nord-est de la tour et le long du mur ouest (espace de rangement ?), tandis que les productions à pâte fine, des types A et B, sont un peu mieux représentées dans le quart sud-ouest, l'une des coupes à boire provenant de l'angle sud-ouest ?

## L'artisanat

### La question des provenances

- 209 En l'absence de fouille d'ateliers régionaux ou de prospection des gisements d'argile et des sites d'extraction, seuls les documents écrits, la toponymie et l'anthroponymie sont à même de livrer quelques indications sur les lieux de fabrication des produits céramiques. La documentation, partielle et incomplète, s'avère d'intérêt inégal : grâce aux comptes de construction, conservés par exemple pour le donjon du château de Montbrison, la Chambre des Comptes de cette ville et l'église de Bonlieu, on repère les tuiliers. Mais les potiers ne se laissent saisir qu'exceptionnellement, au fil d'un testament ou d'un nom de lieu évocateur de leur métier. Le Forez constitue heureusement un bon terrain d'étude pour l'exploitation des toponymes et des anthroponymes aux XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. (**fig. 85**).

#### 85 - L'artisanat céramique en Forez au Moyen Âge



D'après les sources écrites

## La toponymie

### *Les noms d'ustensiles céramiques*

- 210 Lorsque ces toponymes existent, il s'agit soit de lieux « en forme de conques, de creux, que l'imagination paysanne a rapprochés d'ustensiles de cuisine et de vases à vin ou à grains » (Gonon, 1973, p. 13) soit de sites où était implanté un atelier de production : si seuls les seconds nous importent, les premiers cependant livrent quelques indices précieux quant aux noms des objets et leur place dans les mentalités médiévales.
- 211 Les noms d'ustensiles céramiques qui ont été à l'origine de toponymes foréziens, ou roannais, sont relativement peu nombreux. Les pots, « puet » ou « puez », n'ont pas engendré de lieux-dits. En revanche, « tupins », « oule » et « bichet » sont les principaux vecteurs de toponymes.
- 212 Le premier fait surtout allusion au fabricant ou au vendeur de pots : on ne le retrouve guère, outre la rue principale de la ville de Montbrison, capitale des comtes de Forez - la rue Tupinerie - et un lieu-dit « La Tupinerie » à Dancé, que sous la forme « Tupinet » d'un hameau de la commune d'Arcinges et « Tupinier » d'un hameau de la commune de Vivans (Dufour, 1946, p. 1002) où est également localisée, de manière significative, une « grande chaume de la Tuillerie » ; le toponyme de Tupinet étant qualifié d'ancien (Bouiller, 1981, p. 42).
- 213 « Behec » (Bichet) est le nom d'un écart de la commune de Saint-Bonnet-des-Quartz. En 1507, un habitant de ce hameau portait le nom de Bechet (Dufour, 1946, p. 48), mais seule la proximité de la localité principale de la commune, vraisemblablement en rapport avec l'artisanat potier, permet d'avancer l'hypothèse de l'implantation d'un potier en ce lieu. Bichet, ou biche, est en effet le terme désignant de grandes mesures à grains en terre cuite.
- 214 L'unique « Marmitou », maison isolée de la commune de Noirétable, fut jugé par Marguerite Gonon moderne et plus plaisant que significatif. Cependant, un récit de voyageur, au XIXe s., révèle l'origine plus ancienne de ce type de nom. Ce site, localisé sur le chemin allant de Montbrison à Pierre-sur-Haute, après la jasserie Garnier, est alors dénommé « Le Chale de la Marmite ou l'Ouïe » (Gras, 1864, et 1974, p. 47-49). Sans doute est-ce à la date à laquelle le récit est écrit, ou peu avant, que s'est produite la modernisation du nom, tout aussi significatif que celui d'oule, dérivé du latin médiéval *alla*.
- 215 Aucune certitude sur la présence d'un artisanat potier ne peut, au demeurant, être inférée de ce lieu-dit avec une absolue certitude : l'utilisation des pots tout autant que leur fabrication doit être prise en considération et ce toponyme, localisé sur des terrains de jasseries, symbolise peut-être l'usage si ce n'est industriel du moins en fortes quantités de pots à traire ou de formes à fourmes. On retrouve d'ailleurs, dans la commune de Saint-Bonnet-le-Courreau, une « Jasserie-de-l'Oule » perchée à 1400 m d'altitude et dont le nom semble dater du XVIIIe s. (Dufour, 1946, p. 666).
- 216 En revanche, le terme d'oule et ses dérivés sont médiévaux. Des pâturages de l'Ouïe, situés près du Lignon, sont mentionnés dans les chartes de donations faites à l'abbaye de La-Bénisson-Dieu, au XIIIe s. (Gras, 1974, p. 30). A Montbrison, aujourd'hui traversé par une rue Tupinerie, une « *porta ollarum juxta carrieram publicam Olarum* » est connue sous ce nom depuis 1300 (Gonon, 1973, p. 14-15). Cette porte donnait sans doute en direction de l'un des centres d'approvisionnement en pots de terre des marchés de la

ville : soit « Les Ollieres », situé dans la commune de l'Etrat, soit « Les Oleres », lieu voisin de Saint-Bonnet-les-Oules.

- 217 Les dérivés du latin *olla* sont nombreux. « Ullier » et « Ulliec » sont, en Forez, rattachés à *olla* sous sa forme *ollarius* (Dufour, 1946, p. XII). Il s'agit en effet d'une traduction récente (fin du XIXe s.) d'Oliers, autrement dénommé « Oilliers », « Holliers » voire « Doliers ». Ainsi, le hameau d'Ulliec, situé dans la commune de Chenereilles, semble effectivement en relation étroite avec l'artisanat céramique si l'on en croit un document de 1451, citant un lieu « *in territorio d'Oliers vocato au tuilhes* » (*ibid.*, p. 1003). Un « Ollaignono », vers Curcieu, serait douteux si les tuiliers approvisionnant le donjon de Montbrison n'étaient justement originaires de « Cursio » (Fournial et Gonon, 1967). Outre un écart de la commune de Cellieu, l'Olière, qui n'est signalé dans les textes qu'en 1622 et 1733, on relève un « Les Ollières » dans la commune de l'Etrat en 1373. Dufour indique que « ce terroir contient un gisement d'excellente argile ». On note également un « Les Oleres », lieu-dit détruit de la commune de Saint-Bonnet-les-Oules, dans un document de 1389 (Dufour, 1946, p. 657).
- 218 Ces toponymes sont manifestement à mettre en relation avec le métier de potier, d'autant plus que la dédicace à saint Bonnet est, dans ces régions, vraisemblablement révélatrice de cet artisanat, dont il était le saint patron. En effet, évêque de Clermont, mort à Lyon en 700, on le disait protecteur des potiers parce qu'il existait, dans le trésor de sa cathédrale, un pot de terre où, disait-on, il se lavait les mains (Réau, 1955, p. 237, article saint Bonnet). D'autres invoquaient un pilier contre lequel il se serait appuyé, pris de faiblesse alors que la Vierge lui apparaissait : ce pilier s'était amolli et, telle l'argile, aurait conservé la forme de son corps. Des vitraux de la cathédrale de Clermont, au XIIIe s. et en Forez, de l'église d'Ambierle, au XVe s., illustrent des scènes de sa légende.

### **Les hagiotoponymes**

- 219 Parmi les différents « Saint-Bonnet » foréziens, Saint-Bonnet-les-Oules, en effet, s'avère le plus significatif. Situé dans la commune de Saint-Galmier, il représente le cas d'un village qui a changé de nom à un moment de son existence, témoignant sans doute du même coup de la date d'émergence en ses murs de l'artisanat céramique. Jusqu'à la date de 1260-1317 environ, le village est simplement dénommé Saint-Bonnet-le-Froid, « Sanctus Bonitus Frigidus » ou « Seint Bonet le Freyt ». Mais à partir des années 1300, l'appellation de « Sanctus Bonitus les Olleres » ou « les Oleyres », « les Oles », voire, dès le XVIe s., « les Oulles » (Dufour, 1946, p. 853-854) devient l'unique nom de ce lieu. Compte tenu d'un nécessaire temps de latence pendant lequel l'artisanat potier, déjà présent, n'avait pas encore donné son nom au site, et sans pouvoir connaître avec certitude l'exacte période où il s'est implanté, cet artisanat a dû connaître à la fin du XIIIe et au XIVE s. une phase d'expansion suffisamment importante pour déterminer un changement du nom du lieu. Selon Dufour, c'est le toponyme « les Olieres » qui s'est surajouté à celui, proche, de Saint-Bonnet : « il y avait, dans cette partie basse de la paroisse, des gisements d'argile qui permirent à l'industrie des potiers de terre de prospérer pendant plusieurs siècles ». On retrouve ailleurs en France ce phénomène du changement de nom en relation avec une activité grandissante de l'artisanat céramique : c'est le cas, en Beauvaisis, de La Chapelle-des-Pots, appelée auparavant, jusqu'au milieu du XVIe s., La Chapelle-en-Bray, « bray » signifiant en effet « argile » (Chami. 1963, p. 93).

- 220 Qu'en est-il des autres Saint-Bonnet foréziens ? Saint-Bonnet-le-Château, dans l'arrondissement de Montbrison, ne semble pas avoir entretenu de rapport avec l'artisanat potier. Il n'en va peut-être pas de même de deux autres toponymes, Saint-Bonnet-des-Quartz et Saint-Bonnet-le-Courreau.
- 221 Saint-Bonnet-des-Quartz, dans le canton de la Pacaudière, était anciennement appelé « Sanctus Bonitus de Carris » dans une charte forézienne de 1290 (Dufour, 1946, p. 851). On trouve les dénominations de « Cayreaus » et « Cayres » en 1343, de « Quayros » en 1347, « Cadris » ou « Quadris » dès 1412, « Quars » et « Quarres » dès le début du XVIe s., et enfin « Quartz » au XVIIIe s. Si la dernière appellation évoque plus particulièrement le pot de mesure à vin, la « carra » forézienne (Gonon, 1973, p. 14), les premières ne seraient-elles pas relatives aux carreaux, peut-être de terre cuite ? Si le site était un lieu de fabrication des métiers de l'argile, s'agissait-il de tuilerie ou de poterie ? L'ambiguïté demeure.
- 222 Saint-Bonnet-le-Courreau semble obéir au même schéma. Anciennement appelé de Kadrellis - dès le XIe s. (Dufour, 1946, p. 852) ou Corellis, en 1253, puis « de quareaux » en 1280. « Coureaulx » en 1417 et régulièrement à partir du XVIIIe s., l'origine de son nom proviendrait-elle d'un artisanat tuilier ou de l'implantation de carreleurs ?
- 223 On retrouve peut-être encore un indice au nord de Charlieu, dans la plaine de la Loire avec un Saint-Bonnet-de-Cray : on parlait en effet, au XVe s., de « cray de potier » pour qualifier l'argile. C'est le terme qu'utilise la traduction française de l'agronome Pierre de Crescens, lorsqu'est évoqué l'olivier qui  
« heyt croye de potier et terre qui est huylleuse » (Crescens, Livre 1 c, p. LV).
- 224 En revanche, les simples toponymes « Bonnet » sont rares et correspondent surtout à des maisons isolées sur le territoire des communes de Saint-Romain-la-Motte et Saint-Priest-la-Prugne ; il est bien difficile de leur supposer un rapport avec le métier de potier. Cependant, dans le cas du hameau « Les Bonnets », situé dans la commune de Saint-Marcel-de-Félines (Dufour, 1946, p. 87), la présomption est grande du fait du rapport étymologique avéré entre « Félines » et « Figulines » qui signifie argile - et argile façonnée - en ancien français. Une « Tuillière de Félines » existait d'ailleurs à proximité de Saint-Marcel-de-Félines (Bouiller, 1981, p. 37).
- 225 Enfin, Saint-Georges-de-Baroille, en latin *Barollia*, important centre potier forézien au XVIIe s., outre sa dédicace à un saint qui fut aussi le patron du métier des tuiliers et couvreurs, doit peut-être son nom à la « baraille » ou vaisselle de terre ordinaire qui y était anciennement fabriquée (Theoleyre, Actorie, 1983, p. 15). On trouve en effet déjà mention de trois vases appelés *barollia* dans le testament d'un potier de Saint-Bonnet-les-Oules, en 1357 et, ailleurs, de vieux plats en « terre de Saint-Georges » (Gonon, 1967, p. 119, note 8).

### **Les ergotoponymes**

- 226 Outils de travail ou résidus de fabrication sont également à l'origine de plusieurs toponymes foréziens en rapport possible ou probable avec les artisanats céramiques. Les « La Teissonnière », nom de lieu dérivé du vocable « tesson » correspondent peut-être aux aires de rejet des fournées défectueuses des potiers ; le fait qu'un de ces toponymes soit présent justement dans la commune de Saint-Bonnet-les-Oules (Dufour, 1946, p. 970) et qu'une rivière « La Teyssonne » prenne sa source dans la commune de Saint-Bonnet-des-Quarts constitue un indice en ce sens. Il en va de même d'un « La

Teissonnière », lieu détruit situé dans la commune de Luriecq ou de Mardo (*ibid.*), dont un terrier de 1501 précise la localisation

« juxta ites quo itur de Sancto Bonito apud Montembrissonem »,

- 227 attestant la relation de cet écart avec Saint-Bonnet-les-Oules, dont l'activité potière est connue. La présence de ce type de nom de lieu à proximité immédiate d'un centre potier était déjà connue pour Sevrey, en Bourgogne par exemple (Renimel, 1974, p. 35, note 83). En outre, parmi les lieux-dits auvergnats portant le nom de « Teyssonnières » ou de « Les Teissonnières », l'un d'eux se rencontre à proximité d'un toponyme Félines (Dufour, 1946, p. 333), dont nous avons déjà souligné le rapport au métier de potier. Il en va de même en Forez.
- 228 La prudence demeure cependant de mise lorsque le toponyme n'est pas en relation avec la proximité immédiate d'un autre nom de lieu révélateur des métiers de l'argile : en effet, la confusion est possible avec les lieux dénommés d'après leur fréquentation habituelle par les blaireaux - les « tayssons » en français médiéval.
- 229 Rares et difficiles à interpréter sont les noms de lieux en relation avec les fours. Les « Fournel », « Fournache » (le terme médiéval correspondant à fournaise) ou « Fourneaux » sont suspects : il peut en effet s'agir de fours à chaux (ce qui ne serait pas un obstacle car fours à chaux et à poterie semblent avoir été parfois communs), ou encore de fourneaux à verre ou métallurgiques, voire de fours de boulangers ou banaux. Pour cette raison, nous n'avons retenu que le lieu-dit « Fourneau » hameau de la commune de Luriecq, parce qu'un chemin est localisé « tendens de Fornels versus Sanctum Bonitum » (Dufour, 1946, p. 366), d'après un document de 1420 et qu'un lieu-dit « La Teissonnière », déjà cité, en est proche.
- 230 Plus fiables dans leur association aux métiers de l'argile sont les nombreux « Tuilière » ou « Tuilerie » et leurs antécédents « Thiollière ». On estime communément que les « La Tuilerie » sont des toponymes récents. Il s'agit parfois, en fait, de la traduction, au XIXe s., de toponymes plus anciens ; on ne doit donc pas les écarter sans examen : il s'agit de noms de lieux modernisés mais pas toujours modernes ; ainsi en témoigne une « La Tuilerie », maison isolée de la commune de Bouthéon, qui est repérée depuis 1314 au moins, sous la forme « La Tyoleri » (Dufour, 1946, p. 1 000). Proche, d'après Dufour, du lieu-dit « Milieu », lui-même en relation topographique avec un « Les Olieres » qui a donné son nom à l'actuel Saint-Bonnet-les-Oules, son rapport avec l'artisanat céramique médiéval semble assuré. Un « La Tuilerie », maison isolée de la commune de Bussy-Albieux, est connu depuis 1541. Il en va de même des lieux-dits « La Tuilerie » dans les communes de la Fouillouse et de Pommiers et « Les Tuileries » dans celle de Saint-Marcelin (*ibid.*).
- 231 La modernisation du nom de lieu se justifiait et s'imposait peut-être le plus souvent en raison de la longue durée de vie de l'établissement artisanal : ainsi, le lieu d'extraction de l'argile ayant servi à la fabrication des tuiles et carreaux de l'église de Bonlieu, au XIVe s., était situé à la Bouteresse où une tuilerie existe encore aujourd'hui, de même que son lieu-dit (Gonon, 1955-1956, p. 34, note 14). Reste enfin à déterminer ce que recouvrait vraiment ce type de toponyme. Il semble, en effet, qu'en Forez on ait longtemps conservé l'acception médiévale de « pot de terre » ou d'argile en général pour le terme de « tuile » ; en parler local, à un « La tuilerie » daté de 1543 est parfois substitué, après le XVIIe s., un « La Poterie » : ainsi dans la commune de Poncins (Dufour, 1946, p. 1 000). Du reste, en français médiéval, « tuile » signifiait

communément « argile cuite » et « faite en vaisseaux » (B. L'Anglais, f° 223 v°). Il est par conséquent difficile de distinguer une poterie d'une tuilerie dans la toponymie.

- 232 Parmi les noms de lieux signalant une tuilerie, les « Thiollière » et leurs dérivés méritent un examen attentif. Certains sont la modernisation, entre le XVI<sup>e</sup> et le XVIII<sup>e</sup> s., de lieux-dits « La Tyoléri » médiévaux, ainsi dans la commune de Saint-Christô-en-Jarez (Dufour, 1946, p. 978).
- 233 Ces noms de lieux peuvent être considérés comme de bons indicateurs de la présence d'un atelier ancien : ainsi, à Balbigny, un four à tuiles connu pour le milieu du XIV<sup>e</sup> s. est justement localisé sur le « *territorium vocation La Tyolerie* » (Bouiller, 1981, p. 16). Un « La tuillère », situé sur la rivière Aix, traversant les cantons de Saint-Justen-Chevalet et Saint-Germain-Laval, dans la commune de Saint-Georges-de-Baroille (Dufour, p. 979) connaît une situation privilégiée pour l'artisanat céramique : le bord de l'eau. Cette commune devient d'ailleurs, à partir du XVII<sup>e</sup> s., le plus grand centre potier forézien. Enfin, un village « Thiollière » est localisé à la limite des communes de Saint-Jean-Bonnefonds et de Terrenoire, toponyme évocateur des épandages de cendres. Mais s'agit-il de celles occasionnées par les fournées des potiers ou des résidus de l'exploitation du charbon de terre ? Cependant, ce toponyme est connu depuis 1388 et le site est décrit comme village en 1538 (Dufour, 1946, p. 978). L'assimilation à cette industrie serait plus significative aux Temps Modernes, lorsque le charbon de terre fut employé pour alimenter les fours des potiers (A La Fortune du Pot, 1990, p. 121). Au demeurant, la combinaison d'un lieu d'extraction du charbon et de fabrication de pots ou de tuiles devait faire de tels sites des lieux de production particulièrement rentables et recherchés.
- 234 Si les « La Poterie », « Les Pothiers » (« Poters » en 1334, « Potiers » en 1428, « Pottiers » au XVIII<sup>e</sup> s. ) sont rares, ce phénomène s'explique par le fait que la terminologie médiévale, en Forez, connaissait plutôt les vocables d'oule et de tupin que celui de pot, et par conséquent, ceux de tupinier et d'oulier plutôt que de potier. Cependant, l'on sait - pour le début du XVIII<sup>e</sup> s. - qu'un « village des Potiers » était effectivement habité par des potiers de terre (Bouiller, 1976, p. 4). On relèvera donc un « La Poterie » médiéval proche de Poncins - transformé en La Tuilerie à l'époque moderne, peut-être, mais pas nécessairement, à la suite d'un changement d'activité des artisans - un « Potier », hameau du Cergne (Gonon, 1973, p. 13) un « Poterie » dans la région de Charlieu, autre centre de production connu (Chopelin, 1969).
- 235 Enfin, s'ajoutant à la toponymie, quelques documents écrits permettent de localiser d'autres centres de production ou d'en confirmer l'existence : une tuilerie est mentionnée en 1407 sur le chemin  
 « tendens de tegularia de Pomerii versus Sanctum Julianum. » (Bouiller, 1981, p. 28) :
- 236 cette tuilerie a bel et bien donné naissance à un lieu-dit « La vieille thuilierie ». Des toponymes modernes peuvent donc témoigner de sites médiévaux.
- 237 Ainsi, à en juger d'après la répartition de tels toponymes dérivés des tuileries, les régions de Pommiers, Saint-Just-en-Chevalet et Saint-Georges-de-Baroille sont dotées de poteries ou tuileries dès les XIV<sup>e</sup> et XV<sup>e</sup> s. au moins. Cependant, cette liste n'est pas limitative, seuls les centres importants pouvant être aisément détectés par l'étude des textes publiés et de la toponymie.

- 238 Quant aux lieux d'extraction, ils ne semblent pas avoir laissé de trace dans la toponymie. Le « *pratum meum vocatum de la Sableri* » signalé dans le testament de Paule de Garda, bourgeoise fieffée de Montbrison, n'est plus localisable : ces micro-toponymes ont disparu à terme, peut-être parce qu'il s'agissait de sites à courte durée d'existence, déplacés après épuisement des gisements.
- 239 Au bout du compte, on reconnaît à l'extrême dispersion des ergotoponymes, à leur position généralement isolée soit d'écarts, soit de hameaux, le caractère fondamental de l'artisanat céramique en Forez au Moyen Âge : un morcellement du métier, remarquable si on le compare à d'autres régions de France où, au contraire, le rassemblement en gros villages spécialisés était de règle. Mais, dans la plaine de la Loire surtout, un morcellement rarement situé dans le fond de vallée, toujours localisé à la rupture de pente, au contact avec la couverture forestière indispensable pour le combustible.

### L'anthroponymie

- 240 À l'examen de la toponymie peut aussi s'ajouter celui d'anthroponymes révélateurs pour les périodes auxquelles les patronymes ne se sont pas encore stabilisés pour désigner l'ensemble d'une lignée familiale. En Forez, au début du XIV<sup>e</sup> s., nombreux sont encore les patronymes fondés sur la profession de leur possesseur (Fondation Guichard, 1951, p. 150). Ils sont essentiellement repérables par le biais des testaments, où apparaissent, outre le testateur, les noms des témoins et le lieu de leur résidence. Les indices anthroponymiques viennent parfois corroborer les indices toponymiques : ainsi, en 1314, on compte parmi les témoins de M. Gaurand, de Montbrison, un « Jaquemet Aulognons de Curceu » (Fondation Guichard, 1951, p. 147-149). Or, il existe effectivement un lieu-dit « Ollaignons », dérivé du vocable *olla*, proche de Curcieu, localité d'où proviennent précisément les tuiliers chargés de la réfection de la toiture du donjon de Montbrison.
- 241 En 1311, un Boniti Tayllifer (*ibid.*, p. 146), habitant de Saint-Bonnet-le-Château, rappelle tout à la fois le phénomène de la dédicace au saint patron des potiers et une tuilerie, dite de Taillefer, connue encore au XIX<sup>e</sup> s., dans la commune d'Ambierle, village dont l'église est en outre ornée de vitraux honorant saint Bonnet, peut-être un don du corps de métier local. Sans que leur métier soit précisé dans le testament - ce qui lèverait tous les doutes - il faut envisager l'éventualité que les porteurs de ces patronymes soient potiers.
- 242 Ainsi encore, un Bonier apparaît propriétaire d'un lieu limitrophe d'un lieu-dit « l'Oleri » (*ibid.*, p. 283). Un Anthonius Boniti provient de Balbigny, où est repérée une tuilerie en 1357 (*ibid.*, p. 62).
- 243 Mais ils ne valent pas preuve : tous les Bonnet ne sont pas des potiers, surtout s'il ne s'agit que d'un prénom : ainsi Bonitus Baconis est prêtre à Saint-Romain, et le seul Bonet signalé dans les Comptes de la réparation du château de Montbrison n'est ni potier ni tuilier mais manœuvre spécialisé aidant cependant, outre à « tira la piera », à « chargie la terra » (Fournial et Gonon, 1967, p. 15, art. 48). Dans ce dernier cas, il n'est pas exclu que cet aide-maçon vienne d'un village voué au travail de l'argile : car, pour « terrer » une latrine du donjon, on utilise justement la *terra grassa* de bord de fleuve, également utilisée par les tuiliers foréziens. Ce dernier terme a-t-il inspiré des

sobriquets révélateurs ? Ainsi le Bonet de Balbigny témoigne accompagné d'un Nicetus « Grassi ».

- 244 Le métier de potier, d'oulier, suscite également quelques anthroponymes. A Saint-Germain-Laval, l'un des marchés aux tupins connus par les textes pour la région, un Et. « Olerii, l'Olers » est témoin d'une mourante en 1316. La concordance du nom et de l'activité garantissent la fiabilité de l'indice (Fondation Guichard, 1951, p. 299). Un P. Olerii est cité comme témoin en 1314, mais sans indice supplémentaire (*ibid.*, p. 145). A Feurs, un « Gilbert Dru, dit tuppin » est vraisemblablement potier : non seulement parce que l'indication provient de son sobriquet, mais encore parce que son « domaine » se trouve « au midi de la poterie » (*ibid.*, p. 32, note 4). Feurs est certainement à placer parmi les lieux de production céramique du Forez médiéval.
- 245 D'autres anthroponymes sont d'interprétation moins sûre. Les ustensiles peuvent à l'occasion signaler l'artisanat. Johannes « Gerllerii » fabriquait-il des gerles, ou cuves ? Mais elles étaient peut-être en bois. Plus sûr, en revanche, est le « Jacquemet Aulognons de Curceu » qui témoigne, à Montbrison, en 1314. Les tuiliers du donjon de Montbrison, nous l'avons vu, proviennent de Curcieu et « Aulognons » est un dérivé d'*olla*.
- 246 Mais plus fiables sont les anthroponymes relatifs au métier de tuilier. Ainsi, un Michel Tyoler, originaire de Montbrison, est chargé de fournir au château de la ville les « chandars sive carrons » de terre cuite destinés à édifier une cheminée et à paver le grenier du cellier comtal (Fournial et Gonon, 1967). Un autre Tiolier habite Champdieu, où vit également un « Boniti ». C'est un Dur. Tyolier qui est le maître tuilier, « magister tioler », responsable de la fabrication et de la pose des tuiles de l'église de Bonlieu, près de la Bouteresse (Gonon, 1955-56, p. 36, et note 56). Un André Tioler est ainsi signalé, en 1314, comme possesseur d'un « calfurnum » - un four de tuilier et/ou un four à chaux. Les associations de noms sont un indice supplémentaire : au testament de Jeannin Chalmo (Chalmeau, près de Saint-Bonnet-le-Château) sont conjointement cités trois témoins porteurs du même patronyme : T., E., et Garita de la Tyolieri. On devait venir en famille ou en corps constitué assister aux derniers moments d'un mourant. Le phénomène est encore plus net dans le cas du testament d'une habitante d'Arthun. Ses trois témoins, originaires semble-t-il du même lieu, se dénommaient respectivement G. de Furno, J. de Charlieu et - témoin absent - P. Teysserii (Fondation Guichard, 1951, p. 114). Le premier patronyme est susceptible de se référer au four, le second signale un grand centre potier au nord de la Loire (Chopelin, 1969, p. 22) d'où était peut-être originaire le porteur de ce nom, le dernier évoque le tesson ou la tessonnrière du dépotoir d'un atelier. Même si de tels indices demeurent pure hypothèse, ils sont parfois les seules possibilités que nous ayons de localiser les lieux de productions, et il semble licite de les prendre en considération à un moment où les patronymes ne sont pas encore fixés, d'autant que l'association avec la profession effectivement exercée est valide dans le cas d'autres métiers du feu : en Forez, les Faber sont encore forgerons à cette même période (Fondation Guichard, 1951, p. 150).

Tableau- Ateliers céramiques attestés et supposés en Forez au Moyen Âge

XIV <sup>ème</sup> - XV <sup>ème</sup> s.	TUILERIES	POTERIES	POINTS DE VENTE
ATTESTES	. Balbigny . Bouthéon-La-Tuilerie (près Saint-Bonnet-les-Oules) . Curcieu . La Bouteresse . La Fouillouse . Montbrison . Noailly . Pommiers . Pouilly-Les-Feurs . Ulliec	. Charlieu . Feurs . Le Puy-en-Velay . Pommiers . Saint-Bonnet-Les-Oules . Tiranges (Près Bas en Basset)	. Feurs . Montbrison . Saint-Haon-le-Chatel . Saint-Germain-Laval
HYPOTHETIQUES	. Saint-Bonnet-Le-Courreau . Saint-Bonnet-Les-Oules	. Ambierle . Arthun . Champdieu . Epercieu . L'Etrat . Luriecq (près de Saint-Bonnet-Les-Oules) . Saint-Christô-en-Jarez . Saint-Just-en-Chevalet . Poncins (Près -) . Saint-Germain-Laval . Saint-Georges-de-Baroille . Saint-Marcel-de-Félines . Saint-Rambert . Usson (Commune d'-) . Vivans	
Routes commerciales attestées par les textes ou l'archéologie : Vers le Puy par Chatelneuf; en provenance de la Bourgogne; en provenance (et en direction ?) de l'Indre et Loire; de Montbrison à Saint-Bonnet-Les-Oules et inversement; venant de Lyon-Vaise. Supposées : en provenance de l'Isère (Surieu).			

**D'APRÈS LES SOURCES ÉCRITES**

- 247 Ainsi, de manière marginale et comme involontaire, les testaments signalent des noms indicatifs de la profession de potier ou tuilier; ponctuels et fugaces, ces renseignements n'en sont pas moins appréciables lorsqu'on ne dispose d'aucun autre indice exploitable pour localiser les ateliers. Jointes aux rares indications désignant nommément un potier ou localisant précisément une tuilerie, les indices fournis par la toponymie et l'anthroponymie paraissent aptes à esquisser le «paysage minimal» de l'artisanat céramique dans le Forez de la fin du Moyen-Âge.
- 248 Enfin, parmi les mentions fiables des sources écrites, deux potiers sont signalés comme habitant l'un à Saint-Bonnet-les-Oules en 1357, l'autre à Pommiers en 1375 (Gonon, 1961, Arch. Dep. B. 1866, 16 et 1862, 171) et deux tuileries sont indiquées comme implantées à Pouilly-les-Feurs en 1375 et à Balbigny, en 1357. Une troisième devait fonctionner à la Fouillouse, dans la commune de l'Etrat (déjà mentionnée pour son toponyme «Les Ollières» et ses gisements d'argile), si l'on en croit les mémoriaux de la Chambre des comptes du Forez entre 1349 et 1356 (Fournial, 1964, p. 228, art. 510 et 511). C'est de là, en effet, que proviennent les tuiles de la maison forte et comtale de Teillères. On retrouve donc au moins deux des lieux qu'évoquaient toponymie et anthroponymie.

**Les réseaux commerciaux**

- 249 C'est dans ce contexte général qu'il nous faut chercher à situer les céramiques domestiques et architecturales du château d'Essertines. Le marché le plus proche - 8 km du site - est sans conteste Montbrison, approvisionné par Saint-Bonnet-les-Oules sur le plan régional, par l'Auvergne et Lyon pour les productions extérieures. La probabilité que ces sites constituent la source d'approvisionnement en pots de terre des habitants

d'Essertines est forte. La proximité immédiate du plus grand marché de la région, bi-hebdomadaire de surcroît, est un argument en faveur de ce choix. Quant aux tuileries, la plupart de celles recensées dans les textes sont sans doute trop éloignées du château pour avoir donné lieu à un commerce les reliant à Essertines : Pouilly-les-Feurs est situé à 50 km du site, et les tuileries de la région de Pommiers et de Saint-Just-en-Chevalet sont localisées à plus de 40 km de distance. En revanche, celle de Curtieux était aisément accessible : 5 km seulement séparaient cet atelier du château d'Essertines. Les villages placés sous la dédicace de saint Bonnet, via le marché de Montbrison, pour les poteries ordinaires à pâte grise, les sites les plus proches des Monts du Lyonnais pour les productions glaçurées, Curtieux pour les carreaux et pour les tuiles, sont à notre sens les centres de production où les habitants d'Essertines auraient eu la plus grande facilité à se fournir en matériaux céramiques. Une prospection effectuée en priorité sur ces sites permettra peut-être un jour de confirmer ou d'infirmer cette hypothèse.

- 250 Pour les produits moins ordinaires, l'achat des poteries pouvait s'effectuer communément sur les marchés, dans les villes foréziennes. A Montbrison, une « tupinerie », marché aux pots de terre, s'y tient, comme à Feurs, en pleine rue « *in carreria tupinerie* » (Fournial, 1967, p. 161). A Saint-Galmier, où exerce également un carreleur en 1394 (*ibid.*, p. 645), les potiers de terre paient un droit de « terrage », redevance, en nature, d'un pot de terre en échange du droit d'étal de leurs produits, preuve de l'existence d'un centre de diffusion (*ibid.*, p. 165). Des marchés aux tupins existaient également à Saint-Haon-le-Chatel, Sury-le-Comtal, Saint-Germain-Laval et Feurs, susceptibles de distribuer aussi bien les produits céramiques locaux que les productions plus lointaines. On achetait des trompettes de terre, à Lyon. Les courants commerciaux connus pour ces marchés indiquent les grandes directions du trafic des denrées, vers la Bourgogne, l'Auvergne, le Lyonnais, le Velay et la vallée du Rhône surtout (Fournial, 1967). Le transit s'effectuait, pour les céramiques, par chars traversant la région d'Essertines, du Lyonnais vers l'Auvergne, et notamment à proximité immédiate du site puisque « un char chargé de posts », dans les années 1400, passait par le péage de Châteauneuf, sur la route de Lyon au Puy, à environ 10 km d'Essertines (*ibid.*, p. 351, note 89).
- 251 Il n'est donc pas étonnant, dans ces conditions, de repérer des provenances extérieures au Forez dans le mobilier céramique de la zone castrale, notamment pour les formes rares ou coûteuses réservées au milieu seigneurial et habituellement révélées par les fouilles des bâtiments de type castral. Ainsi, les trompes à flammules rouges et les trompes à glaçure stannifère bleue se retrouvent respectivement en Bourgogne et en Indre-et-Loire, dans les fouilles des mottes des châteaux de Suin et de Blanzay, à Savigny, et à Moulins-sur-Céphons, autre motte féodale. Sans connaître pour autant leur lieu de fabrication, c'est l'esquisse d'un réseau de distribution à longue distance pour des produits très spécifiques de l'artisanat céramique qui est ici tracée.
- 252 Ainsi, outre les décors floraux des pichets de la zone castrale, des tessons de pichet à décor pastillé appliqué, identiques à ceux découverts dans les fouilles du château des Tours, à Anse (A La Fortune du Pot, 1990, p. 79, 80, 81 et pl. 1), sont apparus dans les couches médiévales de la barbacane qui défend la porte d'accès au *castrum* d'Essertines. Un fragment de pichet à décor en feuille de laurier, analogue à ceux retrouvés dans les fouilles de Dracy pour les années 1360-1370, a été relevé dans une couche de remblai d'une maison de la zone villageoise, à l'aplomb du château. Un couvercle estampé d'une étoile de David, retrouvé sous le dallage du XVe s. d'une maison du village, se rattache

aux productions du Midi-Pyrénées. Un tesson découvert dans la zone villageoise porte un décor estampé complexe analogue à l'un de ceux observés à Rougiers (Démians d'Archimbaud, 1980, p. 311, pl. 269 n° 6). Si dans les premiers cas, selon E. Boucharlat, de telles céramiques ont vraisemblablement été fabriquées dans toutes les régions, et ne révéleraient donc rien sur les réseaux de distribution, en revanche il n'en va pas de même des dernières, strictement circonscrites sur le plan géographique. On a récemment retrouvé à Toulouse, dans un contexte daté du XIV<sup>e</sup> s., de tels couvercles (Archéologie et Vie Quotidienne, 1990, p. 169, notice 215). Ainsi Bourgogne, Lyonnais, et plus sûrement sud de la France, semblent avoir été les seuls lieux d'importations détectables sur le site d'Essertines. Mais le très faible pourcentage de tessons témoignant de productions manifestement étrangères au Forez ne peut que souligner, par contraste, le ravitaillement purement régional, voire local, en ce qui concerne sans doute la quasi totalité de la vaisselle commune. Le caractère majoritaire de la production des céramiques à pâte grise (type C) le laissait déjà penser. La découverte sur le site, pour le début du XVI<sup>e</sup> s., d'une forte proportion de ratés de cuisson pourtant utilisés par les habitants du village (les tessons portent tous des traces d'usage), atteste finalement qu'on achetait les pots à cuire et la vaisselle de table courante, à proximité immédiate du lieu de l'habitat. Le transport à longue ou à moyenne distance de poteries défectueuses semble en effet improbable : le prix du transport aurait excédé celui des marchandises. Le Forez paraît donc avoir connu la même évolution que Lyon ou le Lyonnais, au XIV<sup>e</sup> comme encore au XVI<sup>e</sup> s., où aucune preuve n'existe d'un approvisionnement ordinaire à longue distance : ni grès du Beauvaisis, ni céramiques méditerranéennes ne figurent en effet dans les fouilles lyonnaises (A La Fortune du Pot, 1990, p. 69 et 88). Seules, à Essertines, les céramiques les plus décorées, pichets fleuris, inconnus à Lyon, trompe flammulée ou, dans le village, couvercle à l'étoile, ont sans doute échappé à cette règle.

## Techniques de fabrication

### Les outils

- 253 Il nous faut à présent aborder l'étude des techniques de fabrication des céramiques du château d'Essertines. Il peut sembler abusif d'analyser, à partir d'un site secondaire, d'un lieu de consommation, l'artisanat potier d'une région. Cependant, en l'absence de toute fouille d'atelier ou de four, et compte-tenu du fait que, dans leur majorité, les productions semblent seulement locales, il n'existe pas d'autres moyens pour tenter de connaître les méthodes de cuisson ou les gestes du tournage des potiers foréziens.
- 254 Les documents écrits, étudiés par Marguerite Gonon, sont de peu de secours. Ils ne signalent que deux potiers, léguant à leurs fils les outils du métier. L'inventaire, concis, est insuffisant pour cerner la totalité de l'outillage. L'un d'eux lègue un chargement de pots, *«cocte vel non cocte»*, cuits ou en cours de séchage (**fig. 86**). L'autre lègue une roue et un bâton à battre l'argile *«baturei sive baculum ad batendum terram ad faciendum ollas»* (Gonon, 1961, Arch. Dep., B 1862, 171). Cette mention permet peut-être aussi d'identifier la méthode de tournage : l'opération s'effectuait à l'aide d'un tour en forme de roue de charrette. La roue était soit mue à l'aide d'un bâton, ustensile indispensable pour lancer et entretenir la rotation soit couplée à un disque de bois, au niveau du sol, disque entraîné au pied comme on le voit sur un bréviaire clunisien du XIII<sup>e</sup> s. conservé à la mairie de Saint-Maurice-sur-Rhins, dans la Loire. Cette mention ne permet donc

pas de restituer exactement le type forézien de tour de potier employé : ce dernier est en effet représenté, dans l'iconographie française du XIIIe au XVe s., sous deux variantes. La roue tourne soit au ras du sol, soit à hauteur de la taille du potier assis. Le bâton est d'autant plus long que le tour est en position basse. Dans les deux cas, la roue présente un profil tronconique et elle est fixée au sol par un axe de bois vertical terminé par une girelle épaisse mais de faible diamètre, ce qui interdit le tournage de formes très larges.

#### 86 - Un potier à son tour au XIIIe siècle

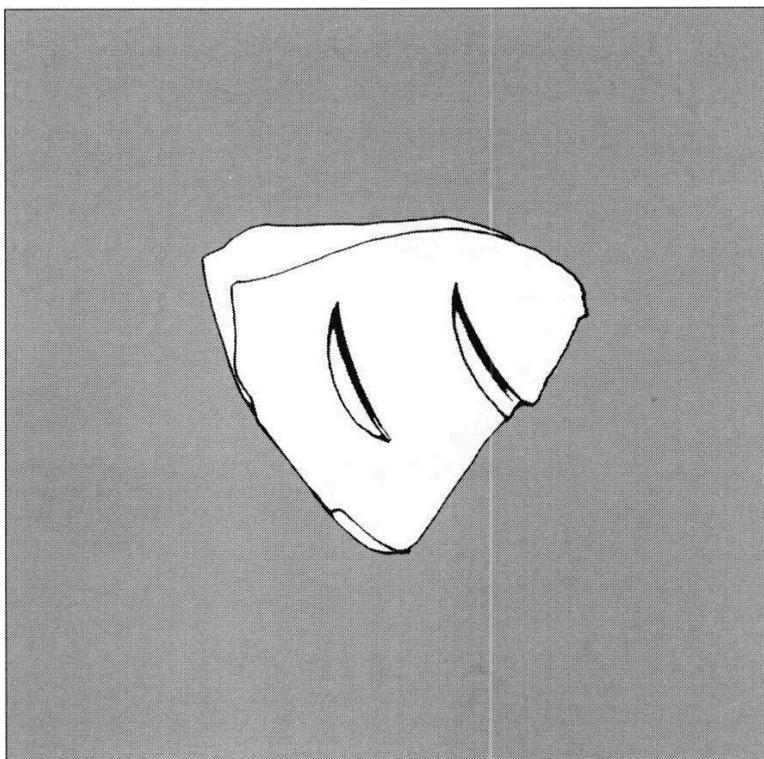


**BIBLE MORALISÉE, PARIS, VERS 1245 (DÉTAIL)**  
 BIBL. NAT., PARIS, MS. LATIN 11560 F° 174

- 255 On peut douter que ces deux objets aient constitué l'ensemble des outils du potier forézien. Le notaire, sans doute, n'a cité que les pièces maîtresses du métier, sans forcément remarquer ni rechercher les tout petits outils - surtout s'ils n'étaient fabriqués qu'en matériaux organiques, par exemple le bois, le parchemin, la corde ; peut-être même n'en soupçonnait-il pas le rôle, à moins que leur valeur, négligeable voire nulle, n'eût rendu inutile leur recensement en vue de l'héritage.
- 256 Ces petits outils, l'observation des tessons en révèle pourtant l'existence ; en effet, les potiers foréziens ne poussaient pas la finition jusqu'à masquer les étapes de la fabrication.
- 257 Les premiers outils du potier sont ses doigts : bandes appliquées à impressions au pouce (types A, B et C), profondes empreintes digitales qui témoignent du collage des anses à la panse (types B et C) ou du raccord des calottes lenticulaires du fond avec la panse (types A et C), pressions des doigts pour obtenir les reliefs alternativement creux et bombés des anses tournées (type C), pincement des becs verseurs (type A), et enfin

décor estampé à l'ongle (**fig. 87**) (type C, u.s. 1189), voire lissage partiel de la surface externe (type A.a, u.s. 904), qui a laissé des traces divergentes.

87 - Décor à l'ongle, éch. 1/1

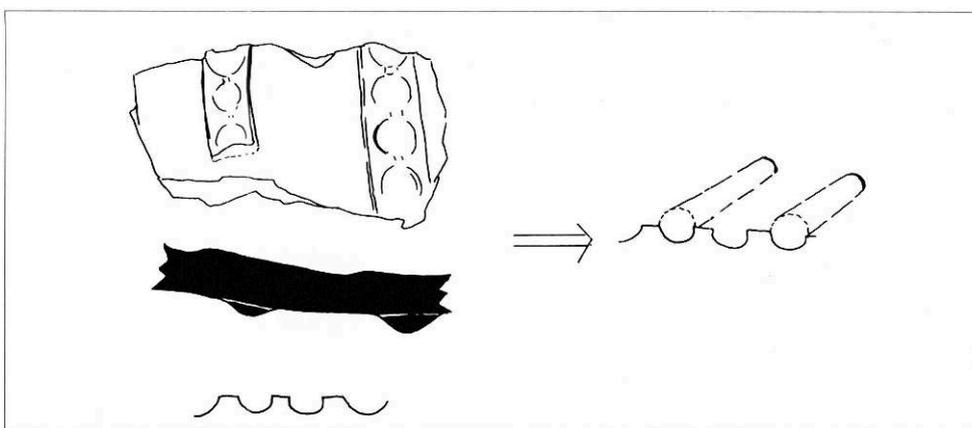


- 258 Mais finitions et décors, même sommaires, nécessitent d'autres outils que les mains : il s'agissait, semble-t-il, de petits objets faits de végétaux, tels des grains de blé, de bois, voire de métal.
- 259 Le lissage, rare, semble avoir parfois été effectué suivant deux techniques. La première s'opérait à l'aide d'un bouchon d'herbe, qui devait jouer le rôle actuellement tenu par l'éponge. Elle a laissé des fragments végétaux incrustés dans l'argile encore molle : on les retrouve, en négatif, comme fossilisés après cuisson (type C). Ces traces d'herbes sont toutes orientées dans le même sens, celui des stries de tournage. Il ne s'agit donc pas d'un dégraissant végétal - aucune empreinte d'herbe en profondeur dans les cassures des tessons n'a été observée - ni de vestiges d'un lit d'herbe ou de paille sur lequel le potier aurait mis les pots à sécher : les traces ne sont pas localisées exclusivement sur les fonds, ni même sur les parois externes. Un fragment du type A présente notamment une empreinte d'herbe visible juste au-dessous de la couche de glaçure écaillée, sous la lèvre. Le lissage est donc l'interprétation la plus plausible.
- 260 Le potier lissait également les pots à l'aide de languettes plates (de bois ?) qui ont laissé l'empreinte de leurs stries parallèles, parfois assez nettement pour qu'on puisse mesurer leur largeur : 3 à 4 mm, sur 1 mm de profondeur (type C, u. s. 902). Le lissage de la panse s'effectuait, avec des reprises, dans plusieurs directions, par petits mouvements soit horizontaux, soit en biais dans l'intérieur du pot (type C). Cette technique correspond aux phases tardives de l'occupation de la cour. C'est à l'aide des mêmes languettes utilisées de profil, ou d'un couteau de bois, que l'on pouvait lisser les bandes aplaties non décorées (type C), tracer des stries parallèles à ces bandes (type C),

ou inciser des stries parallèles à vocation décorative sur l'épaule des vases. L'épaisseur de la languette, du couteau (voire de la pointe d'un tournassin) mesurait dans ce cas 1 mm.

- 261 Outils de bois, encore, l'usage de bâtonnets à section circulaire est identifiable dans la confection de certaines bandes appliquées à reliefs semi-pyramidaux des types A et C : l'intervalle entre chacun formant un creux au profil arrondi régulier (**fig. 88**). Outils de bois toujours, les molettes qui ont permis l'estampage des décors en creux (types B et C) dont on distingue le motif de triangles alternés et le bord inférieur de l'outil, le potier, inclinant trop fortement la molette vers le bas, l'ayant laissé s'imprimer en même temps que le décor. A la maladresse de ces impressions, on serait tenté d'imputer l'utilisation de rondelles tenues à la main et non emmanchées comme il est d'usage aujourd'hui.

**88 - Un petit outil du potier : le bâtonnet, éch. 1/1**



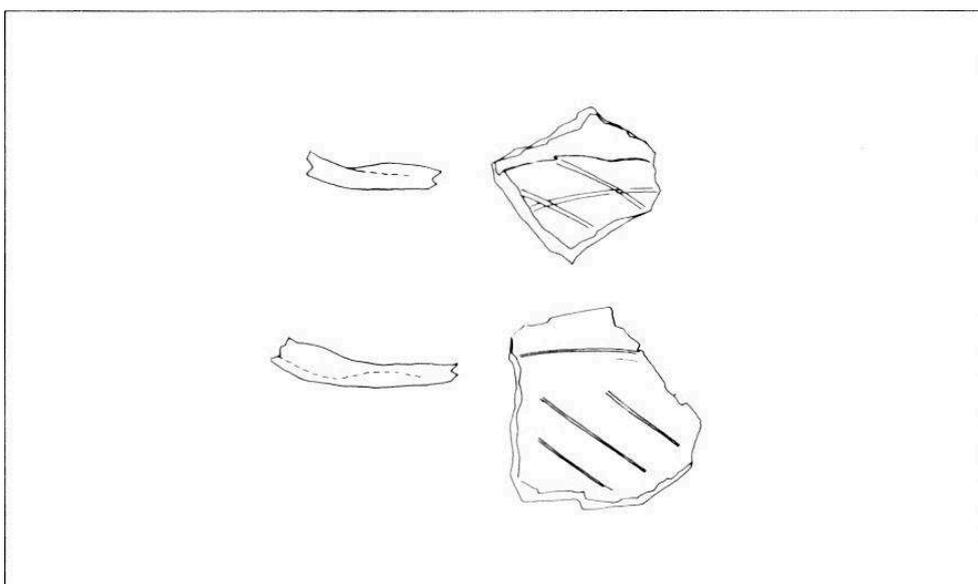
- 262 Outils de bois, sans doute, les peignes à quatre dents pour les décors peignés (types A et B.a, u.s. 902), les tournassins, les gabarits qui semblent avoir été utilisés pour calibrer les lèvres des types A et C, dont les proportions sont toujours identiques ou à peu près. Ces mêmes outils ont permis aux potiers de souligner l'inflexion extérieure entre la panse et le fond des pots à calotte lenticulaire (type C). Un fragment de fond présente notamment une carène visible du dehors, sans qu'il y ait d'inflexion marquée du côté interne. Leur emploi a enfin permis d'affiner l'arête de la base extérieure d'un fond plat (type B), par raclage en biseau de la base, sur deux registres.
- 263 Outils de métal peut-être, en revanche, le poinçon pointu qui a servi à détacher un pichet de la girelle du tour (type A), la lame fine d'un couteau qui a servi à marquer, parallèlement à une bande appliquée, une strie et à scander une autre bande appliquée (type C) de très fines incisions verticales.
- 264 Un tour, un bâton, doigts et ongles, un bouchon d'herbe, un bâtonnet, une languette ou un couteau de bois, une molette grossièrement sculptée et peut-être démunie de manche, un peigne et des tournassins de bois ou de métal, la lame d'un couteau et un poinçon, telle est la liste des modestes outils qui suffirent aux potiers foréziens pour monter et décorer les pots. Encore ne sont-ils pas possédés par chacun : les traces d'objets d'apparence métallique ne sont en effet observables que sur les poteries du type A. Les potiers fabricants des pots gris à pâte hétérogène se suffisaient d'un outillage en bois. Ces outils pouvaient être fabriqués par le potier lui-même, tandis que ceux de métal ne sont pas spécifiques du métier de potier.

- 265 Au-delà des traces d'outils, nombreuses, chaque tesson apporte de surcroît le témoignage du niveau technique des potiers, de leurs méthodes de fabrication, voire de l'organisation du travail. L'examen des cassures, des surfaces, des colorations, permet donc également d'appréhender le tournage, le revêtement des pots, et le mode de cuisson.

### Tournage et finitions

- 266 La préparation de l'argile n'a pas laissé de trace visible sur les tessons récoltés sur le site. On ne peut que noter l'absence de bulles d'air qui auraient indiqué un malaxage défectueux de la pâte. Si le dégraissant quartzueux semble mal calibré avec ses gros grains qui traversent presque les parois des pots, c'est un fait volontaire : les pots acquièrent ainsi une meilleure résistance au feu ; l'hétérogénéité, l'aspect grossier des récipients, correspondent seulement à une bonne adaptation à leur fonction de pot à cuire.
- 267 Le tournage est généralisé pour l'ensemble des poteries globulaires des types A et C, tournage marqué par l'ondulation régulière et fluide des parois. Les anses sont également tournées, découpées dans un cylindre d'argile avant que les bords n'en soient arrondis par repli sur la face interne. Le fond est, à la fin du Moyen-Age, plat et par conséquent tourné. Mais certains pots à fond lenticulaire ou quasi plats posent un problème. Des traces de doigts prouvent en effet un modelage ou un remodelage du fond, du côté interne comme du côté externe (u.s. 1265), avec l'empreinte d'un doigt en creux dans la paroi (u.s. 1197), ou un fond modelé avec une marque d'enfoncement des doigts dans la paroi intérieure (u.s. 1254 également). Plus encore, les cassures au niveau de l'inflexion entre la panse et le fond montrent parfois, en profil, la superposition de deux couches d'argile (**fig. 89**), l'une provenant de la paroi de la panse, et l'autre correspondant à la calotte du fond (type C, u.s. 2000 ; type B, u.s. 1265). Il y a donc là une utilisation simultanée de deux techniques, tournage et modelage. Mais le phénomène est rarement observable.

#### 89 - Ajustement du fond à la panse : un exemple rare



- 268 Le type B présente deux formes qui ont échappé au tournage. Les plus grands vases à stocker, difficiles à tourner sur un tour lancé au bâton, ont dû résulter eux aussi du mélange des deux techniques. Leurs tessons, de grand module, donnent l'impression d'un montage en colombins aplatis au fur et à mesure de l'élévation du vase, avec une finition au tour pour régulariser les parois. Mais ces tessons ne correspondent qu'aux phases tardives de la cour : le problème ne se posait donc pas aux potiers médiévaux.
- 269 Si les traces d'outils observables sur les tessons concernent souvent le tournassage ou le lissage, voire les décors, ce souci de finition est cependant loin d'être généralisé et nombreux sont les fragments qui attestent le peu d'intérêt du potier pour cette phase du travail. Ceci n'est d'ailleurs pas un signe de négligence mais plutôt l'adéquation d'un mode de travail rapide à la fonction purement utilitaire de pots non destinés à être admirés, ceux de la cuisine. Le type C surtout correspond à cette définition. On y remarque, plus qu'ailleurs, cette absence de toute finition. Ainsi, on observe parfois sur la surface extérieure des pots gris de petites croûtes de terre qui ont cuit avec le pot, formant des irrégularités sur la paroi (type C, u.s. 1195). Ces parcelles d'argile, peut-être tombées des mains glaiseuses du potier après le façonnage, ne représentaient cependant qu'une imperfection mineure. En outre, l'application des bandes lisses qui barrent verticalement les pots est le plus souvent bâclée. Etalées plus qu'appliquées, ces bandes se délitent aisément (type C, u.s. 1194 ou 1265) et sont parfois retrouvées par la fouille séparées de leur support tandis que leur absence laisse une trace plus claire sur la paroi des pots. Non digitées, en effet, elles adhéraient moins bien au vase.
- 270 Le type A souffre des mêmes imperfections. Les finitions sont négligées sur les faces internes, voire externes : une anse, jugée peu solidement collée à la panse d'un pot, est renforcée par des pastilles de terre aplaties (type A, u.s. 1191). Une base de pichet décoré, relevant donc de la vaisselle de table, présente un bourrelet de terre inégal, débordant sur l'extérieur (type A, u.s. 1256).
- 271 Ce bourrelet n'a pas même été enlevé ou égalisé : il semble que le tournassage n'ait pas été d'usage chez les potiers foréziens dans la majorité des cas. De même, la face externe d'une lèvre présente une petite excroissance de terre, tombée des doigts du potier au séchage (?) puis cuite avec le pot et fixée sous la couche de glaçure : aucune reprise des défauts mineurs à la suite du tournage n'était donc effectuée (u.s. 1193). Une lèvre de pichet, fissurée au séchage, a été réparée avant cuisson (u.s. 1171) : mais il s'agissait d'un accident majeur, qui riquait d'entraîner le bris du pot et en excluait légalement la vente, du moins dans les régions où le métier était organisé. Ainsi, en 1300, à Paris, il était interdit par l'addition aux règlements d'Etienne Boileau d'« embouser (coller) pos ne recuire pos que de tel façon come i sont fais, car l'embouement est fait d'oes (œuf) et de chaus » (Gay et Stein, 1887-1928. p. 409). A Essertines, dans une région où les potiers n'ont pas été, au Moyen-Âge, rassemblés en corporation, la pratique n'était pas interdite. Du reste, elle était efficace : si la trace est restée, la réparation a cependant tenu. Mais il faut souligner qu'il s'agit là d'un spécimen unique de ce type de réparation. Le faible prix des pots de terre ne rendait vraisemblablement pas utile ce genre de pratiques. Aucune réparation par agrafage n'est non plus visible dans le mobilier céramique du château d'Essertines.
- 272 Globalement, les céramiques d'Essertines témoignent donc d'un travail efficace et solide mais rapide et réduit à sa plus simple expression sur le plan esthétique. Il faut pourtant un bon niveau technique pour obtenir des glaçures solides, qui ne se désolidarisent pas de la surface des pots. Celles d'Essertines le sont : six siècles après,

pas le moindre fendillement, pas d'écaillage - à l'exception, et parfois seulement - des zones glaçurées sur engobe blanc où le potier a mal dominé sa technique en raison de la différence de retrait, à la cuisson, de deux terres de composition et de nature différentes. Cette qualité du glaçurage doit être soulignée : dès le XVI<sup>e</sup> s., en effet, sur le site, les glaçures se décollent parfois de la paroi.

- 273 Les glaçures semblent toutes à base plombifère. Elles sont incolores, tirant pourtant sur le jaune, et prennent sur la pâte rougie en atmosphère oxydante finale une coloration orange qui vire souvent au verdâtre : ceci témoigne d'un mauvais contrôle de la température et du type d'atmosphère dans le four en fin de cuisson. Devenue momentanément et accidentellement réductrice, l'atmosphère de cuisson grise la surface des pots.

### Les glaçures et l'approvisionnement en oxydes métalliques

- 274 Roannais et Forez sont des régions riches en gisements métallifères. Il y a du manganèse en Roannais, du cuivre à Gumières et Bellegarde, de l'antimoine à Valfleury et près de Sainte-Colombe.
- 275 En outre, le plomb est aisément disponible dans les montagnes du Forez. Bien que les documents soient quasi muets sur la question, l'exploitation de sites plombifères remonte au XIII<sup>e</sup> s. Les mines de plomb de Saint-Just-en-Chevalet sont exploitées dès 1286 (Fournial, 1967, p. 430). Mais le plomb est accessible aux potiers régionaux antérieurement à cette date : dès 1266, il apparaît soumis au péage dans la charte de la ville de Saint-Galmier (Fournial, 1967, p. 181). Une exploitation métallurgique ponctuelle est suggérée par la microtoponymie dès les années 1350. Un lieu-dit « La Mineri » est par exemple signalé sur les terriers de Saint-Germain-Laval entre 1351 et 1388. Là, du plomb argentifère y est plus systématiquement exploité dès 1392, période d'essor de l'industrie métallurgique en Forez (*ibid.*, p. 432 et 430). Au XV<sup>e</sup> s, les exploitations sont nombreuses : ce sont les mines de Jacques Coeur, mines de plomb et, dans le cas de celles de Le Vernay, de cuivre (Mollat, 1962, p. 251). Ce sont encore les mines de plomb de Joz, en Beaujolais (*ibid.*, p. 349 et 273) et de la Montagne du Jour (*ibid.*, p. 239). Le cuivre est donc rare dans la région avant le début du XV<sup>e</sup> s. Mais on le trouvait sur les frontières du Forez et en Lyonnais.
- 276 Cependant, à la même date comme près d'un siècle plus tard, il n'apparaît pas dans les comptes de péages de la ville de Montbrison, le lieu de marché le plus proche du site d'Essertines. Si la production régionale consommée à Essertines était strictement locale, ces difficultés d'approvisionnement en plomb expliqueraient pourquoi la grande majorité du mobilier n'était pas glaçurée ou glaçurée à l'économie seulement, au fond et sur la lèvre.
- 277 En revanche, dès 1390, le plomb parvient à Montbrison en grosses quantités, en provenance de la mine de Bussy, récemment ouverte. De fait, la glaçure semble se diffuser surtout au XV<sup>e</sup> s. Ce métal est exploité, au Moyen Âge final, dans les Monts du Lyonnais, à Saint-Pierre-la-Palud, Saint-Bel, Chessy, et Pampailly, dans la Montagne du Jour. Pourtant, malgré une proximité géographique relative qui rendait certainement le minerai accessible aux potiers, la glaçure demeure marginale jusqu'au milieu du XV<sup>e</sup> s. De surcroît, elle reste employée à l'économie : pour le type A.b, seuls les endroits stratégiques en sont pourvus. A l'opposé, seuls de rares tessons, appartenant au type A.a, présentent l'apparence de pots plus complètement recouverts de glaçure. Sa

technique d'application, différente également - la limite de la surface glaçurée étant régulière et horizontale, on pense au badigeonnage ou au pinceau (type A.b, u.s. 04) - laisse entrevoir un centre de production différent, peut-être extérieur à la région. La raison de ce peu d'usage de la glaçure réside peut-être dans le prix du plomb, cher encore au XIV<sup>e</sup> s. (Fournial, 1967). Il a fallu attendre de meilleurs rendements et la baisse des prix pour que la glaçure puisse se généraliser. Enfin, l'intérêt pour le plomb en Forez est tardif : c'est surtout à partir des années 1380-1390 que des documents écrits en témoignent. La mine de Bussy n'est explorée qu'en 1390, celle de Cezay est concédée en 1395, celle de la Tronche, dans la châellenie de Virigneux, ne l'étant qu'en 1400. Il apparaît que l'étude céramologique confirme ce début très tardif de l'utilisation du plomb, par l'observation de la présence et de la qualité de l'emploi des glaçures qui, de partielles et très localisées ou décoratives seulement, deviennent enfin couvrantes.

- 278 Peut-on tirer, de ces informations d'histoire économique, des indices pour la datation du mobilier céramique du château d'Essertines ? Il n'est pas exclu que l'artisanat potier local n'ait évolué en fonction de l'exploitation minière régionale. Ainsi, les phases stratigraphiques n'ayant livré aucun tesson glaçuré correspondent-elles aux périodes antérieures à l'exploitation du plomb en Forez, c'est-à-dire le XIII<sup>e</sup> s. ? Les premières glaçures, celles des pichets par exemple, seraient-elles postérieures à l'ouverture des mines ? Elles dateraient alors des années 1280. Mais il est délicat de rattacher des informations textuelles à des phénomènes archéologiques. Tout comme le rôle de l'anthroponymie dans la détermination des lieux d'exploitation, celui de la datation par l'évolution des techniques et des moyens de production demeure simple hypothèse de travail.
- 279 Les glaçures observables sur le mobilier céramique d'Essertines ne sont pas toutes d'égale qualité. Contrairement aux céramiques du type A.a, poteries fines qui ne sont pas nécessairement fabriquées dans la région, aux glaçures fluides, nappées en couches d'égale épaisseur et d'une parfaite régularité, celles du type A.b présentent une glaçure épaisse, solide mais inégalement répartie, et parsemée de multiples et petits cratères. Ceux-ci caractérisent la technique d'aspersion de grenaille de plomb sur la surface des pots, préalablement enduite d'une colle végétale ou animale disparaissant à la cuisson.
- 280 Les glaçures au plomb justifient le mode de cuisson, toujours oxydant pour les pots du type A. Elles exigent en effet une atmosphère oxydante finale pour être de belle venue et de couleur orange à rouge. C'est là un changement majeur par rapport à l'unique production antérieure, toujours en usage pourtant au XV<sup>e</sup> s., celle que recouvre le type C. Ce changement est autant esthétique que technique. Il ne représente pourtant pas une rupture avant le XIV<sup>e</sup> s., le type C demeurant majoritaire jusqu'à la fin du XV<sup>e</sup> s. Il n'atteint donc que la vaisselle de table.
- 281 Un autre changement, bien que mineur sur le strict plan quantitatif, consiste en l'usage d'un autre minéral colorant que le plomb dans la glaçure. Des pichets à décor engobé blanc parsemé de projections vertes semblent attester l'emploi d'oxyde de cuivre dans le processus de coloration des glaçures.
- 282 Ce phénomène est rare, sans doute parce que le cuivre est rare dans la région avant le début du XV<sup>e</sup> s. : l'on peut douter que les potiers locaux aient eu jusque là la possibilité d'en acquérir couramment : le cuivre n'apparaît pas dans les transactions, péages ni sur les marchés foréziens. Même au XV<sup>e</sup> s., les prix élevés, ainsi que les habitudes, ont fait que les potiers ne semblent pas avoir suivi les progrès de l'exploitation minière. La fouille du château d'Essertines prouve que le cuivre est d'abord utilisé en très faibles

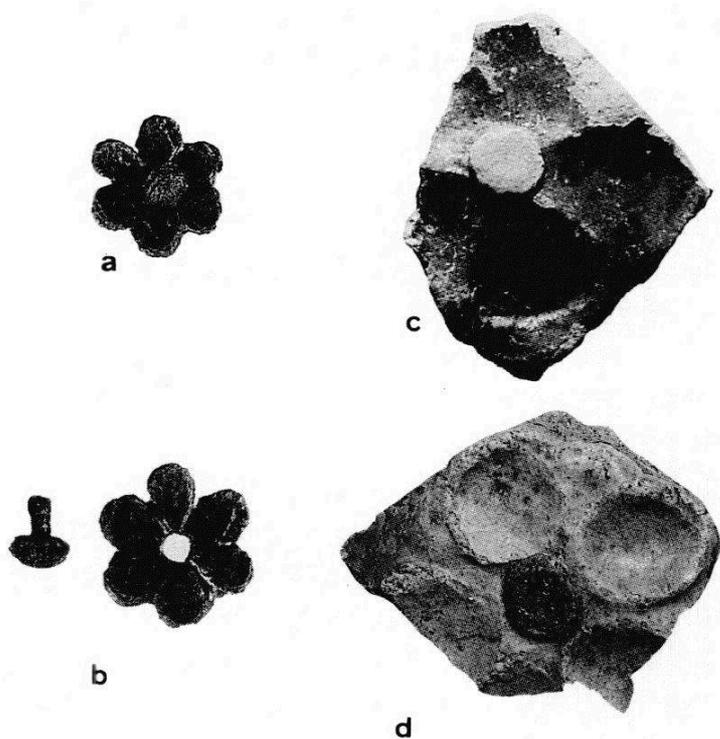
quantités, comme décor, pour colorer de petites appliques d'engobe blanche. Au contraire du plomb, l'emploi du cuivre ne semble se généraliser, en Forez, qu'au début du XVIIe s., utilisé comme colorant d'une glaçure couvrante. Ce phénomène coïncide avec l'évolution observée sur l'ensemble de la région Rhône-Alpes où naît alors la mode du « service vert » à glaçure couvrante (A la Fortune du Pot, 1990, p. 115).

- 283 Enfin, la glaçure livre des renseignements sur les méthodes d'empilement dans le four. Nous n'insisterons pas, car ce domaine est le moins fiable de ce que l'observation des tessons peut livrer. Sur les tessons de la zone castrale, le seul indice consiste en la présence de microscopiques taches de glaçure visibles sur la paroi externe d'une cruche à cabochons ne comportant par ailleurs aucune trace de glaçure. Ceci semble indiquer que les potiers cuisaient, à la fois, des pots glaçurés et des pots non glaçurés.

### Les décors

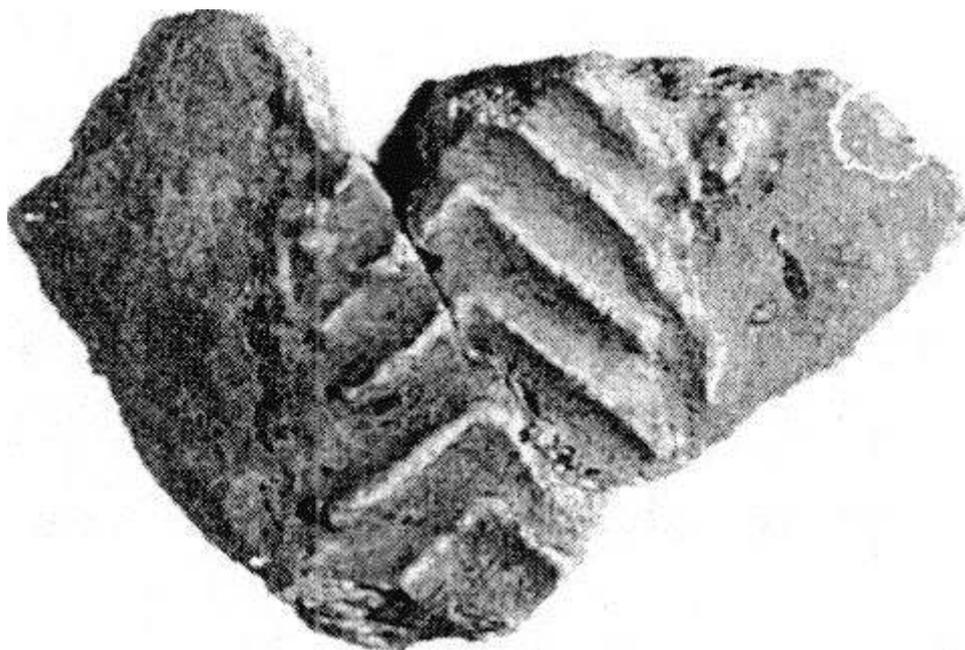
- 284 Le dernier point à soulever est celui de l'inspiration des potiers foréziens. Aucun motif anthropomorphe ou zoomorphe n'est employé : cela tient à l'absence de décors peints ou modelés, les potiers régionaux ne semblant pas formés à la technique du dessin au pinceau. Les seuls motifs décoratifs étant en relief ou en creux, la contrainte technique - celle du matériau - limite les possibilités de décor à un éventail très restreint.
- 285 Les bandes digitées ne caractérisent pas la fin du Moyen Âge ni même la région. Il s'agit là d'un geste ancien, à mi-chemin entre l'utilitaire et le décoratif. De telles bandes renforcent peut-être la paroi du pot, empêchent plus sûrement les mains de glisser lorsqu'on le soulevait surtout s'il était pris, chaud, à travers les pans d'un linge ou d'un tablier, comme le montre l'iconographie contemporaine.
- 286 Le partage du *corpus* décoratif avec d'autres corps de métier est une donnée moins connue mais pourtant bien représentée sur les céramiques d'Essertines. Le motif de fleur à cinq pétales, un thème connu pour des productions céramiques plus au nord de la Loire (Paris, Rouen) aux XIIIe et XIVe s. est aussi l'un de ceux de l'orfèvrerie (**fig. 90**). Il témoigne d'un phénomène classique d'influence exercée sur les arts céramiques par les arts du métal. Les décors de chevrons - motif textile à l'origine - apparaissent également sur des colonnettes de pierre dès le XIIe s. (**fig. 91**). Il en va de même des décors estampés constitués de petits carrés alignés, ainsi que des décors losangiques (**fig. 92**) (Willesme, 1979, p. 237, n°166, n°94, 95 a, 95 b. pl. XXII 1 et 2, p. 112).
- 287 Les motifs à profil en dents de scie, estampés sur des bandes appliquées par le passage d'une molette dentée, se retrouvent à l'identique dans la sculpture, de même que les décors dits « en taille de diamant », présents sur le matériau lithique dès la fin du XIIe s. Ce partage du *corpus* décoratif avec d'autres techniques replace la céramique, art mineur, dans les grands courants artistiques des temps médiévaux. Mais il ne permet pas d'attribuer une originalité propre aux productions céramiques du Forez médiéval. Aucune autre recherche technique ni esthétique, en effet, ne ressort de l'examen de ces produits solides et sans apprêt, peu caractéristiques, et ne pouvant servir, contrairement aux céramiques très décorées du nord de la France ou des régions méditerranéennes, à l'établissement d'une datation fine et précise.

90 -

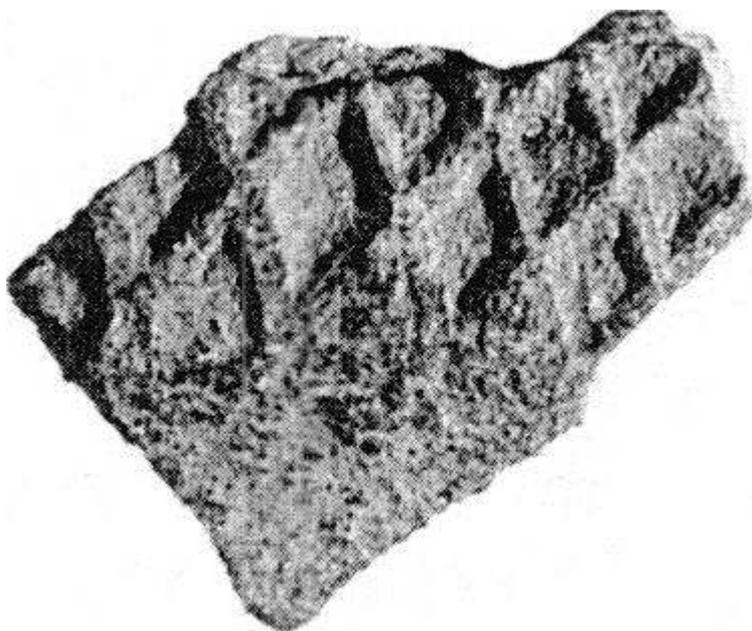


- A) CLOU DE CEINTURE EN ARGENT, 1325. FOUILLES DE LA BASTIDE DE GIRONVILLE  
 B) ID. ET SON RIVET  
 C) FLEURETTE DE PICHET. ESSERTINES, ZONE CASTRALE  
 D) FLEURETTE DE PICHET. ESSERTINES, ZONE VILLAGEOISE

91 - Décor de pichet : les chevrons



## 92 - Décor losangique estampé



## L'organisation des métiers de l'argile

### Les potiers

- 288 Certains indices permettent enfin d'entrevoir quelques aspects de l'organisation du travail des métiers de l'argile. Les techniques simples, l'absence totale de décors peints et presque totale de glaçures, orientent l'interprétation du côté des « potiers paysans », d'autant que le métier reste libre, en Forez, jusqu'à la fin du Moyen Âge et au-delà ; les potiers n'étaient soumis à une contrainte -minime - que sur le plan de la commercialisation des produits, devant un droit de leyde ou de place -c'est-à-dire d'étal - annuel correspondant à la valeur d'un pot, versée sous forme de numéraire ou en nature.
- 289 Parallèlement, les testaments foréziens étudiés par Marguerite Gonon établissent qu'un potier léguait ses outils de travail à son fils. On peut restituer une structure familiale du métier, le fils pouvant travailler avec son père en tant qu'aide ou apprenti, voire associé. Le travail des enfants n'était pas exclu. Une empreinte digitale de petit module est observable, en creux fortement prononcé, à la jonction de l'anse et de la panse d'un vase du type C (u.s. 1190).
- 290 Une division du travail peut aussi être détectée à l'examen des stries parallèles aux bandes lisses appliquées verticalement ou en biais sur la panse. Or, ces bandes ne manifestent aucune intention décorative. Les stries sont rectilignes et régulières, à la différence de leur bande complémentaire, maladroitement étalée (type C, u.s. 1197, 1253, 1255). Elles n'accompagnent jamais les bandes appliquées à section triangulaire ni les bandes digitées qui exigent des gestes spécialisés. On notera particulièrement un fragment de pot à cuire du type C (u.s. 1256) avec une bande appliquée lisse, quasi plate, irrégulière, plutôt sinueuse et mal apposée ; or, la strie qui la jouxte à moins d'un centimètre de distance est parfaitement droite et régulière, sans souligner la bande ni respecter sa sinuosité. Elle a par conséquent pu être incisée avant la pose de la bande.

Tout se passe comme si le potier avait préparé le travail en indiquant à l'avance, par cette strie ébauchée sur le pot encore frais, l'endroit où il fallait situer la bande à un apprenti, enfant ou adolescent (type C, u.s. 1265). Certes, cette interprétation n'est qu'une hypothèse, même s'il reste assuré que strie et pose de la bande n'ont pu être réalisées à un même moment de la fabrication, car ces deux gestes exigent deux stades de séchage successifs. L'indice le plus décisif est observable sur un tesson du type C (u.s. 1265). Un fragment porte une bande appliquée, lisse, partiellement délitée. Le délitage laisse apparaître, là où la bande a disparu, une strie rectiligne du même genre. Cette strie, qui ne peut être décorative puisqu'elle était destinée à être dissimulée, a donc été tracée avant que la bande ne soit collée : ce qui implique une réalisation en deux temps successifs. On aimerait que plus nombreux soient ces indices fugaces de l'organisation - familiale et non réglementée - du métier de potier en Forez. Mais, tout comme ce qui concerne la composition du vaisselier, notre image de l'artisanat céramique demeure floue, sans doute pour longtemps.

### Les tuiliers

- 291 Du côté des tuiliers, les données, rares, sont pourtant plus précises : le métier de tuilier est, au XIVe s., déjà organisé officiellement. On le voit lors de la construction de l'église de Bonlieu, bâtie en briques et couverte de tuiles : un André Tiolier, responsable de la fourniture en tuiles, y est appelé « magister » et il est assisté d'un (ou plusieurs) « socius », aides ou compagnons, de même que d'hommes de peines (Gonon, 1955-1956).
- 292 En revanche, on ne sait presque rien de leurs outils. Ceux-ci, du reste, comme il a longtemps été d'usage dans ce métier, semblent limités au minimum ; l'iconographie médiévale en témoigne : une table à entretoises pour le moulage, une forme de bois. Les fragments archéologiques ne peuvent porter témoignage que sur le moule : une forme, sablée, à façonner les tuiles creuses du château dont la face interne présente un aspect granuleux qui témoigne de cette pratique. Comme dans le cas des potiers, les mains semblent un outil essentiel : les tuiles sont lissées, peut-être à l'aide d'une languette de bois plane, dans le sens de la longueur, sur la face externe seulement. Puis le lissage est achevé manuellement : on observe en effet un sillon large et peu profond tracé au doigt, sur l'un des longs côtés. Le crochet de certaines tuiles creuses du château, à but décoratif, est également modelé puis pincé à la main, avant d'être lissé au doigt de manière à le solidariser à la tuile tout en poussant la finition. Aucune autre volonté décorative ne s'attache à ces objets, qui n'apparaissent exceptionnels en rien. Le château d'Essertines dans sa période finale, ne présentait qu'une toiture des plus communes, et il est presque décevant, pour finir, de noter que les seuls fragments de tuiles exceptionnels, sur le site, proviennent du village, avec un graffiti en lettres gothiques pour le XVe s. et d'autres graffitis apparemment figuratifs pour le XVIe s.

### Conclusion

- 293 A l'issue de cette étude, si ce n'étaient les trompes et, dans une moindre mesure, les pichets fleuris, nous pourrions qualifier le mobilier céramique du château d'Essertines de modeste voire de pauvre. Il n'en apparaît pas moins, en contrepartie, riche d'informations - éparses, ponctuelles, certes - ou d'indices sur le métier, les réseaux de distribution - essentiellement locaux - et l'alimentation des Foréziens du Moyen Âge.

294 Dans une région également pauvre en fouilles d'habitats médiévaux, des points de comparaison sont difficiles à obtenir, surtout en ce qui concerne un mobilier de qualité aussi modeste, très peu diversifié si on le compare à d'autres sites, comme Rougiers, majoritairement dépourvu de toute caractéristique particulière. Quelques remarques s'imposent cependant. Ainsi, si la diversification du vaisselier est quasiment inexistante, ce caractère ne fait que souligner davantage le contraste patent entre la céramique de cuisine et la céramique de table. Si cette dernière ne représente qu'environ 1 % du total, ce phénomène n'est pas à mettre en liaison avec la médiocre qualité générale du mobilier du site, mais plutôt avec le peu de gens présents à la table de ce petit château. Et si peu de ces pichets très décorés ont été découverts - à l'état résiduel - il faut cependant insister sur la notion de recherche ou d'élégance de la table qu'ils suggèrent. On n'en trouve guère, en effet, d'autres exemples que dans les grandes villes ou les châteaux - jamais ou presque dans les villages - et encore pas dans tous les châteaux, notamment pas sur des sites purement militaires comme la Bastide de Gironville que fouille Jean-Michel Poisson et dont le mobilier céramique est étudié par Bruna Maccari-Poisson. Au niveau d'un très petit château, cela confine, me semble-t-il, au luxe. Ou du moins faut-il placer ces pichets décorés au rang des pichets d'étain qui contribuent au décor de l'habitat. Leur présence souligne en tout cas le rôle résidentiel de la tour d'Essertines tout comme la rencontre des trompes d'appel atteste son rôle militaire.

## Chapitre 6. Les vestiges osseux

Corinne Beck-Bossard

---

- 1 Durant les campagnes de fouilles à Essertines, 7 577 fragments osseux ont été recueillis : 6 233 soit 82,27 % dans la cour, 1 344 soit 17,23 % dans la tour.
- 2 En raison de l'impossibilité d'établir des corrélations stratigraphiques certaines entre ces deux secteurs, leurs mobiliers ostéologiques ont fait l'objet d'une étude séparée. Il a paru préférable également de conserver la distinction par phase d'occupation successive, compte tenu des difficultés à préciser la chronologie absolue.

### La tour

- 3 Comparé à l'échantillon ostéologique recueilli dans la cour, celui de la tour apparaît plutôt pauvre, rassemblant moins de 20 % des vestiges. L'essentiel des restes osseux (79 %) provient des deux plus anciennes phases d'occupation.

Tableau 1 : Répartition des vestiges osseux retrouvés dans la tour, en fonction des phases d'occupation

Phase	Nbre os	Nbre os identifiés
Phase 1	328	121 - 36,8%
Phase 2	744	235 - 31,5%
Phase 3	71	30 - 42,2%
Phase 4	201	86 - 42,7%
TOTAL	1344	472 - 35,1%

4 Deux méthodes sont couramment employées pour tenter de restituer la composition animale originelle :

- le calcul du nombre de restes (NR). Mais ce mode de comptage ne tient pas compte des différences de fragmentation des ossements composant le squelette de chaque espèce.
- l'estimation du nombre minimum d'individus à l'intérieur de chaque espèce (NMI). Cette méthode n'est pas non plus sans défaut. Ainsi une espèce pourra être représentée par un individu lui-même présent sur le site que par un seul reste, alors qu'un autre individu d'une autre espèce pourra correspondre à plusieurs dizaines de restes.
- Aussi, en l'absence d'un mode de calcul absolument fiable, est-il préférable d'associer les deux méthodes NR et NMI.

**Tableau 2 : Les espèces animales et leur importance**

Espèces animales	Phase 1		Phase 2		Phase 3		Phase 4	
	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI
Porc	34	3	71	9	-	-	8	3
Caprinés *	39	4	64	6	5	1	18	3
Boeuf	24	1	45	3	6	1	10	2
Oiseaux	19	4	27	4	11	3	17	4
Lapins/Lièvres	5	2	13	3	4	1	14	3
Chien	-	-	6	2	-	-	3	1
Equidés	-	-	-	-	-	-	4	1
Rongeurs	-	-	9	2	4	2	12	4
TOTAL	121	14	235	29	30	8	86	21

\* La différenciation chèvre/mouton est souvent problématique à partir des restes osseux. Ces derniers ont été regroupés sous le terme générique de « Capriné ».

- 5 La lecture du tableau 2 révèle deux temps et deux modes d'utilisation de la tour : une occupation réelle, effective faisant place ensuite à une utilisation occasionnelle, établie sur des ruines.
- 6 La première, correspondant aux deux plus anciennes phases (phases 1 et 2), se caractérise par la prédominance des espèces d'élevage (porc - mouton - bœuf) (80 % en NR et 57 % en NMI en phase 1, 76,5 % en NR et 62 % en NMI en phase 2) et par une bonne représentation des oiseaux de basse-cour, témoignant ainsi d'une structure d'habitat.
- 7 Au contraire, les phases 3 et 4 s'écartent de ce schéma par l'importance des oiseaux sauvages, des rongeurs et du petit gibier à poil. Les espèces sauvages égalisent, supplantent même les animaux domestiques : 63 % en NR et 75 % en NMI en phase 3, 50 % en NMI et en NR en phase 4. La composition de la séquence stratigraphique de ces dernières phases (essentiellement des pierres) soulève le problème du caractère intrusif de certains éléments de la faune sauvage (rongeurs en particulier). Il est souvent impossible de classer chronologiquement ces restes : ils peuvent être contemporains des phases 3 et 4 tout comme appartenir à des périodes postérieures. Aussi, l'étude a-t-elle privilégié le mobilier osseux provenant des phases 1 et 2.

## L'occupation de la tour, phases 1 et 2

### Répartition spatiale des trouvailles ostéologiques

- 8 C'est au centre du bâtiment que fut retrouvée la plus grande partie des vestiges de la phase 1, mêlée à des cendres et à de la terre rouge. Certains ossements sont d'ailleurs brûlés et rubéfiés.

- 9 Sur le sol inférieur de la phase 2, c'est le long des murs, c'est-à-dire hors des zones de passage, que se concentrent les restes osseux, plus particulièrement dans l'angle nord-ouest et autour du foyer supposé contre le mur 865.

### Importance des espèces animales

- 10 Les caprinés (mouton et chèvre) sont dominants au cours de la phase 1, quel que soit le mode de décompte adopté. Plus tard, en phase 2, ils sont supplantés par le porc. Ces deux troupeaux fournissent l'essentiel de la consommation carnée domestique, le bœuf constituant loin derrière le dernier élément de la trilogie d'élevage.
- 11 L'avifaune est bien représentée en phase 1 (15,7 % en NR et 28,5 % en NMI) comme en phase 2, malgré un léger fléchissement (11,4 % en NR et 12,9 % en NMI). Elle se compose essentiellement de gallinacés domestiques (poule) mais aussi de quelques anatidés (oie probablement domestique) et columbidés (pigeon ramier (?)).
- 12 La présence du chien est attestée : par les traces de crocs sur les ossements en phase 1, par quelques restes osseux appartenant à deux individus adultes en phase 2.
- 13 Quant au gibier, ce dernier consiste en quelques lièvres et lapins de garenne braconnés ou chassés.

### Âges d'abattage

- 14 De cette population restreinte, on retiendra les éléments suivants :

#### *Le Porc*

Tableau 3 : Le porc, âges d'abattage

	Phase 1	Phase 2
Foetus		1 individu
Moins 12-13 mois	1 individu	2 individus
Autour de 12 mois		2 individus
Entre 12 et 20 mois		1 individu
Plus de 20 mois	2 individus	3 individus dont 2 mâles et 1 femelle
<b>TOTAL</b>	<b>3 individus</b>	<b>9 individus</b>

- 15 Les données concernant la mortalité montrent deux moments :  
 - vers 6 mois ou un an, correspondant à une consommation de porcelets,  
 - plus tardivement, vers deux ans et plus lorsque l'animal a été engraisé.
- 16 C'est une situation analogue à celle observée sur d'autres sites d'habitat médiévaux : ainsi dans la vallée du Rhône au cours des mêmes siècles (V. Forest, 1987).

### Les Caprinés

Tableau 4 : Les caprinés, âges d'abattage

	Phase 1	Phase 2
Autour de 2-4 mois	1 individu	1 individu
Ayant plus de 10 mois	3 individus	
Ayant plus de 18-24 mois		5 individus dont 1 mouton
<b>TOTAL</b>	4 individus	6 individus

- 17 Malgré la faiblesse de l'échantillon, la répartition observée tendrait à montrer un abattage d'adultes jeunes.

### Le Bœuf

Tableau 5 : Le bœuf, âges d'abattage

Phase 1	Phase 2
1 individu de moins de 4/5 ans	1 individu entre 18 mois et 4 ans 1 individu autour de 5 ans

- 18 Aucune conclusion ne peut être tirée d'une population aussi restreinte. Notons toutefois l'absence dans les deux phases d'individus sub-adultes ou âgés (au-delà de 5/6 ans).

### Parties du squelette retrouvées

#### Le Porc

- 19 Chez le porc, les parties basses des pattes (métapodes et phalanges) ainsi que les os du crâne et de la mandibule, en phase 1 et 2, sont les éléments les plus retrouvés. Les ossements supportant les morceaux les plus riches en viande sont peu représentés. Ce fait est plus particulièrement remarquable en phase 2.

Tableau 6 : Parties du squelette retrouvées chez le porc

	Phase 1	Phase 2
Squelette céphalique	17,1%	57,1%
Omoplate	2,9%	1,4%
Côte + vertèbre	11,4%	12,9%
Membre antérieur	11,4%	5,8%
Coxal	-	-
Membre postérieur	8,6%	1,4%
Métopode + phalange	48,6%	21,4%

### *Les Caprinés*

- 20 Tout comme pour le porc, l'ensemble du squelette des moutons et/ou chèvres se retrouve, laissant ainsi supposer l'abattage de ces animaux sur le site même. Le poids de la sélection opérée par les habitants de la tour est particulièrement sensible en phase 1. : contrairement au porc, ce sont les os des membres antérieurs et postérieurs, ceux qui supportent une chair abondante, les plus fréquemment rencontrés.
- 21 Si ces derniers éléments restent encore dominants en phase 2, la proportion des parties basses des pattes et de la colonne vertébrale a alors nettement augmenté.

Tableau 7 : Parties du squelette retrouvées chez les caprinés

	Phase 1	Phase 2
Squelette céphalique	2,9%	4,6%
Omoplate	2,9%	4,6%
Côte + vertèbre	2,9%	20,3%
Membre antérieur	40%	18,8%
Coxal	11,4%	9,3%
Membre postérieur	28,5%	21,9%
Métopode + phalange	11,4%	20,3%

### *Le Bœuf*

- 22 Cette dernière espèce animale est constamment représentée par les ossements du rachis, essentiellement les vertèbres dont les apophyses transverses sont généralement tranchées.

Tableau 8 : Parties du squelette retrouvées chez le bœuf

	Phase 1	Phase 2
Squelette céphalique	8%	9,30%
Omoplate	-	2,30%
Côte + vertèbre	60%	55,80%
Membre antérieur	4%	2,30%
Coxal	4%	7%
Membre postérieur	-	2,30%
Métapode + phalange	24%	21%

## L'espace entre la tour et la courtine

- 23 Six phases d'occupation médiévale ont été reconnues dans cet espace, les phases 3 et 4 procurant la majeure partie (62,3 %) des vestiges osseux.

Tableau 9 : Répartition des vestiges osseux retrouvés dans la cour en fonction des phases d'occupations

Phase	Nombre os	Nombre os indentifiés
Phase 2	207	84 - 40,5%
Phase 3		
Habitat	319	197 - 61,7%
Dépotoir	1756	1018 - 57,9%
Phase 4	1813	665 - 36,6%
Phase 5	1201	488 - 40,6%
Phase 6	762	218 - 28,6%
Phase 7	175	120 - 68,5%
TOTAL	6233	2790 - 44,7%

Tableau 10 : Les espèces animales rencontrées. Dénombrement par les méthodes des NR et NMI

Espèces	Phase 2		Phase 3				Phase 4		Phase 5		Phase 6		Phase 7	
	NR	NMI	Habitat		Dépotoir		NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI	NR	NMI
Porc	23	3	76	8	296	29	290	20	204	13	92	5	56	5
Caprinés	16	3	41	7	237	26	118	19	56	5	45	4	28	3
Boeuf	15	1	40	3	253	8	144	4	101	5	44	2	14	1
Oiseaux	8	3	13	2	50	15	53	6	56	11	11	4	10	5
Lapin/Lièvres	1	1	2	1	10	4	13	3	13	3	6	3	6	2
Cervidés	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	1	1	-	-
Equidés	-	-	-	-	1	1	1	1	-	-	-	-	-	-
Rongeurs	-	-	-	-	-	-	-	-	2	1	11	2	-	-
Fragments côte et vertèbre non déterminés spécifiquement	21	-	25	-	227	-	46	-	56	-	8	-	6	-
TOTAL	84	11	197	21	1018	83	665	53	488	38	218	21	120	16

## La faune a l'intérieur de chaque phase

### Phase 2

- 24 207 vestiges proviennent de la plus ancienne phase d'occupation médiévale de cette zone, la grande majorité ayant été recueillie en u.s. 1268.
- 25 84 ossements ont été identifiés, se rapportant tous à des espèces consommées, essentiellement domestiques. Selon le décompte en NR, le porc serait prépondérant, selon le calcul en NMI il partagerait le premier rang avec les caprinés. Le bœuf quant à lui, occupe la troisième place quel que soit le mode de dénombrement. L'avifaune ne comprend que des oiseaux de basse-cour (poule) et la faune sauvage n'est représentée au cours de cette première phase que par un seul reste (*distum* de tibia) appartenant à un lièvre adulte.
- 26 De l'abattage des animaux d'élevage, on ne peut guère tirer de conclusions, l'échantillon de population étant aussi restreint. Indiquons seulement pour :
- 27 le porc, 3 individus ont été dénombrés :
- 1 autour de 12 mois
  - 1 autour de 12 et 20 mois
  - 1 mâle certainement âgé en raison du développement et de l'usure de la canine.
- 28 les caprinés, 3 individus ont été également recensés :
- 1 ayant moins de 10 mois
  - 2 entre 10 mois et 3 ans. L'un deux serait un mouton selon les critères morphologiques décrits par Boessneck et Prummel.
- 29 le bœuf, un seul individu, un jeune n'ayant pas atteint l'âge de 3 ans et demi, a été reconnu.
- 30 Ces trois espèces animales sont différemment présentes au cours de cette première phase. Du porc, ont été essentiellement retrouvés les ossements du crâne et les mandibules (47,8 %). Les caprinés sont représentés par les os des membres antérieurs et postérieurs (75 %). Quant au bœuf, sa présence se signale surtout par des fragments de côte et de vertèbre (40 %) et les pièces des parties basses des pattes (métapodes et phalanges), (30 %).

### Phase 3

- 31 Cette phase comprend deux ensembles nettement identifiés par la fouille.
- 32 Le premier est un intérieur de bâtiment, le second un dépotoir situé à l'est de la zone d'entrée de cet édifice et contenant presque exclusivement des restes osseux. L'étude de la faune devait permettre de préciser et la fonction de ce dépotoir (artisanal, domestique, de boucherie...) et les relations existant entre ces deux structures.

#### Dans le bâtiment d'habitation

- 33 319 fragments osseux ont été retrouvés sur les lambeaux de sol de l'édifice, en particulier en u.s. 1267. 61,7 % ont été identifiés.

Tableau 11 : Bâtiment d'habitation, phase 3 : importance des animaux d'élevage

	NR	NMI
Porc	48,40%	44,44%
Caprinés	26,11%	38,90%
Boeuf	25,49%	16,66%
TOTAL	100%	100%

- 34 Le calcul en NR fait apparaître une dominance plus nette du porc, celui en NMI réduit plus fortement la part du bœuf dans la consommation.
- 35 La structure des âges d'abattage de ces animaux se présente ainsi :
- 36 Chez le porc, représenté par un minimum de 8 individus, on compte :
- 1 individu de moins de 6 mois,
  - 5 ayant entre 8 et 12 mois,
  - 1 autour de 20-22 mois,
  - 1 ayant plus de 3 ans/3 ans et demi.
- Dans cette population, un mâle et une femelle ont été identifiés (détermination effectuée sur les canines).
- 37 Les caprinés dont on dénombre 7 individus, se répartissent comme suit :
- 2 ayant 2/4 mois,
  - 4 ayant entre 18 mois et 3 ans,
  - 1 de plus de 3 ans et demi.
- 38 La population bovine compte 3 individus dont :
- 1 individu de moins de 12/18 mois,
  - 1 de plus de 18 mois,
  - 1 âgé de plus de 5 ans.
- 39 Au cours de cette occupation, le porc est représenté plus particulièrement par des fragments crâniens (47,3 %), les caprinés par le membre postérieur (essentiellement le tibia, presque intact, seule manque la partie proximale) (31,7 %). Du bœuf, ce sont

encore une fois les ossements de la colonne vertébrale majoritairement retrouvés (50 %).

- 40 Hormis les animaux d'élevage, la faune est peu diversifiée. Signalons la présence de quelques gallinacés domestiques et du lièvre comme seul gibier.

### Dans le dépotoir

- 41 1756 fragments osseux, dont 57,9 % ont été déterminés, ont été recueillis dans le dépotoir. Cinq strates de remplissage ont été isolées par la fouille. Toutes sont également riches en mobilier ostéologique et présentent les mêmes caractéristiques faunistiques : mêmes espèces animales, même hiérarchie entre les espèces, courbes d'abattage semblables. Le remplissage de cette structure apparaît ainsi homogène et témoignerait alors d'une même et unique occupation.

### Les espèces animales

- 42 Les espèces reconnues dans le dépotoir sont identiques à celles rencontrées sur les sols d'occupation. Le petit bétail (porc et caprinés) y est largement prédominant. Quant au bœuf, sa position varie très fortement selon le décompte utilisé, cette différence tenant au grand morcellement de certains ossements notamment ceux du rachis, gonflant ainsi son importance en nombre de restes.

Tableau 12 : Importance respective des troupeaux dans le dépotoir

	NR	NMI
Porc	37,65%	46,03%
Caprinés	30,15%	41,27%
Boeuf	32,20%	12,70%
TOTAL	100%	100%

- 43 D'autres constantes se retrouvent telle la présence non négligeable de l'avifaune (4,9 % en NR, mais 18,07 % en NMI) constituée essentiellement de gallinacés, la très faible représentation de la faune sauvage uniquement composée de lièvres et de lapins de garenne (0,9 % en NR et 4,8 % en NMI). Signalons toutefois la présence d'équidés dans cette structure (fragment de bassin).

### Âges d'abattage des animaux d'élevage

- 44 Le porc est représenté par un minimum de 29 individus :

- 1 fœtus ou nouveau-né,
- 3 individus autour de 6 mois,
- 9 ayant entre 6 et 12 mois,
- 1 ayant environ 12 mois,
- 6 entre 12 et 20 mois,
- 7 ayant environ 20 mois,
- 2 âgés de plus de 20 mois.

- 45 Parmi cette population, notons la présence de 8 mâles identifiés à partir des canines.
- 46 Les caprinés : 26 individus ont été dénombrés :
- 4 ayant moins de 6/8 mois,
  - 19 ayant entre 10 mois et 3 ans,
  - 1 autour de 3 ans/3 ans et demi,
  - 2 âgés de plus de 3 ans et demi.
- 47 Le bœuf : 8 individus :
- 1 ayant autour de 12/18 mois,
  - 5 entre 18 mois et 3 ans et demi,
  - 2 âgés de plus de 3 ans et demi.
- 48 En l'absence de cheville osseuse, un seul élément (un métacarpe) a permis le calcul d'indice en vue d'une détermination sexuelle (Boessneck 1956). Cet ossement appartiendrait à une vache dont la taille au garrot oscille entre 104,6 cm. et 110,4 cm. Cette évaluation est loin des valeurs moyennes actuelles, de 1,35 m pour les vaches.
- 49 L'examen des structures d'âges montre que les animaux retrouvés dans cet ensemble étaient réservés essentiellement à la consommation. 93,1 % des porcs sont sacrifiés au cours de leur seconde année, 88,4 % des caprinés avant d'avoir atteint trois ans et 75 % des bœufs avant trois ans et demi. La part des animaux mis à la réforme est ici restreinte.

#### ***Fréquence des ossements de chaque espèce animale***

- 50 Aucun manque n'a été enregistré : pour chaque espèce, le squelette est représenté dans sa totalité.
- 51 Toutefois, si pour les caprinés, la représentation de chaque partie est dans l'ensemble équilibrée, en revanche pour le porc et le bœuf, de nettes différences se font jour. Le déséquilibre se fait au profit, chez le premier, des ossements de la tête constituant jusqu'aux 2/3 des restes osseux ; chez le second des côtes et des vertèbres. Si on excepte ces pièces osseuses qui se fragmentent aisément ainsi que les métapodes et phalanges, c'est l'omoplate (conservée rarement entière) l'élément le plus retrouvé chez le porc, le membre postérieur chez le bœuf.
- 52 Cette distribution du squelette rappelle celle observée sur le sol du bâtiment au cours de la même phase d'occupation. On ne rencontre donc pas dans le dépotoir d'éléments osseux volontairement délaissés par la consommation. Il s'agit certainement là du dépotoir domestique où étaient rejetés les restes osseux des animaux abattus à proximité et consommés par les habitants du bâtiment attenant.

Tableau 13 : Répartition des différents éléments du squelette (en NR)

	Porc	Caprinés	Boeuf
Squelette crânien et mandibules	60,6%	19,8%	13%
Omoplate	8,1%	12,2%	2,4%
Côtes et vertèbres	7,1%	10,5%	45%
Membre antérieur	7,8%	27%	4,4%
Bassin	2,3%	3%	4%
Membre postérieur	5,1%	14%	8,7%
Métapodes et phalanges	8,9%	13,5%	22,5%

#### Phase 4

- 53 Cette occupation qui se termine par un incendie est la plus riche en matériel osseux dont la plus grande partie provient des u.s.1554 et 1557.
- 54 Au cours de cette période, le porc continue de l'emporter, quel que soit le mode de calcul. L'importance des deux autres espèces animales est en revanche beaucoup plus fluctuante : le décompte en NR relègue les caprinés au troisième rang, celui en NMI les place immédiatement après le porc. Ces variations témoignent avant tout de l'imperfection des modes de quantification des espèces. Oiseaux de basse-cour, lièvres et équidés dont la présence est attestée par la trouvaille d'une molaire très usée, complètent le tableau de la faune recueillie sur le sol de cette occupation.
- 55 La structure des âges de mortalité n'offre aucune particularité par rapport à ce qui est observé dans les occupations antérieures.
- 56 Porc : 20 individus ont été dénombrés :
- 4 autour de 6 mois,
  - 1 entre 6 et 12 mois,
  - 3 ayant environ 12/13 mois,
  - 6 entre 12 et 20 mois,
  - 1 autour de 20/24 mois,
  - 5 âgés de plus de 2 ans.
- 57 Un jeune mâle, un mâle adulte et une femelle ont été identifiés à partir des canines.
- 58 Caprinés : 19 individus comprenant :
- 5 ayant 2/4 mois,
  - 10 ayant entre 10 mois et 2 ans,
  - 4 âgés de plus de 2 ans et demi/3 ans.
- 59 Six moutons et une chèvre ont pu être distingués dans cet échantillon.
- 60 Bœuf : 4 individus dont :
- 1 âgé d'environ 18 mois,
  - 2 entre 18 mois et 3 ans et demi,

- 1 de plus de 3 ans et demi/4 ans.
- 61 De même, le taux de fréquence des pièces osseuses pour chaque espèce n'offre pas de différences significatives.

Tableau 14 : Phase 4 : Importance respective des troupeaux

	NR	NMI
Porc	52,6%	46,7%
Caprinés	21,3%	42,2%
Boeuf	26,1%	11,1%
TOTAL	100%	100%

## Phase 5

- 62 De cette phase marquée par un réaménagement radical de la zone, 488 vestiges osseux ont été recueillis aux deux tiers dans les strates de remblaiement (5A).
- 63 Sur le sol d'occupation même (5B), une concentration du matériel osseux s'observe dans la partie ouest, particulièrement en u.s. 1254.
- 64 La hiérarchie entre les troupeaux reste inchangée. Toutefois, l'écart se creuse entre le porc, qui désormais représente plus de la moitié des espèces, et les deux autres troupeaux.

### Âges d'abattage

- 65 Porc : 13 individus :
- 2 âgés de moins de 12 mois,
  - 3 ayant environ 13 mois,
  - 2 entre 12 et 20 mois,
  - 4 entre 16 et 24 mois,
  - 2 ayant plus de 3 ans/3 ans et demi.
- 66 Dans cette populations, 6 mâles, dont 4 jeunes ont été dénombrés.
- 67 Bœuf : 5 individus, tous âgés de moins de 3 ans et demi.
- 68 Caprinés : 5 individus :
- 1 de moins de 10 mois,
  - 4 entre 10 et 2 ans. Parmi ceux-ci, on compte un mouton.

Tableau 15 : Phase 5 : importance respective des troupeaux

	NR	NMI
Porc	56,5%	56,6%
Caprinés	15,5%	21,7%
Boeuf	28%	21,7%
TOTAL	100%	100%

### Phase 6 :

- 69 Cette phase correspond à l'utilisation de la zone comme jardin. 762 fragments osseux y ont été recueillis au cours de la fouille : leur état de conservation est mauvais et 28,60 % seulement ont été déterminés.
- 70 Porc- mouton/chèvre - bœuf : les dénombrements en NR et NMI s'accordent sur l'importance des espèces d'élevage.
- 71 Les classes d'âge s'établissent de la manière suivante :
- 72 Porc : 5 individus dont :
- 1 de moins de 12 mois,
  - 2 entre 12 et 20 mois,
  - 2 âgés de plus de 2 ans.
- 73 Caprinés : 4 individus dont :
- 1 de moins de 10 mois,
  - 3 de plus de 18/24 mois,
- 74 Bœuf : 2 individus dont :
- 1 ayant moins de 3 ans,
  - 1 de plus de 4 ans.

### Phase 7

- 75 De l'ultime utilisation de cette zone, 175 fragments osseux ont été collectés, provenant des couches immédiatement au-dessus de la terre brune recouvrant la phase 6. 120 ont été déterminés.
- 76 Porc : 56 fragments correspondant à 5 individus se répartissant ainsi :
- 1 de moins de 22/24 mois,
  - 1 ayant environ 24 mois,
  - 3 âgés de plus de 24 mois.
- 77 Caprinés : 28 fragments pour 3 sujets :
- 1 de 2/4 mois,
  - 2 âgés de plus de 10 mois.
- 78 Bœuf : 14 restes osseux attestent la présence du bœuf, d'un individu âgé de plus de 18 mois.

## Ostéométrie

79 L'approche ostéométrique a été effectuée sur la base des travaux de A. Von den Driesch (1976).

### 80 Abréviations utilisées

**()** : nombre d'ossements sur lesquels porte la mesure, toujours exprimée en mm.

**Lg** : Longueur maximum, **Bp** : Largeur proximale, **Bd** : Largeur distale, **GLI** : Longueur latérale de l'astragale, **Min.** : valeur minimale, **Max.** : valeur maximale

Tableau 16 : Le Porc

Porcs	Phase 3	Phase 4
Radius	Bp (2) 25,4 - 29,1	(1) 26,6
Humérus	/	Bd (2) 33,5 - 35,6
Métacarpien III	/	Lg (1) 75,2
Métacarpien IV	Lg (1) 73,6	/
Tibia	Bd (1) 29,4	/
Astragale	GLI (1) 41,8	/
Métatarsien III	/	Lg (1) 80,3

81 Concernant le porc, quelques ossements (os du tarse et métapodes) ont permis le calcul de la hauteur au garrot.

82 En phase 3, celle-ci a été estimée entre 74,8 cm et 77,5 cm (astragale : 74,8, métacarpien IV : 77,5).

83 En phase 4, l'évaluation effectuée à partir de métapodes donne des valeurs oscillant entre 75,0 et 80,6 cm. La faiblesse des données empêche de conclure. A titre de comparaison signalons que sur les sites de la vallée du Rhône étudiés par V. Forest « la valeur moyenne des hauteurs au garrot » est environ 71,5 cm par les os longs et os du tarse, environ 78,5 cm par les métapodes.

Tableau 17 : Le bœuf

Boeuf	Phase 3	Phase 4	Phase 5
Radius	Bp (2) 74,8 - 75,6	/	/
Métacarpe	Lg (1) 175,0 Bp (1) 53,9 Bd (1) 54,5 min. max.	/	/
Tibia	Bd (3) 52,2 55,0	/	(1) 52,3
Métatarse	Bp (1) 47,1	/	/
Astragale		min. max.	
GLI	/	(3) 57,2 66,4	(1) 64,1

Tableau 18 : Les caprinés

Caprinés	Phase 3		Phase 4	Phase 5
Omoplate		min. max.		
	D.T. min. col (4)	17,5 20,4	/	(1) 19,2
	D. Trans. (3)	22,7 25,1	/	(1) 30,7
	D.ant.post.	/	/	(1) 19,3
Radius	Bp (6)	min. max. 29,0 31,9	/	(1) 30,2
Humérus	Bd (12)	min. max. 28,5 30,9	min. max. (6) 26,7 28,3	(2) 28,2 - 30,3
Métacarpe	Bp (4)	min. max. 21,6 23,0	/	/
Fémur	/	/	Bp (1) 45,0	/
Tibia	Bd (12)	min. max. 23,4 25,8	(1) 24,7	/
Métatarse	Lg (1)	126,7		
	Bp (1)	19,8	/	/
	Bd (1)	23,5		
Astragale	GLI (1)	26,8	(2) 26,7 - 26,8	/

- 84 L'estimation de la taille au garrot des caprinés est comprise entre 57,5 cm (à partir d'un métatarse) et 60,7 cm (selon un astragale). Le capriné d'Essertines est un animal de petite taille, comparable à celui rencontré à Sainte-Croix à Lyon (58,0 cm), à Saint-Avit-Sénieur dans le sud de la France (59,0 cm) ou encore à Charny en Bourgogne (57,0/60,7 cm).

## Conclusion

- 85 Incendies et réaménagements de la zone castrale n'ont pas apporté de ruptures dans la composition du mobilier ostéologique. Il faut retenir la grande homogénéité de la faune rencontrée sur le site, des premières aux dernières installations, suggérant ainsi un même type social d'occupation.
- 86 L'éventail faunistique est restreint et marqué par la prédominance des espèces domestiques. La faune sauvage est en effet réduite en importance comme en variété. Le grand gibier (cervidés et sanglier), le gibier noble, est absent. Et on ne dénombre, pour chaque occupation, que quelques prises de lapin de garenne, de lièvre ou encore de pigeon ramier qui, traduites en termes de consommation, représentent bien peu de choses. En cela le site castral d'Essertines ne fait pas figure d'exception. La faiblesse de la participation cynégétique a été reconnue sur bien d'autres ensembles médiévaux : qu'il s'agisse d'habitat villageois comme à Brandes-en-Oisans (Olive, 1983) ou d'habitat seigneurial, là où en raison du privilège de la chasse on s'attendrait à une plus grande abondance des produits cynégétiques. Ainsi est-ce le cas sur les sites castraux de Décines, Rochefort-en-Valdaine (Forest, 1987) ou encore Le Chatelard (Olive, 1983). Les causes de cette faiblesse sont évidemment multiples. Sans doute, les ossements du grand gibier sont-ils à rechercher ailleurs, sur les lieux mêmes de la chasse comme incitent à le penser les traités médiévaux. Cette pauvreté de l'apport cynégétique suggère aussi que les troupeaux domestiques devaient subvenir correctement aux besoins de l'alimentation carnée.
- 87 La faune domestique se caractérise par la quasi exclusivité des espèces consommées.
- 88 La présence du chien et plus encore des équidés est fort discrète sur le site. Os du carpe ou du tarse, métapodes, articulations d'os longs, mordillés : le chien signale son existence avant tout par les traces de ses crocs sur les ossements.

- 89 Primauté du porc, importance de la volaille et préférence marquée pour l'abattage d'animaux jeunes : telle se présente la consommation alimentaire carnée des occupants de cet ensemble castral.
- 90 À l'exception de la première occupation de la tour, le porc est constamment le plus exploité. Sa participation à la consommation semblerait même augmenter au fil des occupations dans la cour : de 42 % en phase 2 à 56 % en phase 5. Ce serait là une tendance contraire à ce qui est généralement observé au cours du Moyen Age en France. Serait-ce alors l'indice d'un particularisme local ?
- 91 Caprinés et bœuf occupent une position bien moins tranchée. Selon le NR, ce dernier supplante ou égalise les caprinés. En revanche selon le NMI, ceux-ci apparaissent comme la seconde espèce animale quelquefois même très proche du porc.
- 92 Quant à la basse-cour, si communément évoquée par les textes médiévaux, son importance (en NMI de 9,5 % à 27,2 % selon les phases) peut s'expliquer aussi par des redevances en nature que le château d'Essertines pouvait drainer.
- 93 Enfin les âges d'abattage révèlent une consommation qualitativement sélective. C'est entre 1 et 2 ans que se situe le temps fort de l'abattage du porc : 62,3 % des individus en phase 3, 48,2 % dans le dépotoir, 50 % en phase 4, 69,2 % en phase 5. Un autre pic se remarque autour de 6 mois, correspondant à une consommation de porcelets. Les caprinés sont généralement sacrifiés entre 10 mois et 2 ans (52,6 % en phase 4) ou entre 1 an et 3 ans (phase 3). L'abattage de vieilles bêtes (au-delà de 4 ans) tuées après avoir fourni lait et laine, est ici restreinte. Notons la part non négligeable de caprinés abattus autour de 2/4 mois : mortalité naturelle ou consommation d'agneaux ? Enfin, c'est entre 1 et 4 ans (jeune adulte) que s'enregistre un abattage maximum de bovins. C'est là un élément observé sur la plupart des sites médiévaux, tout comme le très faible pourcentage d'animaux tués au cours de leur première année de vie (population de veaux).

# Chapitre 7. Le verre

Yves Gourgousse

---

- 1 Le mobilier vitreux du château est très fragmenté et en mauvais état de conservation. La quasi totalité appartient au type communément appelé « waldglass » dont le métal est élaboré à base de potasse fournie par la cendre de fougère.
- 2 Comme son nom l'indique, il s'agit d'un verre de couleur verdâtre, plus ou moins translucide, opacifié par l'oxydation du milieu conservateur. Il présente parfois un aspect réfringent, indiquant la présence du plomb dans la composition du métal. Aucune reconstitution complète n'a été possible ; on a simplement émis quelques hypothèses de restitution, sous toute réserve.
- 3 Quelques fragments de verre transparent blanc ou encore teinté en rouge ou en jaune constituent des cas particuliers ; leur rareté et leur dispersion ne sauraient rendre leur présence significative.
- 4 Au total, 936 fragments ont été dénombrés, dont 334 (36 %) pour la tour et 602 (64 %) pour l'espace compris entre la tour et la courtine. De cet ensemble, 276 pièces (29,5 %) présentent des caractéristiques remarquables : bords, goulots, pieds et fonds, décors moulés ou rapportés. Ces fragments ont permis de déterminer les caractéristiques de l'échantillonnage : formes ouvertes apparemment les plus représentées (gobelets, verres à pied), formes fermées notablement moins fréquentes (bouteilles et flacons qui semblent de petite taille).

## Les formes ouvertes

- 5 242 fragments remarquables (26 % du total) ont été reconnus comme appartenant à des verres à boire : gobelets à fond plat, paroi fine et bord peu marqué, et verres à pied tronconique. L'impossibilité de reconstituer des formes complètes conduit à établir une typologie en fonction des caractéristiques physiques des fragments, particulièrement en ce qui concerne les bords, distingués en 4 types (**fig. 93 à 96**).

## Type A

- 6 Il s'agit de 35 pièces à bords droits et minces, à lèvres à peine marquées, ne dépassant pas 0,25 cm d'épaisseur, le bandeau n'excédant pas 0,15 cm (n° 1 à 5) ; 6 fragments présentant tous le même décor moulé très fin ont suggéré la restitution d'un gobelet (n° 6). Des pièces de ce type ont été retrouvées sur les sites de Rougiers (Foix, 1974) et d'Avignon (Céramiques d'Avignon, 1980) datés de la fin du XIIIe début du XIVe siècle.

## Type B

- 7 31 fragments à bords également droits, mais présentant une lèvre épaisse, anguleuse de 0,30 à 0,40 cm (n° 7 à 11), ont été répertoriés, mais il est difficile de les rattacher à une forme précise. Les deux types suivants appartiennent vraisemblablement à des coupelles ou des coupes de verres à pied.

## Type C

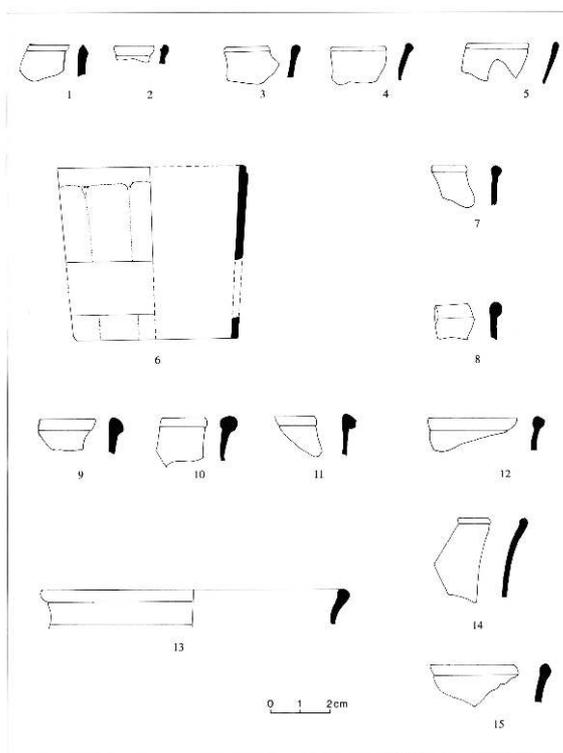
- 8 40 fragments suggèrent une forme de coupe évasée. Les lèvres sont assez épaisses (0,30 à 0,50 cm) ourlées tant vers l'intérieur (n° 12-13) que vers l'extérieur (n° 14-15-16). Une pièce (n° 13) donne un diamètre d'ouverture de coupe de 10 cm, peut-être une coupelle ? Enfin, un fragment présente un léger décor circulaire sur le bandeau (n°17).

## Type D

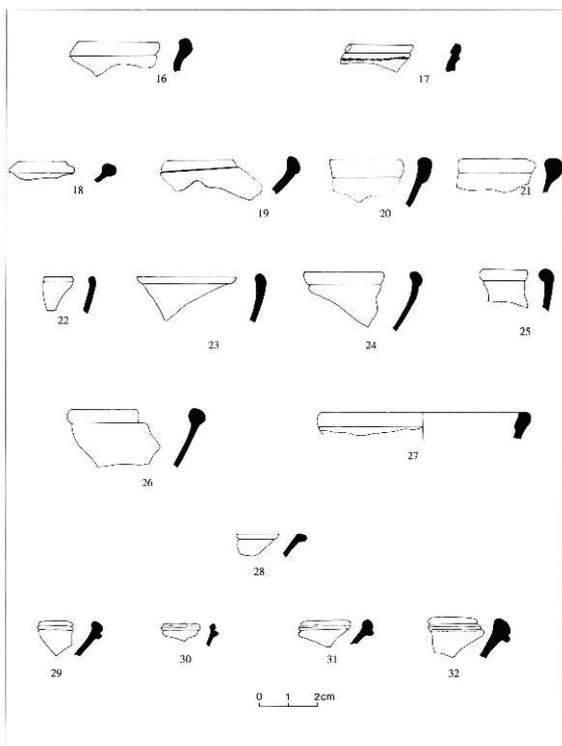
- 9 C'est le plus représenté avec 56 fragments qui peuvent correspondre à des coupes de verres à pied. Comme le type précédent, les lèvres sont assez épaisses (0,25 à 0,50 cm) les plus fines sont exceptionnelles.
- 10 Certaines sont ourlées vers l'extérieur, arrondies (n° 18) ou anguleuses (n° 20-21), d'autres, plus rares, sont plates et à peine formées (n° 22 23). Plus nombreuses sont celles à repli intérieur, anguleuses (n° 25 à 27), la dernière ayant un diamètre de coupe de 9 cm. On remarque quelques motifs décoratifs très simples sur le bandeau, pincés (n° 29-30) ou en verre filé rapporté dans le même métal (n° 31-32).
- 11 Les pieds et les fonds, en dépit de leur petit nombre (15 fragments seulement) permettent d'affiner la connaissance des formes en usage. Il s'agit de pieds tronconiques à bords capillaires, dont 3, presque complets, ont un diamètre de 10 cm (n° 51, 52, 53). Ils paraissent très semblables aux verres à pied d'Avignon, présentant une coupe étroite et cylindrique dont la hauteur est à peu près le double de celle du pied (Céramiques d'Avignon, 1980). Deux fragments rappellent la présence de gobelets (n° 54) avec un fond plat.
- 12 Enfin, 61 pièces présentent un décor, dont 26 moulés ou pincés et 35 rapportés, ce qui représente 25 % des pièces remarquables et constitue un indice non négligeable sur la variété des pièces de verrerie en usage au château.
- 13 Les décors moulés sont sans doutes produits dans des moules de bois formant des côtes plus ou moins marquées, allant de reliefs très fins (n° 6) à des côtes épaisses et anguleuses de 0.40 à 0,60 cm (n° 33, 34, 35).

- 14 On en connaît de nombreux exemples depuis le XIIIe s. : gobelet de Liège, groupe de Maastricht, le verre à tige de Nieuwendoorn au XIVe s. (Harden, 1974), un verre à tige à Rougiers (Foix, 1974).
- 15 Quelques fragments présentent des décors circulaires très fins (n° 36-37) assez semblables à ceux des bords de type D (n° 29-30) ou plus épais (n° 41 à 44). Cette décoration peut être moulée ou façonnée sur le repli de la paraison.

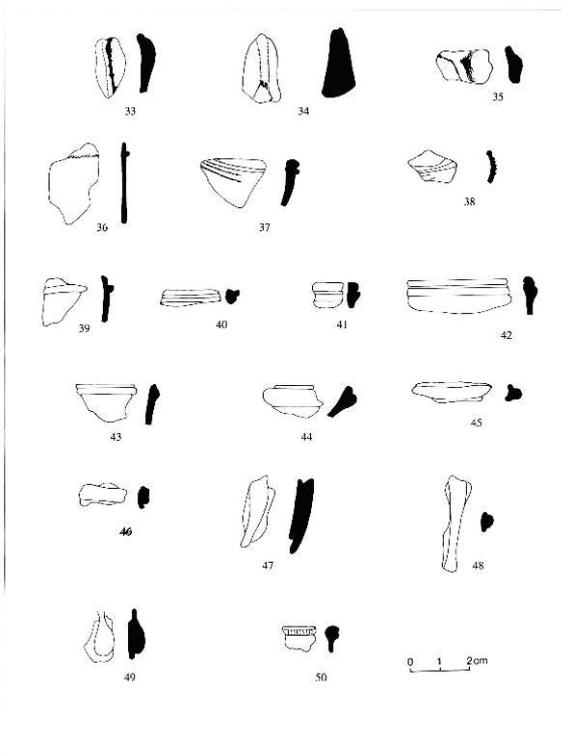
### 93 - Les formes ouvertes



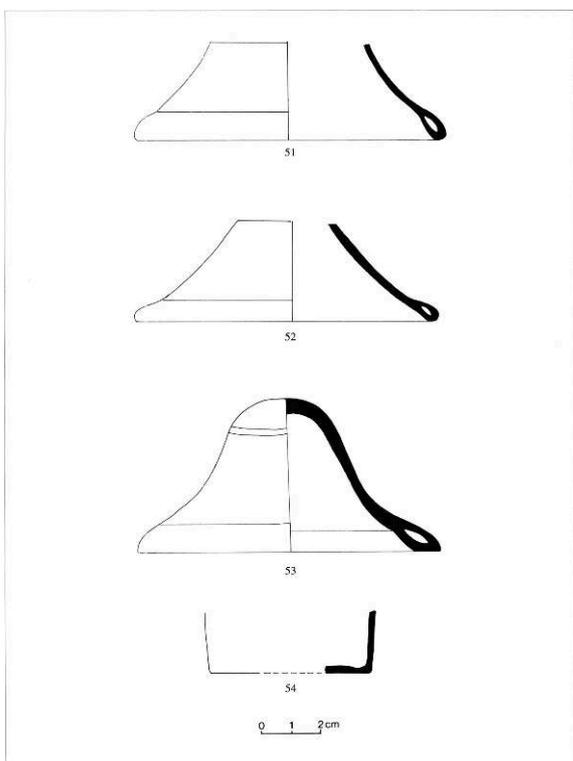
## 94 - Les formes ouvertes



## 95 - Les formes ouvertes



## 96- Les formes ouvertes



- 16 Les décors rapportés sont légèrement majoritaires. Il s'agit de verre filé, toujours du même métal que la pièce, de différents diamètres : de 0,01 cm à 0,10 cm (n° 36-37-38 et 39), parfois superposés (n° 40) ; de 0,25 à 0,40 cm, formant des cordons pincés, d'un profil plus ou moins anguleux (n° 45, 46). Il pourrait s'agir d'un décor marquant l'évasement de la coupe.
- 17 D'autres suggèrent un décor vertical sur une coupe ou un pied (n° 47, 48, 49). Enfin, la n° 50 présente l'unique exemplaire de verre gravé.

## Les formes fermées

- 18 On n'a pu en reconnaître que 34 fragments (3,5 %) qui semblent provenir de flacons de taille modeste (**fig. 97**) (n° 55, 56) dont peut-être un flacon de pharmacopée ou de parfum (n° 57).

## Le mobilier dans la stratigraphie

- 19 La répartition du mobilier vitreux et les différentes phases d'occupation et d'aménagement du château présentent des corrélations certaines, à l'exemple des autres mobiliers archéologiques (cf. les tableaux de répartition).
- 20 La première phase - pour la tour - 2, 3, 4 pour l'espace entre tour et courtine - livre un échantillonnage peu abondant (8 %) avec peu d'éléments remarquables : 2 bords de type D, un exemplaire de côte moulée (n° 34), 6 décors en verre filé et 3 fragments de flacon. Le gobelet ne semble pas représenté.

- 21 Mais on a déjà dans cette première phase l'essentiel des éléments constitutifs du mobilier pour l'ensemble de la verrerie du château.
- 22 La phase principale d'occupation est celle qui a livré le plus grand nombre de fragments. En effet, les phases 2 de la tour (incluant l'étage) et 5 de l'espace entre tour et courtine ont produit 648 fragments (69 % du total).
- 23 Toutes les catégories de pièces remarquables enregistrées y figurent. Les formes de coupes (C et D) prédominent sur les formes droites (A et B), et les décors rapportés sur les moulés ou pincés.
- 24 La période suivante - phase 3 de la tour - phase 6 de la cour - présente un déséquilibre flagrant : 12 fragments pour la première et 155 pour la seconde.

#### 97- Les formes fermées

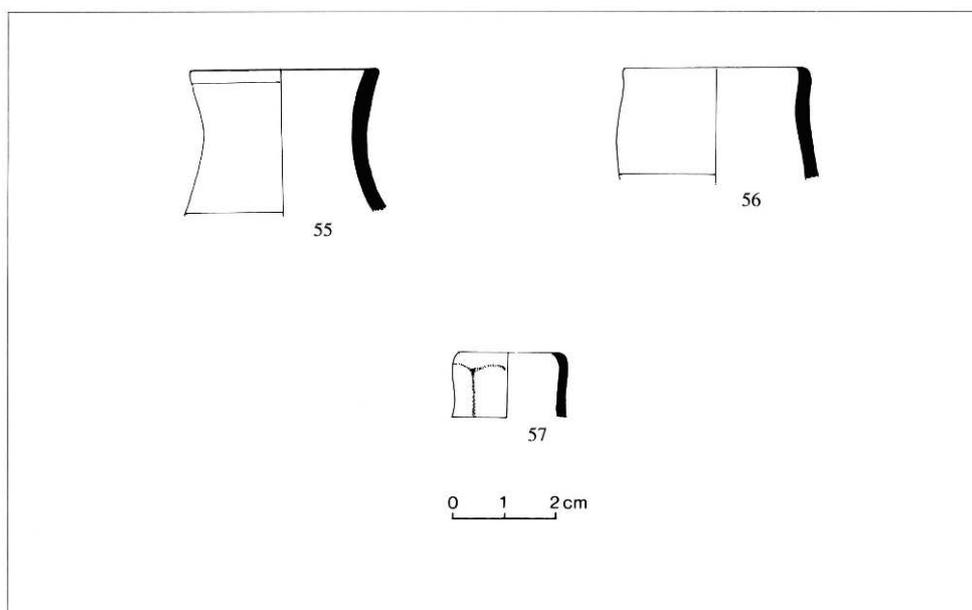


Tableau 1 : Pièce remarquables par phase – tour.\* = certains présentent un décor

	Bord A	Bord B	Bord C	Bord D	Fond Verre	Côte fine moulée	Côte épaisse moulée	Filet fin	Cordon	Bouteille	Cas Particulier
Phase 1				1				1		3	
Phase 2	15	4	13*	12*	5	5	3	7	1	2	1 gravé
Phase 3			2	2*				1			
Phase 4	1*			1	1	1		1			

Tableaux 2 : Pièces remarquables par phase - cour

	Bord A	Bord B	Bord C	Bord D	Fond Verre	Côte fine moulée	Côte épaisse moulée	Filet fin	Cordon	Bouteille	Cas Particulier
Phase 1											
Phase 2											
Phase 3								4	1		
Phase 4				1	2	1					2
Phase 5	14	15	12	25	9	5		5	3	23	9
Phase 6	5	12	13	11	3	12		3	8	3	3
Phase 7				3						3	

- 25 Entre la tour et la courtine on retrouve les différents types précédemment rencontrés et dans les mêmes proportions (cf. tableaux 1 et 2).
- 26 Mais la tour n'offre rien de probant : absence des formes droites A et B à l'image de la toute première phase. Enfin l'ultime période avec seulement 29 fragments ne saurait montrer que l'image d'une occupation résiduelle et sociologiquement plus fruste que les précédentes.
- 27 La seule présence de ce mobilier est en soi importante ; il est bien rare qu'un site archéologique, en milieu rural, en révèle, tout particulièrement dans cette région. S'il ne constitue pas une population importante et ne comporte aucun « bel objet », il n'est pas moins présent. En Forez, comme ailleurs, le verre, et particulièrement le verre à boire, est en usage au bas Moyen Age, du moins dans les milieux sociaux les plus aisés.
- 28 Comparé à la céramique, son usage est limité mais très spécifique : essentiellement le boire. La quasi absence de bassin à boire en céramique (2 seulement retrouvés) pourrait expliquer cette spécialisation (Alexandre-Bidon, C. Beck-Bossard, 1982).

## La verrerie en Forez : les premières estimations

- 29 L'origine du verre recueilli sur le site reste problématique. Aucune source écrite ne semble faire état d'ateliers de production foréziens au Moyen Age (Barrelet, 1953). L'archéologie n'en a pas découvert. La toponymie conserve un certain nombre de « Verrières » du Xe au XVIIIe s. : un village du canton de Montbrison, un sur la commune de Saint-Germain-Laval ainsi que quelques mentions éparses (Archives départementales de la Loire) ; mais ces seuls indices ne sont guère significatifs.
- 30 Par contre, on trouve mention de verriers (Fournial, 1967), marchands qui payent un droit d'étal sur les marchés locaux de Saint-Galmier et de Montbrison aux XIVe et XVe s. Le verre entre donc dans quelques échanges régionaux, mais il s'agit de production locale ou d'importation.
- 31 Les régions limitrophes sont, elles, productrices de verre : le Lyonnais et le Dauphiné (Pelletier, 1953) : le Forez entretient des relations actives avec le Sud-Est, également Provence et Italie du Nord, où l'artisanat verrier est développé (Fournial, 1967). Même si les sources n'en font pas état, il y a là une possibilité d'acquisition de produits. La situation de la période médiévale reste donc très hypothétique. Ce n'est qu'au XVIIIe s. qu'on trouve véritablement une industrie verrière (Chaumienne, 1912 et Gras, 1910) : des verriers francs-comtois, lorrains et alsaciens s'installent, utilisant les sables du Rhône et le charbon de terre à la place du bois ; ce bois, qui semble manquer en Forez à certaines époques, expliquerait l'absence de traces d'ateliers antérieurs : Jean Sarade, verrier lyonnais au XVIe s., renonce à s'établir en Forez, justement à cause du manque de bois (Pelletier, 1953).

## Catalogue

- 32 Le premier chiffre correspond au numéro inscrit sur les planches (**fig. 93 à 97**).
- 33 1-Bord droit, lèvre à peine marquée  
ép. lèvre : 0,25 cm  
ép. bandeau : 0,15 cm

- 34 2 - Bord droit, lèvre ourlée extérieure  
ép. lèvre : 0,20 cm  
ép. bandeau : 0,10 cm
- 35 3 - Bord droit, lèvre plate lissée  
ép. lèvre : 0,20 cm  
ép. bandeau : 0,10 cm
- 36 4 - Bord droit, lèvre ourlée extérieure  
ép. lèvre : 0,20 cm  
ép. bandeau : 0,10 cm
- 37 5 - Bord droit, lèvre ourlée extérieure  
ép. lèvre : 0,15 cm  
ép. bandeau : 0,10 cm
- 38 6 - Restitution d'un gobelet, décor de côtes moulées verticales  
ép. 0,20 - 0,15 cm
- 39 7 - Bord droit, lèvre en cordon pincé ourlée vers l'extérieur  
ép. lèvre : 0,30 cm  
ép. bandeau : 0,20 cm
- 40 8 - Bord droit, lèvre plus anguleuse  
ép. lèvre : 0,35 cm  
ép. bandeau : 0,20 cm
- 41 9 - Bord droit, lèvre plus anguleuse  
ép. lèvre : 0,40 cm  
ép. bandeau : 0,20 cm
- 42 10 - Bord droit, lèvre plus anguleuse  
ép. lèvre : 0,40 cm  
ép. bandeau : 0,20 cm
- 43 11 - Bord droit, lèvre plus anguleuse, les angles sont plus marqués  
ép. lèvre : 0,40 cm  
ép. bandeau : 0,20 cm
- 44 12 - Bord droit, lèvre ourlée intérieure  
ép. lèvre : 0,40 cm  
ép. bandeau : 0,20 cm  
Diam. de coupe 8 cm
- 45 13 - Bord droit, lèvre ourlée extérieure  
ép. lèvre : 0,35 cm  
ép. bandeau : 0,20 cm
- 46 14 - Bord déversé, lèvre mince ourlée extérieure  
ép. lèvre : 0,20 cm  
ép. bandeau : 0,10 cm
- 47 15 - Bord déversé, lèvre mince ourlée extérieure  
ép. lèvre : 0,30 cm  
ép. bandeau : 0,15 cm

- 48 16 - Bord déversé, lèvre en cordon pincée  
ép. lèvre : 0,45 cm  
ép. bandeau : 0,15 cm
- 49 17 - Bord déversé, lèvre aplatie, léger décor en relief circulaire sous la lèvre  
ép. lèvre : 0,40 cm  
ép. bandeau : 0,30 cm
- 50 18 - Bord à lèvre en cordon  
ép. lèvre : 0,40 cm  
ép. bandeau : 0,12 cm
- 51 19 - Bord à lèvre ourlée extérieure, légèrement marquée à la pointe, formant un renflement circulaire.  
ép. lèvre : 0,35 cm  
ép. bandeau : 0,20 cm
- 52 20 - Bord ; lèvre haute légèrement anguleuse  
ép. lèvre : 0,35 cm  
ép. bandeau : 0,10 cm
- 53 21 - Bord ; lèvre haute légèrement anguleuse  
ép. lèvre : 0,50 cm  
ép. bandeau : 0,10 cm
- 54 22 - Bord à lèvre mince ourlée vers l'intérieur  
ép. lèvre : 0,20 cm  
ép. bandeau : 0,10 cm
- 55 23 - Bord à lèvre plate  
ép. lèvre : 0,30 cm  
ép. bandeau : 0,15 cm
- 56 24 - Bord relevé vers l'intérieur  
ép. lèvre : 0,35 cm  
ép. bandeau : 0,10 cm
- 57 25 - Bord à lèvre en cordon pincé ourlée vers l'intérieur  
ép. lèvre : 0,40 cm  
ép. bandeau : 0,15 cm
- 58 26 - Bord à lèvre en cordon légèrement aplati  
ép. lèvre : 0,60 cm  
ép. bandeau : 0,20 cm
- 59 27 - Bord a lèvre haute, repli intérieur  
ép. lèvre : 0,45 cm
- 60 28 - Bord à lèvre en bec  
ép. lèvre et bandeau : 0,20 cm
- 61 29 - Bord à lèvre dédoublée formant un décor circulaire  
ép. lèvre : 0,35 cm  
ép. bandeau : 0,15 cm
- 62 30 - Bord à lèvre dédoublée formant un décor circulaire  
ép. lèvre : 0,20 cm  
ép. bandeau : 0,10 cm

- 63 31 - Bord décor circulaire en fil de verre rapporté sous la lèvre de même métal.  
ép. lèvre : 0,30 cm  
Diam. filet : 0,07 cm
- 64 32 - Bord décor circulaire en fil de verre rapporté sous la lèvre de même métal.  
ép. lèvre : 0,50 cm  
Diam. filet : 0,10 cm
- 65 33 - Côte moulée  
ép. : 0,40 cm max.
- 66 34 - Côte moulée  
ép. : 0,60 cm max.
- 67 35 - Nervure moulée  
ép : 0,60 cm max.
- 68 36 - Fragment de coupe décorée d'un filet de verre rapporté  
ép. : 0,10 cm  
Diam. filet 0,10 cm.
- 69 37 - Fragment de coupe décorée d'un filet de verre rapporté  
ép. : 0,20 cm  
Diam. filet 0,10 cm.
- 70 38 - Fragment de coupe décor peigné  
ép. : 0,25 cm
- 71 39 - Fragment de coupe décor peigné  
ép. : 0,25 cm  
ép. filet : 0,15 cm
- 72 40 - Fragment de coupe décor de 3 filets superposés  
ép. filet : 0,15 cm
- 73 41 - Bord, lèvre dédoublée  
ép. lèvre : 0,25/0,40 cm
- 74 42 - Bord, lèvre dédoublée  
ép. lèvre : 0,20/0,40 cm
- 75 43 - Bord, lèvre dédoublée  
ép. lèvre : 0,20/0,40 cm
- 76 44 - Même principe, le repli de la paraison sous la lèvre formant décor  
ép. lèvre : 0,20/0,50 cm
- 77 45 - Fragment de coupe décorée d'un cordon de verre rapporté de même métal  
Diam. : 0,30 cm
- 78 46 - Fragment de coupe décorée d'un cordon de verre rapporté de même métal  
Diam. : 0,35 cm
- 79 47 - Fragment de coupe décorée d'un cordon de verre rapporté de même métal, décor vertical ?  
Diam. : 0,40 cm
- 80 48 - Fragment de coupe décorée d'un cordon de verre rapporté de même métal, décor vertical ?  
Diam. : 0,30/0,40 cm

- 81 49 - Fragment de coupe. Attache d'anse décorative en fil de verre de même métal  
Diam. : 0,40 cm max.
- 82 50 - Bord présentant un décor gravé à la pointe  
ép. lèvre : 0,40 cm  
ép. bandeau : 0,10 cm
- 83 51 - Fragment de pied tronconique à bord capillaire  
ép. : 0,30/0,55 cm  
Diam. : 10 cm
- 84 52 - Fragment de pied tronconique à bord capillaire  
ép. : 0,30/0,45 cm  
Diam. : 10 cm
- 85 53 - Pied tronconique de verre à boire à bord capillaire  
ép. : 0,30/0,50 cm hauteur : 5,00 cm  
Diam. : 10 cm
- 86 54 - Fragment de fond de gobelet  
Diam. : 0,10 cm
- 87 55 - Goulot de flacon  
ép. lèvre : 0,35 cm  
ép. bandeau : 0,30 cm  
Diam. : 3,3 cm
- 88 56 - Goulot de flacon  
ép. lèvre : 0,45 cm  
ép. bandeau : 0,10 cm  
Diam. : 3,5 cm
- 89 57 - Goulot d'objet indéterminable  
Diam. : 2 cm
- 

AUTEUR

YVES GOURGOUSSE

Langres, 1987

# Chapitre 8. Les objets et leurs fonctions : métaux, os et pierre

Bruna Maccari-Poisson

---

## NOTE DE L'AUTEUR

Les dessins des illustrations sont tous à l'échelle 1/1 sauf la truelle de la fig. 122 qui a été réduite de moitié.

- 1 Hormis les objets céramiques étudiés au chapitre 5, 829 pièces constituent l'ensemble des objets métal, os, pierre et terre cuite mis au jour par la fouille de la zone castrale d'Essertines-Basses ; mais toutes les trouvailles n'ont pu être identifiées. 346 objets (soit 41,7 %) ne figurent pas dans cette étude : ceux qui sont trop incomplets pour être évalués précisément, ainsi que ceux qui sont identifiables mais dont la partie conservée est trop réduite. Parmi ces derniers figure surtout un nombre important de clous trop incomplets pour qu'on puisse les rattacher à un des types reconnus sur le site.
- 2 Le matériau le plus largement représenté est le fer (91,6 %) suivi, en plus faible pourcentage, par le cuivre ou l'alliage cuivreux<sup>7</sup> (4,3 %), l'os taillé (2 %) et la terre cuite (1,3 %). Les autres matières sont encore plus rares, parfois en un seul exemplaire comme il apparaît dans le tableau récapitulatif ci-dessous. En outre, certains objets résultent de l'utilisation de deux matières : fer et cuivre, plomb et argent ou os et fer.

Tableau : 1

MATIÈRE	OBJETS IDENTIFIÉS	OBJETS NON IDENTIFIÉS	TOTAL
Fer	408	341	749
Cuivre	31	5	36
Os taillé	17		17
Terre cuite	11		11
Pierre	8		8
Etain	2		2
Fer et cuivre	2		2
Plomb	1		1
Plomb / argent	1		1
Os / fer	1		1
	482	346	828

- 3 Le présent catalogue ne comprend donc que 482 objets, soit 58,3 % de l'ensemble des trouvailles. Leur nombre reste toutefois important si l'on considère l'extension et la profondeur limitées de la fouille, ainsi que les conditions du gisement qui ne sont pas favorables à une bonne conservation. Le bois, comme presque partout, a totalement disparu et le fer, qui est le métal le plus couramment utilisé, est très altéré, extrêmement fragile et friable.
- 4 L'étude des objets identifiables a permis cependant de reconnaître au moins huit grands groupes, selon leur fonction et leur utilisation la plus courante :
  - La vie administrative
  - Les armes et le costume militaire
  - La ferrure et le harnachement du cheval
  - La parure et l'habillement
  - Les jeux et les loisirs
  - L'outillage et les ustensiles
  - L'ameublement et la serrurerie
  - La construction
- 5 L'attribution à l'un ou à l'autre de ces groupes n'a pas été toujours aisée. De nombreuses questions restent encore en suspens pour un certain nombre d'objets, et l'interprétation proposée ne prétend nullement être définitive. Très souvent les objets archéologiques ont pu avoir une polyvalence difficile à évaluer, et leur utilisation reste incertaine. Pour ne citer qu'un exemple : les manches et les lames de couteau, catalogués dans l'outillage divers ont pu être utilisés pour la chasse aussi bien que comme armes.
- 6 Cette polyvalence est d'ailleurs attestée sur d'autres sites. Sur la motte du Châtelard dans l'Isère, le millier de clous de ferrure découvert amène à se demander si leur usage

était strictement réservé à ferrer les chevaux (Châteaux de terre, 1987, p. 66). On ne saurait oublier que des clous de ferrure ont pu servir de tige, de fixation de douilles, comme cela est prouvé à Charavines dans l'Isère (Charavines, 1988). Cette dernière constatation pourrait expliquer, entre autres, pourquoi à Essertines-Basses un petit nombre de clous de maréchalerie a été retrouvé dans la couche d'effondrement de l'étage de la tour, là où se trouvait le logement seigneurial.

- 7 À ceci s'ajoute une autre source d'incertitude : celle dérivant de la réutilisation des objets, une fois exploitée leur fonction principale. Sur le site de Montségur, par exemple, on a pu observer que des fers de traits avaient été réutilisés comme pitons ou crochets (Montségur, 1980, p. 116 et 117).
- 8 De ce fait, le catalogue du mobilier d'Essertines-Basses ne se propose pas de trancher définitivement sur l'utilisation d'origine de chaque objet. Le classement par grands groupes n'a comme but que celui d'illustrer de façon simple et de lecture facile les différentes activités qui ont pu se dérouler dans la zone castrale, en complément de l'étude du mobilier céramique. Les trouvailles archéologiques sont très souvent humbles, parfois même frustes ; les cataloguer et classer ne signifie pas les surestimer mais seulement les mettre en valeur pour ce qu'elles sont : le témoignage de la vie des hommes qui du XIII<sup>e</sup> au XIV<sup>e</sup> s. ont habité la tour et occupé l'espace de la cour.

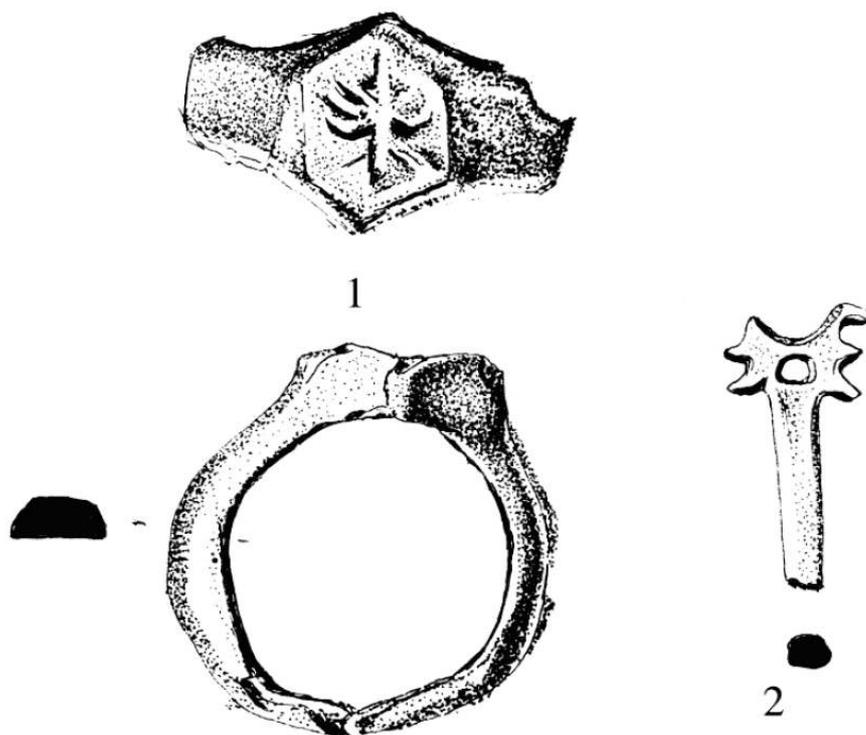
## La vie administrative

- 9 Ce premier groupe ne réunit que deux objets qui viennent s'ajouter aux deux poids monétaires intégrés dans l'étude numismatique : un anneau sigillaire et un style. L'extrême rareté des trouvailles de ce type de matériel justifie que leur valeur historique et archéologique soit mise en premier plan dans la liste des objets. Essertines-Basses n'était qu'une petite châtelainie et les vestiges mis au jour ne sont ni vastes ni imposants. Ces deux trouvailles constituent donc un important témoignage de son rôle de siège politique et administratif dans la vallée du Vizézy.

### Anneau sigillaire (fig. 98 n° 1)

- Plomb et argent
- Diam. 22 mm., ép. 3 mm.

- 10 Bague avec anneau bombé à l'extérieur. Le chaton en bâtière porte gravé en creux les armes des ducs de Bourbon, comtes de Forez depuis 1368 : une fleur de lis brisée d'une bande.
- 11 Plus qu'un bijou, cette bague est un sceau destiné à authentifier des actes officiels. Elle a été retrouvée dans la couche d'effondrement de l'étage de la tour, datable du XIV<sup>e</sup> s. par la présence de monnaies et de l'anneau sigillaire lui-même.



### Style (fig 98 n°2)

- Os poli
- L. conservée 20 mm ; diam. de la tige 2 mm.

- 12 Cet objet très fragmentaire peut être interprété comme une pointe pour écrire sur des tablettes en bois enduites de cire, outil connu également sous le nom de greffe (Gay et Stein, 1897-1928, p. 795 s.v. *greffe*). Le style était surtout en usage dans l'Antiquité, pourtant il était encore utilisé au Moyen Âge pour des écritures de moindre importance comme l'attestent les documents iconographiques et d'autres trouvailles archéologiques (Opgravingen, 1977, p. 379-383). La pointe de cet outil est cassée et on ne peut pas en connaître la longueur. L'autre extrémité, plate, est découpée en festons et perforée en son milieu, vraisemblablement pour le passage d'un ruban permettant de l'accrocher à la tablette de cire. Ce fragment de style provient du sol d'occupation de la tour (période IV) et peut être daté du XIV<sup>e</sup> s.

## Les armes et le costume militaire

- 13 Dans ce deuxième groupe sont inclus tous les objets qui se réfèrent en général à la vie militaire : les armes défensives, ainsi que d'autres accessoires de l'habillement, et les armes offensives. Le plus grand nombre d'objets provient d'armes offensives légères. On a identifié surtout des carreaux d'arbalète mais aussi quelques fragments qui pourraient éventuellement correspondre à des pointes de flèche du type foliacé, mais trop petits pour les identifier sûrement. Les carreaux d'arbalète sont tous du type à douille. On distingue deux types, correspondant probablement à une différence

chronologique. Le premier type, plus effilé, pourrait également être identifié comme une pointe de flèche, mais l'exacte distinction entre les fers de traits étant très difficile à saisir, nous avons retenu le terme de carreau dans son sens le plus large, indiquant par cela une pointe d'arme légère. Les objets les plus rares et les plus intéressants sont de menues trouvailles appartenant à l'armement défensif et présentant deux types distincts. Quelques annelets rivetés attestent l'utilisation des cottes de maille traislie ; mais d'autres objets peuvent être interprétés plutôt comme des éléments d'assemblage d'un vêtement défensif à plaques articulées.

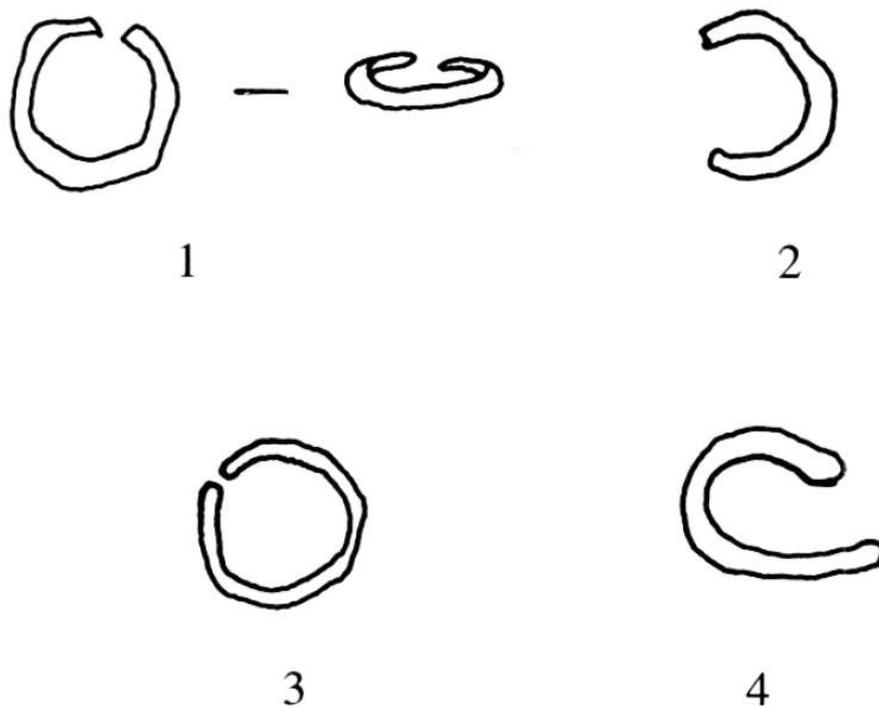
- 14 L'équipement militaire comprend aussi deux éperons et un fragment d'objet qui pourrait correspondre au renforcement en métal d'un fourreau.
- 15 Les derniers objets qui trouvent place dans ce groupe sont les trompes d'appel en céramique dont ont été retrouvés les fragments d'au moins trois exemplaires. Leur usage, connu dans toute l'Europe médiévale, est attesté par les trouvailles de plus en plus nombreuses dans la France entière. La découverte de ces tessons sur un site castral semble confirmer le fait que les trompes sont des instruments militaires. Dans le domaine archéologique, en effet, on constate que les trouvailles de ce type sont particulièrement nombreuses sur des sites de château. Leur fonction était vraisemblablement celle de guet ; on ne saurait leur affecter un rôle plus ludique : les trompes de chasse sont décrites comme étant en cuivre dans les inventaires seigneuriaux. En outre, la céramique serait un matériau trop fragile pour être transporté et l'iconographie des scènes de chasse ne représente jamais de trompes en terre, (cf. chap. 5).

### **Annelets de cotte de maille (fig. 99 n° 1 à 4)**

- Fer
- diam. : 11 mm.

- 16 Annelets ouverts découpés dans une tôle de fer. Leurs extrémités sont aplaties et rivetées, correspondant à des anneaux de maille traislie, tels qu'ils sont illustrés pour le site de Montségur (Montségur, 1980, p. 107-108). Trois de ces annelets ont été retrouvés dans la couche d'effondrement de l'étage de la tour (période IV) et le dernier dans la couche de démolition de l'ensemble de l'édifice (période VI). Ils prouvent l'existence, encore au XIVe s., des vêtements défensifs souples en maille traislie.

## 99 - Annelets de cette de maille



## Supports de rivetage (fig. 99 n° 5 et 6)

- Fer et cuivre
- diam. environ 15 mm., ép. 1 mm.

- 17 Il s'agit de deux rondelles (dont une très abîmée) découpées dans une tôle de fer. L'exemplaire le plus complet présente des rebords légèrement recourbés. Un rivet en cuivre est encore en place. Des rondelles rivetées très semblables ont été retrouvées à Montségur et sont interprétées comme des éléments de fixation de pièces d'armure entre elles, ou sur un support de cuir ou de tissu, pour assembler un vêtement du type brigandine (*ibid.* p. 108-109).
- 18 Toutes les deux proviennent des couches de destruction de la tour (période VI) et sont vraisemblablement plus tardives que les fragments de cotte de maille.

## 99 - Supports de rivetage

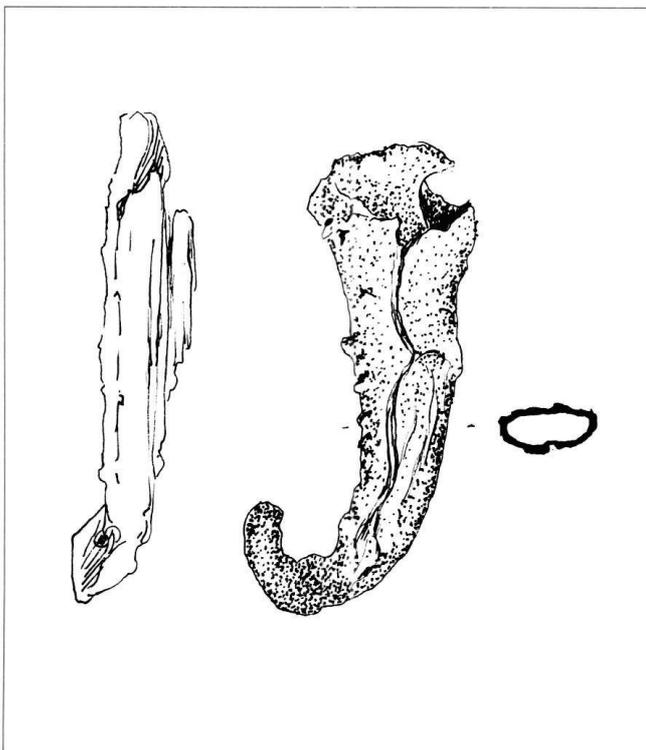


## Supports de rivetage ?

- Fer étamé.
  - diam. environ 20 mm., ép. 1 mm.
- 19 Ces deux fragments aux rebords légèrement recourbés se rapprochent des deux objets précédents. Ils n'ont pas de rivet mais ils sont percés au milieu d'une ouverture rectangulaire. Leur identification reste hypothétique mais on ne peut pas exclure qu'il s'agisse également de pièces pour assembler un costume défensif articulé (Boccia, 1982, p. 14, s. v. *brigantina*). Ils proviennent de la période IV du site (effondrement de l'étage de la tour).

## Bouterolle (fig. 100)

## 100 - Bouterolle



- Fer
- L. environ 70 mm., 1.11 mm.

- 20 Tôle de fer repliée sur elle-même de façon à épouser la forme d'une lame. La pointe est incurvée et arrondie.
- 21 Appliquée à l'extrémité d'un fourreau en cuir, la bouterolle servait à la renforcer. Des pointes de fourreau du même type ont été retrouvées dans les phases les plus anciennes de Rougiers (Démians d'Archimbaud, 1980, p. 445, et fig. 425 n° 2 à 5). A Essertines-Basses cet objet a été mis au jour dans la phase 2D de la tour correspondant à l'occupation de l'étage et chronologiquement attribuable au XIVe s..

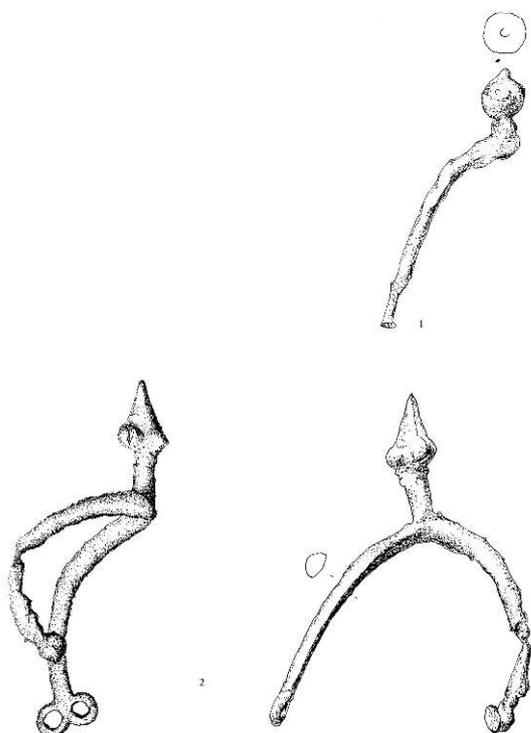
### Eperons (fig. 101 n° 1 et 2)

- Fer
- L. 110 mm.

- 22 Une paire d'éperons, du type à pointe pyramidale sur collet court. Les branches, minces et courtes, sont incurvées pour épouser le talon mais également dans le sens de la hauteur. Elles se terminent dans l'exemplaire complet, par deux bouclettes circulaires et perpendiculaires à l'axe des branches.
- 23 Les nombreuses études sur les éperons concordent pour restreindre leur utilisation entre le XIe et le XIIe s. (Halbout, 1987, p. 231-232). Jusqu'au XIe s., de fait, les branches ne sont pas incurvées en hauteur (comme c'est le cas sur les éperons d'Essertines-Basses) et la pointe est formée par simple étirement en triangle ; par la suite, à partir du XIIIe s., le type d'éperon à pointe est remplacé par celui à roulette.

- 24 Un exemplaire quasiment identique à celui d'Essertines-Basses a été retrouvé au Plessis-Grimoult, daté du milieu du Xe-milieu XIe s (*ibid.*, n. 954, p. 232). Un deuxième provient des fouilles de Saint-Denis dans un contexte du début XIIe s. (Meyer, 1982, p. 151 et fig. 84). Cette chronologie haute ne contraste pas avec l'histoire du site castral d'Essertines-Basses puisque ces deux éperons appartiennent à une période ancienne de l'occupation de la cour, correspondant au XIIe ou XIIIe s. L'exemplaire fragmentaire provient de la couche d'incendie de la cour (phase 4 B) et l'autre a été retrouvé dans la tranchée de fondation du mur de courtine, tranchée dans laquelle on a vraisemblablement rejeté les débris provoqués par le même incendie.

101



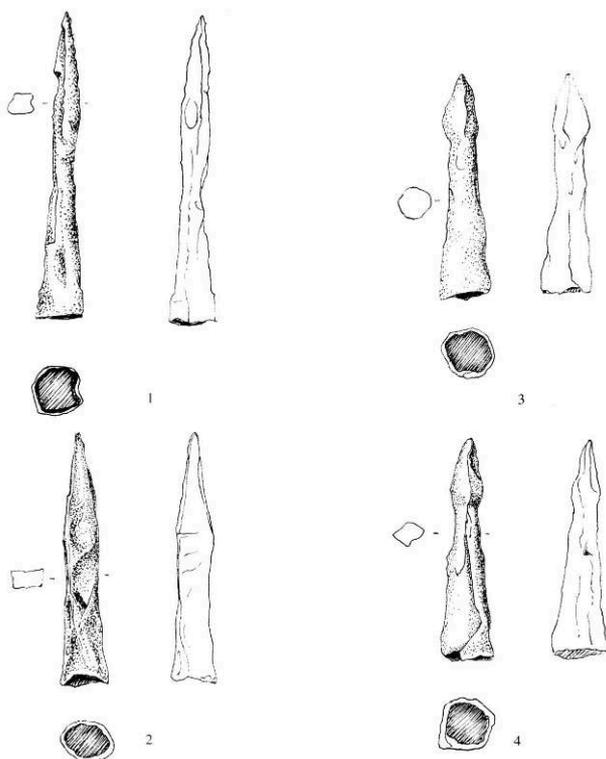
### Carreaux d'arbalète, type A (fig. 102 n° 1 et 2)

- Fer
- L. 70 mm. ; diam. de la douille 12 mm.

- 25 Ce premier type est très effilé et il est parfois identifié comme une pointe de flèche (Halbout, 1987, p. 218-219 et fig. 892). La pointe a une section quadrangulaire qui s'évase et s'arrondit vers la douille, après un léger rétrécissement central. Les fers de ce genre sont rares à Essertines-Basses et semblent être les plus anciens puisqu'on en a retrouvé dans une couche de la période III dans la cour, attribuable au XIIe ou XIIIe s. Sur d'autres sites ce même type apparaît également plus ancien que le type B. A Rougiers, dans le Var, ces fers de traits paraissent en usage au XIIIe s. (Démians d'Archimbaud, 1980, p. 446. groupe 3b et fig. 426 n° 12 à 20) ; à la même époque, ces pointes étaient largement utilisées à Montségur (Montségur, 1980, p. 117, type B) et la même chronologie est fournie par le site de Montaignu dans le Tarn (Village déserté,

1970, fig. 27 n° 10) et de Rougemont-LeChâteau (Cinq années de fouilles. 1983, fig. 42 n° 5).

102



### Carreaux d'arbalète, type B (fig. 102 n° 3 et 4).

- Fer
- L. 50 mm. ; diam. de la douille 12 mm.

- 26 Ce deuxième type est plus court et trapu que le précédent. Le départ de la pointe, de section pyramidale à trois faces, est marqué par un fort étranglement. Tous les exemplaires de ce type proviennent de la couche correspondant à l'occupation de l'étage de la tour (période IV) et peuvent être datés du XIV<sup>e</sup> s. Il s'agit d'un fer de trait très répandu à cette époque, comme le montrent les nombreuses trouvailles sur d'autres sites : entre autres à Rougiers dans le Var (Démians d'Archimbaud, 1980, p. 448, groupe 4 et fig. 426 n° 21 à 35) et à Givors dans le Rhône, pour rester dans la région proche (Des Burgondes à Bayard, 1981, n° 424).

## Ferrure et harnachement du cheval

- 27 Sont compris dans ce groupe d'objets les fers, les clous de maréchalerie, les boucles et quelques fragments ayant appartenu probablement au harnachement du cheval. La zone castrale d'Essertines-Basses a restitué en tout six fers d'équidé, mais aucun n'est complet. Ce qu'il en reste, environ la moitié, permet cependant de distinguer trois types de fer à cheval et un fer à mulet. Aucun de ces fers ne possède à proprement parler de rives ondulées, du type le plus ancien et répandu surtout aux XI<sup>e</sup> et XII<sup>e</sup> s. Les

mieux conservés semblent plutôt correspondre au type à rives linéaires, plus tardif, répandu dès le XIIIe s. Mais la présence des ondulations sur le côté externe des branches est parfois difficile à appréhender lorsque le fer est usé ou mal conservé.

- 28 Les clous de ferrure, très nombreux sur le site (127 pièces) présentent également des différences dans la forme de la tête et ils ont été regroupés en cinq types distincts.
- 29 En revanche, les éléments du harnachement du cheval sont plutôt rares : quelques boucles, des ardillons isolés et trois fragments d'objets d'usage incertain mais qui pourraient être des éléments de mors.

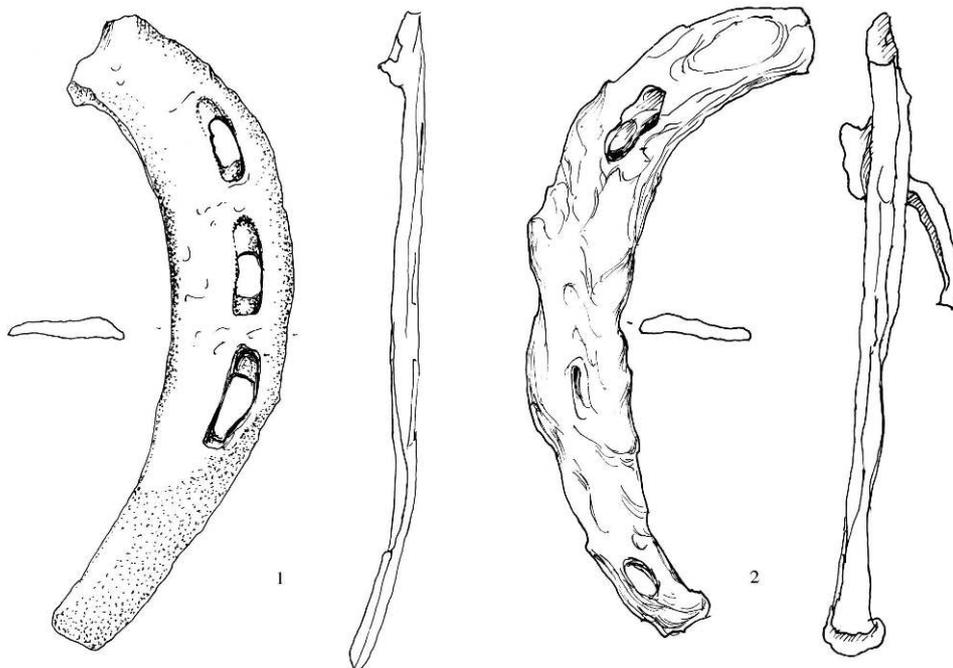
### Fer à cheval, type A (fig. 103 n°1)

- Fer

- L. 110. ; l. 19 mm. ; ép. 5 mm.

- 30 Fragment de fer avec voûte circulaire et branches larges, très refermées à l'extrémité qui ne comporte aucun épaississement. Sur la moitié conservée sont visibles trois étampures rectangulaires avec des contre-perçures très allongées. Ce détail semblerait le rapprocher des fers à rives ondulées, très nombreux sur les sites des XIe-XIIIe s. (Halbout, 1987, p. 236). L'exemplaire d'Essertines-Basses est cependant à rives linéaires et vraisemblablement plus tardif. Peut-être s'agit-il d'un type intermédiaire, avant que ne se généralisent les étampures carrées.

103



### Fer à cheval, type B (fig. 103 n°2)

- Fer

- L. 110 mm. ; l. 18 mm. ; ép. 5 mm.

- 31 Très semblable au type précédent, ce fragment de fer à cheval se caractérise par le sensible écartement des trois étampures visibles malgré la mauvaise conservation. Curieusement, la première étampure est située près de l'éponge. Un léger épaissement de celle-ci pourrait faire penser à la présence d'un talon à crampon. Néanmoins, ce fer est si recouvert de concrétions de rouille qu'il est difficile d'en apprécier exactement les détails. Un clou est encore en place dans l'étampure supérieure qui semble être de forme rectangulaire et avec une contre-perçure allongée.

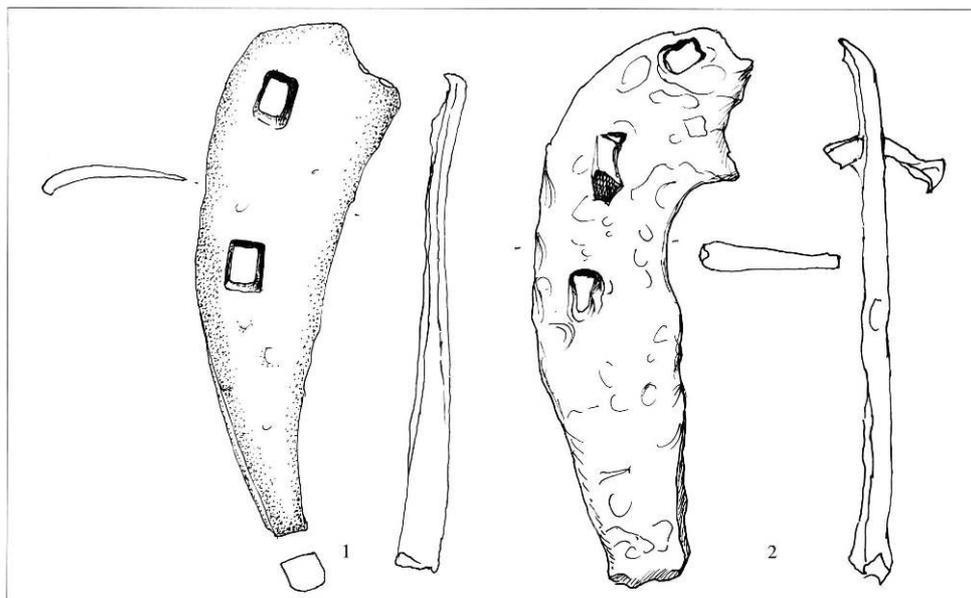
### Fer à cheval, type C (fig. 104 n°1)

32 -Fer

33 -L. 110 mm. ; l. 25 mm. ; ép. 2 mm.

- 34 Ce fer est plus large et plus mince que les exemplaires précédents. Mais surtout il se différencie par la forme de la voûte, presque conique, et par l'écartement du talon. Celui-ci est très effilé et l'éponge est nettement épaissie. Sur le fragment conservé on ne retrouve que deux étampures quadrangulaires dont les contre-perçures sont à peine plus larges, destinées sans doute à recevoir des clous de forme différente. Ce type de fer a été retrouvé dans un contexte du XIV<sup>e</sup> s. et la même chronologie est attestée par des pièces semblables à Rougiers dans le Var (Démians d'Archimbaud, 1980, p. 452 et fig. 432 n° 1 à 3).

104



### Fer à mulet (fig. 104 n°2)

• Fer

• L. 95 mm. ; l. 24 mm. ; ép. 5 mm.

- 35 Ce fragment de fer d'équidé a une forme vaguement rectangulaire et il est plus large que les précédents. La voûte est en équerre et les rives sont quasiment rectilignes. Les étampures sont disposées très près du sommet. Des fers semblables ont été retrouvés à

Rougiers et ils ont été interprétés comme étant des fers à mulet (*ibid.*, p. 453 et fig. 432 n° 7 à 9).

- 36 Sur le site d'Essertines-Basses ont été retrouvés 127 clous à ferrer dont 118 relativement bien conservés et identifiables. Ils proviennent presque exclusivement de la zone entre tour et courtine lorsque la résidence principale est déjà édifiée sur le sommet de la zone castrale ; huit seulement ont été mis au jour à l'intérieur de la tour. L'abondance des trouvailles dans la cour laisse entrevoir qu'il s'agissait d'un espace où l'on abritait les chevaux et les mulets. Selon la forme de la tête, ces clous peuvent être classés en quatre types différents. Les trois premiers types, qui ont une tête large et développée, semblent s'adapter à un fer d'équidé avec des étampures rectangulaires. Le dernier, en revanche, paraît destiné à des étampures carrées ou de forme peu allongée.

### Clous de ferrure, type A (fig. 105 n°1 à 3)

- Fer.
- L. 30/40 mm. ; ép. de la tige 3x5 mm.

- 37 Ce type de clou est l'un des plus répandus sur le site, on en compte 38 exemplaires identifiables. La tête est trapézoïdale et se développe dans le prolongement du côté le plus large de la tige. Celle-ci est plate et, généralement, très effilée. Il s'agit du type le plus archaïque, à Essertines-Basses, puisqu'il est le seul retrouvé dès la période II ; cependant, il perdure jusqu'à la période V.

### Clous de ferrure, type B (fig. 105 n°4 à 6)

- Fer.
- L. 30/40 mm. ; ép. de la tige 2x3 mm.

- 38 Dans ce type la tête, plate, a une forme approximativement circulaire rabattue par six facettes, le haut étant un des sommets. Il ressemble à une cheville de violon mais il est connu plus couramment comme « en clef de violon ». Sur le site il ne fait son apparition que dès la période III. Il est probablement entré en usage après le type A, mais on ne saurait pas oublier qu'il est plus rare et qu'il n'en existe en tout que 20 exemplaires identifiables.

### Clous de ferrure, type C (fig. 105 n°7 à 9)

- Fer.
- L. 30/37 mm. ; ép. de la tige 2 x 4mm.

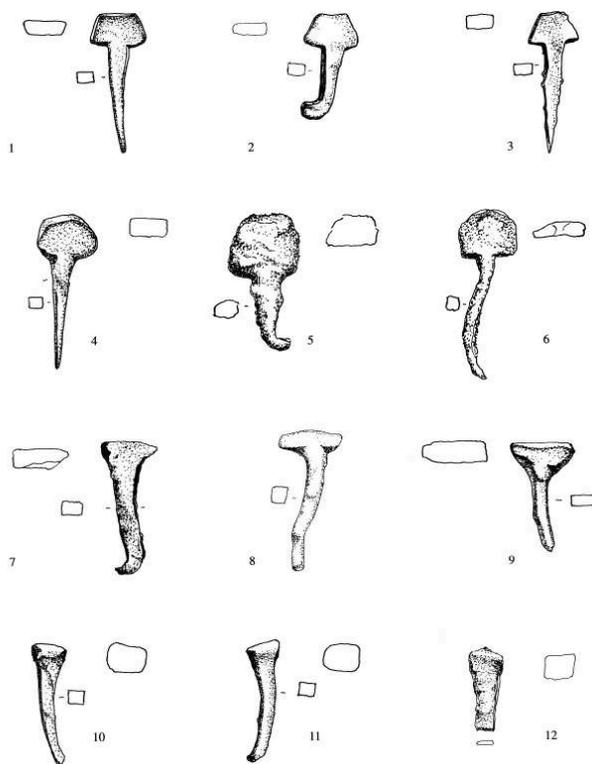
- 39 Cette forme de clou est la plus largement représentée sur le site : 42 exemplaires identifiables. La tête est rectangulaire, toujours dans le prolongement du côté le plus large de la tige. Comme les précédents il semble s'adapter aux contre-perçures très longues du fer à cheval du type A. Il a été rencontré en faible quantité dès la période III (XII-XIIIe s.), mais il est plus courant lors des occupations du XIVe ou XVe s.

### Clous de ferrure, type D (fig. 105 n°10 à 12).

- 40 -Fer.
- 41 -L. 32 mm. ; ép. de la tige 3x4 mm.

- 42 Dans ce type de clou, la tête est quadrangulaire et formée par l'épaississement de la tige sur tous ses côtés, sans aucun collet ou ressaut. De par sa forme il paraît destiné à des fers à cheval avec des étampures carrées. A Essertines-Basses il n'apparaît qu'à partir du XIV<sup>e</sup> s. (période IV) et perdure jusqu'à la période VI, au cours de laquelle on ne rencontre plus les clous d'équidé du type A ou B.
- 43 Un petit nombre d'autres objets sont vraisemblablement à rattacher au harnachement du cheval, mais ils s'agit de fragments et leur identification reste incertaine. En outre, ils proviennent tous de l'intérieur de la tour et non de l'endroit où étaient abrités les animaux. Cependant la taille de 3 fragments de boucle semiovaux en fer rappelle celles des boucles de harnachement mises au jour à Rougiers dans le Var (*ibid.*, fig. 461 n° 19). Egalement délicate est l'attribution à un mors de deux fragments de crochets à section plate de l'équipement du cheval, d'un petit nombre d'ardillons et d'un autre fragment de mors.

#### 105 - Clous



#### Ardillons de boucle (fig. 106 n° 1 et 2)

- Fer.
- L. 55 et 62 mm. ; ép. 4 mm.

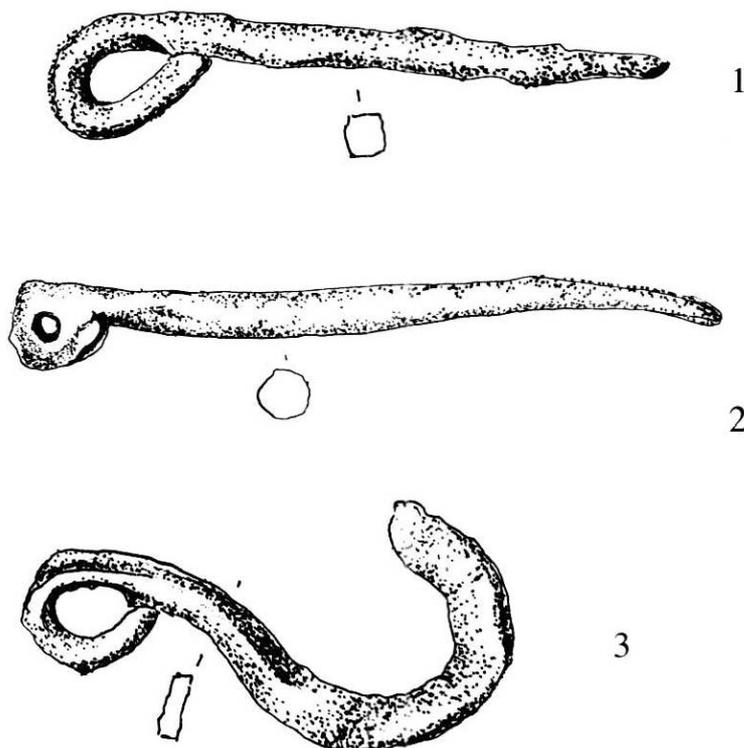
- 44 La longueur de ces ardillons laisse imaginer des boucles de grande taille qui ne peuvent être associées qu'au harnachement du cheval.

#### Fragments de mors (fig. 106 n°3)

- Fer
- L. 52 mm.

- 45 Ce large crochet de section quadrangulaire se termine par un anneau plat. Le passage entre la section carrée et la section plate s'effectue au niveau de la courbe qui précède l'anneau. Des rapprochements avec la bibliographie existante permettent d'envisager que ce fragment d'objet puisse être un élément de mors de filet (Halbout, 1987, p. 238 et fig. 993 ; Medieval Catalogue, 1967, fig. 21).

106

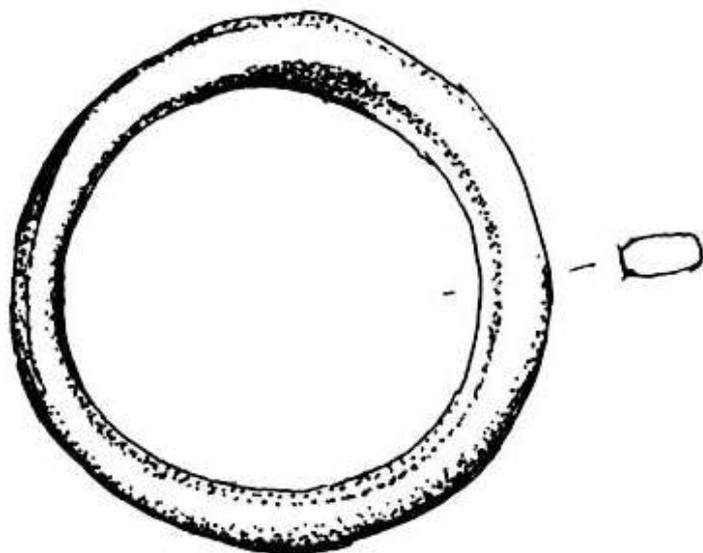


## L'habillement

- 46 Très peu d'objets identifiables se rattachent à la parure ou à l'habillement des occupants du site au Moyen Âge. Mis à part l'anneau sigillaire, que concerne plutôt le rôle administratif du château, aucun autre bijou n'a été mis au jour à l'exception d'une bague très simple en métal cuivreux. Les autres découvertes consistent en menus objets d'usage très courant, comme quelques appliques d'ornement de ceinture ou d'attaches métalliques, de nombreux ferrets d'aiguilletes et des épingles. La présence de ces dernières est, cependant, à souligner puisque elle semble prouver une présence féminine dans la tour. Cet édifice n'était pas seulement un poste de garnison ou occasionnellement un siège administratif comme semble l'indiquer la plus grande part des objets découverts. Outre les épingles, servant principalement à tenir en place les coiffures, d'autres objets attestent que des femmes y vivaient, comme par exemple les fusaïoles. Quant aux paillettes qui ornaient les ceintures, elles étaient appliquées indifféremment pour les deux sexes ainsi que les ferrets d'aiguilletes qui facilitaient le passage des lacets servant à assembler différentes parties du vêtement ou les chaussures. En revanche, la seule bague retrouvée sur le site semble, de par sa taille, avoir été portée par un homme.

**Bague (fig. 107 n°1)**

107

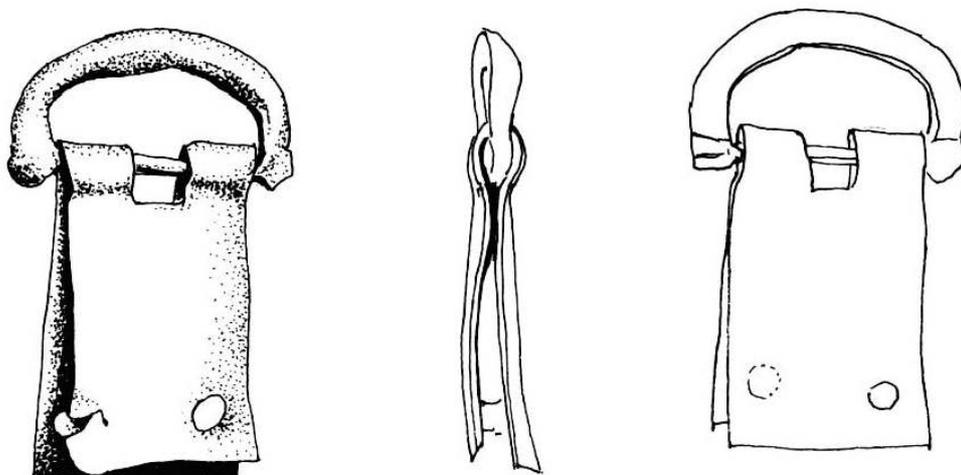
**1**

- Alliage cuivreux
- diam 24 mm. ; ép. 2 mm.

47 Anneau plat sur la face interne et légèrement bombé sur sa surface externe. Sans aucun décor visible. Il a été retrouvé dans la tour dans une couche de la période V, datable du XIVe s.

**Boucle de ceinture (fig. 107 n°2)**

107



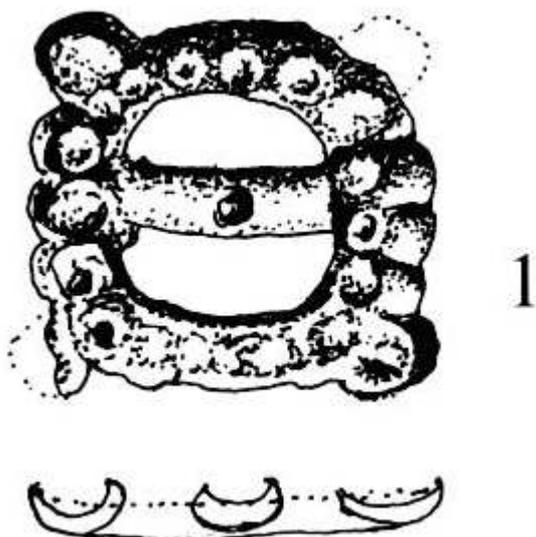
2

- Alliage cuivreux.
- L. totale 32 mm. ; 1. de la boucle 21 mm. 1. de la chape 15 mm.

48 La boucle a une traverse supérieure en arc de cercle de section plate se terminant par deux petites boules. La chape est mobile, rectangulaire et découpée pour recevoir l'ardillon qui est perdu. La chape était fixée à la ceinture par deux rivets restés en place. Cette unique boucle de ceinture provient d'un contexte du XVe s., mais à Rougiers dans le Var, des pièces semblables ont été retrouvées dans des niveaux du milieu ou de la deuxième moitié du XIVe s. (Démians d'Archimbaud, 1980, p. 495 et fig. 466 n° 25).

**Applique carrée (fig. 108 n°1)**

108

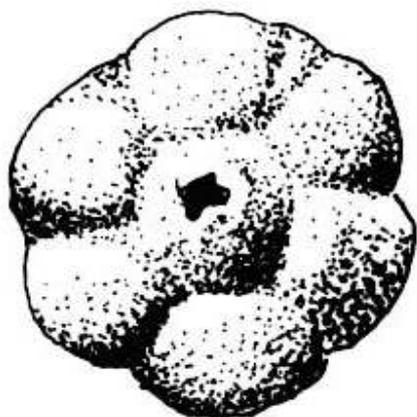


- Tôle de cuivre emboutie.
- L. 15 x 15 mm

49 Cette applique décorative est d'un type rare puisqu'elle a été découpée, en forme de bouclette quadrilobée. Il est possible qu'on l'ait utilisée pour orner une attache plutôt que le cuir d'une ceinture. Ce type d'ornement fixé par un rivet sur une simple attache en bronze est attesté sur le site de Rougiers dans le Var (*ibid.*, p. 510 et fig. 475 n° 1 à 5). Le périmètre est festonné de douze globules en relief. Au sommet, les quatre lobes d'angle et les autres globules forment un autre décor de seize petites concavités. La traverse centrale est plate et rivetée. Cette applique provient de l'étage de la tour et peut être datée du XIV<sup>e</sup> s.

### Applique lobée (fig. 108 n°2)

108



2



- Fer
- L. 18 mm.

50 De par ses dimensions, supérieures aux paillettes plus courantes, cette applique décorative a pu également servir à orner une attache. Elle est formée de six pétales globulés et un globule central perforé pour le passage d'un rivet.

### Paillettes (fig. 108 n°3 à 5)

108



3



4



5

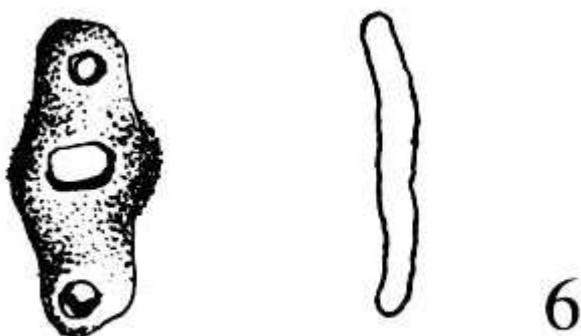
- Tôle de cuivre emboutie
- L. 10 mm.

51 Les trois uniques paillettes retrouvées sur le site sont très différentes entre elles. La première est quadrangulaire, décorée sur les angles par des ondulations trilobées et par un motif de losange en son milieu (n°1). La deuxième est en forme de rosace à six lobes latéraux et un globule central (n°2). La dernière est plus simple, circulaire et très bombée (n°3). Ces types de paillettes sont largement répandus en France au Moyen Âge

surtout pour décorer des ceintures (ibid., p. 510-511 et fig. 475 n° 17, 19 ; fig. 476 n° 17 ; fig. 775 n° 20, 21). Les exemplaires d'Essertines-Basses proviennent des couches datables du XIV<sup>e</sup> s.

### Banquelet (fig. 108 n° 6)

108



- Tôle de cuivre.
- L. 14 mm.

52 Cette applique décorative est percée de deux trous de fixation sur les extrémités. Elle peut être interprétée comme étant un banquelet plutôt qu'une paillette, puisque ces dernières n'ont qu'un rivet central. Il est de forme ovale avec un renflement en son milieu. Cette pièce unique a été retrouvée hors stratigraphie et il est impossible d'en envisager une datation précise. Ces petits objets ne sont pourtant pas inconnus au Moyen Âge (Gaulard, 1971).

### Épingle (fig. 109 n°1)

- Alliage cuivreux
- L. 55 mm. ; diam. de la tête 3 mm.

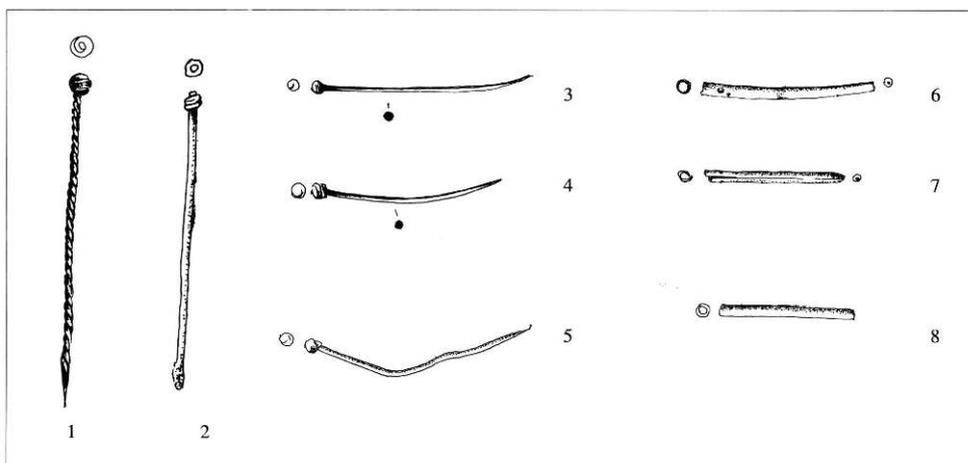
53 Cette longue épingle est la seule ayant une tige torsadée. La tête est formée par un fil plat enroulé autour d'une extrémité de la tige.

### Épingle (fig. 109 n°2)

- Fer
- L. 50 mm. ; diam. de la tête 3 mm.

54 Épingle longue avec une tige cylindrique, simple. La pointe se présente écrasée. La tête est formée par un fil plat enroulé autour de l'autre extrémité. Ce type d'épingle en fer est rare : généralement toutes les épingles sont en métal cuivreux.

## 109 - Epingles

**Epingles (fig. 109 n°3 à 5)**

- Alliage cuivreux
- L. variante entre 35 et 40 mm. ; diam. 1 mm.

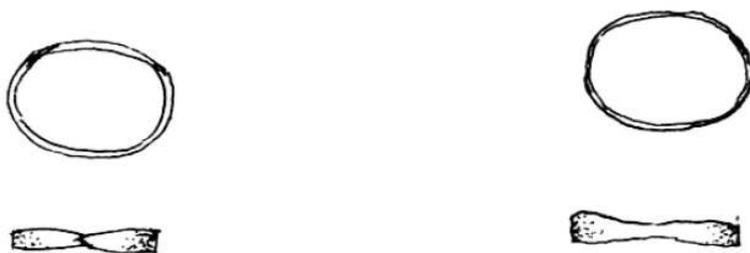
55 Ce type d'épingle, utilisé pour ajuster les vêtements et les coiffures est très répandu au Moyen Âge et on le rencontre sur de nombreux sites, en grande quantité. Dans la tour d'Essertines Basses on en a retrouvé une dizaine dans les couches datables du XIV<sup>e</sup> s.

**Ferrets (fig. 109 n°6 à 8)**

- Tôle de cuivre
- L. variante entre 21 et 24 mm. ; diam. 2 mm.

56 Ces petites tiges creuses servaient de passe-lacet. Elles sont formées d'un rectangle de tôle de cuivre enroulé autour d'une tige. Après la découpe, une extrémité était écrasée pour former la pointe, et l'autre était percée d'un petit trou pour la fixer au lacet. Comme les épingles, les ferrets d'aiguillette sont parmi les trouvailles les plus fréquentes sur les sites de la fin du Moyen Âge. Dans la tour d'Essertines-Basses, il y en avait une dizaine. Il faut dire que ces petits objets se perdaient très facilement : il n'est donc pas étonnant qu'on les retrouve en si grand nombre.

**Annelets (fig. 110)**



- Os poli
- diam. environ 10 mm.

57 Ces minuscules annelets sont des trouvailles assez exceptionnelles sur des sites médiévaux. Vraisemblablement, ils étaient utilisés pour renforcer les oeillets des vêtements ou des chaussures. Ils ont été retrouvés exclusivement dans la tour et l'on peut se demander s'ils n'étaient pas destinés uniquement à des vêtements luxueux.

## Les jeux et les loisirs

58 Les jeux n'étaient pas absents dans la vie du château d'Essertines-Basses. L'iconographie et les sources écrites témoignent d'ailleurs qu'ils étaient largement pratiqués. Les objets qui nous sont parvenus sont rares, certes, puisqu'un bon nombre était vraisemblablement en bois, comme le prouvent les nombreuses trouvailles de pions et de pièces d'échecs ou de tric-trac à Charavines dans l'Isère, où ont été retrouvés également des dés à jouer en bois (Des Burgondes à Bayard, 1980, n° 328, 330, 331 et 333). Le matériel d'Essertines-Basses est un témoignage cependant fort intéressant sur les moments de détente et les passe-temps et qui permet, en outre, d'appréhender quelque peu la différence sociale entre le niveau de vie de la tour et de la cour. Le pion d'échecs et le dé à jouer en os, retrouvés à l'intérieur de la tour, sont le produit d'un artisanat spécifique : ils sont bien finis et de facture soignée. Les objets dispersés dans les couches de la cour, en revanche, semblent être le résultat d'un bricolage succinct. Des jetons sont grossièrement retaillés dans des fragments de céramique soit en pâte grise, soit en pâte rouge ; on peut considérer ce choix comme volontaire car ces deux types de pâte coïncident avec la distribution des couleurs pour les pièces de « jeux de société » médiévaux. On les attribue au domaine du jeu d'une

part en raison de leurs dimensions, d'autre part parce que les jetons de comptage sont métalliques, légendés, et se présentent comme des monnaies. Des rondelles semblables sont également retaillées dans une plaquette d'os, et on peut leur attribuer la même fonction. Tout aussi rudimentaire est le cas d'une flûte de facture très rustique, retaillée dans un os.

## Flûte

- Os
- L. conservée 55 mm.

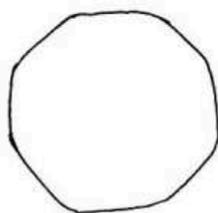
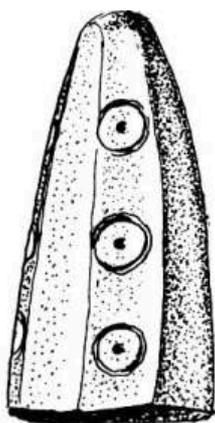
- 59 Ce fragment de flûte est le seul témoignage d'instruments de musique. Il est obtenu à partir d'un os long à peine dégrossi et sur lequel ne subsistent que deux perforations. Des flûtes semblables, de fabrication rudimentaire, existent sur d'autres sites médiévaux comme à Rougiers dans le Var (Démians d'Archimbaud, 1980, p. 429-430 et fig. 412 n° 7 et 8). A Essertines-Basses, elle provient d'un contexte du XVe s. mais ces types d'instruments populaires ont été très répandus à toute époque (Jourdan, 1980).

## Pion d'échecs (fig. 111 n°1)

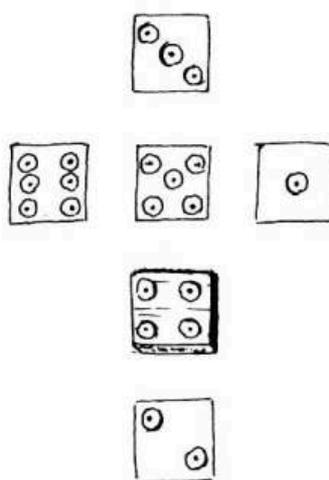
- Os poli
- L. 32 mm. ; 1. de la base 15 mm.

- 60 Pièce d'échecs en forme de pyramide à base octogonale. Les facettes sont décorées alternativement de trois cercles ocellés incisés et disposés verticalement. Il a été retrouvé dans la tour dans un contexte du XIVe s.

111



1



2

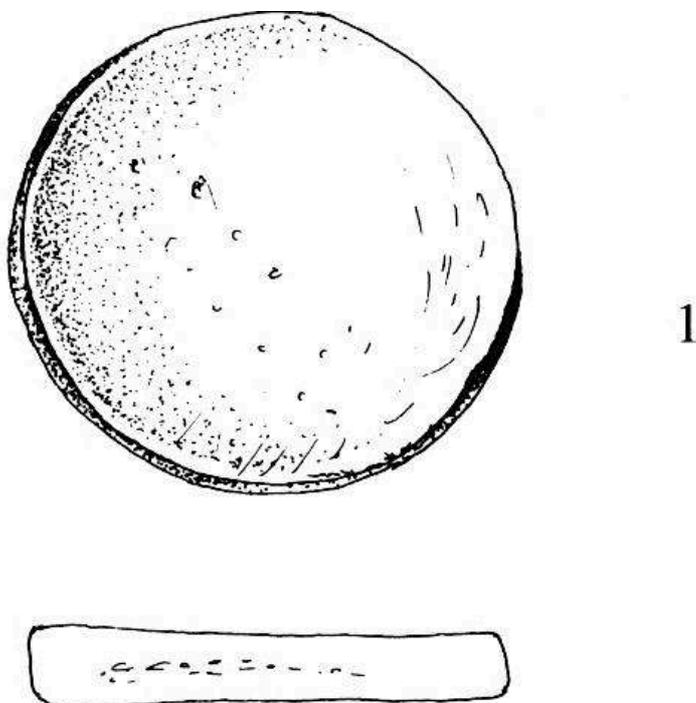
### Dé a jouer (fig. 111 n°2)

- Os poli
- 1.6 x 6 mm.

- 61 Cube de très petites dimensions, soigneusement fini. Les chiffres sont marqués par des cercles ocellés incisés. La numérotation est celle habituelle dans les dés à jouer occidentaux : la somme des faces opposées est égale à 7. Les dés à jouer sont présents sur de nombreux autres sites médiévaux et en particulier à Montségur, dans l'Ariège, où l'un des types est très petit comme celui d'Essertines-Basses (Montségur, 1980, p. 218-219 ; Démians d'Archimbaud, 1980, fig. 446 n° 9 à 11).

### Jeton (fig. 112 n°1)

112 - Jeton

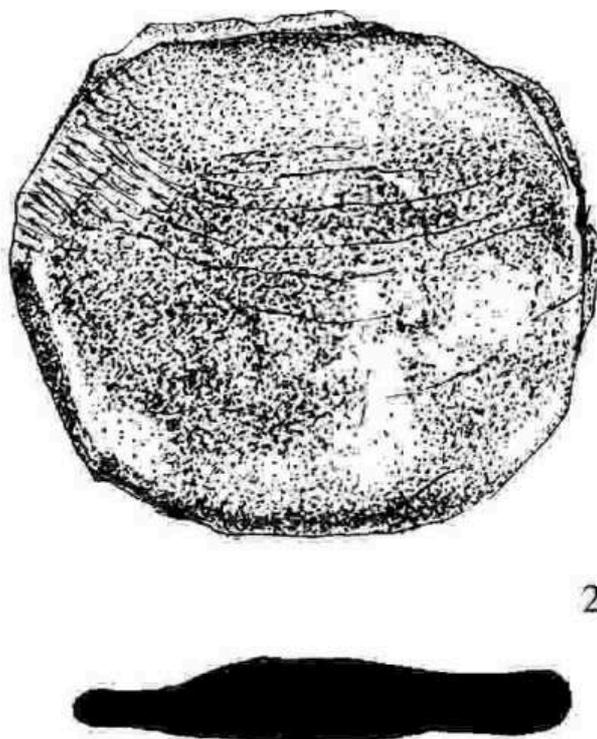


- Os poli
- diam. 28 mm. ; ép. 4mm.

- 62 Cette plaquette en os est la seule qui soit soigneusement arrondie et polie sur les deux faces, mais elle a été retrouvée hors stratigraphie et elle n'est peut-être pas médiévale.

### Jeton (fig. 112 n°2)

112



- Os
- diam. 45 mm. ; ép. 6 mm.

63 Ce jeton est une pièce grossièrement façonnée. Le pourtour est à peine arrondi et les surfaces conservent la rugosité naturelle de l'os. Il provient de la zone de la cour et a été mis au jour dans une couche datable du XIIe ou XIIIe s.

## L'outillage et les ustensiles

64 Dans la zone castrale d'Essertines-Basses aucun indice n'a révélé l'existence d'une activité artisanale à proprement parler. En revanche, de nombreux objets évoquent des activités manuelles diverses, occasionnées par des nécessités habituelles ou sporadiques : le filage, la fabrication de menus objets, le bricolage de toutes sortes, sans oublier la présence du couteau, l'ustensile le plus répandu, dont l'utilisation se prête à d'innombrables petits travaux. Les lames et les manches de couteau forment d'ailleurs l'ensemble le plus important, même si parfois ces pièces sont très mal conservées et à peine identifiables. Les pierres à aiguiser sont aussi très nombreuses et présentes dans presque toutes les phases d'occupation. Plus rares et parfois uniques sont les autres outils destinés à une activité plus précise comme le poinçon, l'aiguille, la fusaiole en céramique, retaillée, comme les jetons de jeu, dans des fragments de poterie brisée. Comme la broche et l'aiguille, ces petits objets rudimentaires sont le seul témoignage des travaux domestiques féminins dans la zone castrale d'Essertines-Basses.

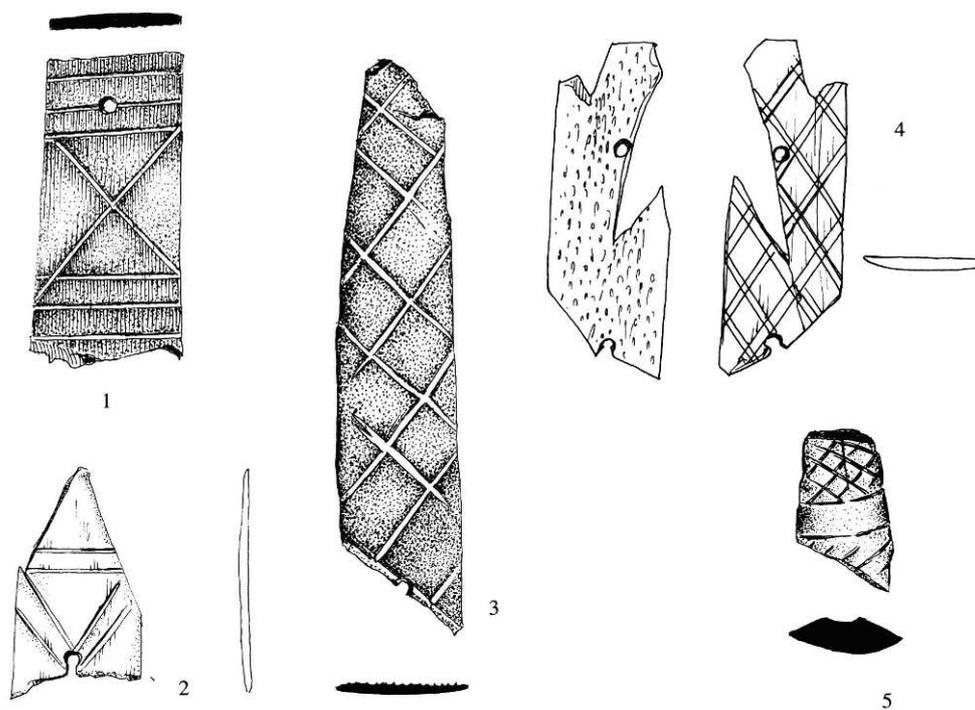
### Manches de couteaux (fig. 113 n°1 à 4)

- Os poli

• L. 8-20 mm. ; 1 - 2 mm.

- 65 Quatre plaquettes en os avec des perforations sont les restes de garnitures de couteaux rivetées qui étaient appliquées de part et d'autre d'une soie plate. D'après les trouvailles faites sur le site, ce type de couteau avec un placage riveté semble être le plus courant, comme d'ailleurs dans le centre et le nord de la France : à Charavines dans l'Isère, en Normandie et en Alsace, pour ne citer que quelques exemples (Des Burgondes à Bayard, 1980, n° 254 ; Halbout, 1987, p. 216 ; Rieb et Salch, 1973, pl. XXIII-XXIV). Sont rares, en revanche, les manches monoblocs et parfois plus sommaires qui gardaient presque intacte la forme originelle de l'os dans lequel les soies étaient enfoncées. Ce type de couteau semble être plus répandu dans le Midi de la France, comme à Rougiers dans le Var (Démians d'Archimbaud, 1980, p. 427 et fig. 412-413). Les exemplaires d'Essertines-Basses sont très bien finis et ornés de décors élaborés. Le motif dominant est celui de lignes incisées, simples ou par couple. Dans deux fragments, les lignes forment une croix de Saint André délimitée par des traits parallèles (fig. n°1 et 2). Dans les deux autres, les lignes incisées dessinent un grillage de losanges. Ces plaquettes apparaissent sur le site dès les couches les plus anciennes (dépotoir de la période II) et perdurent jusqu'à la période IV (XIVe s.).

### 113 - Manches



### Manche de canif (fig. 113 n°5)

- Os poli
- diam. 10 mm.

- 66 Ce fragment de manche est le seul qui corresponde au type monobloc avec une cavité centrale où était enfoncée la soie. Ses petites dimensions laissent envisager qu'il s'agit plutôt d'un canif. Il est décoré de lignes incisées formant un grillage sur l'extrémité fermée. Un collet sans décor sépare l'extrémité du reste du manche, orné de lignes

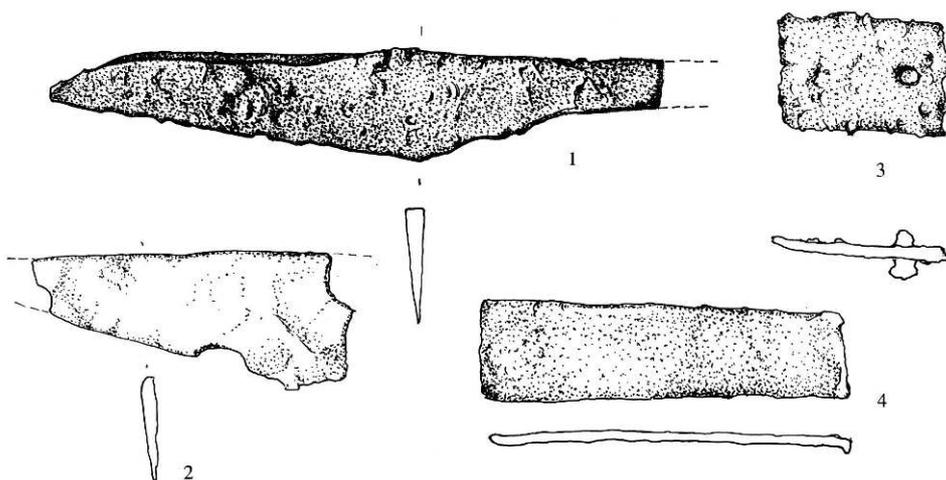
obliques, formant aussi vraisemblablement un décor de grillage. Il provient du dépotoir établi dans la cour lors de la période II et peut être attribuable au XIIIe s.

### Lames (fig. 114 n°1 et 2)

- Fer
- dimensions variables selon l'état de conservation.

67 Dans les couches de la tour et de la cour ont été retrouvés plusieurs fragments de lames, mais souvent très petits et à peine identifiables. Les deux les mieux conservées sont du type à un seul tranchant, très effilées vers la pointe.

#### 114 – Lames et soie



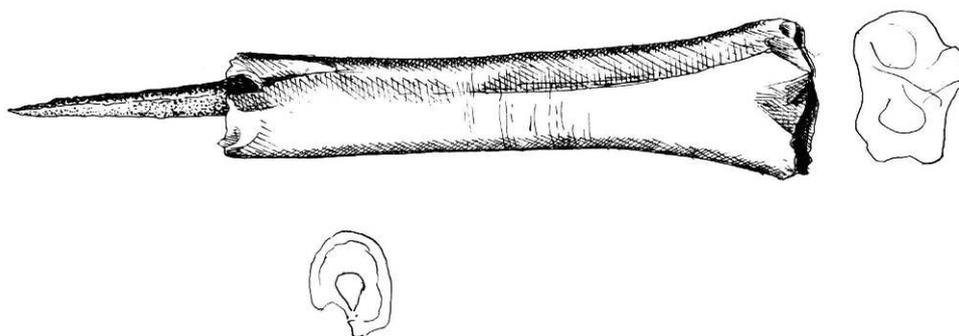
### Soies (fig. 114 n°3 et 4)

- Fer
- L. variant de 15 à 20 mm.

68 Plusieurs fragments de plaquettes de forme rectangulaire et allongée évoquent des soies plates de couteau. Dans quelques cas la partie préservée correspond à l'emplacement du rivet pour le placage du manche et dans un cas, le rivet est encore en place (n°3).

### Poinçon (fig. 115)

115

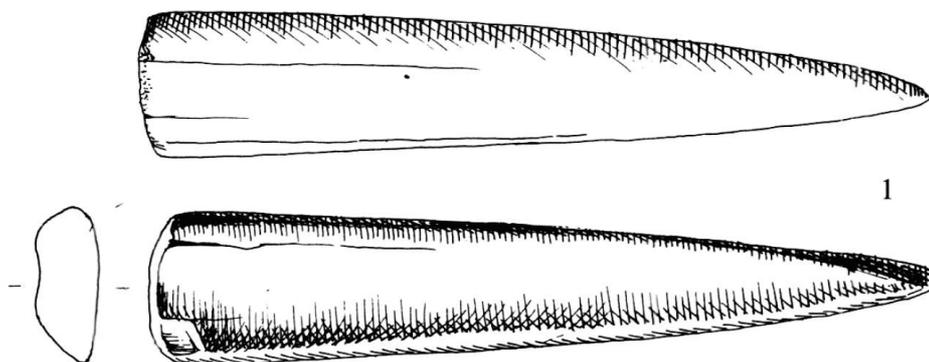


- Os et fer
- L. totale 115 mm.

- 69 Le poinçon est un instrument largement diffusé au Moyen Âge, et de fait, à toutes les époques. Il pouvait servir à perforer, repousser ou graver le métal, le cuir et même les poteries. Le seul exemplaire retrouvé à Essertines-Basses est de facture rudimentaire et il a été sans doute bricolé sur place. Le manche est constitué d'un os long laissé pratiquement à l'état brut, sectionné à une extrémité pour enfoncer une pointe en fer, encore en place. Il a été retrouvé dans la cour, dans une couche de la période II (XIIe ou XIIIe s.).
- 70 Mais les ustensiles de fabrication domestique comme celui-ci sont pratiquement indatables. Une série importante de poinçons semblables à celui-ci et de facture également grossière a été découverte à Rougiers dans le Var (*ibid.*, p. 427 et fig. 414). Ce type d'outil est certainement plus répandu qu'on ne pourrait l'imaginer : lorsque manque la pointe en fer ou l'extrémité où l'os a été sectionné, le manche isolé ne se distingue guère des autres ossements animaux.

### Broche (fig. 116 n°1)

116



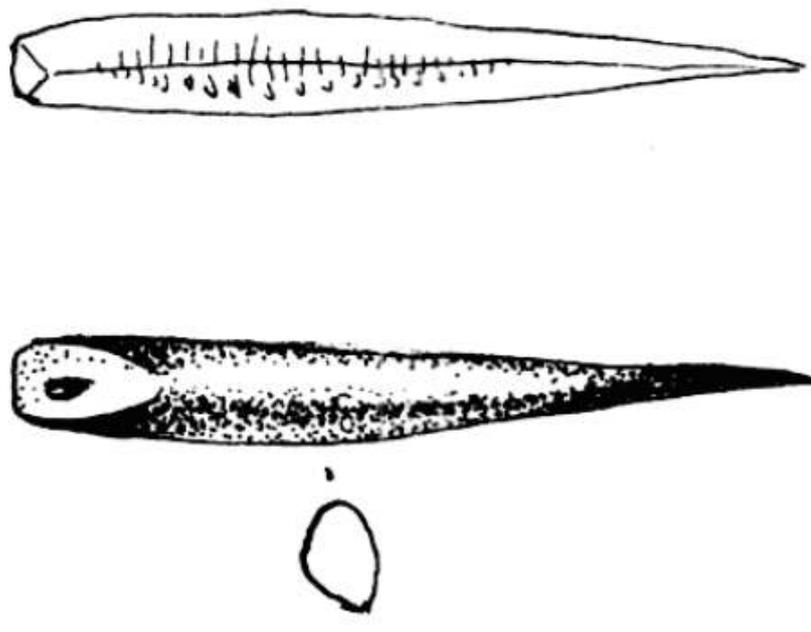
- Os poli
- L. 84 mm.

- 71 Une longue pointe en os très effilée et usée à son extrémité, a sans doute servi d'outil mais son utilisation reste incertaine. Récemment, l'étude effectuée sur des objets

semblables a permis d'évoquer l'hypothèse selon laquelle il agirait de broches de tisserand servant à tasser les fils des trames (Un village, 1989, p. 283 et n° 287 à 291). Rien d'autre, dans la zone castrale d'Essertines-Basses, ne se rapporte à cette activité, mais cette interprétation n'est pas à exclure.

### Aiguille (fig. 116 n°2)

116

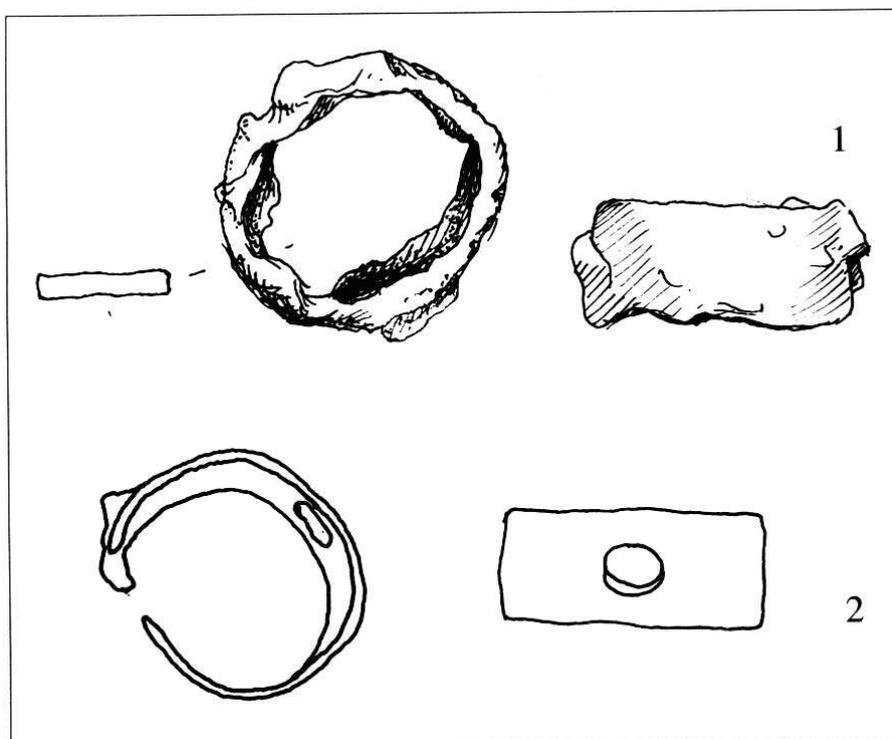


- Os poli
- fragment de longueur indéterminable.

72 Un fragment de pointe en os très effilée évoque la forme d'une aiguille. Elle est le seul objet de ce genre qui ait été retrouvé dans la zone castrale. Elle provient de l'intérieur de la tour.

### Douilles (fig. 117 n° 1 et 2)

117

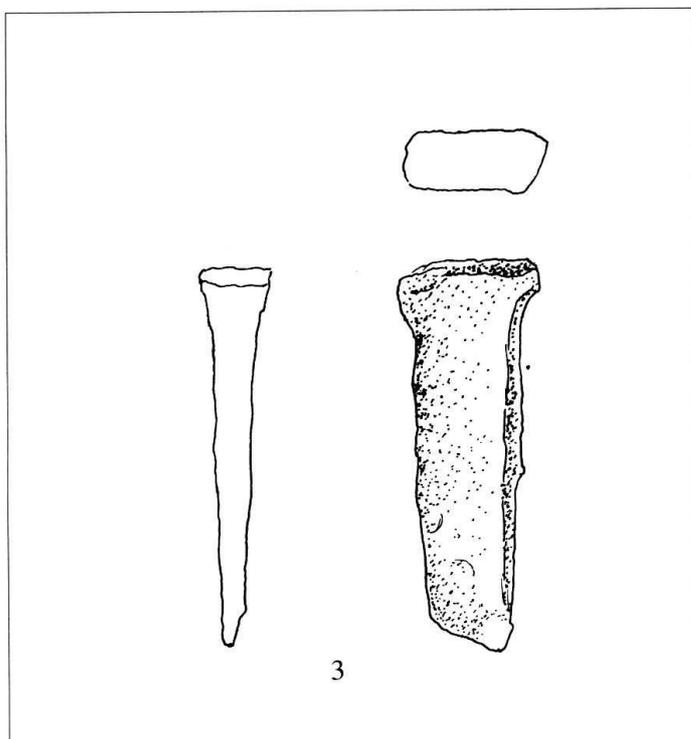


- Fer
- diam. variant de 22 à 25 mm ; L. 10-11 mm.

73 Plusieurs anneaux de section plate et conservant parfois une perforation ont vraisemblablement servi de douille de fixation pour d'autres outils dont il ne reste aucune autre trace. Il s'agit du système le plus classique pour assembler un manche en bois à n'importe quel outil.

### Burin (fig. 117 n° 3)

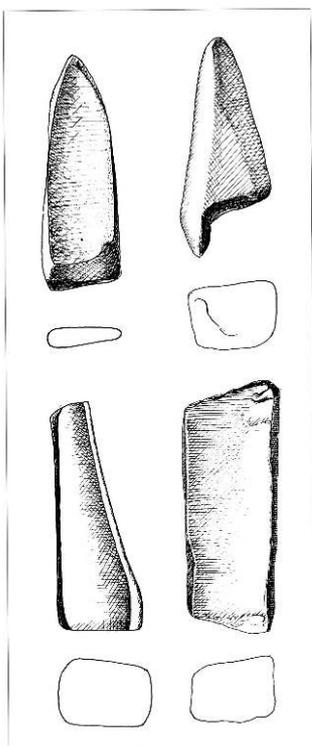
117



• Fer

- 74 Ces outils se distinguent par une tige rectangulaire amincie à l'extrémité et une tête plate. Leur usage est multiforme mais ils servent surtout à couper ou à graver les métaux. Plusieurs exemplaires ont été mis au jour dans la cour et dans la tour. Ils ont probablement servi à de petits travaux de manutention.

### Pierres à aiguiser (fig. 118)



- Pierre
- dimensions variables selon l'état de conservation.

75 L'outillage varié présent sur le site était affûté avec les nombreuses pierres à aiguiser qui ont été retrouvées dans presque toutes les couches. C'est un objet plus que banal et pourtant indispensable. On le retrouve régulièrement sur presque tous les sites archéologiques et à toutes les époques.

## Les serrures et l'ameublement

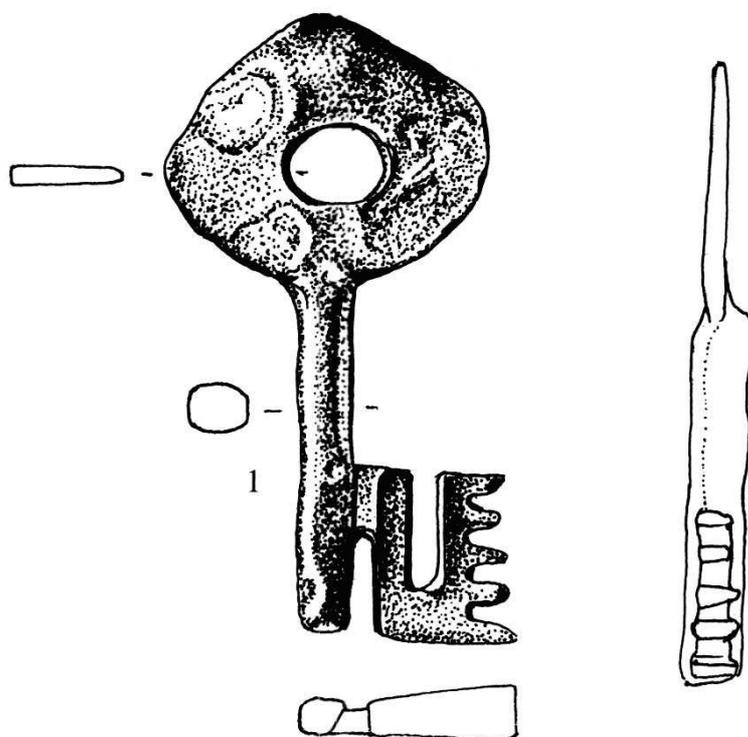
- 76 La disparition totale de tous les éléments en bois rend impossible l'évaluation des aménagements internes et de l'ameublement des habitations médiévales. Les fouilles restituent pourtant un grand nombre d'objets qui se réfèrent à la maison et surtout à la serrurerie. vraisemblablement de nombreuses autres petites trouvailles pourraient être mises en relation avec des meubles, mais elles restent souvent d'identification trop incertaine, une fois disparu le support en bois. Pour le site castral d'Essertines-Basses, les seuls objets sûrement identifiés sont les clefs et un système de fermeture de porte. A titre d'hypothèse on présentera aussi un échantillonnage d'autres fragments qui ont pu être des éléments de meuble. En revanche on a préféré éliminer tous ceux qui posent des problèmes d'identification car trop fragmentaires.
- 77 Les clefs sont toutes en fer et correspondent au type de clef bénarde, à tige pleine. Sur les quatre retrouvées sur le site, trois seulement sont bien conservées et identifiables. On distingue une clef de grande taille ayant pu servir à ouvrir une porte et deux plus petites qui sont probablement des clefs de coffre. Elles ont toutes les trois un panneton denté qui s'arrête au niveau de l'extrémité de la tige. Une seule, la plus grande,

présente, en plus, un ergot sur la tige. Elle provient d'une couche datable du XVe s. En revanche, les clefs de coffre appartiennent à la période IV, datable du XIVe s.

- 78 En ce qui concerne l'éclairage, la fouille n'a procuré que très peu de données : quelques fragments de verre à vitre. On n'a retrouvé ni lampe à huile ni bougeoir. En revanche un curieux objet en terre cuite évoque un moule à lumignon. Il pourrait témoigner d'une fabrication domestique de luminaire dans la tour d'Essertines-Basses (cf. chap. 5, fig. 74).

### Clef de coffre (fig. 119 n°1)

119

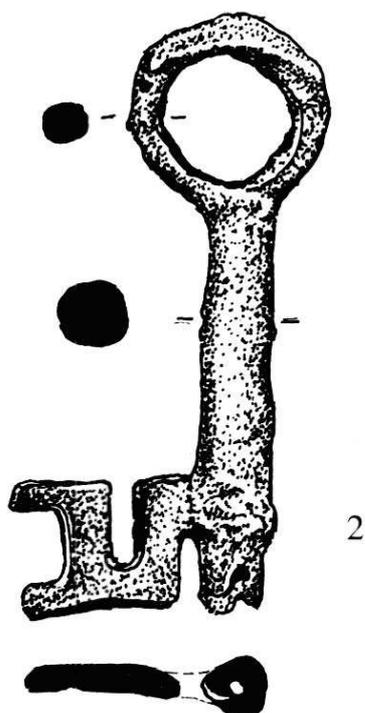


- Fer
- L. 60 mm. ; diam. de l'anneau 32 mm.

- 79 Dans cette petite clef l'anneau, de section plate, est très large et en forme de losange. La tige, pleine, est rectangulaire avec les angles arrondis. Le panneton en U est relié directement à la tige dans sa partie supérieure. Le museau se termine par cinq dents. Des clefs du même type sont attestées aussi sur d'autres sites pour le XIVe s., comme à Rougiers (Démians d'Archimbaud, 1980, fig. 446 n° 9 à 11).

### Clef de coffre (fig. 119 n°2)

119

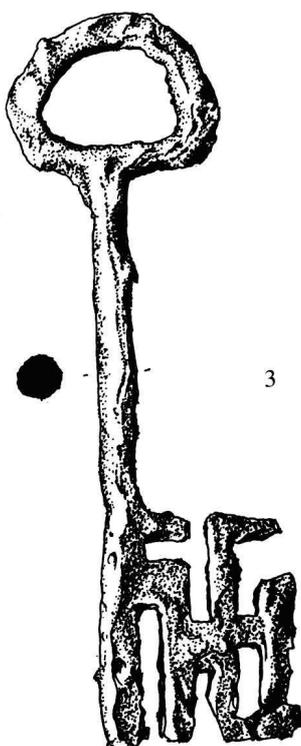


- Fer
- L. 55 mm. ; diam. de l'anneau 18 mm. ; diam. de la tige 6 mm.

80 Dans cette deuxième petite clef, l'anneau est circulaire et de section ovale. La tige est de section quadrangulaire avec des angles émoussés. Son extrémité semble s'arrêter au même niveau que le panneton, mais il n'est pas exclu qu'elle soit cassée, comme le panneton lui-même. Celui-ci, en U, est relié à la tige dans sa partie supérieure. Le museau se termine par deux dents.

**Clef de porte (fig. 119 n°3)**

119

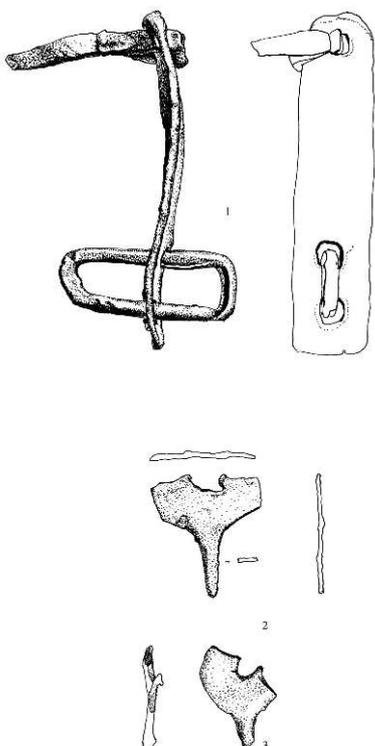


- Fer
- L. 96 mm. ; diam. de la tige 5 mm.

81 L'anneau de cette clef de grande taille est en arc-de-cercle. La tige, de section circulaire, est pleine et s'arrête au niveau inférieur du panneton. Sur la tige, dans le prolongement du sommet du panneton, s'avance un ergot. Le panneton est beaucoup plus complexe que dans les autres clefs. Le museau forme deux rectangles et se terminait vraisemblablement par des dents dont on entrevoit le départ.

**Morillons (fig. 120 n°1 à 3)**

## 120 - Moraillons



- Fer
- L. 105 mm. ; l. 21 mm.

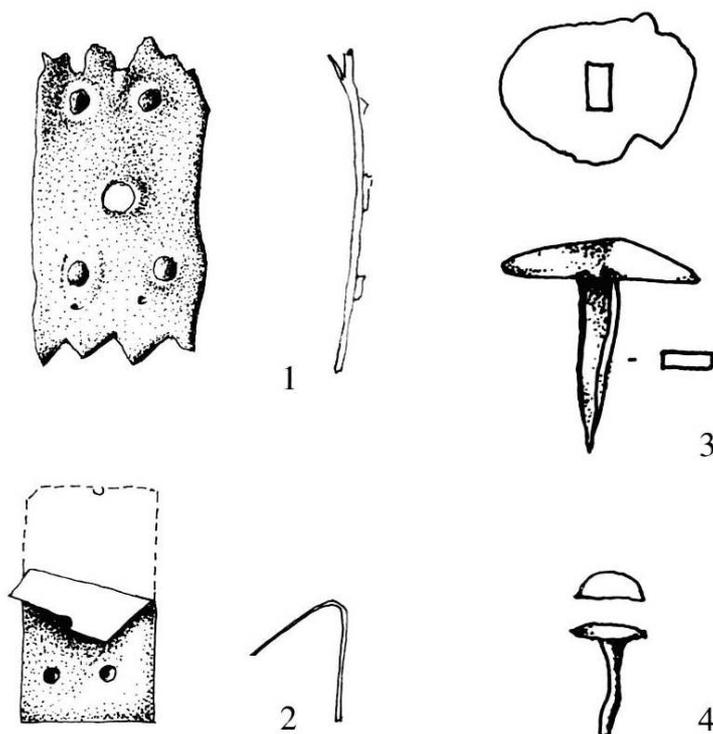
82 Le moraillon est un élément de fermeture qui se compose d'une plaque qui, à une extrémité, était fixée au mur par une goupille. À l'autre extrémité deux perforations permettaient le passage d'un anneau coulissant qui, traversant le bois, servait à fermer la porte. Dans l'exemplaire d'Essertines-Basses, tous les composants de ce système de fermeture sont encore en place, facilitant ainsi l'interprétation de son fonctionnement. L'utilisation du moraillon devait être assez répandue au Moyen Âge puisque de nombreuses trouvailles de ce genre sont attestées sur d'autres sites, comme Dracy en Côte d'Or ou Rougiers dans le Var (Village Déserté, 1970, fig. 79 n° 3 et 7 ; Démians d'Archimbaud, 1980, fig. 450 n° 1). Ce moraillon a été retrouvé dans le remplissage des tranchées de fondation de la cour et on peut vraisemblablement le mettre en relation avec l'habitat de la période III (XII-XIIIe s.). La plaque qui forme l'ossature du système de fermeture est rectangulaire mais à Rougiers existent aussi des exemples avec une extrémité très effilée (Démians d'Archimbaud, 1980, fig. 450 n° 5 et 6). A Essertines-Basses ont été retrouvés deux fragments de plaque avec bec effilé qui peuvent être également des moraillons (n°2 et 3).

### Plaquettes décoratives (fig. 121 n°1 et 2)

- Tôle de cuivre
- dimensions variables.

83 Un petit nombre de plaquettes en cuivre évoque des garnitures de coffre. Elles sont généralement de forme rectangulaire et rivetées sur les angles et au milieu. Aucune ne semble avoir été décorée.

121



### Clous de meuble (fig. 121 n°3 et 4)

- Fer
- L. variant de 10 à 20 mm.

- 84 Parmi les nombreux clous que la fouille a procuré, un groupe se distingue par sa petite taille. En outre, ils possèdent tous une tête très large et développée par rapport à la finesse de la tige qui a la particularité d'être plate. Il n'est pas à exclure qu'il puisse s'agir de clous de meuble.

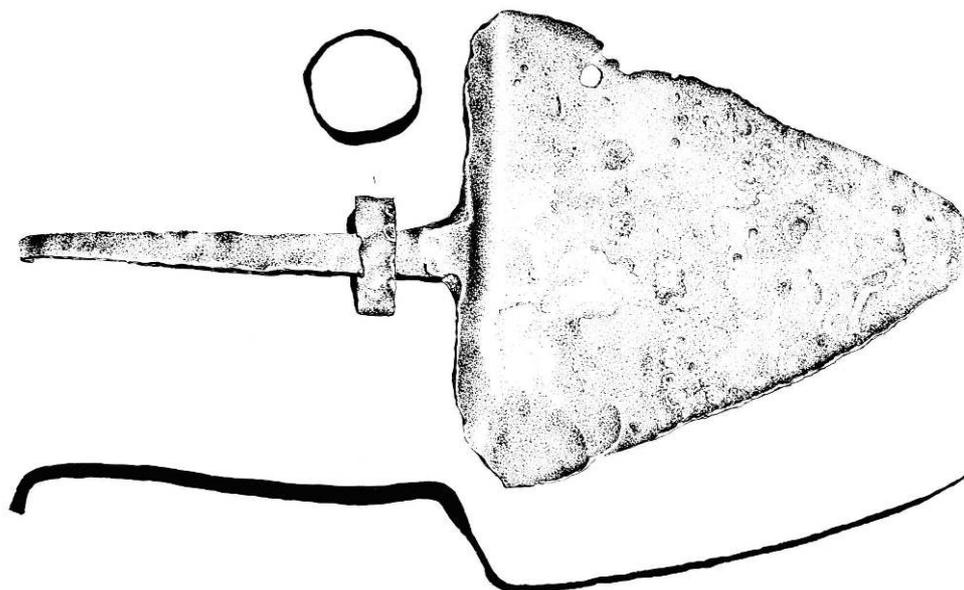
### La construction

- 85 Sur l'ensemble des objets identifiables retrouvés dans la zone castrale d'Essertines-Basses, 37,7 % sont des clous en fer. Ils sont tout ce qui reste des assemblages du bois dans la construction. Sans vouloir se lancer dans une typologie du clou, ce qui serait tout-à-fait vain pour un objet si banal et si largement utilisé à toutes les époques, on peut individualiser au moins trois catégories, ayant eu vraisemblablement des utilisations différentes. Le plus grand nombre correspond au long clou classique, qui peut atteindre 85 mm. de long et possède une large tête plate. Les clous de dimensions plus réduites, ne dépassant pas 55 mm. de long, sont, en revanche, plus rares. Une troisième catégorie est celles de clous sans tête. A cet ensemble d'objets qui se réfèrent à la construction, on peut ajouter la présence, sur le site, de quelques longues pointes et de rares fragments de chevilles. La trouvaille la plus exceptionnelle est en revanche

celle d'une truelle fort bien conservé, bien que dépourvue naturellement de son manche en bois.

### Truelle (fig. 122)

122



- Fer
- L. 280 mm. ; 1.135 mm.

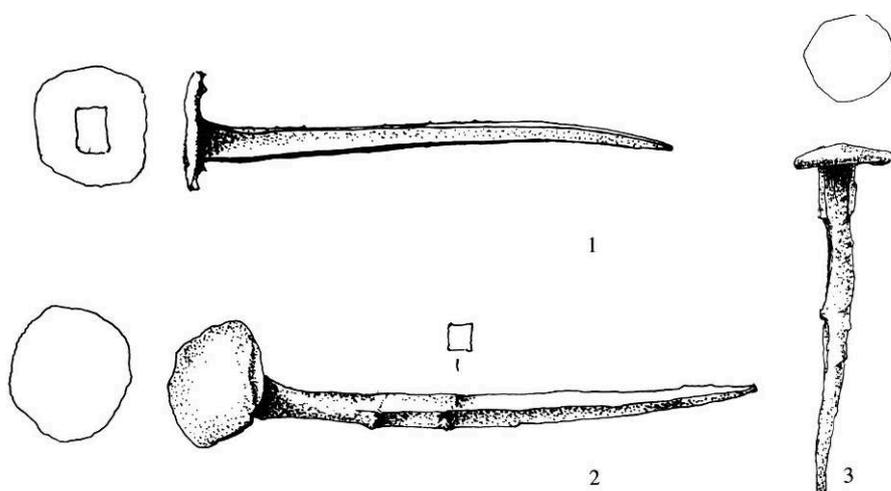
- 86 Truelle de grande taille et de forme triangulaire. La soie est de profil rectangulaire et un anneau plat encore en place devait servir de douille de fixation. Cet outil de maçon a été retrouvé dans la tranchée de fondation du mur de courtine, peut-être perdu ou abandonné au moment de son remblaiement.

### Longs clous (fig. 123 n°1 et 2)

- Fer
- L. variant de 70 à 85 mm. ; diam. de la tête environ 17 mm.

- 87 Sur le site ont été retrouvés environ 130 clous de ce type, le plus souvent encore bien conservés. De grandes dimensions, ils ont servi probablement à fixer en place les planchers d'un étage. C'est d'ailleurs dans les couches d'effondrement de l'étage de la tour qu'ils étaient très nombreux, tandis qu'ils étaient relativement rares dans la cour (cf. chap. 3, fig. 31).

123



### Clous moyens (fig. 123 n°3)

- Fer
- L. 50/55 mm. ; diam. de la tête 11/13 mm.

88 Ce type de clou est relativement rare à Essertines-Basses. On en compte au total 16 entiers et quelques fragments. Comme les précédents, ils proviennent presque exclusivement de l'effondrement de l'étage de la tour.

# Chapitre 9. Les trouvailles monétaires

Jean-Michel Poisson

---

- 1 Dans la zone castrale, seule la fouille de la tour a procuré des trouvailles monétaires. Il d'un ensemble abondant mais s'agit peu assez diversifié : on compte en effet huit pièces de monnaie, et quatre objets monétaires variés. Il s'agit de pièces appartenant au Moyen Âge, à l'exception d'une monnaie du XVIIe s. trouvée en surface, et qui proviennent pour l'essentiel des couches d'occupation ou de fondation de la tour.

## Les espèces monétaires

### Les monnaies

- 2 Les espèces provenant des ateliers monétaires royaux appartiennent aux règnes de saint-Louis, Philippe Le Bel, Charles VII et Charles VIII : ce sont trois derniers tournois et un liard du Dauphiné. Quant aux monnayages seigneuriaux, ils ont procuré des deniers des archevêques de Lyon, des ducs de Savoie et des comtes de Namur.
- 3 La période chronologique concernée couvre l'ensemble des XIIIe, XIVe et XVe s., avec une seule exception : le denier lyonnais frappé dans la première moitié du XIIe s. On peut en déduire une occupation continue de la tour depuis le milieu du XIIIe s. jusqu'à la fin du XVe s. Par ailleurs, le denier lyonnais, retrouvé dans une couche sous-jacente au sol du rez-de-chaussée, semble bien permettre de dater du XIIe s. la phase de construction de la tour.
- 4 Ces données sont en accord avec les mentions documentaires : le premier texte citant Essertines comme *castrum* date en effet de 1194, et l'ensemble castral est décrit dans ses différentes composantes par un texte de 1203. On remarquera cependant que la période qui couvre la seconde moitié du XIIe et les débuts du XIIIe s. ne semble pas avoir fourni de vestiges matériels. En ce qui concerne l'abandon du château, les monnaies nous indiquent une période de peu postérieure au dessin de l'*Armorial* de Revel (milieu XVe s.).

- 5 La chronologie proposée par les monnaies s'établit donc ainsi : sol du rez-de-chaussée : XIII<sup>e</sup> s. ; sol de l'étage (couche noire) : première moitié du XIV<sup>e</sup> s. ; réoccupation : (sommets couche noire) : première moitié du XV<sup>e</sup> s.

### Autres objets monétaires

- 6 Deux poids monétaires ont été trouvés dans la tour. Le premier, de forme rectangulaire, est le poids de la pièce appelée « lion d'or » frappée sous Philippe VI de Valois ; le second, circulaire, correspond à l'écu d'or frappé sous Philippe IV Le Bel. Ils appartiennent donc tous les deux au XIV<sup>e</sup> s. Ces objets avaient pour fonction de contrôler, au moyen d'une balance ou trébuchet, le poids des pièces d'or en circulation, qui pouvaient perdre de la valeur par usure. Les poids monétaires ou dénéraux étaient réalisés en bronze, au moment de la frappe de l'espèce correspondante. On leur donnait le poids exact de la monnaie qu'ils devaient servir à contrôler, et on y reproduisait l'effigie ou le symbole de la pièce afin qu'ils puissent être facilement identifiés par le changeur. Ce sont ce poids et cette effigie qui permettent de les identifier. C'est ainsi que le poids monétaire du « lion d'or » représente la figure héraldique qui caractérise cette émission, un lion « rampant », la dorure complétant la référence. Le poids de l'écu associe au symbole (un écusson fleurdéliné) une légende explicite : « poids de l'écu ».
- 7 Un méreau ou jeton à compter a également été rencontré : il s'agit d'une petite pièce d'alliage d'argent et de cuivre (le billon) portant une légende sans signification, ce qui est souvent le cas des jetons, pour éviter une confusion avec les monnaies, dont ils sont très proches par la taille et l'aspect.
- 8 Enfin, le dernier objet monétiforme est vraisemblablement une médaille religieuse : il porte sur un seul côté la figure d'un personnage barbu et nimbé.
- 9 On doit également mentionner ici un anneau sigillaire en plomb portant sur le chaton de forme hexagonale l'empreinte gravée en creux d'une fleur de lis barrée, qui compose les armoiries des ducs de Bourbon. Ce signe héraldique se retrouve sur certaines de leurs monnaies (Poey d'Avant, 1961). Il est logique de dater cet objet postérieurement à 1368, date à laquelle le comté de Forez est passé dans le domaine des ducs de Bourbon.

## Les fonctions de la tour

### La circulation monétaire

- 10 À la différence des émissions royales qui circulent uniformément sur l'ensemble du territoire quel que soit l'atelier dont elles proviennent, les monnaies seigneuriales informent sur les courants de la circulation monétaire, dans la mesure où leur lieu de provenance indique un parcours réel. Sans vouloir faire dire à ces trois monnaies plus qu'elles ne le peuvent, on remarque d'une part qu'elles proviennent d'ateliers situés tous dans l'Est, et d'autre part que l'une d'elles provient d'une région plutôt lointaine (Namur). Ceci est le signe de l'appartenance de la région d'Essertines à un courant d'échanges commerciaux à large rayon, tel que peut l'être l'axe Saône-Rhône. Par ailleurs, la présence de monnaies royales, qui circulent à peu près partout dans le pays, démontre l'existence d'activités commerciales qui ne sont pas limitées aux échanges locaux. Malgré son aspect reculé et enclavé, cette petite région du Forez participe à un

courant de circulation des produits et des hommes qui déborde largement le cadre micro-régional.

## Fonctions administratives

- 11 La présence d'objets tels que poids monétaires, jeton et anneau sigillaire renvoie à une fonction de contrôle administratif et économique exercé par la forteresse sur la zone qui l'entoure. En effet, les poids monétaires supposent l'utilisation d'espèces d'or à cet endroit, et la présence d'une personne apte à en contrôler la valeur. On peut penser à la perception sur place de cens ou redevances en numéraire ou d'autres taxes ou droits, de péage ou de mutation par exemple, encore qu'il soit assez difficile d'envisager que le montant individuel des perceptions ait pu nécessiter l'usage de pièces d'or.
- 12 Le jeton est un instrument de comptabilité. On sait en effet qu'on utilisait au Moyen Âge, pour effectuer les quatre opérations, une plaque de bois (comptoir) divisé en colonnes où l'on disposait (jetait) des jetons, le plus souvent métalliques. Là encore cet objet suppose la présence sur place d'une personne sachant compter, et renvoie donc à une activité de gestion ou de perception. On peut cependant se demander si ce type d'objet, extrêmement semblable à une monnaie, n'a pas pu être - consciemment ou non - utilisé comme telle : une légende sans signification (ici « AREDVASRIV ») n'intrigue pas qui ne sait pas lire. La fréquence des trouvailles de jetons sur des sites ruraux, où la présence de personnes sachant compter est improbable (exemples : Dracy, Rougiers, etc...) incite à se poser la question.
- 13 Quant à l'anneau sigillaire, bien plus qu'un bijou, c'est un objet fonctionnel : il est destiné à être imprimé dans la cire pour authentifier des actes officiels avec les armoiries de la principauté. Le métal dont il est fait, un alliage de plomb très faible en argent, montre qu'il est destiné à l'usage d'un agent subalterne. Voilà un troisième indice de la présence à Essertines d'un personnage instruit et investi d'un pouvoir de contrôle, chargé de la gestion des droits seigneuriaux : perception des redevances, délivrance d'actes officiels (laisser-passer, quittances, etc...) Cet officier comtal, ministériel ou sergent, devait résider dans la tour, de façon permanente ou occasionnelle, et peut être assimilé aux châtelains des grandes principautés telles que la Bourgogne ou la Savoie.

## Catalogue des objets monétaires

### Monnaies royales

- 14 1 - + KAROLVS : FRAN : REX deux fleurs de lis dans le champ+ TVRONV : FRANCIE croix pattée  
Charles VII roi de France (1422-1461)  
denier tournois, 1429, billon  
(LAFaurie n°499 var.)
- 15 2 - + KAROLVS \* FR [ANCOR ° REX] croix pattée  
DALP[HS] VIENENSIS dauphin à gauche  
Charles VIII roi de France (1483-1498)  
liard du Dauphiné, 1488, billon  
(LAFaurie n°575)

- 16 3 - + LVDOV[ICVS REX] croix  
+ TVRONVS CIVIS châtel tournois  
Louis IX roi de France (1226-1270)  
denier tournois, argent  
(LAFaurie n°201)
- 17 4 - + [PHILI]PPVS REX croix pattée  
+ TVRONVS CIVIS châtel tournois  
Philippe IV Le Bel roi de France (1285-1314)  
denier tournois, 1307, argent  
(LAFaurie n°228)
- 18 5- L. XIII. ROY DE FR ET DE NAV buste à droite  
[] écu de France couronné  
Louis XIV roi de France (1643-1715)  
liard, cuivre  
(GADOURY)

### Monnaies seigneuriales

- 19 6 - + GVILLEM[VS] lion  
[N]AMO \* MON[ETA] croix cantonnée de deux trèfles  
Guillaume Ier comte de Namur (1337-1391)  
) denier, billon  
(CHALON pl. X, n°155, XI, n° 163).
- 20 7 - [+ PRIMA SEDES] dans le champ : L et G  
GA/LL/IA/RV croix dont les bras coupent la légende  
Archevêques de Lyon (anonyme)  
denier, av. 1157, billon  
(POEY D'AVANT n°5029 ; FOURNIAL)
- 21 8 - + LVDOVICVS [DVX] écu de Savoie dans un quadrilobe  
+ SABAVDIE croix cantonnée de quatre croisettes  
Louis II duc de Savoie (1439-1465)  
maille de blanchet, argent  
(C.N. I.t.I, pl. V, n°21)

### Poids monétaires

- 22 9 - POI[S DE L ESCVT] écu aux fleurs de lis sans nombre  
(revers lisse)  
Poids de l'écu d'or « à la chaise » de Philippe IV Le Bel (1285-1314) et Jean II Le Bon (1350-1364)  
bronze, 4,44 gr. circulaire  
(DIEUDONNÉ, n°5e)
- 23 10 - (anépigraphe) lion rampant à gauche, tenant un bâton  
sur fond de petits cercles  
(revers lisse)  
Poids du Lion d'or de Philippe VI (1328-1350)

bronze doré, 4,64 gr. rectangulaire  
(DIEUDONNÉ n°6 var)

### Méreau

- 24 11 - (anépigraphe) dans le champ : H accosté d'une fleur de lis  
+ AREDV ASRIV croix  
méreau, XIV ou XV<sup>e</sup> s., billon

### Médaille religieuse

- 25 12 - (anépigraphe) tête barbue portant un nimbe radiant, accostée  
d'un fleur de lis  
(revers lisse)  
médaille de saint Pierre ou saint Paul (?),  
probablement médiévale, bronze

# Chapitre 10. Vie du château, vie au château

Françoise Piponnier

---

- 1 Abondantes et diverses, les données archéologiques viennent désormais s'ajouter aux documents d'archives et à de l'image l'Armorial pour retracer l'histoire de l'ensemble castral d'Essertines. Bien qu'elles informent très inégalement sur les différentes périodes de l'occupation du château, elles apportent sur les modalités d'utilisation de l'espace et sur les fonctions remplies par cette forteresse une masse de précisions qu'aucun texte ou image ne se révèle capable de procurer.

## Les temps obscurs du premier château

- 2 Sur l'installation et les débuts de son existence, les renseignements restent maigres. Les rares textes, trop laconiques, les structures castrales pratiquement anihilées, les lambeaux de sols pauvres en matériel n'ouvrent que des aperçus limités sur l'occupation antérieure au XIIIe s.
- 3 L'environnement végétal dans lequel s'inscrit la construction du premier édifice est très dégagé par les défrichements ; les prairies à graminées y dominant, vouées sans doute à l'élevage. Mais cette situation ne dure pas. Comme le suggéraient les documents, le front de colonisation se déplace. L'analyse des pollens contenus dans les mortiers montre que dès le XIIIe s., la forêt a gagné la première place dans le paysage, avec une nette prédominance du pin.
- 4 Le bâti évolue, mais les diverses fonctions du château sont inégalement représentées parmi les témoins archéologiques. Le site lui-même, l'implantation sur cet éperon d'accès difficile, ne laissent aucun doute quant à l'intention d'ordre essentiellement militaire qui a présidé à la naissance de l'ensemble. La qualité des matériaux utilisés pour construire le premier édifice castral et les mobiliers archéologiques qui lui sont associés tendraient à suggérer qu'il a joué à ses débuts le double rôle de réduit défensif et de résidence pour un groupe de *milites*. Abondants, et présents à toutes les périodes, les clous de ferrure attestent la fréquentation de cavaliers en ce lieu d'accès difficile et,

dès la phase II, l'apparition de fragments de verre décoré trahit une consommation de luxe.

- 5 S'ils restent peu abondants, les mobiliers sont clairement associés dans l'espace à cet édifice ; ils proviennent des lambeaux de sols intérieurs, des sols extérieurs, conservés devant sa porte, et d'un petit dépotoir constitué au pied du premier mur de courtine pendant la phase II. Les tessons de céramique relativement rares et très fragmentés, et les ossements animaux, trouvailles archéologiques les plus abondantes en toutes circonstances, concentrent l'information sur les aspects alimentaires de l'occupation. Bien que les vestiges ne permettent ni de restituer l'édifice en élévation, ni de se faire une idée de ses aménagements, pots à cuire et ossements ouvrent sur le régime alimentaire des occupants quelques aperçus d'une précision quasi microscopique. Les pièces de viande préparées sont prélevées sur des animaux d'élevage abattus jeunes, et choisies parmi les morceaux riches en chair ; les gallinacés figurent aussi au menu et caractérisent, comme dans les autres châteaux de la région, une consommation de qualité.
- 6 On ne peut exclure que, dès le temps du premier édifice castral, d'autres bâtiments annexes ou même à fonction résidentielle aient été implantés sur l'esplanade située entre château et chapelle. Si l'on admet que le passage de la phase II à la phase III se produit au tournant des XII-XIIIe s., la « maison » et la « mure » d'Albert de Thizy appartiennent déjà à la phase II.
- 7 Le lien entre vie seigneuriale et vie religieuse est souligné en tout cas par la proximité de la chapelle. Sans doute est-ce à la reconnaissance de son caractère sacré, et au respect qui lui était attaché à ce titre, que celle-ci doit d'avoir survécu. En l'absence de fouilles, il est impossible d'affirmer qu'elle fut édifée dès les débuts du château. Pourtant, la taille soignée de ses pierres angulaires ne se compare guère qu'à celle des éléments du mur 1300, identifié comme appartenant au premier bâtiment castral construit sur le site.
- 8 Pourquoi et comment cet ensemble connut-il une fin relativement rapide alors que la chapelle continuait d'exister ? Au cours de la fouille, aucune trace n'a été rencontrée d'une destruction brutale, ce qui bien sûr ne suffit pas pour en écarter l'hypothèse. Pour expliquer la disparition de ce premier ensemble, on peut aussi penser à l'écroulement partiel d'un bâtiment aventuré sur un terrain difficile, ou encore à la volonté de réaménager le château selon un autre plan.

## La forteresse comtale

- 9 Il est tentant de mettre en relation la restructuration de cet ensemble avec le changement d'appropriation de la partie haute du site, tel que le révèle, dans les premières années du XIIIe s., le testament d'Albert de Thizy, confirmant la donation faite au comte de Forez des droits que ce chevalier avait possédé sur une partie de la tour et de la courtine du château d'Essertines. En effet, les rares éléments datants situent au tournant des XII-XIIIe s. les remaniements de l'ensemble fortifié, qui se traduisent par l'édification d'un nouveau bâtiment, cette fois au sommet de l'éperon, et la transformation de l'espace compris entre cette tour et la courtine ; un léger remblaiement recouvre l'emplacement où se dressait le premier édifice et permet l'installation d'un bâtiment sur poteaux de bois. L'hypothèse paraît suffisamment étayée, pour admettre que l'ensemble castral se compose alors, outre ces nouveaux

bâtiments, de la chapelle, de la « maison » et de la « mure » dont avait hérité Albert de Sury, et aussi d'une courtine, toutes trois préexistantes.

- 10 Les couches archéologiques correspondant à l'incendie qui a détruit à la fois la première tour, de dimensions réduites, et l'édifice sur poteaux de bois, n'ont livré d'éléments de datation très sûrs ni concernant leur occupation, ni concernant leur destruction. Destruction, due à un accident ou plutôt à un fait de guerre ?. La vocation militaire de cet espace est mieux attestée que lors de la phase d'occupation précédente. Les objets sont peu nombreux, mais parmi eux figurent des pointes de flèches et deux éperons. L'édification de la tour, au point le plus élevé du massif rocheux, dominant la vallée, permettait de mieux la contrôler, et répondait sans aucun doute à des préoccupations d'ordre stratégique.
- 11 Le bâtiment sur poteaux de bois n'était probablement qu'une annexe, mais ses éléments brûlés, laissés en place, ont permis la conservation d'un plus grand nombre de vestiges mobiliers que les traces de sols incendiés retrouvées dans la première tour. Ce que ces trouvailles apprennent sur le mode de vie des occupants de la période du XIII<sup>e</sup> s. ne traduit pas de changement notable par rapport aux occupations précédentes. Un certain luxe de la table s'affirme avec l'apparition de coupes et gobelets de verre, qui accompagnent une consommation carnée de qualité.
- 12 C'est seulement après l'incendie de la première tour et du bâtiment sur poteaux de bois, que le château prend son aspect final, avec le plan que suggéraient ses ruines et que l'exploration archéologique a permis de compléter. La tour est alors réaménagée et élargie vers l'ouest. La courtine est reconstruite en même temps, puisqu'elle vient constituer la paroi occidentale de la nouvelle tour. Puis, du côté sud, une seconde enceinte vient flanquer la courtine. Elle lui est postérieure, et fut édifiée aussi après que l'esplanade située entre la courtine et la chapelle, qu'elle entoure désormais, eût été débarrassée d'un ou plusieurs édifices antérieurs. Les appareils de ces deux enceintes ne présentent cependant pas de différences telles que l'on doive supposer un écart chronologique important dans leur réalisation.
- 13 Comme le précédent, cet état du château s'achève par un incendie qui, cette fois, a fossilisé parmi les matériaux brûlés un mobilier riche d'éléments datants. Monnaies et poids monétaires attestent, dans la tour, une occupation régulière durant la seconde moitié du XIV<sup>e</sup> s. et la présence d'un anneau sigillaire aux armes de Bourbon situe la date de l'incendie après la prise en main du comté de Forez par le duc de Bourbon en 1368. La Guerre de Cent Ans et son cortège de destructions ne faisaient alors que commencer dans la région.

## Le château du XIV<sup>e</sup> siècle

### Ses occupants

- 14 Grâce à l'incendie de la tour, les données archéologiques sont abondantes et donnent de l'édifice, de ceux qui le fréquentaient et de leurs fonctions une image particulièrement vivante (**fig. 124**). Châtelneuf a supplanté Essertines comme siège de la châtellesnie, de nombreux documents le précisent, pourtant la tour d'Essertines continue de tenir son rôle dans le réseau du pouvoir comtal. La qualité de la construction en témoigne, ainsi que certains de ses aménagements. La rencontre de verre plat est, en effet, exceptionnelle à cette époque en Forez. Sa fonction administrative est attestée par

plusieurs trouvailles. L'anneau sigillaire n'a pu être remis qu'à un officier comtal en exercice, pour sceller des documents officiels. D'un emploi plus banal, le style en os servait à jeter sur des tablettes recouvertes de cire des notes effacées par la suite. Les poids monétaires évoquent la vérification de paiements, vraisemblablement ceux des redevances seigneuriales en argent.

#### 124 - La vie au château



**ROMAN DE GIRART DE ROUSSILLON, DUC DE BOURGOGNE ET DE BERTHE SA FEMME.  
MANUSCRIT COPIÉ À CHÂTILLON-SUR-SEINE, 1416.**

**BIBL. NAT. PARIS, MS. FR. 15103**

- 15 La présence militaire au château est mieux représentée qu'au cours des périodes précédentes parmi les mobiliers. Les carreaux d'arbalètes sont les armes que l'on rencontre le plus couramment parmi les trouvailles faites sur les sites de châteaux, et aussi dans les énumérations de leurs inventaires. Depuis la première publication (Piponnier et Poisson, 1982), la rencontre répétée de fragments de trompes d'appel en céramique lors de la fouille de châteaux et de maisons fortes a confirmé que ce type d'objet correspond bien au service de guet dans les forteresses. A côté des annelets de cottes de mailles, apparaissent déjà, avec les rivures de brigandines, des armures d'un type nouveau et plus recherché. Si la présence d'une petite garnison ne fait aucun doute, celle-ci apparaît déjà, de ce fait, différenciée socialement. Les pièces de jeux retrouvées dans la tour reflètent aussi cette diversité des occupants. La pratique des échecs est jeu de nobles, celle des dés est plutôt répandue parmi les soldats.
- 16 Les occupants du château n'étaient pas seulement des représentants de l'administration comtale ou des membres d'une garnison plus ou moins étoffée selon les circonstances. La charge de leur entretien devait être assurée par un personnage remplissant les fonctions d'intendant, résidant permanent. Il était accompagné sans

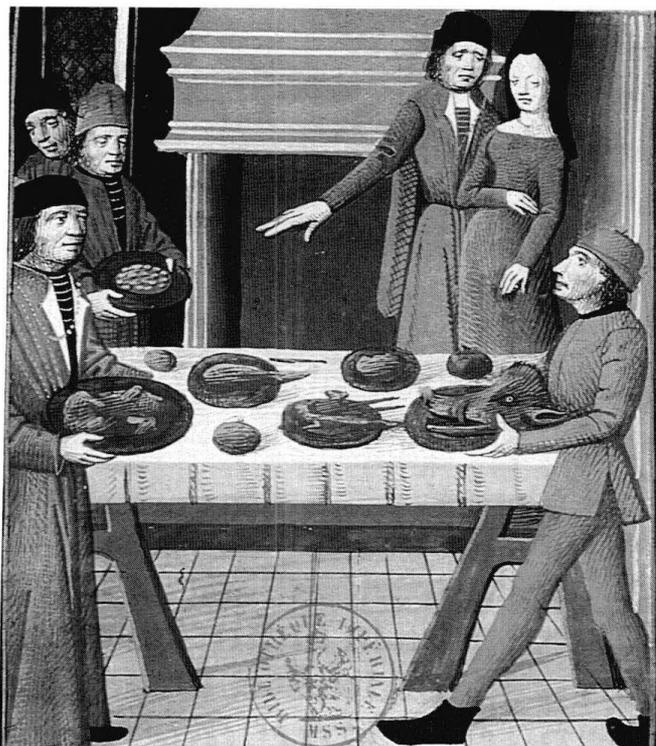
doute de sa famille car de menus objets trahissent une présence féminine que l'on peut qualifier de ménagère.

- 17 Il fallait bien en effet une cuisinière, assistée peut-être de servantes, pour assurer le service de bouche, largement attesté par les trouvailles archéologiques.

### La table du château

- 18 L'incendie a, bien sûr, détruit tous les éléments combustibles de l'aménagement et du mobilier de la tour. L'absence d'objets métalliques entiers laisse penser que les débris carbonisés ont été soigneusement fouillés pour récupérer les objets réutilisables. Les testaments contemporains (Gonon 1961) suggèrent ce qui échappe à l'inventaire archéologique. Chaudrons, poêles, trépieds, crémaillères, mais aussi mortiers de pierre et récipients de bois devaient être utilisés pour préparer les aliments, là où seule la céramique culinaire nous est parvenue. Diversifiée cependant (Alexandre-Bidon et Beck-Bossard 1984) elle est susceptible d'avoir été utilisée pour d'autres préparations que des potages. Les tréteaux et leur plateau, le linge de table, la vaisselle de bois échappent à l'archéologue. Les étains, largement diffusés à cette époque, ont pu être récupérés, même fondus ou déformés dans l'incendie. Toutefois, les fragments de pichets décorés de fleurettes colorées et la verrerie de table, abondante et variée, indiquent que les occupants du château, ou du moins certains d'entre eux, tenaient à un service de table raffiné.

#### 125 - Un repas au XVe siècle



**LA HURE DE PORC. BARTHÉLÉMY L'ANGLAIS, LIVRE DES PROPRIÉTÉS DES CHOSSES.  
FRANCE (BERRY) XVE S.**

BIBL. NAT. PARIS, MS. FR. 9140 F° 113

- 19 L'alimentation carnée, la seule dont la fouille ait livré des vestiges, se compose comme aux périodes précédentes de mets de qualité. La place inhabituelle qu'y prend le porc doit-elle être mise au compte d'une préférence régionale ? L'importance des os crâniens parmi les déchets de table (plus de la moitié des fragments provenant de porcins) trahit une préférence pour certains types de préparations. La fréquence des hures de porc ou de sanglier dans les figurations de repas médiévaux confirme que ce mets était alors fort apprécié et jugé digne des tables seigneuriales (**fig. 125**) (Alexandre-Bidon 1992).

## Survie et désertion

- 20 S'il ravagea l'intérieur de la tour et détruisit ses planchers d'étages, le second incendie n'entraîna dans l'immédiat, ni l'abandon de l'édifice, ni celui du château. Des réaménagements internes, au moins la restauration de la toiture, durent alors intervenir. Les mobiliers correspondant à cette phase de réoccupation, au cours du XVe s., sont peu abondants. La monnaie de Charles VIII, retrouvée parmi les débris de la dernière toiture, situe son abandon dans les dernières années du XVe ou au début du XVIe s.
- 21 La recherche archéologique apporte donc la preuve que les mentions récurrentes de la »tour« dans le terrier du Chevallard, tout au long du XVe s., et la représentation du »chatiau d'Issartines" dans l'*Armorial* de Guillaume Revel correspondent au dernier état d'un ensemble castral déjà détérioré. Les mobiliers peu abondants, les ossements animaux provenant en grande partie d'oiseaux sauvages et de rongeurs, font même penser à un édifice pratiquement abandonné. La fouille renseigne aussi sur le destin des édifices après leur désertion. Cœur et symbole de la forteresse, la tour est l'objet d'une destruction presque complète. Ses matériaux de démolition n'ont été retrouvés que très partiellement sur place. Une bonne part d'entre eux ont dû être réutilisés dans les maisons qui ont continué d'être construites ou réaménagées dans le *castrum* au cours du XVIe s. et en aval, jusqu'au fond de la vallée, beaucoup plus tardivement.
- 22 Immuable dans son emplacement, sinon dans tous ses murs, la chapelle a vu son rôle de lieu de culte castral proche de la maison seigneuriale évoluer, après la destruction de la tour, vers celui d'église annexe utilisée par les habitants des maisons groupées au pied d'un château fantôme. Elle demeure encore, seul édifice conservé sur le site d'Essertines.
- 23 Dépassé par les progrès de la poliorcétique, le château d'Essertines n'a donc pas survécu au Moyen Âge. Le *castrum* et les habitations dispersées dans la vallée ont alors poursuivi une vie autonome. L'exploration archéologique a concerné aussi le *castrum* et même quelques édifices situés au dehors, plus bas sur la pente. Les recherches viennent d'y être achevées. L'étude de leurs données a permis de constater très vite que les bâtiments avaient continué d'être occupés après le Moyen Âge. Des réaménagements, entraînant le surcreusement du rocher ont largement effacé les états médiévaux. L'espoir de présenter en parallèle la vie du château et celle de l'habitat associé se révélant vain, il a paru préférable de publier séparément les résultats des recherches concernant le château d'Essertines. Il fallait rappeler cependant que cette forteresse, résidence seigneuriale, réduit militaire et centre administratif à des degrés divers selon

les périodes de son existence, vivait en symbiose, probablement dès ses origines, avec un habitat.

- 24 Plusieurs siècles durant, le château a exercé son influence sur le schéma du peuplement ; perdant de son importance, il a cessé d'être un pôle d'attraction. Accroché à la pente qu'il dominait, le *castrum* a survécu un temps. Puis, sur les maisons écroulées ont été installées des terrasses de culture. Des éboulis de pierres et une végétation dense masquaient leurs vestiges lorsque commencèrent les recherches. Seuls restaient visibles la chapelle castrale, isolée, et quelques pans des murailles d'enceintes.

# Bibliographie

---

## Documents

*Armorial de Guillaume Revel*. Bibliothèque Nationale Paris, ms. fr. 22 297.

Barthélemy l'Anglais. *Livre des propriétés des choses*, France, XVe s. Bibliothèque Nationale Paris, ms. fr. 22 532.

Pierre de Crescens. *Livre des profits champêtres*, France, début XVIe s. Bibliothèque Nationale Paris, Impr. Rés. m.s. 19.

Terrier du Chevallard. Archives de La Diana Montbrison, 1 E 1 174 et 1 E 1 175.

Testament de Faucon de Sury. Collection particulière.

**Alexandre-Bidon et Beck-Bossard 1984** : ALEXANDBIDON (D.) et BECK-BOSSARD (C.).-La préparation des repas et leur consommation en Forez au XVe s. d'après les sources archéologiques. *In : Manger et boire au Moyen Age*, Nice, 1982. Nice, 1984 p. 59-71.

**Alexandre-Bidon 1990** : ALEXANDRE-BIDON (D.).-Pots de terre, mode d'emploi. *In : A la fortune du pot*. Lyon, 1990, p. 25-48.

**Alexandre-Bidon 1992** : ALEXANDRE-BIDON (D.) - *In : Du manuscrit à la table*. Essais sur la cuisine du Moyen Age, sous la direct. de Carole Lambert. Montreal, 1992, article : A la table des miniaturistes, p. 45-55.

**Barrelet 1953** : BARRELET (J.).-La verrerie en France de l'époque gallo-romaine à nos jours. Paris. 1953.

**Beck, Forest et Olive 1987** : BECK (C.), FOREST (V.) et OLIVE (C.). - Animaux, techniques et paysages d'élevages dans les pays bourguignons et rhodano-alpins (Bas-Empire et Moyen Age). *In : Histoire de l'environnement et des phénomènes naturels*, rapport intermédiaire de l'A.T.P. du C.N.R.S., 1987.

**Beck 1989** : BECK (C.). - Le mobilier ostéologique. *In : Une ferme seigneuriale au XIVe s. , la Grange du Mont Charny* (Côte d'Or) sous la direction de Beck (P.). D.A.F. n° 20. 1989.

**Beigbeder 1965** : BEIGBEDER (O.). - *Les ivoires*. Paris, 1965.

**Boccia 1982** : BOCCIA (L. -G.) (sous la direction). - *Armi difensive dal medioevo all'età moderna*. Florence. 1982.

**Bonin 1938** : BONIN (A.). - Les clochers-murs du Forez, *Bull. de La Diana* 1938-39 ; t. XXVI, n° 5. et A propos de quelques pièces d'architecture déposées récemment au château de La Bastie d'Urfé, salle des Rocailles, *Bull. de la Diana*, 1938, t. XXVI, n° 4.

**Bokonyi 1970** : BOKONYI (S.). - A new method for the determination of the number of individuals in animal bone material. *American Journal of Archaeology*, 1970, p. 291-292.

**Bouiller 1976** : BOUILLER (R.). - Chronique de Madame Bonnard ou aspects de la vie quotidienne à Saint-Maurice-en-Roannais au XVIIIe s.. In : *Cahiers du Musée Forézien*, 2, Ambierle. 1976.

**Bouiller 1981** : BOUILLER (R.). - Tuileries et briqueteries du Roannais, principalement aux XIX et XXe s. Centre forézien d'ethnologie. Etudes et documents, 2, Ambierle, 1981.

**Boyer 1964** : BOYER (L.). - Introduction à l'étude des testaments foréziens suivie des testaments enregistrés à la cour de Forez 1310-1313. Mâcon, 1964.

**Burnouf, Maire, Rieb, Schellmans et Seiler 1986** : BURNOUF (J.), MAIRE (J.), RIEB (J. -P.), SCHELLMANS (R.) et SEILER (M.). - Les matériaux de construction en terre cuite en Alsace au Moyen Age : tuiles, briques, carreaux, poterie de poêle. In : *Terres cuites architecturales au Moyen Age*. Musée de Saint-Omer, colloque des 7 et 9 juin 1985. Arras, 1986, p. 94-107.

**Catalogue de l'exposition** : *La guerre au Moyen Age*. Château de Pons (Charente Maritime). 1976.

**Catalogue de l'exposition** : *Le cycle de la matière : l'os*. Dijon. 1978.

**Céramique en Méditerranée occidentale 1980** : *La céramique médiévale en Méditerranée occidentale*. Paris. 1980.

**Catalogue de l'exposition** : *Des Burgondes à Bavard, mille ans de Moyen Age*. Recherches archéologiques et historiques. Grenoble. 1981.

**Catalogue de l'exposition** : *Aujourd'hui le Moyen Age*. Aix-en-Provence. 1981.

**Catalogue de l'exposition** : *Patrimoine roman de la Loire Saint-Chamond*. Liger, 1986.

**Catalogue de l'exposition** : *Châteaux et villages du Moyen Age Forez Bourgogne Provence*. Montbrison. Musée d'Allard. 1986-87.

**Catalogue de l'exposition** : *Bourgogne médiévale, la mémoire du sol*. Dijon. 1987.

**Catalogue de l'exposition** : *Châteaux de terre, de la motte à la maison forte*. Décines-Charpieu, 1987.

**Catalogue de l'exposition** : *Un village au temps de Charlemagne*. MNATP nov. 1988, avr. 1989. ed. Musées Nationaux, Paris, 1988.

**Catalogue de l'exposition** : *Archéologie et vie quotidienne aux XIII-XIVe s. en Midi-Pyrénées*. Toulouse. Musée des Augustins, 1990.

**Catalogue de l'exposition** : *Vivre au Moyen Age, 30 ans d'archéologie médiévale en Alsace*. Strasbourg, 1990.

**Catalogue de l'exposition** : *A la fortune du pot, la cuisine et la table à Lyon et à Vienne X-XIX s*. Lyon, Vienne, Mâcon. 1990-1991.

**Chalon 1860** : CHALON (R.). - *Recherches sur les monnaies des comtes de Namur*, Bruxelles, 1860.

**Chartes du Forez** : *Chartes du Forez antérieures au XIVe s.* (Guichard, Neufbourg, Dufour, Fournial, Gonon éd.). Mâcon. t. V. 1933-1978

**Chami 1963** : CHAMI (E.). - L'art céramique du Beauvaisis. *Cahiers de la céramique, du verre et des arts du feu*. Sèvres, 1963, n° 30, p. 79-116.

**Charavines 1988** : Les fouilles de Charavines, *Dossiers histoire et archéologie*, n° 129, juillet-août 1988.

**Chaumienne 1912** : CHAUMIENNE (C.). - *Histoire de la ville de Rive de Gier*, Saint-Etienne. 1912.

- Cinq années de fouilles 1983** : *Cinq années de fouilles archéologiques en Franche-Comté (1975-1980)*, Besançon, 1983.
- C.N.I. 1910-1943** : *Corpus nummorum italicarum*, Turin 1910-1943, 20 vol.
- Couturier et Piponnier 1986** : COUTURIER (H.) ET PIPONNIER (F.). - Les maisons fortes dans la hiérarchie des forteresses foréziennes. In : *La maison forte au Moyen Age*, Nancy - Pont-à-Mousson, 1984. Paris, 1986 p. 261-270.
- Démians d'Archimbaud 1980** : DÉMIANS D'ARCHIMBAUD (G.). - *Les fouilles de Rougiers (Var). Contribution à l'archéologie de l'habitat rural médiéval en pays méditerranéen*. Paris, 1980.
- Démians d'Archimbaud, Vallauri, Thiriot, Foy 1980** ; DÉMIANS D'ARCHIMBAUD (G.), VALLAURI (L.), THIRIOT (J.) et FOY (D.). - *Céramiques d'Avignon, les fouilles de l'hôtel de Brion et leur matériel*. Avignon, 1980.
- De Vita 1983** : DE VITA (C.) (sous la direction de). - *Armi bianche dal medioevo all'età moderna*. Florence, 1983.
- Dieudonné 1925** : DIEUDONNÉ (A.). - *Manuel des poids monétaires*. Paris, 1925.
- Driesch 1976** : VON DEN DRIESCH (A.). - A guide of the measurement of animal bones from archaeological sites. In : *Peabody Museum Bulletins*, Harvard University, 1976.
- Dufour 1946** : DUFOUR (J. -E.). - *Dictionnaire topographique du Forez et des paroisses du Lyonnais et du Beaujolais formant le département de la Loire*. Mâcon, 1946.
- Egan et Pritchard 1991** : EGAN (G.) et PRITCHARD (F.). - *Dress accessories*. Londres, 1991. (Medieval Finds from Excavations in London n° 3).
- Epinat 1954** : EPINAT (J.). - Histoire d'un village : Essertines-Basses. *Bulletin de la Diana*, 1954, n° 4 p. 79-92 ; n° 5 p. 108-121 ; n° 6 p. 135-147 ; n° 7 p. 155-158.
- Faure-Boucharlat 1980** : FAURE-BOUCHARLAT (E.), COLARDELLE (M.), FIXOT (M.), PELLETIER (J. -P.). - Eléments comparatifs de la production céramique du XIe s. dans le bassin rhodanien. In : *La céramique médiévale en Méditerranée occidentale*, 1980.
- Feller 1986** : FELLER (L.). - *Faux monnayeurs et fausses monnaies en France à la fin du Moyen Age (deuxième moitié du XVe s.)*. Paris, 1986.
- Feuillet et Guilhot 1985** : FEUILLET (M. -P.) et GUILHOT (J. -O.). - *Anse, château des Tours*. Lyon, RAPRA, 1985.
- Fondation Georges Guichard 1951** : *Testaments Forezien 1305-1316*. Loire, éd. Association des Chartres du Forez, 1951.
- Forest 1987** : FOREST (V.). - *Les faunes médiévales de la vallée du Rhône (X-XIIIe s.)*. Thèse pour le doctorat vétérinaire. Ecole nationale vétérinaire de Lyon, 1987.
- Fournial 1959** : FOURNIAL (E.). - Monnaie de Lyon et monnaie de Vienne. *Cahiers d'histoire*, 1959.
- Fournial 1964** : FOURNIAL (E.). - *Les mémoires de la chambre des comptes de Forez*. Macon, 1964.
- Fournial 1967** : FOURNIAL (E.). - *Les villes et l'économie d'échange en Forez aux XIIIe et XIVe s.* Paris, 1967.
- Fournial et Gonon 1967** : FOURNIAL (E.) et GONON (M.). - *Compte de la réparation du donjon et de la construction de la Chambre des comptes de Montbrison (1382-1383)*. Paris, 1967.
- Fournier 1973** : FOURNIER (G.). - *Châteaux, villages et villes d'Auvergne au XVe s. d'après l'Armorial de Guillaume Revel*. Genève, 1973.
- Fournier 1978** : FOURNIER (G.). - *Le château dans la France médiévale*. Paris, 1978.
- Foy 1974** : FOY (D.). - Artisanat du verre creux en Provence médiévale, *Archéologie médiévale*, 1974.
- Gadoury 1978** : GADOURY (V.). - *Monnaies royales françaises*. Monaco, 1978.

- Gaulard 1971** : GAULARD (M.). - *Les accessoires métalliques du vêtement civil du Moyen Age (XII-XVe s.)*. Mémoire de maîtrise. Université de Paris IV, 1971.
- Gay et Stein 1887-1928** : GAY (V.) et STEIN (H.). - *Dictionnaire archéologique du Moyen Age et de la Renaissance*. Paris, 1887-1928.
- Gerner 1968** : GERNER (H.). - *Lyon im Friihmittelalter. Studien zur Geschichte der Stadt, der Erzbistums und der Grafschaft im 9. und 10. Jahrhundert*. Cologne, 1868.
- Gonon 1955** : GONON (M.). - Comptes relatifs à la construction du clocher de Bonlieu 1302-1305. *Bulletin de la Diana*, t. XXXIII, 1955, p. 90-102 et t. XXXIV, 1956, p. 3-21.
- Gonon 1961** : GONON (M.). - *La vie familiale en Forez au XIVe s. et son vocabulaire d'après les testaments*. Paris, 1961.
- Gonon 1972** : GONON (M.). - Comptes de construction en Forez au XIVe s. In : *La construction au Moyen Age*, Congrès de la société des historiens médiévistes de l'enseignement supérieur, Besançon. 1972, p. 15-36.
- Gonon 1973** : GONON (M.). - Quelques noms de lieux foréziens. In : *Les études foréziennes. VI-Le Forez linguistique*, 1973, p. 13-20.
- Gras 1910** : GRAS (J.). - *Notes sur l'industrie de la verrerie en Forez*. Saint-Etienne, 1910.
- Gras 1864** : GRAS (L. -P.). - *Voyage à Pierre-sur-Haute et sur les bords du Lignon*. Saint-Etienne, 1864.
- Gras 1865** : GRAS (L. -P.). - *Les évangiles des quenouilles foréziennes. Légendes*. 1ère édition Montbrison, 1865. Fac-similé Roanne, 1974.
- Guigue 1885** : GUIGUE (M. -C.). - *Cartulaire lyonnais, documents inédits pour servir à l'histoire des anciennes provinces de Lyonnais, Forez, Beaujolais, Dombes, Bresse et Bugey*. Lyon 1886-1896, 2 vol.
- Halbout 1987** : HALBOUT(P.), PILET (C.) et VAUDOUR(C.). - Corpus des objets domestiques et des armes en fer de Normandie, *Cahiers des Annales de Normandie*. n° 20, Caen, 1987.
- Harden 1974** : HARDEN (D. -B.). - Table glasses of the Middle Ages, in *Rotterdam Papers II*. Rotterdam, 1975, p. 35-45.
- Huillard-Bréholles 1867** : HUIILLARD-BRÉHOLLES (M.). - *Titres de la maison ducale de Bourbon*. Paris, 1867.
- Jourdan 1980** : JOURDAN (L.). - Matériel osseux travaillé des fouilles médiévales de Rougiers. In : Stordeur (D.) (sous la direction). - *Objets en os historiques et actuels, Travaux de la Maison de l'Orient*, n° 2, Lyon, 1980, p. 49-61.
- Lafaurie 1951** : LAFAURIE (J.). - *Les monnaies des rois de France*. Paris, 1951, 2 vol.
- Lorren 1977** : LORREN (Cl.). - Le château de Rubercy. Etude de la demeure principale (1150-1204). *Archéologie médiévale*, VII, 1977, p. 109-178.
- Maerten 1986** : MAERTEN (M.). - *L'habitat fortifié médiéval en Bourgogne dans le baillage de Charolles*. Mémoire de l'E.H.E.S.S., 1986.
- Mariotto 1992** : MARIOTTO (M.). - *La consommation alimentaire en Forez aux XIVe et XVe s. d'après les testaments*. Mémoire de maîtrise, Université Lumière, Lyon, 1992.
- Medieval catalogue 1967** : *London Museum Medieval Catalogue*. Londres, 1ère édition 1954, réimpression 1967.
- Meyer 1982** : MEYER (O.). - *Rapport de fouille de Saint-Denis*. Paris, 1982.
- Mollat 1952** : MOLLAT (M.). - *Les affaires de Jacques Cœur*. *Journal du procureur Dauvet*. Paris, 1952-1953, 2 vol.
- Montségur 1980** : *Montségur, 13 ans de recherche archéologique*. Groupe de recherches archéologiques de Montségur et environs, Montségur, 1980.

- Neufbourg 1948** : NEUFBOURG (COMTE DE). - Châteaux et maisons fortes. *Bulletin de La Diana*, 1948, p. 228-231.
- Nicourt 1986** : NICOURT (J.). - *Céramiques médiévales parisiennes*. Ermont, 1986.
- Olive 1983** : OLIVE (C.). - *Brandes-en-Oisans (Isère). Etude de la faune*. Centre de recherches géodynamiques, Thonon-les-Bains. Rapport 1983.
- Opgravingen 1977** : *Opgravingen in Amsterdam*. Amsterdam, 1977.
- Perroy 1948** : PERROY (E.). - Le personnel administratif du comté de Forez au X<sup>IV</sup>e s. *Bulletin de La Diana*, 1948.
- Perroy 1962** : PERROY (E.). - Les Dames de Couzan. *Bulletin de La Diana*, 1962, p. 204-216.
- Perroy 1976** : PERROY (E.). - *Les familles nobles du Forez au XIII<sup>e</sup> s.*. Saint-Etienne, 1976, 2 vol.
- Piponnier 1987** : PIPONNIER (F.). - Pouvoirs et peuplement dans les Monts du Forez, l'exemple d'Essertines. In : *Les libertés au Moyen Age*, Montbrison, 1987, p. 31-41.
- Piponnier et Poisson 1982** : PIPONNIER (F.) et POISSON (J. -M.). - La tour d'Essertines. In : *Château Gaillard X*, Durham, 1980. Caen, Centre de recherches archéologiques, 1982, p. 527-542.
- Poisson 1992** : POISSON (J. -M.) (sous la direction). - Le château médiéval forteresse habitée. Paris, DAF n° 32, 1992.
- Pelletier 1953** : PELLETIER (P.). - *Les verreries dans le Forez et le Lyonnais*. Paris, 1953.
- Poey d'Avant 1961** : POEY D'AVANT (J.). - *Monnaies féodales de la France*. 1<sup>ère</sup> édition Paris, 1858-62. Réédition Graz, 1961. 3 vol.
- Querrien 1988** : QUERRIEN (A.). - *Un village médiéval en Bas-Berry : Moulins-sur-Céphons*. Moulins-sur-Céphons, 1988.
- Renimel 1974** : RENIMEL (S.). - *L'atelier céramique de Sevrey, IX-XIX<sup>e</sup> s. Un millénaire de tradition céramique dans le Chalonnais*. Chalons-sur-Saône, 1974.
- Rieb et Salch 1973** : RIEB (J. -P.) et SALCH (C. -L.). - *Aspects de la vie au Moyen Age et à la Renaissance*. Strasbourg, 1973.
- Rochigneux** : ROCHIGNEUX (T.). - Excursion archéologique de la Société de la Diana, à Montbrison, Essertines, Châtelneuf, Sauvin, et St-Bonnet-le-Courreau, le 19 juillet (1892) ? *Bulletin de la Diana*.
- Sarret 1983** : SARRET (F.). - Inventaire des collections médiévales du Musée des Beaux Arts de Carcassonne, *Archéologie du Midi médiéval*, tome 1, 1983.
- Scully 1985** : SCULLY (T.). - *Du fait de cuisine, par maître Jehan Chiquart, 1420, Vallesia*, XL, 1985.
- Teichert 1975** : TEICHERT (M.). - Osteometrische Untersuchungen zur Berechnung der Widerristohe bei Schafen. In Clason (A.T.), *Archaeozoological studies*, Amsterdam, 1975, p. 51-99.
- Taverdet 1985** : TAVERDET (G.). - *Les noms de lieux de la Loire*. Dijon, 1985.
- Théoleyre et Actorie 1983** : THÉOLEYRE (A.) et ACTORIE (A. et A.). - *La poterie ancienne à Saint-Georgesde-Baroille*. Saint-Etienne, 1983.
- Tixier, Mosec et al 1975** : TIXIER (L.), MOSEC (F.) et DE BAYLE DES HERMANS (R.). - Fouille de sauvetage à Montferrand (Puy-de-Dôme). In : *Archéologie Médiévale V*, Caen, 0975, P. 467-484.
- Verhaeghe 1986** : VERHAEGHE (F.). - Quelques épis de faitage produits par les potiers flamands (XIII-XV<sup>e</sup> s.). In : *Terres cuites architecturales au Moyen Age*. Musée de Saint-Omer, colloque des 7 et 9 juin 1985. Arras, 1986, p. 108 et 156.
- Village déserté 1970** : Archéologie du village déserté. Paris. 1970. *Cahiers des Annales*, n° 27.
- Willesme 1979** : WILLESME (J. -P.). - *Sculptures médiévales au Musée Carnavalet*. Paris, 1979.

# Crédits d'illustration

---

## Dessins

- 1 Tous les dessins sont de Brigitte Parent, sauf :
- 2 Philippe Bon : fig. 10, 26, 35, 36, 37, 38, 39, 40, 42.  
Cécile Treffort : fig. 62b.  
C.I.H.A.M. : fig. 11, 21.  
J.-M. Poisson : fig. 31, 51.  
A. Carcel : fig. 52.  
M.-N. Baudrant : fig. 73, 85 et mise au net pour les fig. 1, 6, 9, 10, 22, 30, 79.

## Clichés photographiques

- 3 Toutes les photos du volume ont été effectuées par le groupe d'Archéologie Médiévale (C.I.H.A.M. – E.H.E.S.S.), sauf :
- 4 Bibliothèque municipale de Lyon : fig. 65  
Bibliothèque nationale Paris : fig. 78, 83, 84, 86, 124, 125, et la première de couverture.